TRENTE-QUATRIÈME ANNEE — N° 10 205 32 PAGES DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 20 - LUNDI 21 NOVEMBRE 1977

Au pouvoir lors de l'invasion nazie

L'ancien chancelier autrichien Schuschnigg est mort

LIRE PAGE 32



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,30 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 38 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 28 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 24

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Consécration pour M. Schmidt

Le congrès des sociaux-démocrates ouest-allemands qui vient de s'achever à Hambourg a pris nécessairement une signification particulière. Le terrorisme et la répression, les commentaires que l'un et l'autre ont provoqués à l'intérieur et surtout à l'extérieur de la R.F.A., devaient peser sur les débats des amis politiques du chancelier Helmut Schmidt.

Si l'on se fie aux motions adoptées, on constate pourtant que c'est finalement sur d'autres domaines que les délégués du S.P.D. semblent avoir fait porter l'essentiel de leurs réflexions. Comme si tout avait déjà été dit sur la question, et qu'il n'y eût pas lieu d'y revenir. Sans doute a-t-on entendu à Hambourg un certain nombre de discours consacrés à ce sujet ; mais il s'agissait surtout de la réaffirmation, désormais traditionnelle de la part de voix officielles *ouest-allemandes, du caractère* naturel, normal et démocratique de la répression des activités terroristes.

...usieurs orateurs ont insisté ...le fait qu'il n'y avait pas en ... de « chasse aux sorcières », ...mment contre les écrivains ...auche... ou les avocats, mais ...le recherche des auteurs ...assinats politiques et de leurs ...plices. Répétition quelque peu ...nique, qu'autorise sans doute ..., non moins mécanique, des ...usations lancées contre la ...épublique fédérale par l'extrême ...auche européenne. Mais le ...ngrès a laissé passer l'occasion ...une réflexion globale sur l'état ...la société allemande.

...es autres questions auxquelles ...ont intéressés les congressistes ...Hambourg ne sont certes pas ...ourvues d'importance ni d'actualité. Qu'il s'agisse du problème nucléaire — *sur lequel le débat* est au moins aussi passionné outre-Rhin qu'en France, — du chômage, toujours alarmant, et de l'économie libérale, au sujet de laquelle les sociaux-démocrates semblaient ces derniers mois prendre quelques distances vis-à-vis de leurs alliés du F.D.P.

C'est avant tout à propos de l'emploi que M. Schmidt s'est trouvé contesté par l'aile gauche de son parti. Sans doute a-t-elle pu constater que ses porte-parole ne rencontraient guère d'écho au congrès lorsqu'ils mettaient ouvertement en accusation la politique sociale du chancelier. Les dirigeants syndicalistes présents à Hambourg ont eux-mêmes appuyé cette politique. Mais le mécontentement d'une partie des *sociaux-démocrates de gauche* explique vraisemblablement que le chef du gouvernement ait recueilli moins de voix lors de sa réélection au poste de vice-président du parti que M. Willy Brandt, reconduit à la présidence. Moins de voix, également, qu'il n'en avait obtenu lors du précédent *congrès*, à Mannheim.

En dépit de cette petite déception, le congrès aura marqué la consécration du chancelier fédéral. Il *suffisait* d'ailleurs à ses amis de prendre acte d'une popularité que l'affaire de Mogadiscio a portée à son zénith le mois dernier. Mais il était important pour le chef du gouvernement ouest-allemand, après les rumeurs de crise et les coups d'éclat des « Jusos », les jeunes socialistes de gauche qui ont marqué cette année la vie interne de son parti, de vérifier que celui-ci conservait — ou avait retrouvé dans l'épreuve — toute son *unité*.

Le congrès libéral, réuni récemment à Kiel, avait porté un coup aux espoirs du président de la *C.D.U., M. Helmut Kohl*, qui souhaite parvenir à détacher les libéraux de la coalition avec les sociaux-démocrates. Réuni immédiatement après les événements qui ont révélé à l'opinion la stature de M. Schmidt, le congrès du S.P.D. pourrait constituer une réponse à la campagne que mènent *M. Strauss et ses* amis. Depuis des mois, le président de la C.S.U. bavaroise réclame un « homme fort ». Pour les sociaux-démocrates cet homme-là est dans leur rang.

Vague d'enthousiasme à Jérusalem pour l'arrivée du président Sadate

L'Arabie Saoudite exprime sa désapprobation

Le président Sadate était attendu samedi 19 *novembre* à 20 heures, *heure locale* (19 heures, heure de *Paris*) à l'aéroport Ben-Gourion à Lod, où il doit être accueilli par le président Ephraïm Katzir, chef de l'Etat israélien, le premier ministre, M. Menahem Begin, les membres *du* gouvernement, le corps *diplomatique* et une centaine de personnalités, dont quelques chefs religieux musulmans. Le chef de l'Etat égyptien se rend ensuite à Jérusalem, où *déferle* une *vague d'enthousiasme*, comme le rapporte notre envoyé spécial. L'arrivée du président Sadate samedi et le discours devant la Knesset seront transmis en direct par la télévision (en France par TF 1 et A 2).

Bien qu'aucun programme ne soit prévu pour la soirée de samedi, on s'attendait que le président Sadate et M. Begin aient un premier entretien en tête à tête.

Dimanche *matin, à 7 heures*, M. Sadate doit se rendre à la mosquée d'Al-Aqsa pour y faire ses dévotions. Dans un souci d'œcuménisme, il se rendra ensuite au Saint-Sépulcre. Aussitôt après, accompagné par M. Begin, il doit visiter le *mémorial* Yad Vachem pour y rendre hommage aux six millions de victimes de l'holocauste nazi.

Les entretiens politiques commenceront aussitôt après et seront suivis par un déjeuner de travail auquel participeront *les* principaux membres des deux délégations. C'est à 16 heures, heure locale, après s'être incliné devant le monument au soldat inconnu, que le président Sadate prononcera son discours à la Knesset. A 20 heures, M. Begin offrira au président Sadate un dîner à la Knesset.

Lundi matin, M. Sadate doit revenir au Parlement israélien pour s'entretenir avec les chefs de partis, puis tenir en compagnie de M. Begin une conférence de presse devant les quelque deux mille journalistes présents à Jérusalem. Il quittera Israël à 15 heures (heure locale).

Les *réactions dans* l'ensemble *du* monde arabe sont de plus en plus négatives : des attentats ont été perpétrés à Beyrouth et à Athènes contre les ambassades égyptiennes, tandis que les manifestations hostiles se multiplient. Damas a proclamé une journée de « deuil national ».

A Tripoli, plusieurs centaines de Libyens ont attaqué les bâtiments de l'ambassade d'Egypte et y ont mis le feu.

L'Arabie Saoudite, qui semblait favorable à la démarche de M. Sadate, s'en désolidarise implicitement dans un communiqué, en rappelant que le règlement du conflit doit être assuré exclusivement par le retrait d'Israël des territoires occupés et la restauration des droits légitimes du peuple palestinien. Pour sa part, M. Yasser Arafat, président de l'O.L.P., sortant de sa réserve, a qualifié l'initiative du chef de l'Etat égyptien de « tournant dangereux ».

En Egypte, il semble que le président Sadate ait pris des assurances auprès de son armée avant d'annoncer sa décision.

***Enfin*, Washington tenterait de renforcer la position de M. Sadate dans le monde arabe en appelant les régimes modérés de la région à ne pas entraver sa démarche.**

A croire que la paix est déjà signée...

De notre envoyé spécial

Jérusalem. — Le président *Sadate a atteint pleinement son* premier objectif. Avant même qu'il ne pose le pied en Israël, les « barrières psychologiques » qu'il cherchait à écarter se sont *écroulées les unes après* les autres à un rythme étourdissant. Les méfiances, les rancœurs, les haines accumulées en trente ans d'inimitié, nourries par le sang *abondamment répandu au cours* de quatre guerres, paraissent s'être évanouies.

Des scènes émouvantes qui se sont produites au cours des vingt-quatre *heures* précédant son arrivée démontrent au-delà de tout doute qu'Israéliens et Arabes pourraient vivre, un jour proche ou lointain, en bonne *intelligence. L'atterrissage*, vendredi matin 18 novembre, du premier avion égyptien amenant du Caire une soixantaine de hauts fonctionnaires a suscité des *manifestations spontanées de joie* débridée. C'est au cri de *« Salam aleikom ! »* (Que la paix soit avec vous ! » qu'une foule d'Israéliens ont accueilli les premiers arrivants, *rompant les cordons de police*, ils se précipitèrent sur les émissaires du Caire pour leur serrer chaleureusement la main ou leur donner l'accolade.

*Dans les rues, où nombre d'au*tomobilistes arborent des fanions égyptiens et israéliens, les badauds saluent avec de grands gestes de la main et des sourires *éclatants le passage des visiteurs.*

Une centaine de journalistes égyptiens venus directement du Caire se promenaient dès vendredi soir dans les rues de Jérusalem. Sur l'ordre du général Dayan, toutes les ambassades délivreront des visas de courtoisie à tout journaliste arabe qui souhaiterait se rendre en Israël.

Tout se passe comme si la paix avait déjà été négociée et signée. Pour la première fois en trente ans, les devises égyptiennes sont négociables dans une banque de Jérusalem. Mieux, des liaisons téléphoniques ont été établies entre les deux capitales. Vendredi, un haut fonctionnaire, M. Moshé Gideon, a été le premier à téléphoner au Caire pour régler un problème d'ordre pratique. Plusieurs lignes directes sont en service entre la capitale égyptienne et l'hôtel King-David où le président Sadate devait occuper la suite royale.

Effusions en arabe

On a même pu voir des agents de la sécurité des deux pays qui collaborent étroitement se donner des tapes amicales dans le dos en échangeant des propos d'une étonnante familiarité. L'arabe est en effet la langue maternelle de nombreux policiers israéliens originaires des pays du Proche-Orient ou d'Afrique du Nord. Le président Sadate et sa suite devaient occuper deux étages de l'hôtel King-David — une centaine de chambres au total. Des femmes de chambre, des serveurs, des employés de l'établissement, dont certains ont émigré d'Egypte, parlent eux aussi couramment l'arabe.

Dans l'euphorie générale, des Israéliens brûlent les étapes. Ainsi, cette société immobilière qui a fait paraître vendredi, dans la presse, un placard publicitaire libellé comme suit : « *A vendre magnifique résidence de quatorze pièces située dans un quartier résidentiel. Conditions à débattre. Pourrait convenir à l'ambassade d'Egypte. S'adresser à..., etc. etc.* » Renseignements pris il ne s'agissait pas d'un canular...

Il est d'autre part question d'établir des liaisons aériennes régulières entre Le Caire et Tel-Aviv. En attendant, l'association des fleuristes israéliens a eu recours à une succursale d'Interflora, à Zurich, pour faire livrer, vendredi, à la résidence du président Sadate, au Caire, une somptueuse corbeille avec des vœux de bon voyage.

ERIC ROULEAU.

(Lire la suite page 3.)

Pages 13 à 20

Lire notre supplément de huit pages :

LE LIBAN APRÈS L'ÉPREUVE

Le taureau par les cornes

par ANDRÉ FONTAINE

Quoi de plus surprenant que la surprise des hommes devant l'événement qui remet soudain en cause les situations auxquelles ils sont habitués ? Pas plus qu'il n'y a de paix éternelle, il n'existe de conflit qui ne finisse par aboutir quelque jour, bonne ou mauvaise, à une solution. De ce point de vue et quel qu'en soit le résultat dans l'immédiat, la visite d'Anouar El Sadate à Jérusalem s'inscrit dans la grande tradition des rencontres longtemps impensables mais qui, bientôt, avec le recul, se mettent à paraître tellement naturelles qu'on s'étonne seulement qu'elles n'aient pas eu lieu plus tôt.

De Canossa au camp du Drap d'or, de l'île des Faisans au Niemen, l'histoire de l'humanité a gardé le souvenir de nombre d'entrevues retentissantes au point d'inspirer peintres, poètes et dramaturges. L'époque récente n'est pas moins riche de tels rebondissements que ses devancières. Faut-il rappeler l'arrivée inopinée à Belgrade, *en* 1955, de Khrouchtchev, venu solliciter l'aman de Tito ? Celle d'Adenauer à Colombey, trois ans plus tard, pour sceller la réconciliation franco-allemande ? La visite de Khrouchtchev aux Etats-Unis, *en* 1959, après douze ans d'une implacable guerre froide ?

Le voyage de de Gaulle en U.R.S.S. en 1966. Ceux de Willy Brandt à Leipzig, à Moscou, à Varsovie, à Jérusalem au début de cette décennie ? De Henry Kissinger à Pékin, à Hanoï, au Caire, à Damas ? L'entrevue Nixon-Mao ? La visite à Pyongyang en 1972 du chef de la C.I.A. sud-coréenne ?

La liste n'est pas close : les Américains commencent à retrouver le chemin de La Havane, et le déplacement à Pretoria, il y a deux ans, du ministre ivoirien de l'information, accompagné, en violation délibérée de la législation sur l'apartheid, de sa blonde épouse lilloise, annonce, malgré tous les nuages qui obscurcissent l'horizon de cette partie du monde, le temps où s'ouvrira enfin *le dialogue* entre Africains blancs et noirs. De même n'est-il pas pensable que Russes et Chinois, un jour, ne se remettent pas à parler pour de bon.

L'esprit le plus sceptique doit reconnaître que l'énumération de ces rencontres apporte quelque réconfort. Rares sont celles qui n'ont pas eu de lendemain. A la *vérité, la plupart ont engendré* une transformation du climat, une détente, pour reprendre le mot à la mode, qui dure encore. C'est assez pour que, malgré les *réactions hostiles* de l'U.R.S.S. et de la Chine pour une fois convergentes, des progressistes arabes et d'une grande partie des organisations palestiniennes, malgré la *démission de vétérans de la poli*tique égyptienne comme Mahmoud Riad ou Ismaïl Fahmi, on marque d'une pierre blanche ce jour qui est celui de la première visite en Israël d'un chef d'Etat *arabe*, à la *date prédestinée où* la liturgie juive fête l'anniversaire de la réconciliation d'Esaü et de Jacob.

Certes, à vues humaines, les obstacles paraissent presque insurmontables, à moins que le Raïs ne se décide à signer cette paix séparée dont M. Boutros-Ghali, quelques heures avant de prendre la *direction* du ministère des affaires étrangères, avait catégoriquement écarté l'éventualité dans une interview à la radio française. Aussi bien paraît-il abusif d'at*tendre qu'un règlement, un traité*, un accord en bonne et due forme quel qu'il soit, sorte de quelques heures d'entretien entre Menahem Begin et Anouar El Sadate. *Mais, comme disait M.* Couve de Murville, il y a onze ans, de la visite du général de Gaulle en U.R.S.S. : *« L'important, ce n'est pas ce qu'il en ramènera, c'est qu'elle ait lieu. »* A cette nuance près que le chemin à parcourir pour que le voyage devienne possible a été, dans le cas présent, mille fois plus difficile : en 1966, il y avait cent ans que Français et Russes ne s'étaient plus fait la guerre ; Israéliens et Egyptiens, en un quart de siècle, se sont rencontrés quatre fois sur les champs de bataille, pour ne pas parler du tribut payé entre-temps aux raids de fedayin ou à la « guerre d'usure ».

(Lire la suite page 3.)

M. Debré dénonce « la conjuration » des partisans d'une défense classique intégrée

Dans la nuit du vendredi 18 au samedi 19 novembre, l'Assemblée nationale a approuvé, à main levée, les crédits d'équipement militaire qu'elle avait refusé d'adopter, dans la nuit du mercredi 9 au jeudi 10 novembre, sur l'initiative de plusieurs élus du R.P.R., qui dénonçaient l'insuffisance du budget consacré à la dissuasion nucléaire et aux forces classiques de la marine nationale.

Affirmant que le gouvernement demeure attaché « à la primauté accordée, dans notre politique de défense, à la dissuasion nucléaire », *le premier ministre a tenu à répliquer, en personne, à une longue intervention, en séance de nuit, de M. Michel Debré (R.P.R.), qui a dénoncé* « le renoncement à augmenter notre force océanique stratégique » *et la* « conjuration » *des partisans d'une défense classique intégrée.*

La fronde de certains députés *de la majorité* a propos du projet de budget de la défense pour 1978 n'aura donc duré qu'une semaine. Certes, sur les bancs du R.P.R., aucun enthousiasme n'est apparu, samedi 19 novembre, vers 1 h. 15 du matin, lorsqu'il s'est agi de voter le projet de budget d'équipement militaire présenté par le ministre (R.P.R.) de la défense, M. Yvon Bourges. Les mains des principaux responsables du mouvement présidé par M. Chirac, qui étaient présents comme MM. Michel Debré, Claude Labbé, Maurice Couve de Murville ou André Fanton, sont demeurées baissées. Mais le gouvernement peut être satisfait de sa victoire puisque tous les amendements de la commission des finances et de la commission de la défense ont été retirés, les uns après les autres, lors des débats.

Apparemment, ce pourrait être un succès personnel du premier ministre. M. Raymond Barre a tenu à souligner l'esprit de continuité qui l'anime dans le domaine de la défense nationale et il a nié qu'il puisse exister un quelconque fléchissement de sa volonté de maintenir et développer la dissuasion nucléaire. Il a promis de communiquer, l'an prochain, aux membres des deux commissions des finances et de la défense les informations — à l'exclusion de secrets militaires — que les députés s'étaient plaints de ne pas recevoir de son ministre de la défense.

JACQUES ISNARD.

(Lire la suite page 7.)

AU JOUR LE JOUR

Au clair de la lune

Le croissant au beurre de M. Barre, l'extradition de Klaus Croissant, le croissant égyptien qui a rendez-vous avec l'étoile de David, qui pourra prétendre désormais que les lunaisons n'ont pas d'influence sur le destin du monde ?

Lunatiques, lunaires, bien lunés, mal lunés, ou simplement comme la lune, ceux qui font et défont la petite ou la grande histoire à tâtons, dans la nuit des temps, n'ont guère d'autres lumières pour les guider.

Encore est-il heureux que tout cela se produise au moment du premier quartier. Espérons que lorsque viendra la pleine lune on y verra un peu plus clair.

ROBERT ESCARPIT.

AUX RENCONTRES INTERNATIONALES DE METZ

Kagel le prestidigitateur

Ce n'est pas la première fois que Mauricio Kagel est à l'honneur aux Rencontres internationales de musique contemporaine de Metz. Ce *sixième festival sera d'ailleurs marqué* par le retour de Gilbert Amy, Carlos Roque Alsina, Vinko Globokar et Iannis Xenakis, qui se voient consacrer chacun un concert au même *titre qu'Alban Berg le premier* soir. Dans un festival fort de la jeunesse de son public, n'y aurait-il plus de place que pour les compositeurs « *arrivés* » ? *Une fois n'est pas* coutume, n'est-ce pas ce que Claude Lefebvre, directeur des Rencontres, entend par « *dévaster les territoires de l'habitude féroce* », comme il *l'écrit dans un texte en vers libres* reproduit dans le programme ?

Quoi qu'il en soit, on aurait mauvaise grâce de se plaindre : avec *Quatre degrés*, commande du ministre de la culture et de l'environnement et du Centre européen pour la recherche musicale, donné vendredi soir en création mondiale, Kagel vient de *faire une fois de plus la preuve de son étonnante* faculté à se renouveler, tout en restant fidèle à lui-même, édifiant au fil des années une œuvre qu'on avait d'abord cru seulement négative, sinon gratuite, et qui, de par son aspect critique, témoigne d'un attachement presque désespéré au phénomène musical pur, débarrassé des masques et *du cérémonial* dont *on l'entoure* souvent au point de le faire disparaître : certaines compositions contemporaines sont à cet égard comme des palais désertés ; chez Kagel, au contraire, la musique *règne en maître*.

« Déménagement » « *pièce de théâtre muette pour machinistes* », troisième partie de *Quatre degrés*, en fournit peut-être le meilleur exemple : huit porteurs qui, pour charger un camion imaginaire, traversent la scène en transportant des ustensiles de théâtre ; le rythme de leurs pas, l'alternance des formes et le poids différent des objets, le vent qui se met à souffler ou la pluie, la pétarade des pots d'échappement pour *finir, et les volutes de fumée qui* en sortent, tout cela peut se percevoir comme du théâtre, mais, ainsi placé dans un spectacle *musical*, est en fait une invite à redécouvrir, par le biais de la forme, thème et variations, la musique enfouie dans chaque geste.

GERARD CONDE.

(Lire la suite page 27.)

Une semaine avec la région PROVENCE — ALPES — COTE D'AZUR

Continuant son « tour de France des régions », « le Monde » va, du lundi 21 au samedi 26 novembre, convier ses lecteurs à *passer une semaine avec la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.*

Chaque jour, il publiera sur plusieurs pages les reportages et les enquêtes de ses envoyés spéciaux et de ses correspondants, à propos des six départements qui composent cette région, l'une des plus riches et des plus diverses.

idées

POLÉMIQUES

Le point de vue de...

JACQUES ISORNI

La poignée de main d'Ivry

Avocat à la cour de Paris, défenseur de Philippe Pétain, auteur de nombreux ouvrages, Jacques Isorni a été député de Paris.

MICHEL DEBRÉ, dont on sait que, postérieurement à l'armistice et même à Montoire, le général qui avait « auréolé » sa vie était Weygand, écrit dans *le Monde* (1) : « *En ce domaine fondamental de l'unité et de l'indépendance nous avons pris l'habitude de vivre dans l'ambiguïté.* » En réalité, dans tous les domaines.

A remonter seulement à 1940, on s'aperçoit que la première ambiguïté fut que Philippe Pétain luttait contre l'Allemagne sous le couvert de la collaboration. L'autre ambiguïté : celle de de Gaulle s'appuyant, à la libération, sur Maurice Thorez. Rien n'est plus symbolique que la main qu'il lui donne à la mairie d'Ivry, après qu'il l'a amnistié et qu'en même *temps il faisait décerner un mandat* d'arrêt contre Pétain, prisonnier de *guerre. Cette poignée de main*, dont de Gaulle s'efforça de faire disparaître *la trace, ne scellait-elle* pas une entente confidentielle intervenue *entre les deux hommes ? Le premier* « compromis historique », depuis la libération, n'est-ce pas celui-là ? En publiant la photographie de cette poignée de main, *le Populaire* (2), journal officiel du parti socialiste, titrait : « *Ce n'était qu'un commencement.* » Lorsque M. Henri Frenay, provoquant une querelle à laquelle il ne m'appartient pas de me mêler, laisse entendre que Jean Moulin *pourrait avoir été* un agent du parti communiste, je suis *convaincu qu'il se trompe. Jean Moulin* était un agent du général de *Gaulle en vue d'une politique* qu'allait marquer par ses prolongements *secrets l'entretien d'Ivry.*

∴

Il existe un témoignage sur lequel *on a depuis des années fait le silence* et qui prend aujourd'hui une valeur troublante. *Le 18 mai 1951, lors du* congrès radical et radical-socialiste, Edouard Herriot déclarait aux acclamations des délégués : « *J'ai eu les yeux fixés sur le général de Gaulle quand il était à Londres et nous à l'ombre. Combien nous aurions souhaité qu'il demeurât au-dessus de nos querelles comme image vivante de la patrie ! Pourquoi faut-il qu'un mauvais démon l'ait incité à faire de la politique ? La politique demande une certaine expérience... On nous dit encore : « Vous ne pouvez pas mettre » dans le même panier Thorez et » de Gaulle. » Eh bien ! ce n'est pas ma faute, ils s'y sont mis eux-mêmes. J'avoue avoir été choqué quand j'ai vu un chef militaire prendre un déserteur,* qui eût été fusillé s'il n'avait pas été un homme politique, *pour en faire un ministre. On nous parle aujourd'hui des séparatistes. Il eût mieux valu de ne pas les faire entrer dans l'Etat.* »

La sévérité d'Edouard Herriot à l'égard de Maurice Thorez est extrême, puisqu'il considère que, s'il n'avait pas été un homme politique, *il eût été fusillé... Mais il* dénonce ainsi clairement le mystère de l'entente, pendant les hostilités, entre le premier résistant de France et le premier déserteur. Quelle ambiguïté qui semble avoir échappé à Michel Debré et à quelques autres !

Dans son dernier livre — *On chantait rouge*, — Charles Tillon est intrigué *par* ce mystère d'une entente secrète du gaullisme et du communisme. A propos de l'élection à la présidence de la République du successeur de Charles de Gaulle, il écrit : « *Au ballottage, les comptes faits, Poher apparut capable de battre Pompidou si le P.C. appelait à voter avec toute la gauche. Une occasion attendue depuis onze ans de changer la situation politique en France dans le sens où la classe ouvrière l'avait souhaité en 1968.* » Et les communistes ont tenu à assurer l'élection de Pompidou, selon le désir de Brejnev.

∴

Que réserve l'avenir, et plus immédiatement l'avenir électoral ?

Dans la campagne qu'il mène avec *frénésie à travers la France*, Jacques Chirac ne cesse de se réclamer du *général de Gaulle et se désolidarise* de plus en plus du gouvernement Barre. *Or c'était la faiblesse de sa* gestion qui avait provoqué l'arrivée de ce dernier au pouvoir. *Il ne cesse* de dénoncer le péril que représente le parti communiste et le caractère monstrueux de ce qui fut l'alliance des socialistes et des communistes. Que ne se rappelle-t-il le discours d'Edouard Herriot !

Bien des changements interviennent en ce moment. Et le plus extraordinaire peut encore arriver. Les combinaisons électorales permettent des entreprises inattendues. Si demain, sous prétexte de défendre l'indépendance de la nation menacée par la construction européenne, des propositions alléchantes étaient faites *par les communistes aux gaullistes*, Jacques Chirac, dont le passé est *incertain, ne deviendrait-il pas, à son* tour, et dans le plus grand secret, *l'homme de* « *la poignée de main* d'Ivry » ?

Ils n'ont pas tué l'espérance

par CLAUDE MAURIAC

— *Les choses étant, à gauche,* ce qu'elles sont, qu'éprouves-*tu ? De la colère ?*

— *De la tristesse. Du désarroi. Plus encore du désarroi que de la tristesse. Mais pas de colère, non. Pas même un vrai chagrin. J'essaye de te, de me répondre le plus honnêtement possible. Ce n'est pas facile.*

— Ce qui l'emporte, c'est une sorte, subtile, de vexation, non ? L'impression d'avoir été floué.

— *Je ne puis croire que nous ayons péché par excès de confiance ni par naïveté. Il y avait toutes les raisons de les croire, d'y croire...*

— Et ils nous ont fait marcher cinq années durant. Quelle que soit de part et d'autre leur *bonne foi*, ils savaient bien que ce sur quoi a officiellement *achoppé la mise à jour du* programme commun, les nationalisations, *n'avait jamais été* précisé. Jamais.

— *Mais qui avait lu le programme commun, ce qui s'appelle lire ? L'important était de trouver une justification à l'union.*

— Un prétexte plus qu'un texte. Une espérance qui, si elle n'était pas, mais pas du tout, celle de nos adversaires, lestait la France d'un poids et lui donnait un rayonnement dont, *sans le savoir*, ils profitaient eux-mêmes dans leurs propres partis.

— *C'est vrai qu'ils auraient tort de pavoiser, à droite, aujourd'hui...*

— Aussi bien ne le font-ils pas. *Ou peu.* Comme s'ils savaient, obscurément, qu'une gauche *puissante et unie* leur était, à eux aussi, nécessaire. Ne serait-ce que pour se définir et agir face à elle, à partir d'elle. C'est d'une déperdition de substance nationale, d'un appauvrissement de la France dont témoignerait, si elle se confirmait, cette indifférence d'un peuple, qui, déçu dans une si grande et si longue et si belle espérance, ne réagit pas.

— *Je me souviens, tu te souviens, d'un jour très ancien où je ne sais plus quelle grève générale avait échoué et où je disais, où tu disais, au général de Gaulle que tout anticommunistes (parce qu'antistaliniens) que nous devions être, il n'y avait aucune raison de nous réjouir, aucune...*

— Je me rappelle, oui. Et qu'il avait approuvé. Un syndicat comme la C.G.T. qui ne se faisait pas obéir, un P.C. en perte de vitesse, ce n'était pas bon signe pour la France. De même cette atonie, cette asthénie...

— *Et cette anesthésie d'aujourd'hui. Le corps engourdi, le cœur endormi, la France vit au ralenti. Si elle vit.*

— Elle vit. Mais lorsqu'on en est à se réjouir que le *France*, acheté par un émir du pétrole, garde son nom, c'est un peu inquiétant, je te l'accorde.

— *Au matin du 23 septembre, quelqu'un a dit dans mon entourage immédiat : il faudrait descendre dans la rue.*

— Mais il est resté chez lui. Tu as vu la rue, ce jour-là, les *gens de la rue ?*

— *Ils allaient à leurs petites affaires, oui. A voir leur visage, rien ne semblait s'être passé. Fermés. Absents. Indifférents. Préoccupés par la seule difficulté d'être ou de vivre qui suffit, il est vrai ! L'espérance venait d'être assassinée sous leurs yeux...*

— Sous nos yeux.

— *Et ils ne disaient, et nous ne disions rien. Ils n'avaient même pas l'air étonnés. Je ne dis pas : tristes. Je dis étonnés.*

— Sois assuré qu'*ils* le savaient. Que s'*ils* avaient craint une réaction un peu sérieuse, *ils* y auraient regardé à deux fois.

— *Ils ? Les partis ?*

— Leurs états-majors. Et pas seulement les communistes. L'impression qu'ils ont donnée à l'image, ce jour-là, lorsque le désastre fut consommé, ce fut celle du soulagement. Sauf Marchais, pourtant. Marchais semblait vraiment atteint au cœur.

— *Et toi ? Toi, tu es atteint au cœur ?*

— *Ne plaisante pas.* Le cœur, le fond, n'est pas changé. Ne peut changer. Ni le nôtre ni ceux des autres.

— *Tu veux dire que ce qui se passe et qui passe n'atteint pas les croyances, la croyance ? Que même un événement aussi grave que la désunion de la gauche ne change pas des votes une fois pour toutes, affirmés, confirmés ?*

— Une croyance, oui. La foi. *Le plus souvent donnée au* départ (on est né à droite ou à gauche), *parfois conquise*, mais, dans un cas comme dans l'autre, toujours, définitivement acquise. Figée. Tu ne me vois pas, après les positions que j'ai prises publiquement, abandonner la gauche, si décevante soit-elle, et faire campagne pour la majorité !

— *Tu en aurais la tentation ?*

— Non, bien sûr pas. C'était pour dire.

— *Il y a peut-être des choses qu'il vaut mieux ne pas dire.*

— Au contraire, si. Il faut avoir la lucidité, le courage de voir la démocratie où elle est. Dans *les institutions, mais pas en* nous.

— *En nous où un parti a pris le pouvoir et où il fait la loi ?*

— C'est un peu plus compliqué que cela. Nous sommes à nous seuls toute une Assemblée. Il y a une partie de moi, un parti en moi, qui est de droite. Avec des orateurs puissants sinon persuasifs. Une Assemblée avec *une droite*, un centre, une gauche, et des isolés, des non-inscrits *qui prennent tour à* tour la parole et qui débattent *et qui se battent. Mais en nous-*même aussi le vrai pouvoir est ailleurs qu'au Parlement. Nous pouvons penser, parler, nous ne changeons, nous ne bougeons rien. Dans notre immense majorité, oui, nous sommes conditionnés, programmés. *Que nous* soyons de gauche ou de droite, il nous est difficile, voire impossible, de changer le parti que nous avons pris, même si aucun parti ne nous a pris.

— *Ce qui, soit dit en passant, rend difficiles, sinon inutiles, les campagnes électorales pour ceux qui les font...*

— Ils ne s'adressent jamais qu'à des convaincus. Il y faut beaucoup de persévérance, de courage, de sacrifices vains. Mais c'est la règle du jeu démocratique. *Je te l'ai dit* : la démocratie est à l'extérieur. En nous, en chacun de nous, c'est joué.

— *Restent les votes des frontières indécises. Ceux qui, dans un pays coupé en deux comme le nôtre, font la décision.*

— *Eux-mêmes* sont moins disponibles qu'on ne et qu'ils ne le croient. A moins qu'une grande peur n'intervienne, comme en 1968...

— *Ou une grande déception, comme en 1978.*

— Oui, peut-être. Mais je n'en suis pas sûr. Je me demande même si cette indifférence apparente ne venait pas d'une confiance inentamée. Tout s'expliquerait alors. Tout s'explique.

— *Il y faudrait beaucoup d'inconscience.*

— *Non : d'inconscient.* L'inconscient national. Les forces *obscures* qui, *d'âge en âge*, orientent la nation dans la même direction, toujours...

— *La bonne direction ?*

— Celle d'une justice toujours plus grande...

— *D'une injustice toujours moins grande ?*

— Si tu veux. La bonne direction, oui. La plus sûre. Et qui malgré les détours, retours, recours, secours et parcours, jamais ne s'arrête ni ne dévie vraiment.

— *Ils n'ont donc pas tué l'espérance ?*

— L'intuable espérance, non. *Pas même un sage espoir* à court terme. Dans nos profondeurs, nous n'avons jamais été plus unis.

La lanterne de Diogène

par BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT

C'EST le mérite de la gauche d'avoir depuis cinq ans fait porter le débat politique français sur les idées, sur un programme, sur des réformes précises. C'est la chance de la droite de n'avoir rien à démontrer que les contradictions de ses adversaires puisque, étant au pouvoir, elle peut promettre que demain ressemblera à aujourd'hui.

A regarder les choses autrement qu'au fil des éphémérides, ce ne sont ni les idées ni les ambitions qui manquent, mais les hommes.

Chaque génération a ses filières pour entrer en politique ; les nôtres commencent de singulièrement se ressembler, dans l'opposition comme dans la majorité. Elles supposent moins de diplômes, moins d'« énarchie », moins de connaissances, mais elles imposent le mimétisme de groupe, l'appartenance à un appareil, la révérence envers le chef du moment et l'idée ou plutôt la hantise dominantes.

C'est pitié de voir en une seule législature entrer dans la grisaille ou dans la redondance les « jeunes loups » du socialisme, comme après 1967 ceux de l'U.D.R. courant aux portefeuilles, à l'abdication du général de Gaulle, puis au « pompidolo-giscardisme ».

La vraie question reste entière : notre système engendre-t-il des hommes capables de répondre devant la nation de sa vie et de son avenir et de mobiliser le plus grand nombre pour la survie et l'organisation collective ?

Le piétinement moral d'aujourd'hui, le vacarme dérisoire que déclenchent de si petits événements ou de si petits chefs montrent que la réponse est négative. Si le parti socialiste avait en son sein, pour aujourd'hui et surtout pour demain, et à l'évidence, des hommes d'envergure nationale comme naguère Poincaré, Clemenceau, Mendès France ou de Gaulle qui — aux heures graves — ne furent d'aucun parti, son arrivée au pouvoir pour quelques mois ou pour quelques années, seul ou avec des alliés, ne ferait pas question. Si dans la majorité la place était accordée à quelques hommes dont la capacité et le dévouement à l'indépendance nationale sont éprouvés, il n'y aurait pas de doute dans son électorat traditionnel et il y aurait du respect chez l'adversaire.

Le fait est que l'U.D.R. puis le R.P.R. n'ont engendré que des appétits ou que des soumissions de soi-disant hommes d'action — c'est-à-dire dans l'acception d'aujourd'hui des hommes promettant la lune, ou défiant ceux-mêmes qu'ils révéraient publiquement la veille — mais des hommes d'Etat ? Le fait est que les « républicains indépendants, obscurément envieux de l'Etat-U.D.R. qu'ils dénoncèrent tant qu'ils ne l'eurent pas apparemment conquis, n'ont pu — même après leur victoire présidentielle — se donner ni les allures d'un grand parti, ni se trouver des hommes d'Etat. Le fait est que le parti socialiste, après le sursaut d'Epinay, l'accord historique de juin 1972, l'union de la gauche entière dès le premier tour des présidentielles de 1974, n'a pu échapper à son vieux fond S.F.I.O. dès lors que la prise du pouvoir devenait possible sinon probable, qu'innombrables devenaient les concours et qu'à perte de vue s'étendait un marais électoral jugeant la majorité perdue mais les communistes redoutables.

Le fait est, enfin, que chacun des premiers ministres placés sous le projecteur depuis 1972, et plus encore le chef de l'Etat depuis 1974, n'ont inspiré la certitude de répondre des événements et d'avoir la plus grande ambition pour la France. Les hommes publics, c'est-à-dire les hommes de partis, courent les rues et s'affichent en nombre, les hommes d'Etat sont au passé. Quand le grand cardinal, le Premier Consul, le Tigre, Mendès France, le général sont au travail — et autour d'eux les compétences que rassemble toujours la passion nationale à la tête de l'Etat, — cela se sait dans l'Hexagone, et au-delà ; aucun truquage n'est nécessaire.

La véritable réflexion qui devrait commencer chez nous ne devrait donc plus porter sur les réformes, dites de structure, à opérer ; l'accord général est fait ou presque là-dessus, sauf dans la classe politique qui a besoin de panneaux bicolores pour fonder ses différends puis ses réconciliations. La vraie question est de savoir si la politique étant ce qu'elle est aujourd'hui en France les hommes d'imagination, d'énergie et de capacité y ont encore ou non leur chance, car jusqu'à présent le système rend médiocres les plus prometteurs.

Quand la droite a peur...

par FRANÇOISE PARTURIER

QUAND la droite se sent forte d'un bon Parlement et que les affaires *marchent*, elle est volontiers libérale, tolérante, elle a même *plaisir* à flirter avec ses adversaires. Mais que la roue tourne et qu'elle ne soit plus assurée de l'essentiel — le pouvoir et l'argent, — finies les délicatesses : on se met à faire le bilan et l'on décide, comme les parents trop faibles, que « *ça ne peut plus durer* », « *que c'est fini d'être des poires* » !

Et Dieu sait que la roue a tourné *depuis 1972* avec *le programme commun*, la défaillance du gaullisme, les municipales, les cantonales !...

Alors, on commence à chercher les fautes, et on les trouve plus facilement dans le libéralisme, dans le laxisme, que dans l'économie.

On décide donc de se ressaisir. On se compte. On se rassemble, et, comme on en est à 2 %, on finit par accepter ceux qui ne demandent qu'à sauter à la gorge des adversaires et à restaurer les bonnes mœurs d'autrefois : cette droite droitière, si gênante, si compromettante en temps de prospérité. Mais la peur de perdre...

C'est pourquoi, depuis deux ou trois ans, on a finalement lâché les rênes à ces hommes d'extrême droite — gens d'argent, gens d'idées, jeunes et vieux — qui n'ont jamais cessé de se tromper soit à Vichy, soit à Tamanrasset, et auxquels le gaullisme imposait une sourdine.

Depuis la mort du général de Gaulle, on a vu resurgir cette droite incorrigible, avec ses vieux démons, ses vieilles haines, ses fantasmes, son goût de lâcher les chiens contre des boucs émissaires : les métèques, les juifs, les Soviétiques, les homosexuels, les intellectuels — de gauche — et les bonnes femmes, enfin celles qui ne marchent pas droit, c'est-à-dire les *féministes*.

Je n'invente rien du tout. Par exemple, *le Figaro* du 12 novembre a consacré une page entière et même une page et demie, à insulter Gisèle Halimi, chef de filet du nouveau féminisme et vainqueur véritable de la batail[le] pour l'abolition de la loi de 19[20] sur l'avortement.

Soyons sérieux. Une telle mobilisation rédactionnelle, pour l[ui] reprocher de faire un filon de l[a] cause des femmes — outre qu['il] c'est à la fois ridicule et bas, — cache évidemment autre chos[e]. Tout le monde ne sait pas qu[e] les idées généreuses dévoren[t] beaucoup de temps, mais n[ul] n'ignore que Me Halimi plaid[e] gratuitement les causes qu'el[le] juge exemplaires et finance ell[e-]même les frais de certains procè[s].

En réalité, il ne s'agit pas d[e] la célèbre avocate, mais de déco[n]sidérer à travers elle un comb[at] et des idées que l'on considèr[e] comme d'extrême gauche. On s[e] trompe, d'ailleurs, car si Me Ha[l]imi est bien de gauche, le féminisme, lui, se situe ailleurs, e[t] vote souvent ailleurs.

Mais aujourd'hui, à droite, o[n] tire dans le tas, sur tout ce qu[i] bouge, sans souci ni des idées n[i] des personnes. *Ils ont été tro[p]* bons, je vous dis, c'est fini.

Ce tir, dans des pages dites d[e] loisirs, serait dérisoire, à moin[s] qu'on ne le considère comme un[e] préparation d'artillerie, le débu[t] d'une offensive plus sérieuse [:] démolir la présidente de Choisi[r] n'est-ce pas amorcer une campa[-]gne pour l'annulation de la lo[i] Veil sur l'avortement ? Loi qu[i] n'a été votée que pour cinq an[s]. Voilà le vrai problème.

Quand la droite a peur, el[le] cache ses sous, elle montre se[s] soldats et décore les mères d[e] familles nombreuses.

Sous Pétain, une femme qu[i] avait aidé à des avortements fu[t] publiquement décapitée.

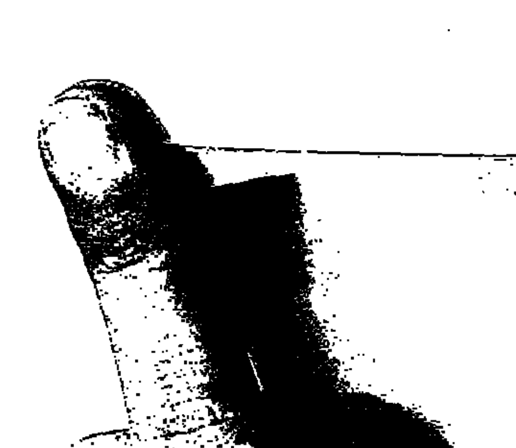
On peut rêver de revenir à c[e] qu'on appelle des valeurs tradi*tionnelles — comme* si la libert[é] n'avait pas d'histoire, — ma[is] pourquoi ne pas le dire franche*ment* ? S'opposer aux idées qu'o[n] ne partage pas est bien, et [on] n'estime pas ceux qui ne défen[-]dent pas leurs convictions. Ma[is] insulter bassement l'adversaire[,] calomnier sa personne pou[r] *détruire* ses idées, est une vieill[e] méthode droitière qui révolte.

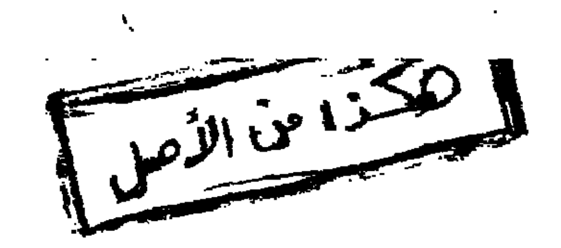
LA VISITE DU P[...]

[...]oire que la paix est déjà[...]

Rais parait s'être assuré la caution de l'armée

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ





Le Monde

étranger

LA VISITE DU PRÉSIDENT SADATE A JÉRUSALEM

A croire que la paix est déjà signée...

(Suite de la première page.)

Jamais dans l'histoire d'Israël, un chef d'Etat étranger n'aura été reçu avec autant de chaleur et de déférence. L'atterrissage de l'avion présidentiel, ce samedi soir, devait être salué par vingt et un coups de canon et par le survol, à basse altitude, de l'aéroport Ben-Gourion par des escadrilles de l'armée de l'air. Le président Katzir, tous les membres du gouvernement, M. Begin en tête, flanqués des deux grands rabbins d'Israël, et du corps diplomatique au complet, devaient accueillir M. Sadate à sa descente d'avion.

Cinémas, théâtres, établissements publics, ont annoncé qu'ils fermeraient leurs portes, tant il est certain que tous les Israéliens resteront chez eux pour suivre, à la radio et à la télévision, le déroulement des cérémonies. Les écoles ne chômeront pas dimanche et lundi, mais le ministre de l'éducation nationale a autorisé les élèves à déserter leurs cours pour assister, dans leurs établissements respectifs, au programme télévisé. Toutes les chaînes de radio et de télévision de l'Etat hébreu devaient fonctionner vingt-quatre heures sur vingt-quatre pendant toute la durée du séjour présidentiel.

Quelque deux mille journalistes étrangers, de la presse écrite ou audiovisuelle, sont venus assister à ce que l'on désigne couramment, ici, non sans exagération, comme étant l'« événement du siècle ». Les autorités ont mis à leur disposition, au théâtre de Jérusalem transformé en centre de presse, trois cents lignes téléphoniques reliées directement aux grandes capitales mondiales, ainsi que soixante téléscripteurs.

Une ville en état de siège

Dès samedi matin, Jérusalem a pris les allures d'une ville en état de siège. Quelque dix mille hommes de la police et des forces armées, mitraillette en bandoulière, quadrillaient l'agglomération, patrouillaient les principales rues, montaient la garde devant les grands hôtels, en particulier celui occupé par les Egyptiens, fouillaient parfois automobilistes et passants, contrôlaient les grands axes routiers conduisant à la Ville sainte.

M. Sadate doit avoir dimanche une journée chargée. Au lever du soleil, il doit en effet faire ses dévotions à la mosquée d'El Aqsa, à l'occasion de l'Aïd el Adha (la fête du sacrifice), que célèbrent les musulmans pour commémorer le sacrifice d'Abraham. Ce dernier, nommé Ibrahim en arabe, est vénéré tout autant par les musulmans que par les juifs.

Le chef de l'Etat égyptien, qui entend multiplier les gestes symboliques, a accepté la proposition de M. Begin d'aller se recueillir ensuite à Yad Vachem, le monument élevé à la gloire des victimes juives de l'holocauste nazi. Mais, sur sa demande, M. Sadate devait visiter aussitôt après le Saint-Sépulcre. La rencontre est ainsi placée sous le signe de la paix et de la fraternité, prônées par les trois grandes religions monothéistes.

Un geste encore plus significatif : bien que l'état de guerre soit formellement en vigueur, le président égyptien devait déposer une gerbe de fleurs au pied du monument du soldat juif inconnu, hommage qu'il tenait à rendre aux victimes des quatre conflits armés qui ont opposé Israéliens et Arabes.

La « pièce de résistance » du séjour présidentiel est sans aucun doute la séance extraordinaire prévue à la Knesset dimanche après-midi pour écouter la plaidoirie de M. Sadate en faveur d'un « règlement équitable » du conflit, tel que le conçoivent les Arabes. M. Begin, au nom du gouvernement, lui donnera la réplique, suivi par M. Shimon Pérès, qui parlera au nom de l'opposition travailliste. Les discours seront prononcés en arabe pour le président égyptien et en hébreu par ses deux interlocuteurs israéliens. Des traductions simultanées seront assurées.

Le conseil des ministres a pris à cette occasion deux décisions sans précédent : M. Sadate siégera à la tribune aux côtés du président de la Knesset. En dérogation des règlements intérieurs du Parlement, les applaudissements sont autorisés pour la durée de la séance. Par mesure de sécurité enfin, trois catégories seulement de personnes seront admises à assister à la réunion : le corps diplomatique, les juges de la Cour suprême et les anciens parlementaires.

Cependant une ombre, et de taille, plane sur le séjour présidentiel : la quasi-totalité des maires palestiniens des territoires occupés ont décidé de boycotter les diverses manifestations de la visite. Les routes conduisant de Cisjordanie à Jérusalem sont strictement contrôlées, sinon fermées à la circulation.

On s'attendait que l'ordre de grève générale lancé par l'O.L.P. soit peu suivi par les commerçants, qui auraient reçu un sévère avertissement, aux termes duquel leurs magasins seraient, en guise de sanction, fermés pour une durée indéterminée. « La colère gronde dans les territoires occupés », nous a déclaré M. Maamoun El Sayed, directeur du quotidien *Al Fajr* (l'Aube), organe qui passe pour refléter le point de vue de l'O.L.P. Notre interlocuteur a ajouté : « *Comprenez-nous bien : Nous ne sommes nullement hostiles à la paix. Au contraire, nous la souhaitons ardemment. Nous estimons néanmoins que la visite de M. Sadate dans les conditions actuelles est particulièrement néfaste. En venant ici, à l'encontre de la volonté de ses alliés, il a divisé et affaibli le monde arabe, sans justification aucune. Nous l'aurions compris, s'il avait la moindre chance d'obtenir de M. Begin un accord de principe pour l'évacuation des territoires occupés. Non seulement M. Begin ne restituera pas la Cisjordanie aux Palestiniens, mais il poursuit sans désemparer sa politique dite de judaïsation de ces territoires, qu'il qualifie encore de libérés. M. Sadate a peut-être brisé les barrières psychologiques chez les Israéliens ; mais il a, par la même occasion, démoralisé toute la nation arabe.* »

Il est clair ici, comme ailleurs, que beaucoup dépend des résultats des pourparlers du chef de l'Etat égyptien avec ses interlocuteurs israéliens. S'il rentre au Caire « *les mains pleines* », ses censeurs d'aujourd'hui seront bien obligés de l'admettre comme un héros de la cause nationale arabe; si, au contraire, sa mission échoue, on pourrait craindre le pire pour son avenir politique

ERIC ROULEAU.

Les Palestiniens entre l'humiliation et la colère

De notre correspondant

Beyrouth. — Samedi matin, à quelques heures de la visite du président Sadate en Israël, le secteur palestino-progressiste de la capitale libanaise (Beyrouth-Ouest) s'apprêtait à manifester sa désapprobation, tandis que le secteur conservateur chrétien considère la démarche du président égyptien avec une sympathie tempérée par le souvenir du soutien que ce dernier a accordé aux Palestiniens lorsqu'ils ont été en conflit avec la Syrie durant la guerre du Liban. Cela étant, la droite chrétienne observe avec inquiétude le resserrement de l'alliance entre la Syrie et la résistance palestinienne, qui risque de se développer à son détriment.

Ressoudé pour la circonstance et ayant retrouvé ses éléments pro-syriens qui l'avaient abandonné, le Mouvement national (progressiste) a appelé à une grève et à une marche de protestation, qui a été autorisée par la Force arabe de dissuasion, bien que les manifestations soient en principe interdites.



(Dessins de KONK.)

La Syrie, qui souhaite que Beyrouth, ou au moins une partie de la ville, manifeste sa réprobation à l'égard de M. Sadate, n'a pas pour autant l'intention de laisser la situation devenir incontrôlable.

« Ces traîtres patentés »

Aussi, depuis vendredi, les contrôles de la FAD sont-ils devenus plus stricts. Trois attentats ont été commis dans la capitale libanaise depuis que le président Sadate a fixé la date de son voyage en Israël, dont un — vraisemblablement à la roquette — contre l'ambassade d'Egypte, a fait un mort et quatre blessés. Un autre attentat visait les locaux d'Egypt Air. Des affiches ont été placardées sur les murs de Beyrouth-Ouest, représentant M. Sadate avec le chapeau de l'Oncle Sam, le bandeau de Moshe Dayan et le mot *chalom*. Dans une rue, des haut-parleurs diffusent des enregistrements de déclarations de Nasser, suivies de commentaires sur le « *déviationnisme* » de M. Sadate. Mais, en général, l'atmosphère ne paraît pas être lourde de violence.

Avec les Jordaniens et les Egyptiens, les Libanais seront les seuls Arabes à pouvoir suivre en direct l'événement. La télévision israélienne est en effet plus ou moins captée dans la partie sud du pays, jusqu'au niveau de Beyrouth. Une fois de plus, les habitants des camps palestiniens vivent l'oreille collée à leur transistor, à l'écoute des radios étrangères.

La population palestinienne exprime son humiliation peut-être encore plus que sa colère. « *Nous n'espérions peut-être plus entrer à Jérusalem par la force des armes, mais nous n'aurions jamais cru que la présence d'un dirigeant arabe à la mosquée d'El Aqsa serait pour nous un symbole de la soumission* », nous dit Ahmed, originaire de la Ville sainte. Et Mahmoud : « *Même ces traîtres patentés qu'étaient Farouk, Abdallah et Noury Saïd* (1) *n'ont pas osé faire allusion à ce que Sadate dit et fait aujourd'hui ouvertement.* » Dans un coin, une vieille dame pleure doucement, tandis que sa fille lui fait la lecture du journal. Est-ce de tristesse ? Est-ce d'émotion à l'évocation de Jérusalem ?

Au niveau de la direction politique de la résistance, après une semaine de silence, c'est la mobilisation contre le voyage de M. Sadate en Israël. Le comité exécutif de l'O.L.P. a appelé vendredi les Palestiniens des territoires occupés à se mettre en grève pour exprimer leur « *violente colère* ». Il les a invités « *à boycotter toutes les activités des sionistes et de leurs agents, qui tendent à faire de cette visite le premier des coups qui seront portés à la cause palestinienne* ». Le communiqué demandait d'autre part à tous les pays arabes de « *définir publiquement leur attitude* ». De son côté le Front du refus a adressé dès vendredi des messages aux présidents Bakr d'Irak, Kadhafi de Libye, Robaye Ali du Yemen du Sud et Boumediène d'Algérie, leur demandant d'« *empêcher* » le chef de l'État égyptien de se rendre à Jérusalem. Le Front avait appelé, il y a deux jours, les forces nationalistes et progressistes arabes « *à renverser le régime égyptien dans les plus brefs délais* ».

C'est également l'opinion d'un des chefs de l'aile dure du Fath, M. Abou Hatem (responsable des relations extérieures et membre du conseil révolutionnaire), qui nous a déclaré : « *C'est une trahison des causes égyptienne, palestinienne et arabe. Il ne suffit pas de la condamner, il faut s'y opposer par tous les moyens. Si M. Sadate effectue son voyage à Jérusalem et demeure au pouvoir, sa ligne politique finira par l'emporter. Pour la bloquer, il est indispensable de dénoncer le plan américain, dont la démarche de M. Sadate est l'aboutissement normal. Sinon, c'est-à-dire si l'on continue à accepter le principe du règlement à l'américaine, il est vain de prétendre s'opposer à la manœuvre en cours.* »

Le propos s'adresse aussi bien à la Syrie qu'à la tendance de M. Arafat au sein de l'O.L.P., qui se voit maintenant reprocher son silence et son attentisme des premiers jours.

Deuil national à Damas

A Damas, la réprobation à l'égard du président égyptien devait s'exprimer sous forme d'une journée de deuil national. A cette occasion, toute activité devait cesser durant cinq minutes ce samedi à midi. Les muezzins devaient lancer un appel du haut des minarets et les cloches des églises sonner.

Cependant, Damas ne donne pas l'impression de se préparer à une grande campagne de protestation populaire, comme le pays en a connu dans le passé, lors des événements majeurs du Proche-Orient, notamment la conclusion du second accord du Sinaï. La Syrie est d'ailleurs en vacances jusqu'à jeudi prochain, à l'occasion de la fête d'Al-Adha, et il ne paraît pas qu'on cherche à mobiliser la population ni que le gouvernement souhaite amplifier l'indignation spontanée de l'opinion. Les manchettes des journaux, qui donnent toujours une bonne idée de ce que pensent les autorités, centrent leurs critiques sur le voyage à Jérusalem et s'abstiennent de formuler des attaques personnelles contre le président Sadate ou de prendre l'Egypte à partie.

LUCIEN GEORGE.

(1) Le roi Abdallah de Jordanie a été assassiné le 20 juillet 1951 à Jérusalem, devant la mosquée d'Al Aqsa, par un Palestinien alors qu'il recherchait un accommodement avec Israël. Sayed Noury Saïd, premier ministre d'Irak, fut assassiné lors de la révolution irakienne du 14 juillet 1958, en même temps que le roi Fayçal. Hostile à la politique du président Nasser il était considéré comme une créature des Britanniques. Le roi Farouk, qui est mort en exil à Rome en 1965, avait été chassé de son trône par la révolution des « officiers libres », en juillet 1952.

M. YASSER ARAFAT : la « démarche individuelle » de M. Sadate est un « tournant dangereux ».

Beyrouth (*A.F.P.*). — M. Yasser Arafat, président de l'Organisation de libération de la Palestine, a révélé, vendredi 18 novembre à Beyrouth, que la décision du président Sadate de se rendre en Israël a constitué pour lui une « *surprise personnelle* ».

Le chef de la résistance palestinienne, qui était présent au Caire lorsque le chef de l'Etat égyptien a fait part de son intention de se rendre à la Knesset, a précisé à l'agence palestinienne de presse Wafa que le président Sadate s'était « *écarté du texte original du discours* » qu'il prononçait devant l'assemblée égyptienne et avait « improvisé » le passage relatif à son projet de voyage à Jérusalem.

La visite du président Sadate en Israël, a souligné le dirigeant palestinien, est une « *démarche individuelle d'autant plus grave qu'elle a été prise à l'insu des dirigeants arabes, et constitue de ce fait un tournant dangereux qui aura des répercussions négatives sur la lutte du peuple palestinien et exposera le monde arabe à des dangers certains* ». Elle marque en même temps, a-t-il conclu, un « *gain pour le sionisme et l'impérialisme, qui sont responsables de la dispersion du peuple palestinien et de l'usurpation de sa patrie* ».

Le Raïs paraît s'être assuré la caution de l'armée

De notre correspondant

Le Caire. — Le Raïs quitte ce samedi 19 novembre une Egypte tranquille, occupée à préparer le Grand Baïram (la fête du mouton) et aucune mesure visible n'a été prise pour renforcer la sécurité. Lâché par son ministre des affaires étrangères, M. Ismaïl Fahmi, le président égyptien paraît, en revanche, s'être assuré la caution de l'armée, et la télévision n'a pas manqué de le montrer en compagnie du vice-premier ministre et ministre de la défense, le général Mohamed Gamassi. Le patriarche copte orthodoxe et les docteurs de la foi islamique lui ont apporté leur soutien. Le président Carter lui a donné son aval ainsi que le pape et le chah d'Iran.

En apparence tout va bien. En réalité, à mesure que passent les heures, dirigeants ou simples citoyens, qu'ils approuvent ou qu'ils critiquent le voyage présidentiel en Israël, se sentent peu à peu envahis par une anxiété qui chez certains confine déjà à l'angoisse. Jusqu'au retour du Raïs au Caire, la population va vivre comme en suspens, retenant son souffle devant le petit écran qui doit retransmettre en direct la visite officielle.

La presse cairote a beau masquer le tollé du monde arabe, les autorités ont eu beau faire taire la Voix de la Palestine émettant au Caire (1), chacun est au courant des nouvelles de l'extérieur et se montre convaincu que le destin — la guerre ou la paix — va être scellé à Jérusalem. Des responsables politiques ne cachent pas pour leur part que l'avenir du régime est également en jeu. Par cette initiative sans précédent dans l'histoire, le Raïs joue son va-tout, tente de trancher le nœud gordien.

Le successeur de Nasser ira-t-il jusqu'à conclure un jour une paix séparée avec Israël ? C'est la question que tout le monde se pose au Caire. Ce serait un suicide diplomatique pour l'Egypte dans sa sphère arabe d'influence. Aussi bien les organes officieux et les responsables officiels s'évertuent-ils (ces derniers en insinuant parfois que les arabes agissent actuellement comme s'ils voulaient conduire Le Caire à un Brest-Litovsk) à rappeler que « *les objectifs du raïs restent les mêmes, à savoir la récupération des territoires occupés en 1967 et la création d'un Etat palestinien* ».

L'éventualité d'un accord égypto-israélien suscite l'hostilité d'opposants des deux bords. Des étudiants marxistes se sont vantés devant des journalistes d'être les auteurs des inscriptions « *Sadate est un traître* », apparues ces jours derniers dans les parages de certains quartiers universitaires, tandis que des organisations intégristes islamiques anti-israéliennes, voire hostiles aux juifs, ont donné ordre à leurs militants, également en milieu estudiantin, de se tenir prêts « *à sauver la nation* ». L'Egyptien moyen, bien qu'il soit, par anticipation, remué jusqu'aux entrailles par certaines images frappantes — comme celle du général Dayan, « *le terrible borgne* », voyageant en voiture entre Tel-Aviv et Jérusalem en compagnie de son collègue égyptien, M. Pierre Boutros-Ghali, le nouveau chef de la diplomatie du Caire, — serait, en revanche, plus enclin à accepter toute solution évitant la guerre.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

(1) Le bureau de la Voix de la Palestine a été fermé, vendredi 18 novembre, par les autorités du Caire.

LA COMPOSITION DE LA DÉLÉGATION ÉGYPTIENNE

Le Caire (A.F.P.). — La délégation officielle qui accompagne le président Sadate à Jérusalem est, selon l'agence d'information du Moyen-Orient (MENA), composée de :

MM. Moustapha Khalil, premier secrétaire de l'Union socialiste arabe ;
Mohamed Hassan El Tohamy, vice-premier ministre délégué à la présidence de la République ;
Hassan Ahmed Kamel, chef du cabinet du président de la République ;
Pierre Boutros-Ghali, ministre d'Etat aux affaires étrangères, par intérim ;
Saad Mohamed Ahmed, ministre du travail et de la formation professionnelle ;
Moustapha Kamel Mourad, président du parti libéral socialiste (opposition) ;
Fawzi Abdel-Hafez, secrétaire privé du président de la République ;
Ahmed Fouad Teymour, grand chambellan ;
Abdel-Bari Soliman, membre de l'Assemblée du peuple (Parlement) ;
Salem El Yamani, membre de l'Assemblée du peuple ;
Oussama El Baz, attaché à la présidence de la République ;
Le général Mohamed Saïd El Lahy, aide de camp en chef.

Les Hébreux en Égypte

De notre correspondant

Le Caire. — *Israéliens et Egyptiens modernes ont derrière eux quatre guerres et trente ans de tension. Leurs ancêtres de l'Antiquité biblique connurent eux aussi des périodes d'hostilité. Mais également de longues étapes de vie commune.*

Selon les recherches historiques les plus récentes, c'est vers 1620 avant Jésus-Christ que les frères de Joseph s'installèrent dans la vallée du Nil, et vers 1230 que Moïse donna le signal du départ des Hébreux d'Egypte pour la Terre promise. Entre-temps s'étalent écoulés les quatre siècles de séjour au pays de Goshen, à l'est du delta du Nil, annoncés par Abraham (1). Le père des trois grandes religions monothéistes était pour sa part venu lui-même en Egypte afin d'échapper à la disette régnant dans le pays de Canaan. La patriarche reçut de Pharaon, nous dit la Genèse, des serviteurs et du bétail.

C'est pendant la présence en Egypte des tribus israélites que le pharaon Amenophis IV (Akhenaton) proclama le dogme de l'unicité divine. Sous Ramsès II, dont la fille avait sauvé Moïse des eaux, les Hébreux contribuèrent à la reconstruction de la capitale royale de Tanis. Mais c'est vraisemblablement sur les rives des lacs Amer, où Egyptiens et Israéliens s'affrontèrent durement, en octobre 1973, que trois millénaires plus tôt les troupes de Pharaon, lancées à la poursuite des Hébreux quittant l'Egypte, s'enlisèrent. Dans la mémoire juive, le départ d'Egypte est resté l'« Exode ». *Au désert du Sinaï, les Israélites pleurèrent sur* « les plats de viande » *et* « les doux oignons » *d'Egypte. Quant au Deutéronome, il rappelle que c'est au pays des pyramides que les Hébreux, après avoir été esclaves, devinrent* « une nation grande, puissante, nombreuse ».

A la veille de la fondation d'Israël, en 1948, la communauté israélite égyptienne comptait environ soixante-dix mille personnes et jouait un rôle important aussi bien dans les belles-lettres et les arts qu'à la cour du roi et dans les affaires. Ayant presque tous émigré, notamment en Israël, les juifs d'Egypte ne constituent plus, en 1977, qu'un petit groupe inférieur à cinq cents personnes, concentré à Alexandrie et au Caire, où des synagogues restent ouvertes.

J.-P. P.-H.

(1) Pierre Montet : *l'Egypte et la Bible*, Delachaux, Neuchatel, 1959.

PROCHE-ORIENT

LES RÉACTIONS A LA VISITE DU PRÉSIDENT SADATE

Dans le monde arabe, une nouvelle et importante réaction négative au voyage du président Sadate à Jérusalem a été enregistrée vendredi 18 novembre. Les autorités de Ryad ont publié un communiqué affirmant que l'Arabie Saoudite « a été surprise *par la détermination du président de la République égyptienne* de se rendre en visite en Israël ». Le communiqué ajoute : « Le *roi Khaled lui a alors adressé un message expliquant la position* saoudienne et ne laissant subsister ni équivoque ni ambiguïté. *L'Arabie Saoudite, sur la base des résolutions des « sommets »* arabes qui définissent non seulement les objectifs, mais également les moyens d'y parvenir, considère que la solidarité arabe constitue le fondement valable de tout effort arabe pour régler le problème » (arabo-israélien).

● *A DAMAS, ce samedi 19 novembre est déclaré « journée* de deuil national ». Le ministre syrien des affaires étrangères, M. Abdel Halim Khaddam, a rencontré vendredi, dans la capitale syrienne, quatre dirigeants palestiniens pour examiner la situation au *Proche-Orient.* Ces derniers, membres de l'O.L.P. et du F.D.P.L.P., se sont dits, comme les autorités syriennes, « hostiles à l'initiative de capitulation » du président Sadate, rapporte l'agence syrienne SANA.

● AU KOWEIT, le vice-président de l'Association des journalistes, M. *Sami Al-Mouyaness*, a *réclamé*, vendredi, la convocation d'une assemblée générale extraordinaire de la presse arabe pour voter une condamnation du président Sadate.

● *A RABAT, selon la radio du Caire, le roi Hassan II du* Maroc a téléphoné vendredi au président Sadate et l'a assuré de « ses vœux, son admiration et son estime pour son rôle en faveur de la paix ».

● A ALGER, M. Bouteflika, ministre des affaires étrangères, a condamné, dans une déclaration publiée le 18 novembre, l'initiative du chef de l'Etat égyptien. « Les graves développements auxquels nous assistons dans les relations entre Le Caire et Tel-Aviv, a-t-il affirmé, ne se posent aujourd'hui ni en termes de résultats positifs ou négatifs d'une politique donnée ni en termes de courage ou de non-courage d'un dirigeant arabe. » M. Bouteflika a ajouté : « Il s'agit, par contre, de la reconnaissance ou *de la non-reconnaissance* d'Israël par l'Egypte... Cette politique est nouvelle. Elle est déroutante. Elle ne manquera certainement *pas d'avoir des conséquences* dangereuses et profondes pour la nation arabe. Celle-ci ne saurait assumer une telle politique, et *nul n'a le droit de s'y engager en son nom.* » Les dirigeants algériens, nous dit notre correspondant Paul Balta, lient les événements qui se déroulent à *Jérusalem à ceux qui agitent* l'ouest du Maghreb. Ils estiment que les régimes progressistes arabes sont, dans les deux cas, visés.

● *A TUNIS, les autorités, nous signale notre correspondant* Michel Deuré, ont adopté une attitude réservée. Le ministre des affaires étrangères, M. *Habib Chatty, a reconnu dans une déclaration* à l'agence officielle tunisienne « avoir été pris de court ».

Selon l'agence de presse syrienne SANA, le message que le *colonel Kadhafi, chef de l'Etat libyen*, a adressé vendredi au président Assad, ainsi qu'au président Sadate, recommande « une concertation des rois et des *chefs d'Etat arabes pour* « convenir de mesures susceptibles de sauvegarder l'honneur de la nation arabe après l'« affront » qui lui est fait ».

Le chah d'Iran a déclaré, vendredi, avant de quitter Paris : « Je ne peux que souhaiter bonne chance au président Sadate, *mais les résultats sont imprévisibles.* »

● *A KINSHASA, le ministère des affaires* étrangères du Zaïre a publié, vendredi, un communiqué saluant le « courage politique » du président égyptien.

● A WASHINGTON, l'administration américaine a envoyé des messages *urgents* à l'Arabie Saoudite et à la Jordanie pour qu'elles soutiennent l'entreprise du chef de l'Etat égyptien.

● A LONDRES, M. David Owen, secrétaire au Foreign Office, a publié vendredi un communiqué saluant le « geste audacieux et imaginatif » du président Sadate, et espérant qu'il « ouvrira la voie à la reprise de la conférence de Genève ». Le « Times » estime, quant à lui, que le chef de l'Etat égyptien « *mérite de réussir* ».

● A ROME, le gouvernement italien a exprimé sa « solidarité envers la courageuse initiative » *du président égyptien.*

● AU VATICAN, on souligne que « tout ce qui concourt à la paix mérite d'être considéré favorablement ».

● A MOSCOU, nous *signale notre correspondant* Daniel Vernet, la « Pravda » de samedi relève que « seuls les Américains » considèrent le voyage de M. Sadate comme une « bonne entreprise » et remarque que « le flirt de Sadate avec Israël coïncide avec l'escalade des actions agressives d'Israël contre le Liban voisin ».

● A BELGRADE, une centaine d'étudiants arabes non égyptiens ont dénoncé vendredi, devant *l'ambassade d'Egypte, la* « trahison » du président Sadate.

● A PRAGUE, une *cinquantaine* d'étudiants arabes ont *manifesté devant* l'ambassade égyptienne.

D'autres manifestations hostiles ont eu lieu à New-Delhi et à *Londres, où des étudiants* palestiniens ont occupé vendredi, durant quelques heures, des bureaux de la Ligue arabe.

● AUX NATIONS UNIES, la Syrie et l'O.L.P. ont insisté pour que l'Assemblée générale engage mardi prochain un débat sur « la situation au Proche-Orient », comme il était prévu avant *le coup* de théâtre de la visite du président Sadate à Jérusalem.

WASHINGTON : M. Carter inciterait M. Begin à la conciliation

De notre correspondant

Washington. — Comme bien d'autres capitales dans le monde, Washington vit depuis quelques jours à l'heure de Jérusalem. Walter Cronkite, le célèbre présentateur de la chaîne de télévision C.B.S., qui avait organisé, lundi dernier, un premier échange de messages entre MM. Begin et Sadate, a installé ses quartiers *au Proche-Orient et a diffusé son* journal télévisé de vendredi à partir *du* Caire. Toutes les grandes chaînes de télévision *s'apprêtent* à transmettre en direct, tout le long du week-end, les grands moments du voyage historique de M. Sadate.

M. Carter a poursuivi vendredi ses contacts avec les principaux protagonistes. A M. Sadate, qui lui disait par téléphone être « *excité, enthousiaste et confiant* » à la veille de son départ, il a déclaré : « *Le monde entier a les yeux fixés sur vous.* »

Deux ambassadeurs se sont *croisés à la Maison Blanche* vendredi : M. Dinitz, ambassadeur d'Israël, qui était reçu à déjeuner par le vice-président Mondale, a laissé *entendre* que la prochaine étape pourrait être une visite de M. Begin au Caire « *s'il est invité* ». M. Dobrynine, représentant de l'U.R.S.S., avait pris pour sa part rendez-vous avec M. Carter pour lui remettre un message de M. Brejnev en réponse à celui que le président américain avait adressé au Kremlin pour le soixantième anniversaire de la révolution d'Octobre. Mais il a été aussi question au cours de la *conversation* de la *rencontre* de Jérusalem.

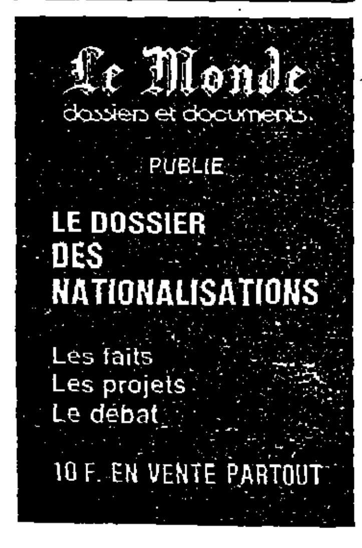
La décision de multiplier les encouragements au président égyptien a été confirmée de jour en jour dans les faits ici. Les remous causés par son initiative dans le monde arabe ont en effet alerté les experts, dont certains craignent même un putsch au Caire. Selon le *New York Times*, *le* secrétaire d'Etat, M. Vance, aurait été le premier conscient *de ces risques et* aurait *poussé* la Maison Blanche, jeudi matin, à exprimer un soutien plus enthousiaste au geste « *courageux* » de M. Sadate.

Cela dit, on s'inquiète ici de voir des pays arabes modérés et grands amis des Etats-Unis, tels l'Arabie Saoudite, prendre leurs distances à l'égard de l'Egypte. Dans ces conditions, le seul *moyen d'aider à la « digestion »* de l'événement de Jérusalem est de faire en sorte que M. *Sadate* ne revienne pas chez lui les mains vides. C'est pourquoi M. Carter aurait plaidé auprès de M. Begin dans le sens de la conciliation. Personne pourtant ne se fait de grandes illusions à ce sujet, et l'on se borne en attendant, comme l'a dit le président, à « *garder les doigts croisés* », équivalent américain du « *touchons du bois* » français.

Le bouleversement de la stratégie américaine de règlement au Proche-Orient du fait de l'initiative égyptienne commence, d'autre part, à susciter quelques remous. M. Kissinger, qui a eu lui aussi, vendredi, à son initiative, un entretien téléphonique avec M. Sadate, a laissé entendre que la conférence de Genève n'aurait pas dû bénéficier de la très haute priorité qui lui a été accordée jusqu'ici par l'administration Carter. « *Nous saurons après la rencontre de Jérusalem* si *cette conférence est toujours nécessaire* », a-t-il déclaré aux journalistes, avant d'ajouter qu'elle « *ne doit pas être une fin en soi* » et que les Etats-Unis « *ne doivent pas être liés par telle ou telle procédure* ». Il a conseillé à son successeur à la tête de la diplomatie américaine de « *rester à l'écart* ».

Le même point de vue est exprimé beaucoup plus vigoureusement encore par le *Wall Street Journal*, qui a écrit vendredi 18 novembre, dans un éditorial : « *La stratégie américaine* (en faveur de négociations multilatérales) *a essayé de forcer ceux des Arabes qui en ont assez de l'O.L.P. plus qu'ils ne veulent l'admettre à négocier au côté des partisans les plus rigides de cette organisation. Elle a posé en principe que les questions frontalières les plus faciles à négocier ne peuvent être réglées qu'à l'intérieur d'un paquet comportant des sujets qu'il sera beaucoup plus long et difficile d'évacuer... En outre, les Etats-Unis ont proposé de mettre Sadate une nouvelle fois en contact avec les Soviétiques (...), aussi devrions-nous mettre au crédit de la politique proche-orientale de Carter un coup d'éclat très particulier : après des dizaines d'années pendant lesquelles les Arabes ont refusé de négocier face à face avec Israël, les Etats-Unis se sont arrangés pour devenir un médiateur si inquiétant pour certains d'entre eux qu'ils en viennent à préférer parler aux Israéliens.* »

MICHEL TATU.



LA MÉPRISE DES GARDES DE L'AMBASSADE D'ÉGYPTE A ATHÈNES

(De notre correspondant.)

Athènes. — Alors qu'une foule immense avait envahi la place de la *Constitution*, afin d'écouter un discours de M. Caramanlis, et que des centaines de personnes se tenaient sur le trottoir bordant l'ambassade d'Egypte, une trentaine de jeunes Arabes ont escaladé les grilles et envahi le petit jardin entourant l'immeuble. Les jeunes Arabes, qui ne portaient aucune arme, voulaient simplement remettre un message de protestation contre la rencontre de Jérusalem. Les gardes égyptiens crurent à une véritable action de force et ouvrirent le feu.

Il s'ensuivit une confusion telle qu'il fallut à la police près d'une heure pour prendre position autour de l'immeuble.

Alors que les étudiants arabes étaient parvenus à gagner la terrasse de l'ambassade et brandissaient un panneau proclamant que la lutte du peuple arabe continuait, les brigades d'intervention et des blindés avaient pris position ; les pompiers et les services d'urgence des hôpitaux étaient alertés. L'attaché militaire égyptien essaya en vain de convaincre les manifestants d'évacuer l'ambassade. Devant son échec, et après entente avec le ministre des affaires étrangères, l'ambassadeur autorisa la police à faire évacuer les lieux, ce qui fut fait peu avant minuit. Le bilan s'élève à un mort — un étudiant jordanien sur lequel les gardes égyptiens avaient tiré — et à dix-huit blessés. Parmi ceux-ci, il y a sept étudiants jordaniens et six Palestiniens ; les autres, dont deux policiers, sont des Grecs.

Près de deux mille étudiants arabes sont inscrits aux universités d'Athènes et de Salonique. Une soixantaine d'entre eux ont été arrêtés.

MARC MARCEAU.

La fin de la visite du souverain iranien à Paris

Paris juge de « toute première importance » la prise de position du chah en faveur du « gel » du prix du pétrole

Le chah d'Iran a quitté Paris, vendredi après-midi 18 novembre, au terme d'une visite privée de deux jours. Après un déjeuner à l'Elysée, le souverain s'était à nouveau entretenu avec M. Giscard d'Estaing. Les conversations, qui avaient porté la veille sur les problèmes économiques et politiques internationaux, ont eu vendredi pour thème principal — outre le prix du pétrole — la coopération bilatérale.

Avant de quitter Paris, le chah a expliqué sa prise de position en faveur du « gel » du prix de pétrole. « *La position de l'Iran est que, vu la situation actuelle du monde occidental, aussi bien européen qu'américain*, a-t-il dit, *notre intérêt à nous tous, c'est de voir l'économie européenne et américaine reprendre d'une façon significative.*

» *Pour cela, nous pensons qu'il convient de geler encore pour un certain temps, même une année s'il le fallait, les prix actuels du pétrole. Ce sera notre position à Caracas* » (où se tiendra le mois prochain la conférence ministérielle de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole). Le chah a indiqué que l'Iran était bien décidé à faire valoir son point de vue dans la capitale vénézuélienne, et qu'il espérait avoir le soutien de l'Arabie Saoudite.

Commentant l'attitude du souverain, le porte-parole de l'Elysée a déclaré : « *Le fait que le chah ait défini ses intentions est considéré comme un résultat de toute première importance. Le président de la République a souligné combien ce problème était crucial pour les pays occidentaux, et notamment pour la France qui doit importer la quasi-totalité de ses besoins en énergie.* »

D'autre part, évoquant les relations franco-iraniennes, le chah a rappelé les deux plus récents contrats pour la construction de deux centrales nucléaires de 930 mégawatts et pour la construction d'une usine de montage Peugeot. Il a mentionné également la possibilité d'achat par l'Iran de dix à douze Airbus.

La visite du chah a continué de provoquer des protestations. Comme la veille, une centaine d'étudiants iraniens ont manifesté vendredi après-midi sur les Champs-Elysées. Ils ont parcouru quelques centaines de mètres en brandissant une banderole portant l'inscription : « *Chah fasciste* ».

Le parti socialiste a déclaré pour sa part qu'« *aucun avantage économique ne saurait justifier que le principe du respect des droits de l'homme ne soit pas rappelé* » au souverain iranien.

De son côté, le Comité pour la défense et la promotion des droits de l'homme en Iran (9, rue Delambre, 75014 Paris) a annoncé la mise au point d'une « plate-forme politique » de l'opposition au régime de Téhéran.

Le taureau par les cornes

(Suite de la première page.)

La négociation s'accommode *mal de toute* façon de ce que les Américains appelaient, en un moment où le développement de l'aviation à réaction lui donnait une soudaine impulsion, la *summitry*, la pratique des rencontres « au sommet ». L'attente ou les passions des opinions pèsent trop, limitant la capacité de marchandage, aggravant les risques et les conséquences d'un échec. Pour négocier, mot qui évoque les méthodes du commerce, il existe une infinité de canaux plus discrets, et des gens dont c'est la spécialité. Mais il vient un temps où la négociation, précisément, exige qu'on prenne le taureau par les cornes. Et, pour cela, qu'on frappe les imaginations, qu'on persuade les citoyens qu'il est possible après tout de surmonter les vieilles inhibitions, les vieilles phobies. Et là il n'y a que les gestes *qui comptent : le véritable* homme d'Etat, c'est celui qui sait *toucher au bon moment* les imaginations et les cœurs. Churchill et de Gaulle à cet égard n'ont pas de rivaux. Mais comment oublier le *Ich bin ein Berliner* de John Kennedy, ou Willy Brandt s'agenouillant devant le monument aux morts du ghetto de Varsovie ?

Les grandes émotions collectives

Ce sont les grandes émotions collectives qui, en Orient plus *encore qu'ailleurs, font l'histoire*, autant que les conquêtes militaires et la *lutte* des classes. Car il n'est pas de politique dynamique, il n'est *même pas* de défense et donc d'existence nationale concevables, à la longue, sans adhésion populaire. Que, bravant la menace qui pèse depuis l'assassinat d'Abdallah de Transjordanie sur les leaders arabes coupables de vouloir parler avec Israël, et donc de reconnaître en fait son existence, Sadate se rende non pas même à Tel-Aviv, ville juive s'il en est, mais à Jérusalem occupée par les Israéliens, c'est déjà, en soi, un énorme pas en avant. Qu'il s'adresse au peuple juif, en son Parlement, sous l'emblème du *chandelier à sept branches* et le portrait de Théodore Herzl, père de ce « *sionisme* » *qui est pour* tant d'Arabes le nom même de l'ennemi, qu'il aille s'incliner devant le mémorial du martyre juif, c'est plus remarquable encore. Et que ce soit Menahem Begin, le chef de la droite la plus méfiante, la plus intransigeante, qui accueille le Raïs et invite le peuple d'Eretz à pavoiser en son honneur, c'est la preuve *qu'il* est des *moments* dans l'histoire des nations où, après avoir trop craint et trop fait peur, trop souffert et trop fait souffrir, on finit par admettre que la main tendue, la générosité, la confiance, peuvent être non seulement la meilleure des

Derrière la poignée de mains de ce samedi soir, les froids ana- politiques, mais la seule possible. lystes des rapports internationaux n'ont pas fini de découvrir les difficultés économiques des deux Etats, l'impasse politique où ils se trouvent l'un et l'autre et la main de l'Amérique, autrement dit de l'impérialisme, fortement secondé en l'occurrence par la diplomatie de Rabat. Il est bien vrai que, de part et d'autre, on est à bout de souffle, la constante préparation à la guerre *pouvant* être en fin de compte presque aussi ruineuse *que la guerre* elle-même. Mais on a vu d'autres chefs d'Etat, *dans des situations* comparables, choisir la fuite en avant, *comptant* sur la victoire comme sur une panacée. De même qu'on a vu, il n'y a pas si longtemps encore, des dirigeants américains miser sur la guerre, non sur la paix, pour dénouer des conflits.

Grâces soient donc rendues à Anouar El Sadate d'avoir compris *que ce dont* avaient besoin avant tout les juifs d'Israël, c'est *qu'un chef d'Etat arabe*, oubliant toutes les résolutions de Khartoum, vienne leur dire, en face et non par l'intermédiaire d'un tiers, que son but était bien de faire la paix avec eux. Grâces soient aussi rendues à Menahem Begin qui, suivant l'exemple de son vieil adversaire Ben Gourion, paraît avoir saisi qu'il n'est pas de plus belle fin de carrière pour un homme politique que d'arracher son peuple au cycle infernal des victoires et des revanches.

Le problème fondamental du Proche-Orient, où se heurtent depuis bientôt soixante ans deux légitimités, c'est l'acceptation mutuelle. La visite d'Anouar El Sadate à Jérusalem constitue un pas essentiel dans cette direction. Même si elle tourne court, même si la polémique, même si, par malheur, les combats devaient reprendre, même s'il devait payer de sa vie, ou de sa place, son courage, rien ne sera plus jamais comme avant. Mais que le Raïs et son hôte ne croient pas qu'ils puissent sceller leur réconciliation sur le dos des Palestiniens. Tôt ou tard, ceux-ci le leur feraient regretter.

ANDRÉ FONTAINE.

L'ALLIANCE FRANCE-ISRAËL : ce dialogue direct constitue une initiative positive.

L'assemblée générale de l'Alliance France-Israël (35, rue de la Lune, 75002 Paris) a adopté à l'unanimité, mercredi 16 novembre, une motion affirmant notamment :

(...) Une paix véritable entre les belligérants ne saurait être une simple suspension d'armes précaire et révocable, mais un accord durable concernant la sécurité et l'inviolabilité des frontières, la libre circulation des personnes et des biens, le développement des relations de bon voisinage et de coopération. Elle ne peut résulter que de négociations directes sans conditions préalables ni pressions extérieures, et dans le respect des droits légitimes de toutes les parties concernées.

A cet égard, le dialogue direct qui vient de s'instaurer entre le président Sadate et Menahem Begin constitue une initiative positive, susceptible de débloquer les voies de la conférence de Genève.

L'Alliance France-Israël estime que, dans la *conjoncture* présente, les Etats démocratiques de l'Europe, et *en premier lieu*, la France, ont le devoir de ne rien dire et de ne rien faire qui puisse apparaître comme une attitude imprudente ou partisane.

En trop d'occasions, et notamment dans les assemblées internationales ou les instances européennes, la France a pris des positions en flèche par rapport à ses partenaires et marqué une complaisance excessive à l'égard de thèses dangereuses pour la sécurité et la pérennité de l'Etat d'Israël.

● *Sous le titre : « Sadate : si c'était vrai ? » l'hebdomadaire Tribune juive* préconise, vendredi 18 novembre, la création d'un « *cadre d'accueil judéo-arabe en diaspora* ». Considérant que le président égyptien Sadate « *donne l'exemple des rapports à venir entre Israéliens et Egyptiens* », *Tribune juive* écrit, à propos des travailleurs arabes immigrés : « *Nous savons que le racisme qui s'exerce à leur encontre est quelquefois plus cruel que l'antisémitisme dans ses manifestations quotidiennes.* » *Tribune juive* invite à « *retrouver la vocation juive naturelle d'aide et de générosité envers le monde arabe immigré* ».

● *La Fédération des républicains de progrès*, que préside M. Jean Charbonnel, ancien ministre, « *fidèle au principe gaulliste d'autodétermination des peuples, rappelle qu'une solution juste et durable des problèmes du Proche-Orient ne pourra intervenir que si les droits légitimes de toutes les parties en cause sont respectés. Elle souhaite en particulier qu'Israël prenne réellement conscience des droits nationaux du peuple palestinien et accepte que ses représentants participent d'une manière directe au règlement du conflit* ».

● *Un attentat contre le centre culturel de l'ambassade d'Egypte à Paris*, 6, rue H.-Barbusse (5e), a été perpétré ce samedi 19 novembre, à 6 h. 10. Un bidon d'essence a été enflammé devant la porte d'entrée et a provoqué quelques dégâts.

M. Rabin, puis M. Moshe Dayan s'étaient rendus secrètement au Maroc

Tant M. Begin que la presse israélienne ont indiqué que les Etats-Unis, la Roumanie « et d'autres pays » avaient joué un rôle actif dans la préparation de la venue du président Sadate. Il semble bien que le Maroc, où une importante communauté juive vit en bonne intelligence avec la population et les autorités, ait été particulièrement actif en l'occurrence, même si, pour des raisons qui tiennent entre autres au conflit saharien, ses dirigeants préfèrent rester discrets à ce sujet.

On avait déjà remarqué, il y a quelques mois, la visite à Hassan II, de M. Nahum Goldmann, alors président du Congrès juif mondial, puis de l'écrivain André Chouraqui, ancien maire adjoint de Jérusalem ; on sait aussi que les dirigeants de l'O.L.P. sont de plus en plus fréquemment reçus à Rabat. Mais nous venons d'apprendre que M. Rabin, quand il dirigeait le gouvernement israélien, s'était secrètement rendu au Maroc, le 9 octobre 1976, pour y rencontrer le roi. Les contacts se sont poursuivis après l'arrivée au pouvoir de M. Begin : ce qui explique la visite jusqu'à présent restée mystérieuse de M. Dayan en France le 16 septembre dernier. Loin de s'être cloîtré dans une chambre d'hôtel à Orly, comme on l'avait prétendu à l'époque, le ministre des affaires étrangères avait pris place à bord d'un avion marocain et il avait été secrètement conduit auprès du souverain chérifien.

Celui-ci, il ne faut pas l'oublier, avait envoyé en Syrie pendant la guerre d'octobre un contingent qui avait participé à de très rudes combats. Par la suite, il avait demandé avec netteté que l'on reconnaisse la réalité de l'existence d'Israël, et nous croyons savoir qu'au cours de ses contacts avec les dirigeants de Jérusalem il n'a cessé de répéter que la solution du problème palestinien était la clé de tout règlement israélo-arabe. C'est donc en connaissance de cause que M. Begin a donné suite à la suggestion du président Sadate de se rendre à Jérusalem. — A. F.

هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

JÉRUSALEM

Libres opinions

L'histoire, soudain subjuguée

par JEAN-LUC ALLOUCHE (*)

DEUX hommes viennent de fracasser les portes de l'histoire, abandonnant sur son seuil les cerbères patentés, désormais pantois, et que sont ces éternels floués : diplomates, hommes politiques de plus ou moins grande envergure, observateurs plus ou moins perspicaces, tous vigiles de l'événement.

Anouar El Sadate et Menahem Begin, brisant là le mur des rancœurs, les barrières psychologiques, les paniques de l'inconscient collectif, transcendent la place que la chronique leur assignait raisonnablement.

Deux hommes, au Proche-Orient, viennent d'accepter de vivre désormais de l'espoir de leurs enfants plutôt que du souvenir de leurs morts. Et, soudain, l'histoire bascule... Cette histoire qui déborde et *crève, de toutes parts, les catégories et les schémas* qui l'enserraient. Et l'étouffaient.

N'avait-on pas tout tenté pour comprendre, au moins, ce conflit israélo-arabe qui défie l'analyse, affole la raison et, surtout, fait tressaillir la conscience blessée de millions d'hommes, partagés entre des *rêves de gloire saccagés et les cauchemars de la mémoire endeuillée ?* Quoi ! N'avait-on pas le militaire, le politique, l'idéologique, l'économique, pour élucider les termes de cette énigme ? Aucun de ces sens n'avait réussi, depuis l'aube de l'entreprise sioniste et de l'éveil nationaliste arabe, tragiquement conjugués et prisonniers du même espace géographique et mental, à démonter le mécanisme de l'affrontement, et, par là, tenter de le défaire. C'est qu'à bien y songer aucune, ou presque, de ces clés ne pouvait pénétrer au cœur et à la racine de cette stricte absurdité : la lutte mortelle, fratricide au sens propre et *défiguré, d'Israë et d'Ismaël*.

Les deux hommes vont donc se rencontrer : se regarder face à face après le dos à dos ; marcher côte à côte devant leurs bannières nationales déployées au vent de Jérusalem, au son de deux musiques qui n'auront plus rien de la pompe patriotique tant cette cité ne supporte que la cantilation ou le cri de la prière.

En vérité, le foisonnement des symboles a de quoi emporter l'espérance après tant d'échecs, de victimes et de désarroi.

Un Arabe. Un Israélien. Un musulman profondément pieux, dont on *se plaît à brocarder la dévotion. Un traditionaliste ancré dans ses* sources juives, arrimé au roc de sa foi et qui fait sourire les libres-penseurs de son pays. Deux hommes dont la mémoire enjambe les siècles, pour qui Coran et Bible sont paroles de feu, pour qui le verbe, sa puissance incantatoire, l'image plus réelle que la réalité, le symbole plus charnel que la vie, importent plus que la froide logique. Ces deux hommes, à mains nues, s'acceptent mutuellement, se reconnaissent, *circonviennent leurs fronts du refus intérieurs, et d'abord leurs propres* pétrifications ; il y a, dans cet événement, comme un chant nouveau *qui s'élève à l'Orient, comme une grande lumière qui naît au levant* et embrase les terres et les peuples.

Demain, déjà et sans doute, la politique proclamera ses exigences légitimes ; la négociation s'imposera, difficile, âpre, violente parfois, comme il sied à deux peuples qui ont offert au monde l'art du commrce des choses et des idées. Peu importent, pour l'heure, ces ruses, ces réticences, ces marchandages, tout ce jeu dialectique, cette acrobatie *de l'intelligence qui propose le moins et exige le plus. Même cette* inquiétude que l'on ressent, d'ores et déjà, comme devant un enfant *prématuré, surgi brutalement à la vie, il nous faut la chasser : juifs et Arabes, dans* l'attente confondue, retiennent leur souffle. Et, avec eux, tous ceux que cette terre trop promise, trop aimée, a déchirés.

Demain, peut-être, les arabesques voluptueuses de l'arabe et la graphie sensuelle de l'hébreu uniront leurs courbes millénaires pour tracer, enfin, en lettres de vie, le mot de « paix » par-dessus les décombres et les charniers. Après le ressentiment, naîtra la fraternité, *il le faut. Mais, si encore une fois l'histoire devait bégayer, le Dieu* qu'invoquent quotidiennement Anouar El Sadate et Menahem Begin serait chassé des cœurs de l'Islam et d'Israël et retournerait au silence de l'oubli ; les peuples qui prient comme priaient leurs ancêtres comme il sied à deux peuples qui ont offert au monde l'art du commerce exils. Aujourd'hui, l'histoire s'étonne, subjuguée.

(*) Journaliste à *l'Arche*.

AFRIQUE

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

Il fallait prendre des Français à Zouérate

affirme un maquisard sahraoui rallié à Rabat

De notre correspondant

Rabat. — « *Au départ, le but de l'opération n'avait pas été divulgué. Après, on nous a dit que c'était très important.* Qu'il *fallait prendre des Français à Zouérate pour amener la France à reconnaître le Polisario.*

— *Qui, « on » ?*

— *Un Algérien, le commandant Ayoub, chef d'un bataillon.*

— Où ces Français ont-ils été emmenés ?

— *Je n'ai pas fait partie du groupe qui les a emmenés. Mais c'est en Algérie.*

— Les éléments qui ont conduit l'attaque étaient-ils nombreux ?

— *Ils étaient partis de trois points, dont Tindouf ou ses environs et la frontière du Mali. Les trois colonnes — 150 véhicules au total, avec chacun six personnes, trois camions citernes et des camions avec des canons de D.C.A. — ont convergé vers Zouérate. Elles se sont heurtées à un obstacle dans lequel il a fallu dans la nuit ouvrir une brèche en quatre endroits. Quatre-vingt-dix hommes ont alors franchi ces passages. Outre les Français et des Mauritaniens, neuf Land-Rover, deux camions et une automobile conduite intérieure ont été pris.* »

Ce dialogue, une trentaine de journalistes de différentes nationalités l'ont entendu le vendredi 18 novembre à Rabat. Les réponses à leurs questions étaient celles d'un Sahraoui originaire d'El Ayoun, Abderrahman Ould Souidi Ould Lhoucine, commandant une batterie de quatre canons de 75, qui a participé le 1er mai dernier au raid du Polisaio contre Zouérate. Il avait à ses côtés quatre compagnons qui ont quitté les rangs du Polisario pour se rendre, de leur plein gré, à l'armée marocaine au début du mois.

« *Nous pouvons affirmer*, ont-il déclaré en parlant des populations réfugiées dans le secteur de Tindouf, *que tous les Sahraouis marocains n'ont aujourd'hui qu'un désir : regagner le Maroc.* »

— Quel est l'effectif des combattants du Polisario ?

— *Cinq mille hommes environ, dont mille deux cents Sahraouis du Maroc approximativement. Les premiers de ceux-ci qui furent enrôlés par le Polisario sont des supplétifs de l'armée espagnole. Mais ils ont subi des pertes sévères. Il en resterait environ cent soixante* », a indiqué Abderrahman Ould Souidi, qui a donné une idée de l'armement très diversifié dont les combattants disposent : fusils Kalachnikov, mortiers et canons, de divers calibres, tubes *lance-roquettes, fusées SAM 6 et* SAM 7 notamment.

— Qui fait l'instruction des combattants ?

— *Des officiers algériens. Des Sahraouis vont aussi recevoir une instruction militaire en Libye ou à Cuba.*

— Le Polisario dispose-t-il de canots pneumatiques pour des opérations en mer ?

— *Il a des barques en caoutchouc*, a répondu Abderrahman Ould Souidi. *Je devais, avec un groupe, participer à l'attaque d'un chalutier. Mais nous n'avons pu rien faire parce que la mer était démontée.*

LOUIS GRAVIER.

La Mauritanie détient quelque six cents prisonniers de guerre sahraouis

Nouakchott (*A.F.P.*). — La Mauritanie détient environ six cents prisonniers de guerre sahraouis. La plupart d'entre eux, qui n'ont jamais été jugés, sont gardés dans des bases militaires quelque part autour de Nouakchott. Ali, la quarantaine, une longue barbe noire, vêtu d'une simple tunique de grosse toile grise, est un ancien de l'armée espagnole, implantée au Sahara *occidental avant que le territoire* ne soit partagé, par l'accord tripartite de Madrid, entre le Maroc et la Mauritanie. En novembre 1975, Ali, soldat endurci, se joint au Polisario, dont les dirigeants locaux lui disent : « *Nous allons défendre le Sahara contre toute attaque extérieure, marocaine, mauritanienne ou autre.* » Originaire de la petite localité d'Aoussert, en plein cœur du Rio-de-Oro (aujourd'hui province du Tiris-El-Gharbia), Ali comprend parfaitement ce langage.

Il a été capturé par l'armée mauritanienne en avril 1976, à 80 kilomètres au nord-est de Zouérate. « *Après un dur combat*, raconte-t-il, *nous étions une quinzaine de rescapés, cachés dans la montagne, sans eau, sans vivres, sans munitions. Quand les soldats mauritaniens nous ont découverts, nous n'avons même pas cherché à résister.* » Sa détention, assure-t-il, se déroule dans des « *conditions acceptables* ». Il dit encore, pêle-mêle : « *Je mange à ma faim. On ne m'a jamais torturé. Je ne dispose d'aucune information sur la guerre. Je ne sais plus rien. Ma femme, mes enfants, ont dû rester à Aoussert. Je suis totalement inactif. Mais si, aujourd'hui, tout pouvait être recommencé, j'agirai comme avant. Je n'ai aucun regret.* »

Abdallah, lui, n'a que vingt-trois ans et déjà, derrière lui, près de deux années d'emprisonnement. *Le jeune homme* a rallié le Polisario en 1974. Le mouvement, dont la direction se trouvait à Nouakchott, luttait alors contre la présence espagnole au Sahara occidental. « *Je me battais pour notre liberté à tous* », dit-il. Abdallah s'est fait prendre au tout début des hostilités, à Argoub, localité dont il est originaire. « *Après le départ des Espagnols*, explique-t-il, *je ne savais plus très bien pourquoi je combattais.* »

Tout comme Ali, Abdallah n'a jamais connu l'Algérie et les actuelles bases arrières du Front Polisario, dans la région de Tindouf. Il admet cependant que les « *colonnes sahraouies constituées près de Tindouf ont un encadrement algérien* ». Abdallah ne se plaint pas de ses conditions de détention. Il assure : « *Tout ce que je veux désormais, c'est oublier le passé. Je ne veux pas mourir pour rien.* »

● *M. Jean-Marie Le Pen*, président du Front national, a indiqué vendredi 18 novembre, à Nantes, qu'il existe « *une connivence matérielle et morale entre le terrorisme international et la gauche française* ». Evoquant ensuite l'enlèvement de Français par le Front Polisario, M. Le Pen a notamment déclaré : « *La position du gouvernement français a été de faiblesse à l'égard des terroristes. Les Israéliens et les Allemands parlent moins et agissent plus.* »

● *L'hebdomadaire* « *Jeune Afrique* » publie dans son numéro daté du 25 novembre un important dossier de seize pages réalisé par M. Béchir Ben Yahmed sur le conflit du Sahara occidental. « *On peut, on doit éviter la guerre* », estime le directeur de la revue.

Selon les services de renseignements américains

ENVIRON 27 000 CUBAINS SONT PRÉSENTS EN AFRIQUE

Washington (Reuter). — Le porte-parole du Département d'Etat a annoncé, jeudi 17 novembre, que l'accroissement de la présence militaire cubaine en *Afrique bloquait le processus de normalisation* engagé entre Washington et La Havane depuis l'arrivée à la Maison Blanche du président Carter. Rendant publics certains éléments d'une étude du Conseil national de sécurité, le porte-parole a indiqué *que le nombre total des* militaires et civils cubains installés sur le continent africain était d'environ vingt-sept mille.

Il a affirmé que, depuis juillet, quatre à six mille militaires cubains étaient en Angola pour renforcer ceux qui s'y trouvaient déjà. Il y a maintenant, dans l'ancienne colonie portugaise, a-t-il dit, environ vingt-trois mille Cubains, dont neuf mille militaires. Il a d'autre part estimé à *quatre cents* le nombre des conseillers militaires cubains en Ethiopie, auxquels s'ajoutent trois cents médecins et infirmières.

Outre ceux d'Angola et d'Ethiopie, le Département d'Etat évalue ainsi les effectifs cubains en Afrique :

— Mozambique : 650 à 750, dont 100 civils ;

— Tanzanie : 350 à 500, civils pour la plupart, bien qu'un petit nombre puisse être militaire ;

— Guinée : 300 à 500, militaires pour la plupart ;

— Guinée équatoriale : 300 à 400, militaires pour la moitié ;

— Congo : 300 militaires et 150 civils.

— *Guinée-Bissau :* 100 à 200, dont deux tiers de militaires ;

— Libye : 100 à 125 conseillers militaires ;

— Sierra Leone : 100 à 125 conseillers militaires ;

— Algérie : 35 civils (médecins) ;

— Madagascar : 30 conseillers militaires environ ;

— Benin : 10 à 15 conseillers en matière de sécurité ;

— Cap-Vert : 10 à 15 civils (médecins).

AMÉRIQUES

Colombie

A Bogota, quarante mille personnes ont manifesté à l'appel des syndicats

De notre correspondant

Bogota. — Quarante mille personnes ont défilé dans le centre de Bogota, vendredi 18 novembre, à l'appel des quatre centrales syndicales. Des manifestations identiques *ont eu lieu dans* les principales villes de l'intérieur.

La manifestation dans la capitale s'est déroulée dans le calme, mais les quartiers du centre donnaient l'impression d'une ville assiégée. Soldats en tenue de combat et policiers avaient pris position, par centaines, dans les rues principales et autour des édifices publics.

Il s'agissait pour les syndicats de faire pression en faveur de leurs revendications : hausse générale des salaires de 50 %, contrôle des prix des produits de première nécessité, levée de l'état de siège.

La situation des travailleurs colombiens, personne ne le nie à Bogota, s'est sérieusement détériorée ces dernières années. Le salaire réel a baissé de 22 % de 1970 à 1977, affirme-t-on dans les milieux *syndicaux*.

Le bilan de la manifestation de vendredi semble positif pour les centrales. Les organisateurs ont réussi à garder le contrôle de leurs troupes face à l'exceptionnel déploiement militaire. Dans une ambiance de crise, de sérieux incidents étaient pourtant à craindre.

Les organisations syndicales, après une période de flottement, reprennent donc l'initiative. Mais aucune de leurs revendications n'a encore été réellement prise en considération. De plus, depuis le 14 septembre, quelque trois cent cinquante travailleurs ont été licenciés pour « fait de grève ». Il faut ajouter deux cents licenciés pour la seule Ecopetrol (1).

Le régime du président Lopez Mickelsen a peut-être gagné du temps, il doit cependant faire face à une situation sociale difficile.

THIERRY MALINIAK.

(1) Société nationale du pétrole colombien.

Brésil

LE GÉNÉRAL FIGUEIREDO CHEF DES SERVICES DE RENSEIGNEMENTS POURRAIT SUCCÉDER AU GÉNÉRAL GEISEL

Brasilia (*A.F.P.*). — Le colonel Toledo Camargo, porte-parole de la présidence de la République, a refusé vendredi 18 novembre de confirmer ou de *démentir* l'information selon laquelle le général Geisel a déjà choisi son successeur en la personne du général Joao Baptista Figueiredo, chef du service national d'informations (SNI - services de renseignements).

Estado de Sao-Paulo avait annoncé jeudi dernier que le président *Geisel avait fait* connaître son choix à l'intéressé.

Selon certains commentateurs, cette « fuite » pourrait être une « manœuvre » visant à saboter le processus *politique élaboré par* le président Geisel, en cristallisant prématurément une opposition à la candidature du général Figueiredo.

Il est notoire que ce dernier a les faveurs du président Geisel dans la course à la succession, mais le chef de l'Etat brésilien doit compter avec de fortes réticences dans certains secteurs militaires et politiques.

A TRAVERS LE MONDE

Australie

RECTIFICATIF. — Une erreur d'impression nous a fait publier la démission du ministre australien du trésor sous la rubrique « *Autriche* » au lieu d' « *Australie* », dans *le Monde* du 19 novembre. Le ministre démissionnaire a été remplacé par M. John Howard, qui était jusqu'à présent ministre chargé des négociations commerciales avec la C.E.E.

Autriche

M. GYOERGY LAZAR, chef du gouvernement hongrois, est arrivé vendredi 18 novembre à Vienne pour une visite de trois jours. — (*Reuter.*)

Chili

UNE CENTAINE DE MEMBRES DES FAMILLES de Chiliens présumés « disparus », portant leurs photographies accrochées sur la poitrine, ont manifesté jeudi 17 novembre dans le centre de Santiago, pour attirer l'attention sur ces disparitions. Une vingtaine de personnes, pour la plupart des femmes, ont été arrêtées par les forces de l'ordre. — (*A.F.P.*)

Corée du Sud

M. CHOI DUK SHIN, ancien ministre sud-coréen des affaires étrangères, qui a fait, vendredi 18 novembre, à Tokyo des déclarations hostiles au président Park (*le Monde* du 19 novembre), n'a pas demandé l'asile politique à Washington, mais possède depuis plusieurs années un permis de séjour permanent aux Etats-Unis, a précisé vendredi le département d'Etat. — (*A.F.P.*)

Cuba

SIX CUBAINS, qui s'étaient réfugiés mardi dernier à l'ambassade du Venezuela à La Havane en échappant à des tirs de policiers, ont *pu* gagner Caracas le vendredi 18 novembre par avion spécial à l'issue de négociations entre les gouvernements cubain et vénézuélien. Les six réfugiés appartiennent à une organisation universitaire « dissidente » à La Havane. — (*Reuter.*)

Italie

● LE MATHEMATICIEN BRUNO DE FINETTI, très connu pour ses travaux sur le calcul des probabilités, a été arrêté vendredi 18 novembre, à Rome, à la suite de l'ouverture de l'enquête sur le mouvement Prolétaires en uniforme, puis relaxé peu après. Agé de soixante et onze ans, académicien, M. De Finetti est responsable de la revue *Notizie Radicali*, qui a lancé ce mouvement. Celui-ci demande notamment des mesures de libéralisation dans l'armée (suppression des tribunaux militaires, libre circulation de tous les journaux, etc.) et le droit de constituer un syndicat. Outre le professeur De Finetti, quatre-vingt-neuf personnes sont impliquées dans cette enquête. — (*A.F.P.*)

Nigéria

● L'UNION SOVIETIQUE participera au développement des forces armées nigériennes, a déclaré vendredi 18 novembre le général Pavlosky, vice-ministre soviétique de la défense, au cours de la visite officielle qu'il effectue actuellement à Lagos. — (*A.F.P.*)

Pérou

● L'ASSEMBLEE CONSTITUANTE, chargée de rédiger en 1978 la nouvelle Constitution, aura cent membres élus lors d'élections directes, le 4 juin prochain, a annoncé le gouvernement de Lima le vendredi 18 novembre. On avait craint, dans certains milieux politiques, qu'une partie des membres de l'Assemblée ne soient choisis par le gouvernement. L'élection sera la première consultation générale depuis que les militaires ont renversé le régime Belaunde Terry, en octobre 1968. Première étape vers un retour à un régime constitutionnel, le scrutin sera suivi en 1980 par des élections législatives présidentielles. Le gouvernement a, d'autre part, décidé d'abaisser l'âge électoral de vingt et un ans à dix-huit ans. — (*Reuter.*)

Pays-Bas

● EMPLOYEURS ET SYNDICATS NEERLANDAIS ont rompu leur pourparlers vendredi 18 novembre, et la « grande conférence sociale », qui avait été convoquée pour négocier un accord collectif national applicable aux salaires en 1978, n'a duré que vingt minutes. Le porte-parole des employeurs, M. Chris Van Veen, a rejeté la responsabilité de cet échec sur le gouvernement, auquel il a reproché de ne pas laisser une marge de manœuvre suffisante aux partenaires sociaux. — (*A.F.P.*)

Portugal

● PLUSIEURS MILLIERS DE PERSONNES ont manifesté vendredi 18 novembre à Porto à l'appel de la C.G.T. « contre le fascisme » et la politique économique et sociale du gouvernement. Les manifestants ont dénoncé la restitution des entreprises aux « patrons saboteurs » et le chômage. — (*A.F.P.*)

Somalie

● M. MOHAMMED SAID SAMANTAR, ambassadeur de la République démocratique de Somalie en France, a été reçu à l'Elysée vendredi 18 novembre. *Au cours de son entretien* avec le président de la République française, le diplomate somalien a évoqué la situation dans la corne de l'Afrique. Interrogé à sa sortie de l'Elysée à propos d'une éventuelle demande d'aide militaire pour la Somalie, M. Samantar a répondu : « *Pas de commentaire.* »

Tunisie

● LES VINGT-DEUX ETUDIANTS arrêtés lors des affrontements qui s'étaient déroulés dans le foyer universitaire du Bardo au début du mois de mai (*le Monde* du 7 mai) ne seront jugés que le 24 janvier, le ministère public ayant demandé le renvoi à cette date de l'affaire, qui était appelée le jeudi 17 novembre devant la chambre criminelle de la cour d'appel. — (*Corresp.*)

Venezuela

● CINQ SOLDATS ont été tués dans une embuscade tendue par des guérilleros dans la région d'Aragua-de-Barcelona, à 300 kilomètres à l'est de Caracas, a annoncé le ministère vénézuélien de la défense, le vendredi 18 novembre. Cinq autres militaires et un civil ont été blessés. — (*A.F.P.*)

Le Monde

politique

L'EXAMEN DU PROJET DE LOI DE FINANCES

Fonction publique : 1 920 000 fonctionnaires en 1978

Vendredi matin 18 novembre, sous la présidence de Mme Fritsch (réf.), l'Assemblée examine les crédits de la fonction publique.

M. PARTRAT (réf.), rapporteur spécial, rappelle qu'en 1977 *« le maintien du pouvoir d'achat des fonctionnaires a été assuré par des relèvements successifs, mais aucun accord salarial n'est intervenu malgré toutes les réunions avec les organisations syndicales ».*

M. BOUVARD (réf.), rapporteur pour avis de la commission des lois, constate que les fonctionnaires, qui étaient 1 760 000 en 1975, seront 1 920 000 en 1978, ce qui représente une croissance de 55 500 postes par an, y compris les titularisations de vacataires.

Le rapporteur regrette la *« place subalterne »* qu'occupent les femmes dans la fonction publique : *65 % des emplois de la catégorie* « D » sont tenus par des femmes, lesquelles n'occupent que 31 % des emplois de la catégorie « A ». Il y avait, au 1er octobre 1975, *2 femmes directeurs* de ministère sur 143 postes et 1 chef de service sur 81 postes.

Evoquant l'impasse dans laquelle se trouve la négociation entre l'Etat et les *organisations* syndicales, le rapporteur suggère que l'on reconduise le mécanisme d'indexation retenu en 1976. Il demande, d'une part, qu'un effort *soit fait pour la mensualisation* des pensions de retraite des anciens fonctionnaires actuellement payées par trimestre et que le taux de réversion des pensions aux veuves soit porté à 60 %.

M. LIGOT, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de la fonction publique, souligne en premier lieu que, *« avec près de 2 400 000 agents, dont 1 250 000 fonctionnaires titulaires, les personnels de l'Etat représentent 11 % de la population active totale ».*

Le secrétaire d'Etat rappelle les propositons faites par le gouvernement aux organisations représentatives des fonctionnaires : *« Une formule conditionnelle ayant pour effet de lier l'évolution de la masse salariale à celle du produit intérieur brut de façon à ne pas distribuer au titre du maintien et de l'amélioration du pouvoir d'achat plus que ne le permettrait l'accroissement du PIB dans une certaine hypothèse de prix. »*

Il rappelle également qu'en l'absence d'un accord les rémunérations des fonctionnaires ont été relevées de 1,50 % au premier trimestre, de 2,50 % au 1er juin et de 2,60 % au 1er septembre. En ce qui concerne l'intégration des fonctionnaires non titulaires, il indique que pour les années 1977 et 1978 *« le nombre des titularisations peut être estimé à trente mille par an environ ».* Il précise qu'il attache *« une importance toute particulière à la mensualisation du paiement des retraites ».* Le régime d'obtention du travail à mi-temps institué à la fin de 1970 et qui a été adopté par 98,6 % de femmes sera assoupli.

Ouvrant la discussion générale, M. FRÊCHE (P.S., Hérault), déclare que l'existence de 460 000 non-titulaires *« résulte d'une politique délibérée ». « Il s'agit,* dit-il, *depuis 1959 de réduire la portée du statut général des fonctionnaires adopté en 1946. On assiste à une véritable remise en cause du droit de la fonction publique. »*

M. HAMEL (P.R., Rhône) se prononce pour la *« résorption, au maximum, de l'auxiliariat »* et pour la *« clarté des rémunérations ».* Il demande que l'on porte plus d'attention au problème des épouses fonctionnaires parfois éloignées de leur famille et à celui du travail à mi-temps et des *congés post-natals pour les femmes.*

M. RENARD (P.C., Aisne) évoque le problème du taux de réversion des pensions et critiques les *« nombreuses atteintes aux libertés commises dans la fonction publique ».*

Répondant aux intervenants, M. LIGOT réaffirme l'attachement du gouvernement à la politique contractuelle et souligne que *« tout un train de titularisations est en cours ».*

Mis aux voix, les crédits de la fonction publique sont adoptés, l'opposition votant contre.

Auparavant, les députés avaient examiné *les crédits de plusieurs* services dépendant du premier ministre. M. RIBADEAU DUMAS (R.P.R.), rapporteur spécial pour les services divers et le secrétariat *de la défense nationale* (S.G.D.N.), avait demandé à l'Assemblée de suivre l'avis de la commission des finances en repoussant ces crédits jugés insuffisants.

M. MADRELLE (P.S.), rapporteur spécial pour la direction des journaux officiels et le Conseil économique et social, avait souligné que celle-ci connaît un *déficit d'exploitation qui s'élevait à* 5,5 millions de francs en 1970 et à 51 millions de francs en 1976. Il avait demandé un relèvement des tarifs d'abonnement et de *ceux des annonces commerciales.*

M. VILLA (P.C., Paris) avait indiqué que les personnels des journaux officiels étaient en grève depuis le matin parce que le comité social de l'entreprise *« manque des moyens financiers que l'Etat-patron devrait lui donner ».*

M. LIGOT avait souligné que les crédits de la délégation à la condition féminine augmentent et que l'action du médiateur s'est développée. Pour ce qui est du déficit des journaux officiels, il estime qu'une solution pourrait être trouvée dans l'établissement d'une comptabilité analytique et d'un budget annexe.

Quant au S.G.D.N., le secrétaire d'Etat déclare que *« le gouvernement est parfaitement conscient de l'importance de l'aspect civil de notre défense. Mais la conjoncture n'a pas permis de faire plus cette année ».*

Les crédits des journaux officiels et du Conseil économique et social ont été adoptés. Puis l'Assemblée repousse deux amendements de la commission des finances tendant à la suppression des crédits du S.G.D.N. Un amendement de MM. RIBADEAU DUMAS et LE THEULE (R.P.R.), rapporteur spécial des crédits d'équipement de la défense, demandant au gouvernement de *fournir un état des moyens maritimes* nécessaires à la surveillance de la zone économique des 200 milles est réservé jusqu'à l'examen, dans la soirée, des articles *du budget concernant la défense.* Les crédits du S.G.D.N. sont adoptés.

PATRICK JARREAU.

Quatre cent soixante-cinq mille non-titulaires

L'examen statistique des fichiers de paie des administrations réalisé en 1975 et 1976 a *permis d'évaluer à 465 144* le nombre des agents non titulaires *de l'Etat à temps complet* ou partiel relevant du statut de la fonction publique. L'effectif de ces agents travaillant à temps partiel s'élevant à 45 804, l'Etat employait donc, en 1976, dans la fonction publique, 419 340 non-titulaires à temps complet.

Les agents contractuels *(132 000 environ) représentent* 31,6 % des effectifs de non-titulaires *et les autres catégories* (286 991 agents) représentent 68,4 % du total. Les administrations où le poids des non-titulaires est le plus important sont l'éducation et les universités (48,4 % du total, 33,7 % des contractuels et 55,1 % des non-titulaires, dont 120 000 auxiliaires) *et les postes et télécommunications* (14,7 % du total, mais 21 % *des non-titulaires* autres que les contractuels, dont 60 000 auxiliaires).

Le 16 septembre 1975, M. Gabriel Péronnet, alors secrétaire d'Etat à la fonction publique, annonçait un plan visant à titulariser 250 000 auxiliaires en quatre ans. *A ce jour, 50 000* agents ont été titularisés. Mais les résul*tats du recensement des agents* de l'Etat effectué en décembre 1976 ne seront connus qu'en 1978.

« On peut douter, a déclaré M. Bouvard, rapporteur de la commission des lois, *qu'il y ait eu, depuis trois ans, une décroissance des effectifs de non-titulaires.* » Le rapporteur a ajouté : *« Même si elle peut se justifier par des raisons conjoncturelles, la décision prise, en avril dernier, de recruter 20 000 vacataires pour faciliter l'embauche des jeunes à la recherche d'un premier emploi, ne contribuera pas non plus à réduire le phénomène « non titulaire ». (...) Il est, en effet, à craindre que, en dépit de toutes les bonnes résolutions, un certain nombre de ces vacataires seront, à l'expiration de leur contrat, maintenus dans leurs fonctions, sans bénéficier des avantages et garanties accordés aux autres auxiliaires. »*

● ERRATUM. — Lors de la discussion du budget de l'aviation civile à l'Assemblée nationale *(le Monde* du 19 novembre), M. Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, a déclaré que l'offensive des Etats-Unis en matière de tarifs aériens peut conduire *« à une diminution dangereuse* [et non, comme nous l'avions écrit, *« d'environ 1 % »*] *du marché qui nous revient, tant sur l'Atlantique nord que dans le Pacifique ».*

Services financiers : il n'y a pas de paradis fiscaux en France

DÉCLARE M. BOULIN

Vendredi après-midi 18 novembre, sous la présidence de Mme Fritsch (réf.), l'Assemblée nationale examine les *crédits des services financiers* qui s'élèvent à 12,9 milliards. Il s'agit des crédits du ministère de l'économie et des finances qui regroupe les administrations financières dont les effectifs atteignent cent soixante-dix mille agents.

Rapporteur spécial, M. HAMEL (P.R.) indique que la commission des finances a nettement exprimé sa solidarité envers les agents *du fisc et du contrôle douanier « injustement critiqués ».* Il précise qu'en 1976 les vérifications de comptabilité ont rapporté 7 milliards de francs.

Rapporteur pour avis, M. POPEREN (P.S.) estime que l'évolution récente de la politique de consommation est caractérisée par la part croissante du rôle de *l'administration,* qui entend ainsi contrôler les actions des associations de consommateurs. La représentativité de ces dernières ne peut plus, à son avis, être contestée.

Interviennent ensuite dans la discussion générale MM. ANTAGNAC (P.S., Aude), qui indique que son groupe ne votera pas un budget qui ne traduit aucun progrès vers la justice fiscale ; HAMEL (P.R., Rhône), qui insiste sur la nécessité d'humaniser les contrôles ; LAMPS (P.C., Somme) qui dénonce la *« chasse aux sorcières »* et critique un budget d'austérité qui accroîtra les conditions de travail, et LEENHARDT (P.S., Vaucluse) qui souligne l'insuffisance du nombre des contrôleurs fiscaux.

M. BOULIN, ministre délégué à l'économie et aux finances, indique notamment que le projet sur les garanties accordées aux contribuables pourra *s'appliquer* dès 1978. En ce qui concerne l'Institut national de la consommation, il affirme que les consommateurs ont la majorité au sein du conseil *d'administration. Pour* ce qui est des sanctions disciplinaires, il précise qu'elles ne sont prises que lorsqu'une position politique et non syndicale a été affirmée. Puis il déclare : *« Le gouvernement poursuivra son effort de lutte contre la fraude fiscale. Si, dans la région parisienne, en raison de la densité de la population, les contrôles peuvent être relativement moins nombreux, il n'y a pas cependant de paradis fiscaux en France. La disparité ne concerne d'ailleurs que les petites entreprises. »*

Pour Mme SCRIVENER, secrétaire d'Etat à la consommation, le gouvernement s'attache essentiellement à assurer aux organismes de défense des consommateurs des moyens suffisants (elle souligne la forte augmentation des subventions) et à mettre en œuvre la concertation, d'où l'opération « Boîte postale 5000 ».

L'Assemblée adopte les crédits en discussion ainsi que les crédits du commerce extérieur, précédemment réservés.

Charges communes

L'Assemblée examine ensuite le budget des charges *communes,* qui s'élève à 105,8 milliards (c'est le budget le plus important). Rapporteur spécial, M. CHAUVET (R.P.R.) observe que l'endettement de la *France,* bien qu'il ait augmenté rapidement ces dernières années, n'est pas encore dramatique. Rapporteur pour avis, M. BRUGNON (P.S.) exprime des réserves sur l'efficacité des aides au commerce extérieur et dénonce une campagne contre les entreprises nationales.

Intervenant dans la discussion générale, M. FRANCESCHI (P.S., Val-de-Marne), souligne *« le caractère démagogique des promesses du gouvernement aux personnes âgées »;* M. BAYOU (P.S., Hérault) observe qu'en attendant le vote d'une loi la situation des rapatriés ne cesse de se dégrader, et M. VILLA (P.C., Paris) évoque *la situation des retraités.*

M. BERNARD-REYMOND, secrétaire d'Etat au *budget,* précise que la dette publique ne représente plus que 14,6 % du P.I.B., contre 20,6 % en 1970. En ce qui concerne les rapatriés, il relève *que les crédits d'indemnisation* augmentent de 12 %, ce qui est conforme à la loi d'indemnisation.

L'Assemblée adopte les crédits en discussion.

L'aide à la sidérurgie

Les députés examinent ensuite les *comptes spéciaux du Trésor,* qui regroupent un ensemble de soixante-quatre comptes retraçant des opérations de dépenses et de recettes exécutées hors budget *par les services de l'Etat.*

Rapporteur spécial, M. SAVARY (P.S.) relève que la sidérurgie a reçu depuis 1966 plus de 8 milliards, sans que sa situa*tion se soit améliorée.*

Dans la discussion générale interviennent MM. MASSOT (rad. de g., Alpes-de-Haute-Provence) et FRANCESCHI (P.S., Val-de-Marne), qui demande au nom de M. ZUCCARELLI (rad. de g., Corse) une majoration du *fonds d'expansion économique* de la Corse.

M. BERNARD-REYMOND précise que la sidérurgie recevra 1,3 milliard de francs sur l'utilisation duquel le Parlement sera informé. Il estime qu'un important travail d'études est nécessaire avant la prise de participation de l'Etat *dans la Société* Marcel Dassault. Puis il annonce que la dotation du fonds économique de la Corse sera majorée.

Dans la discussion des articles rattachés à ce *budget,* la commission des finances propose notamment de soumettre les sociét[és] d'informatique qui ont perçu un[e] aide de l'Etat supérieure [à] *500 millions au contrôle écon[o]mique* et financier de l'Et[at]. M. Bernard-Reymond expli[que] qu'un décret paraîtra incessam[ment] et soumettra au contr[ôle] *financier* la *commission généra[le]* d'informatique.

Les articles non rattachés

L'Assemblée passe ensuite à l'examen des articles non rattachés de la deuxième partie du projet de loi de finances. Un débat s'engage, notamment sur les modalités de répartition aux *collectivités locales* du versement représentatif de la taxe sur les salaires (V.R.T.S.). Le gouvernement propose de reconduire la mesure instituée à titre transitoire en 1977. Il étend, par ailleurs, à l'Ile-de-France ce régime transitoire. M. BESSON (P.S.) combat une formule qui à son avis bloque l'évolution de la répartition et dessert les collec[tivités] les plus pauvres ou [les] plus dynamiques. Pour le minist[re] les propositions gouvernementa[les] tendent *au contraire à défend[re]* les communes pauvres. Il insis[te] sur la nécessité de maintenir [le] régime transitoire tant que [la] réforme des finances locales n'e[st] pas achevée. M. FRELAUT (P.C.) estime absurde de dessaisir de s[es] responsabilités de répartition [du] fonds d'égalisation des charges [de] l'Ile-de-France. Les socialist[es] proposent *sans succès la suppre[s]*sion de l'avoir fiscal.

La réévaluation des bilans

En séance de nuit, sous la prési*dence de M.* FRANCESCHI (P.S.) l'Assemblée examine notamment l'article qui vise à étendre et à adapter aux immobilisations amortissables, la réévaluation des *bilans amorcée en 1976 pour* les immobilisations non amortissables ; contre l'avis du gouvernement, elle adopte un amendement de M. CHAUVET (R.P.R.), *qui fait porter l'opération de réévaluation* non pas sur la valeur nette des biens mais séparément sur leur valeur brute et les amortissements déjà effectués. Est *également adopté,* avec l'accord du gouvernement cette fois, un amendement précisant la portée exacte des mesures réglementaires nécessaires à la mise en œuvre, du point de vue fiscal, de la réévaluation, en ce qui concerne la détermination des plus-values ou moins-values des actions.

L'Assemblée adopte également un amendement du gouvernement qui *précise que les déficits reportables* au 31 décembre 1976 peuvent être imputés, du point de v[ue] fiscal, *sur* la provision spécial[e] si ces déficits excèdent le montan[t] de la prévision. Un amendeme[nt] prévoit également que la réévalu[a]tion des bilans n'aura pas d'eff[et] *sur l'assiette des impôts locau[x].* Est également adopté un ame[n]dement de M. DEHAINE (R.P.R.) qui précise que pour l'applicati[on] du régime simplifié de liquid[a]*tion de taxes sur le chiffre d'a*ffaires, la régularisation de [la] T.V.A. due au titre d'un exerci[ce] peut intervenir dans les tr[ois] mois qui suivent la clôture de c[et] exercice.

Parmi les nombreux amend[e]ments repoussés, un amendeme[nt] communiste visait à exonérer d[e] la taxe d'habitation et de la tax[e] foncière les personnes de plu[s] de soixante-cinq ans déjà exoné[]rées de l'impôt sur le revenu. L[e] groupe communiste exprime ce[]pendant sa satisfaction à l'égar[d] de l'article qui repousse au 1er jan[]vier 1979 l'unification des tau[x] *de taxe d'habitation des commu[]*nautés urbaines et des district[s].

Ressources accrues pour les régions

Un amendement de M. LE THEULE (R.P.R.) propose de porter de 35 à 45 F le plafond des ressources par habitant que *les établissements publics régio*naux sont autorisés à voter en application de la loi créant les régions. Combattu par M. PAPON (R.P.R.), rapporteur général, cet amendement, estime M. SAVARY (P.S.), pose *« un problème capital »,* mais la solution qu'il propose, estime le député socialiste, n'est pas satisfaisante. M. BOULIN combat l'amendement et indique que la fiscalité moyenne pour 1977 se situe aux environs de 28 F par habitant. Il y a donc encore une marge appréciable, observe-t-il, avant de préciser que seules quatre régions se situent actuellement au-dessus d[e] cette moyenne : la Corse, [la] Franche-Comté, Rhône-Alpes e[t] les Pays de la Loire. L'amende[]ment, constate-t-il, instituera une fiscalité régionale. M. CLAUDIUS-PETIT (réf.) trouve *« ex[]traordinaire l'opposition du go[u]vernement, qui devrait au con[]traire féliciter les régions qui o[nt] une attitude courageuse ».* L'As[]semblée adopte l'amendement.

M. DEBRÉ (R.P.R., La Réu[]nion) évoque ensuite le problèm[e] de la fixation du prix des carbu[]rants dans les département[s] d'outre-mer. Il *propose* de per[]mettre aux conseils régionau[x] d'augmenter la taxe de consom[]mation. L'Assemblée adopte so[n] amendement.

Les anciens combattants

L'Assemblée aborde l'examen *des articles précédemment réservés.* Dans le cadre du budget des anciens combattants, un amendement socialiste proposant de supprimer les avantages fiscaux consentis aux revenus du capital par l'avoir fiscal et divers prélèvement libératoires afin de dégager les crédits nécessaires à l[a] *satisfaction des revendication[s]* du monde combattant est reje[té] au scrutin public par 279 vo[ix] contre 177 sur 463 votants. Pu[is] l'Assemblée adopte l'article, q[ui] *augmente l'indice sur la* bas[e] duquel est calculé le montan[t] annuel de la retraite du com[]battant.

Le déficit pour 1978 s'élève à 8 876 millions

A *l'issue de la discussion,* l'Assemblée nationale a adopté plusieurs amendements traduisant les engagements pris par le gouvernement au cours de la *discussion budgétaire.*

Quatre amendements de nature fiscale concernent :

— L'application du taux majoré de T.V.A. aux véhicules de *tourisme mis en location ;*

— L'application du taux majoré de T.V.A. à certains produits de parfumerie à base d'alcool ;

— L'application du taux de 2,90 % du remboursement forfaitaire aux produits de l'horticulture et des pépinières ;

— La fixation à 2 820 F, à compter du 1er janvier 1978, du tarif du droit de consommation sur le rhum.

Les autres amendements majorent les crédits consacrés aux secteurs suivants :

— AGRICULTURE. — 30,7 millions de francs (remembrement, hydraulique et subventions aux foyers ruraux), et 600 000 francs pour les remboursements forfaitaires de T.V.A. aux exploitants agricoles ;

— ANCIENS COMBATTANTS. — 18 millions pour les pensions des veuves de guerre ;

— CULTURE. — 10 millions pour les subventions en faveur des théâtres et de la musique ;

— RAPATRIES D'OUTRE-MER. — 15 millions pour les crédits de fonctionnement de l'ANIFOM ;

— EDUCATION. — 53,1 millions pour l'application de la loi Guermeur sur l'enseignement privé et l'augmentation des crédits d'équipement des constructions scolaires ;

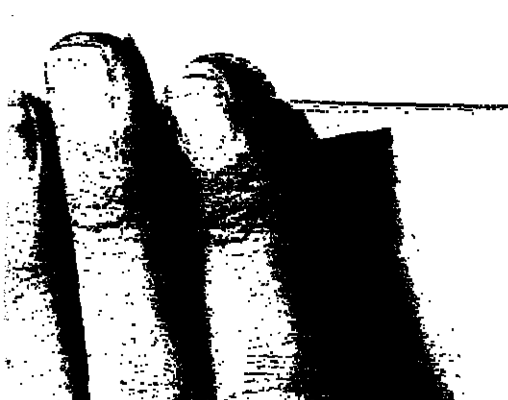
— MARINE MARCHANDE. — 1,3 million pour la subvention à la *Société nationale de sauvetage en mer ;*

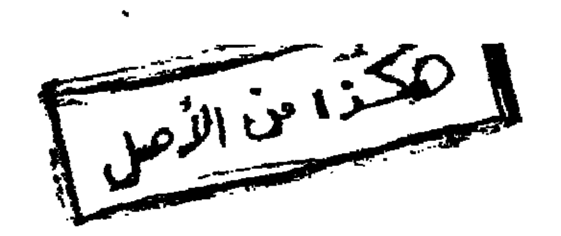
— JEUNESSE ET SPORTS. — 15 millions pour les dépenses d'enseignement de l'éducation *physique et sportive (second* degré), l'accroissement des subventions aux centres de loisirs et l'augmentation des subventions aux fédérations sportives ;

— *R.T.F. — 27,5 millions* de majoration du produit de la redevance et 2,3 millions pour les remboursements de l'Etat au titre des exonérations de redevance.

En conséquence, les crédits sont majorés de 167 millions, ce qui porte le déficit du budget, pour 1978, à 8 876 millions de francs.

L'ASSEMBLÉE NAT…
…taires : controverse
LE PREMIER MINISTRE : il n'y…
nouveau sous-marin :
…titudes scientifiques et techniques
UN GRAND ARMAGNAC Marquis de Caussade





هكذا من الأصل

DEVANT L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Crédits militaires : controverse entre MM. Débré et Barre

L'Assemblée examine ensuite l'article 38 et les amendements s'y rapportant, relatifs aux crédits militaires.

Un amendement de M. HONNET (P.R.), rejeté par l'Assemblée, permet à M. BOURGES, ministre de la défense, de confirmer que les quatre corvettes entreront en service avant 1982. M. Honnet propose ensuite de réduire les crédits concernant le chapitre « études spéciales-engins » afin de contribuer à la construction d'un sous-marin nucléaire lance-engins (S.N.L.E.) amélioré.

Pour M. DEBRE (R.P.R.), parler d'une querelle politique que le R.P.R. chercherait au gouvernement, c'est rabaisser le débat. Il déclare : « *Une stratégie a été fixée : éviter la guerre, éviter d'être entraîné dans la guerre ; c'est la dissuasion nationale, qui ne supporte ni alignement ni intégration. Ni une armée conventionnelle ni une mobilisation populaire ne peuvent être considérées comme une dissuasion, cette dernière ne pouvant être que nucléaire. Or, c'est là qu'est le problème, il y a un tassement dans la volonté de dissuasion. Il s'explique, certes, par des motifs sérieux : l'inflation et la nécessaire modernisation de nos forces conventionnelles. Une pause était normale, mais, à la prolonger, à modifier nos priorités, on finit par faire douter de la volonté de maintenir l'essence de la dissuasion. D'où la question : où va notre politique de défense ? Ici se pose le problème du sixième S.N.L.E., arme qui accroît notre crédibilité. En fait, ce n'est ni cinq ni six, mais un chiffre supérieur qui doit être notre ambition ; c'est vers huit à dix qu'il faut tendre à l'horizon des vingt prochaines années, avec une marine conventionnelle adaptée.*

» *(...) Il y a un renoncement aux programmes définis, tout étant cantonné à cinq sous-marins nucléaires. On refuse d'augmenter la force stratégique océanique. On ne sent plus ni la priorité, ni la volonté politique, ni la voix des états-majors. Il faudrait nous dire comment nous irons vers le huitième, vers le dixième sous-marin. Si nous ne sommes pas déterminés à braver l'univers, le monde entier, ennemis et amis confondus, attend que nous baissions pavillon, que nous renoncions aux essais, que nous stabilisons nos forces, voire que nous soyons les fantassins intégrés d'une stratégie qui ne serait plus la nôtre.* »

Après avoir rendu hommage à M. Barre et à M. Bourges, ministre de la défense, il constate : « *Il y a dans les faits une dérive de nos conceptions de défense. Cette dérive, il faut l'arrêter d'urgence et reprendre le chemin de l'ambition.* »

LE PREMIER MINISTRE : il n'y a pas de dérive

M. BARRE répond : « *Dans le projet de budget qui vous est présenté, l'ensemble des crédits affectés aux forces nucléaires représente 17 % de l'ensemble de ce budget, contre 16,58 % en 1977, et 16,3 % dans les prévisions de la loi de programmation et connaît une progression de 51 % sur ces trois années.* »

A propos de la construction d'un sous-marin nucléaire supplémentaire, le premier ministre déclare : « *L'accroissement du niveau de notre menace plaide, à l'évidence, pour l'étude et la réalisation d'un sous-marin nucléaire lanceur d'engins appartenant à une nouvelle génération, à cette génération qui sera confrontée à des parades, des obstacles, des défenses que ce sous-marin, et ceux qui le suivront, auront pour mission de déjouer, de franchir et de percer en toutes circonstances. Là réside l'assurance que la capacité de notre dissuasion nucléaire ne sera pas entamée ! C'est donc par un souci d'efficacité pour l'avenir que le gouvernement a pris en 1975 la décision de lancer des études conduisant à la définition d'une nouvelle génération de sous-marins plutôt que de poursuivre la construction d'un sous-marin de la précédente génération.* »

Le premier ministre conclut : « *Il n'y aura jamais, au cours des dix années à venir, ni recul ni trou dans la capacité de nos armes nucléaires (...). Il n'y aura pas, je puis vous l'assurer, de dérive de la politique de défense de la France.* »

A la suite de cette intervention, les commissions, se référant aux engagements pris par le premier ministre, retirent plusieurs amendements concernant la marine et les échéanciers d'engagements financiers jusqu'en 1982, dont celui qui portait sur les crédits et les dates de mise en chantier et de mise en service du sixième S.N.L.E. Avant le vote de l'article 38, relatif au budget d'équipement militaire, M. VILLON (P.C.) estime que ce ne sont pas les « *promesses purement verbales* » du premier ministre qui *effaceront* les craintes de son groupe. C'est pourquoi celui-ci ne votera pas l'article 38. Ce dernier est cependant adopté par l'Assemblée, la plupart des députés R.P.R. s'abstenant dans ce vote.

L'Assemblée procède à une seconde délibération sur plusieurs articles, afin de permettre au gouvernement de traduire dans des amendements les engagements qu'il a pris au cours des débats. Ces amendements sont successivement adoptés (voir encadré).

Prennent la parole, MM. BAILLOT (P.C.), OLLIVRO (réf.), SAVARY (P.S.) et HAMEL (P.R.). M. BOULIN se félicite du dialogue « *franc et loyal* » entre l'Assemblée et le gouvernement. « *La majorité*, conclut-il, *bien que confrontée à une échéance électorale prochaine, a choisi le langage de la vérité.* »

A la majorité de 285 voix contre 176 (l'opposition), sur 466 votants, le projet de loi de finances pour 1978 est adopté. La séance est levée samedi à 2 heures.

PATRICK FRANCÈS.

Le nouveau sous-marin : Les incertitudes scientifiques et techniques

Dans une lettre que ses services ont adressée à l'un des rapporteurs de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, le ministre de la défense reconnaît — sans donner davantage de précisions — que la mise au point d'un nouveau modèle de sous-marin nucléaire lance-missiles se heurte à des difficultés techniques et scientifiques. Cette mise au point devrait prendre, en fin de compte, plus de temps que prévu, et c'est la raison pour laquelle le gouvernement n'est pas en mesure, aujourd'hui, d'indiquer le calendrier de cette réalisation.

Plusieurs problèmes semblent à l'origine de ce retard, et ils tiennent autant au bâtiment lui-même qu'à la nature des missiles embarqués. Si la France avait choisi, après les Etats-Unis et l'Union soviétique, de disposer d'un grand nombre de vecteurs nucléaires, le souci de leur perfection technologique serait moins grand, car, même *en partie détruit* ou neutralisé, un arsenal important conserve une large part de son efficacité et de sa *crédibilité*. En revanche, une faible quantité de moyens nucléaires requiert leur perfection technique pour pouvoir continuer à être pris au *sérieux* par un adversaire potentiel.

Les spécialistes cherchent, à l'heure *actuelle*, à *définir* un sous-marin dont les déplacements en plongée seraient moins bruyants, grâce à un système de propulsion plus silencieux, dont la coque devrait supporter des immersions plus profondes grâce à des alliages spéciaux et dont *l'électronique de bord*, ainsi que le réacteur nucléaire auraient été davantage miniaturisés. Dans le même temps, les *spécialistes* se proposent de mettre au point un nouveau missile à trois étages de propulsion, le *M 4*, qui *devra* emporter à 4 000 kilomètres de distance six ou sept têtes thermonucléaires de 150 kilotonnes tombant en grappe sur leur cible *avec une précision* supérieure à la précision actuelle.

Ces différents problèmes sont *loin d'être réglés*. Les *bruits* d'hélice et de coque n'ont pas encore disparu. Les capacités d'immersion au-delà de 300 mètres doivent être améliorées pour accroître la sécurité du bâtiment. La précision dans le guidage du missile et de ses corps de *rentrée M.R.V.* (multiple reentry vehicule) n'est pas suffisante, et la suspension, dès 1975, des essais nucléaires aériens en Polynésie n'a pas favorisé les *études des nouvelles têtes*.

En attendant ce nouveau sous-marin, la France disposera, en 1980, de cinq unités du type *le Redoutable*, progressivement *améliorées depuis l'admission au* service actif, en 1972, du premier bâtiment, et dotées de missiles qui ont été perfectionnés depuis. Lorsque ces sous-marins entreront, chacun à leur tour, en révision ou en carénage, il sera difficile d'en *maintenir plus de deux en* patrouille permanente à la mer, même en allongeant la durée des croisières *qui est*, en *temps de* paix, de deux mois. La mise en service d'un nouveau modèle, si elle devait intervenir après 1990 à la condition que les incertitudes techniques aient été levées à temps, aurait seulement pour effet de remplacer le premier *des bâtiments actuels, qui aura*, alors, atteint l'âge de la retraite. Progressivement, les nouvelles unités prendraient, nombre pour nombre, la relève des plus anciennes... Mais, d'un autre côté, le lancement, en 1978 d'un sixième sous-marin du type *le Redoutable* et sa mise en service en 1985 signifient que trois bâtiments seront à la mer en *permanence, et que continuera* d'être en patrouille, à la fin de ce siècle, un sous-marin techniquement dépassé.

C'est très précisément le choix devant lequel le gouvernement est placé. Les Etats-Unis et l'Union soviétique ont réussi à *éluder cette difficulté, parce* qu'ils ont décidé, dès le début de leurs programmes nucléaires respectifs, de mettre en chantier des séries de plusieurs dizaines de sous-marins à des cadences de production sans commune mesure avec celles de la France.

En *octobre 1974, M. Giscard* d'Estaing se prononçait pour la construction d'un sixième sous-marin nucléaire de la série *le Redoutable*, comme l'avait fait, du reste, M. Alain Poher, qui assurait l'intérim de la présidence de la République, sur les *conseils du ministre des armées* de Georges Pompidou, M. Robert Galley. Mais, en 1975, le chef *de l'Etat revenait sur sa décision* et choisissait de lancer des études pour la conception d'un nouveau modèle de *sous-marin*. C'est précisément cette option que les députés R.P.R. ont voulu aujourd'hui contester. — J. I.

M. DEBRÉ DÉNONCE LES PARTISANS D'UNE DÉFENSE CLASSIQUE INTÉGRÉE

(Suite de la première page.)

Le premier ministre, pour autant, n'a pas cédé sur l'essentiel, à savoir le refus de la construction, dans l'immédiat, d'un sixième sous-marin nucléaire lance-missiles qui s'ajouterait aux cinq en service ou encore en chantier. M. Barre s'est contenté d'indiquer — alors que certains députés de la majorité avaient fait de la mise en service prochaine d'un tel bâtiment la condition à leur acceptation des crédits militaires pour 1978 — que la construction d'un *nouveau submersible serait lancée* « *dans les meilleurs délais utiles* », sans autre précision, lorsque les *résultats* des *études* en cours seront connus.

Mais si les députés de la majorité ont, *en fin de compte, adopté* le budget de la défense après ces vagues assurances, le premier *ministre n'a pas pu ne pas remarquer* les applaudissements, sur les bancs du R.P.R., du P.R., des *réformateurs et des centristes* qui ont salué l'une des mises en garde les plus fermes jamais lancées à l'adresse du gouvernement par M. Michel Debré depuis la tribune du Palais-Bourbon.

L'ancien premier ministre du général de Gaulle et ancien ministre d'Etat chargé de la *défense nationale, sous la présidence* de Georges Pompidou, n'a pas mâché ses mots. Dénonçant les contradictions dans les propos officiels, il a accusé le pouvoir actuel de modifier les priorités stratégiques de la France, de vouloir prolonger la pause ou le tassement observé dans l'édification de la dissuasion nucléaire, et il a rappelé que la capacité d'une nation se définit par la volonté politique et la netteté de sa pensée militaire.

R.P.R. ET P.C.F.

Avec force et conviction, M. Debré, qui s'adressait, de toute évidence, au-delà du premier ministre et du ministre de la défense, au chef de l'Etat lui-même, a *clairement* indiqué qu'il ne pouvait plus accepter « *la dérive* » des conceptions de la défense. Parlant de « *cette confusion qui vise à nous faire rendre la priorité aux armements conventionnels, quand plus cyniquement* on *ne cherche pas à faire de nous des fantassins intégrés dans une stratégie qui ne serait plus la nôtre, ni dans sa conception ni dans son commandement* », l'ancien premier ministre a lancé cet avertissement : « *Si nous ne sommes pas déterminés à braver l'univers, comme le fut le général de Gaulle, le monde entier s'attendra qu'en matière de dissuasion nucléaire nous baissions pavillon.* »

Les députés socialistes, présents, ne sont pas intervenus dans le débat. Seul, M. Pierre Villon, au nom du groupe communiste, a tenu à rappeler la condamnation, par l'opposition, du « *glissement* » vers l'atlantisme des thèses actuelles sur la défense. « *Glissement* », « *abandon* », dit M. Villon. « *Dérive* », « *renoncement* », explique M. Debré. Quatre mots qui ont, pour un soir, rapproché le P.C.F. et le R.P.R...

JACQUES ISNARD.

QUESTIONS ORALES AU SÉNAT

« Cinquante millions de consommateurs » accusé d'« attiser les antagonismes »

Le Sénat a débattu, vendredi 18 novembre, de plusieurs questions orales.

Répondant à M. CAILLAVET (Gauche dém., Lot-et-Garonne), qui l'interrogeait au sujet de l'échec du lancement du satellite de télécommunications européen le 19 septembre dernier à Cap-Kennedy, M. COULAIS, secrétaire d'Etat à l'industrie, au commerce et à l'artisanat, a notamment déclaré : « *Je crois pouvoir vous rassurer sur l'avenir de notre programme. Nos amis américains sont suffisamment mortifiés par cet échec pour apporter tous leurs soins afin d'éviter le retour de pareils incidents. Le lancement du satellite Météosat de l'Agence spatiale européenne par une fusée Thor-Delta 2914 a été reporté pour permettre des contrôles complémentaires. Un prochain lancement aura vraisemblablement lieu en avril.* »

Interrogé par M. SCHMAUS (P.C., Hauts-de-Seine) sur le coût de l'autoroute A-15 Paris-Pontoise, M. Cavaillé, secrétaire l'Etat aux transports, a précisé que le prix de cette opération sera de 1 milliard de francs à la charge de l'Etat pour 85 % et de la région pour le restant. Les acquisitions foncières se poursuivent, a-t-il précisé. Mais la date de mise en service dépend des crédits qu'il sera possible de dégager au cours des prochaines années. Quant à la *rocade*, la mise en service de la section allant au carrefour Pleyel est prévue pour fin 1979.

M. CHERIOUX (R.P.R., Paris) demandait au secrétaire d'Etat chargé de la consommation de condamner les « *allégations* » parues dans la publication éditée l'Institut national de la consommation.

Mme SCRIVENER, secrétaire d'Etat : « *Vous visez apparemment le suplément « Locataires défendez vos droits »* de 50 millions de consommateurs. *Je ferai observer d'abord que le tiers de mon courrier touche aux questions de logement. La publication de l'Institut national de la consommation ne fait que répondre à ce besoin et a été favorablement accueillie du public et des professionnels. Elle insiste d'ailleurs sur les solutions de conciliation. Toutefois, je reconnais que certaines phrases, inutilement agressives, sont déplorables et nuisent à l'intérêt du texte. Remarque en a été faite au directeur de l'I.N.C.* »

M. CHERIOUX : « *Il est intolérable qu'un organisme administratif fonctionnant avec des fonds publics entreprenne systématiquement d'attiser les oppositions et les antagonismes. Dans le numéro du troisième trimestre 1977 de* Cinquante millions de consommateurs, *ce sont les propriétaires qui, cette fois, sont livrés à la vindicte populaire. Certes, il y a des propriétaires qui abusent d'une situation privilégiée... Mais faut-il pour autant conseiller l'action collective plutôt que la procédure judiciaire et même inviter à des actions spectaculaires pouvant aller jusqu'à l'occupation des bureaux du propriétaire ?* »

Les sénateurs ont ensuite, sur l'initiative de MM. PINTAT (ind., Gironde), CLUZEL (Un. centr., Allier), LETOQUART (P.C., Pas-de-Calais), Noé (P.S., Essonne), CHAUTY (R.P.R., Loire-Atlantique) et BILLIEMAZ (Gauche dém., Ain), engagé un débat sur la politique énergétique et nucléaire du gouvernement.

M. Poher d'accord avec le parti socialiste pour réviser les statuts de l'Association des maires de France

Le soixantième congrès de l'Association des maires de France a pris fin, vendredi 18 novembre, à l'Hôtel de Ville de Paris. Réélu président de l'association la veille, grâce notamment aux suffrages des radicaux de gauche et d'une partie des socialistes, M. Alain Poher s'est réjoui que « *la vocation unitaire qui fait l'originalité et la force de l'association n'ait pas été remise en cause par le scrutin* ». Les congressistes ont adopté à main levée, à l'unanimité moins une voix, la résolution générale *présentée* par le nouveau bureau et essentiellement consacrée aux projets de réforme des collectivités locales.

Le congrès a décidé de ne donner aucune *directive aux maires à propos* du questionnaire gouvernemental. Les élus se détermineront « *en fonction de leur sensibilité particulière* », a indiqué M. Alain Poher. L'Association les laisse « *libres de répondre ou de ne pas répondre, de s'inspirer ou de ne pas s'inspirer* » des réflexions du *congrès*.

La résolution générale pose comme *préalable à une réforme d'ensemble* des collectivités locales que le gouvernement prenne immédiatement une série de mesures pour alléger la charge financière des communes : inscription d'une aide supplémentaire au *projet* de budget 1978, affectation aux communes de l'intégralité de la taxe sur les salaires, actualisation *du montant des subventions*, institution généralisée de la subvention globale d'équipement, suppression du lien actuel entre *l'attribution des* prêts et l'octroi des subventions, remboursement intégral de la T.V.A., prise en charge par l'Etat des dépenses d'enseignement, de justice et de police, création d'une caisse d'aide aux équipements, attribution de prêts de longue durée à taux réduits, etc.

Les maires estiment qu'il ne saurait y avoir de réforme efficace sans redistribution préalable des recettes fiscales entre l'Etat et les communes et sans nouvelle répartition des compétences respectives.

Ils souhaitent, en outre, l'allégement de la tutelle préfectorale « *qui passe par la suppression des contrôles* a priori ».

Bien qu'ils n'aient aucune objection à formuler sur le contenu de la résolution, les délégués communistes se sont abstenus de la *voter parce* qu'ils l'ont jugée « insuffisante ».

Le P.C. a regretté, en outre, que les statuts de l'association ne lui aient pas permis de soumettre son projet *global* de *réforme* à la discussion et au vote du congrès. Ce texte n'avait pas été présenté assez tôt au bureau.

Au nom du congrès, M. Alain Poher *a mis en garde le gouvernement* « *contre toute tentation de laisser s'enliser les problèmes communaux ou de recourir à de faux-semblants* ».

Le président du Sénat n'a pas répondu *publiquement* à *l'exigence* du P.S. qui réclame la modification des statuts de l'association, mais, interrogé à ce sujet, il a déclaré qu'il s'agit là en effet d'une « *nécessité absolue* ». M. Alain Poher estime qu'il convient notamment de réviser le mode d'élection, afin que le président ne soit plus élu directement par les délégués, mais, comme dans toute association ordinaire, par le comité directeur, en envisageant au *besoin une présidence tournante pour* préserver la cohésion du bureau.

« *Je souhaite*, a déclaré M. Poher aux congressistes, *que, quelle que soit l'issue des prochaines échéances politiques, chacun fasse l'effort nécessaire pour sauvegarder l'Association des maires de France, qui doit rester un lieu d'union et de tolérance réciproque où la diversité des uns et des autres est une source de richesse pour tous.* »

ALAIN ROLLAT.

LES MAIRES DES GRANDES VILLES PRÉPARENT UN LIVRE BLANC SUR LES DIFFICULTÉS DE LA VIE URBAINE

Les membres de l'Association des maires des *grandes villes* ont tenu leur assemblée générale, jeudi après-midi 17 novembre, au Sénat, sous la présidence de M. Roger Quilliot (P.S.), maire de Clermont-Ferrand, sénateur du Puy-de-Dôme. Ils ont notamment approuvé le projet de Livre blanc élaboré par leur bureau. Intitulé « Renaissance de la ville », ce document de trois cent quarante-trois pages dresse un inventaire des problèmes économiques, techniques et humains qui se posent dans les grands centres urbains et préconise certaines mesures *pour améliorer* la situation. M. Roger Quilliot déclare notamment : « *Les grandes villes sont actuellement en voie de dépérissement, car la ville sécrète sa barbarie et personne n'a de solutions-miracles. Nous ne proposons pas de solutions radicales, mais nous voulons sauver les villes, qui sont synonymes de civilisation. Il convient de rappeler les aspects positifs du milieu urbain et de mettre en lumière les diverses solutions imaginées d'une ville à l'autre pour remédier aux excès de la vie urbaine et susceptibles d'être appliquées par toutes les cités intéressées.* »

L'assemblée générale a décidé de « *muscler* » davantage le projet du bureau en insistant sur les « *butoirs* » techniques, *fiscaux*, financiers, auxquels se heurtent les maires des grandes villes et en précisant les *différentes solutions* proposées par l'Association.

M. Roger Quilliot a demandé audience à *M. Raymond Barre* pour l'entretenir de ces problèmes. L'Association concrétisa ses suggestions par le dépôt de plusieurs propositions de loi.

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

A Rennes

M. Chirac maintient ses critiques contre le « plan Barre »

De notre correspondant

Rennes. — Vendredi soir 19 novembre, à Rennes, devant quelque cinq mille personnes, dont plus de mille cinq cents étaient venues en car des autres départements bretons, M. Jacques Chirac a préconisé une relance des investissements productifs, la renaissance de la participation et le respect de l'autorité de l'Etat. M. Chirac s'est montré critique à l'égard de la politique économique de M. Barre : « *La politique de l'indice et du contrôle des prix*, a-t-il noté, *est le type même de la mesure illusoire.* »

Le président du R.P.R. a repris les propos qu'il avait tenus la veille dans le cadre de l'émission de télévision, « L'événement » : « *Nous avons soutenu le plan Barre sans beaucoup d'illusions mais loyalement souvent avec beaucoup de courage. Mais la France est malade, alors quelle que soit l'amitié, quelle que soit l'estime que l'on porte au médecin, nous sommes bien obligés de constater que le malade ne progresse pas. Nous proposerons effectivement une nouvelle médecine. Notre nouvelle politique de l'économie sera une politique d'effort, de relance, tendant à mettre la France en mesure de faire face à un futur qui rendra nécessaire une production orientée vers les secteurs les plus compétitifs.* »

« Je persiste et signe »

A Rennes, M. Chirac a confirmé en indiquant : « *Je persiste et signe.* » Récusant toute stratégie centriste, M. Chirac a déclaré : « *Je ne doute pas que certains la souhaitent et entendent œuvrer aussi sournoisement que possible pour y arriver, mais il ne pourrait s'agir que d'une pseudo-alliance tactique plus trouble encore que ne l'était la fausse alliance entre le P.S. et le P.C.* »

A l'occasion d'une conférence de presse, M. Chirac n'a pas manqué, entre une attaque contre le P.S. et une autre contre le P.C., de souligner que la dissuasion nucléaire constitue l'élément fondamental de la défense de la France. « *Nous ne transigerons pas sur cette affaire qui ne souffre aucun compromis, et nous exigerons du gouvernement des assurances*, a-t-il indiqué. *Les sous-marins nucléaires lance-engins sont essentiels. Non seulement il faut construire le sixième, mais également passer aux suivants.* »

Cette étape d'Ille-et-Vilaine du tour de France du président du R.P.R. avait évidemment un caractère électoral. Mais il est bien difficile de savoir s'il s'agissait d'une étape législative ou d'une étape présidentielle.

M. ANDRÉ HENRY : Jacques Chirac est un loup.

M. André Henry, secrétaire général de la Fédération de d'éducation nationale (FEN), a répondu, *mercredi 16 novembre*, aux récents propos de M. Jacques Chirac sur la « politisation » du système éducatif par les enseignants de gauche (*le Monde* du 15 novembre). « *A quel jeu jouerait-il?*, s'est demandé M. André Henry. *Au loup-garou. En fait, il crie au loup après avoir camouflé le loup qu'il est. Il veut tenter de faire croire qu'il est un mouton.* » M. André Henry estime également que « *le R.P.R. fait ce que fait le P.C.* » « *Il crée des cellules d'entreprise.* a-t-il ajouté. *Il met en œuvre un plan de politisation de l'enseignement comme jamais aucun responsable n'avait songé à le faire* ».

● M. GILBERT GRANDVAL, ancien ministre, président de l'Union travailliste économique (gaullistes de gauche), a déclaré vendredi 18 novembre : « *Un gaulliste ne peut que déplorer que Jacques Chirac, qui prétend l'être, donne le pas à son intérêt personnel sur celui de la nation en critiquant un homme dont l'étoile monte, alors que la sienne descend.* »

Six candidats uniques de la majorité parmi les cinquante-trois nouveaux noms publiés par le P.R.

Le parti républicain a rendu publique, vendredi 18 novembre, une liste de cinquante-trois candidats aux élections législatives. Compte tenu de la liste publiée le 22 octobre, cent cinquante-huit de ceux qui porteront les couleurs du P.R. en mars 1978 sont désormais connus. Parmi les noms cités vendredi, on relève ceux de MM. Michel Poniatowski, ancien secrétaire général des Républicains indépendants, ancien ministre, et Jacques Dominati, également ancien secrétaire général. Tous deux tenteront, dans le Val-d'Oise et à Paris, de retrouver leurs anciens sièges de députés. M. Roger Chinaud, président du groupe giscardien de l'Assemblée nationale, après avoir hésité à changer de circonscription, se représente dans le dix-huitième arrondissement de Paris. Il s'opposera donc à M. Claude Estier, membre du secrétariat du P.S., ancien député. Figure aussi sur cette liste le philosophe Jean-Marie Benoist, auteur de Marx est mort *et de* Pavane pour une Europe défunte. *Il affrontera M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C., dans la première circonscription du Val-de-Marne* (1).

Six de ces candidats seront des candidats uniques de la majorité. Il s'agit de MM. Chinaud, Dominati, Frédéric-Dupont, Joanne, Poniatowski et Sablé.

AUDE : MM. Itard-Longueville (2e) ; Bernard Ibal (6e) ; BOUCHES-DU-RHONE : M. Bernard Jacquier (6e) ; CHARENTE-MARITIME : M. Louis Joanne (4e), dép. ; CORSE-DU-SUD : MM. José Rossi (1re) ; HAUTE-CORSE : M. Jean Vinciguerra (1re) ; DORDOGNE : M. Elie Marty (2e) ; EURE : M. Pierre Monfrais (1re), dép. ; FINISTERE : MM. de Pénanster (5e) ; HERAULT : M. André Burgos (4e) ; ILLE-ET-VILAINE : M. Edouard Decamps (2e) ; ISERE : M. Michel Roux (5e) ; LANDES : M. Jean-Louis Olivier (1re), sous-préfet ; HAUTE-LOIRE : M. Jean Proriol, sén. (2e) ; LOIRET : Mme Chantal Brunel (3e) ; LOT-ET-GARONNE : M. Albert de Redon (3e) ; MARNE : M. Vie (3e) ; MEURTHE-ET-MOSELLE : M. Jean-Pierre Dumur (6e) ; NIEVRE : M. Bernard Alilaire (1re) ; NORD : MM. Jean Pierens (2e) ; Alphonse Dedes (4e) ; Xavier Delarue (7e) ; PYRENEES-ATLANTIQUES : Mme Louise Prigent (2e).

HAUT-RHIN : MM. Jean-Martin Jaegle (2e), Roland Bader (5e) ; RHONE : M. Michel Charbonnier (11e) ; SAONE-ET-LOIRE : M. Jean Drevont (2e) ; SARTHE : M. Pierre Larderet (5e) ; SEINE-ET-MARNE : M. Robert Héraud (3e), directeur adjoint au secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports ; SEINE-SAINT-DENIS : M. Roger Morel (9e) ; SOMME : MM. Gilles de Robien (1er), Yves de la Romiguière (4e) ; VENDEE : M. Jean-Paul Leveille (3e).

HAUTE-VIENNE : MM. Alain Sérieyx (1er), Henri Pouret (3e) ; ESSONNE : MM. Comte (2e), Jean Fuerxer (3e) ; HAUTS-DE-SEINE : Mme Milena Nokowitch (3e), MM. Charles Deprez, dép. (5e), Jacques Allègre (7e), Mme Antoinette Batifoulier (4e) ; VAL-DE-MARNE : MM. Jean-Marie Benoist (1er) ; Pierre Barader (2e) ; René Nectou (4e) ; Jean Clouet (7e), Michel Lucas (8e) ; VAL-D'OISE : M. Michel Poniatowski, v., anc. min., anc. dép. (1er) ; YVELINES : MM. Pierre Bourson, dép. (1er) ; Nicolas About (8e) ; PARIS : MM. Jacques Dominati, sec. d'Etat, anc. dép. (2e) ; Edouard Frédéric-Dupont, dép. (5e) ; Roger Chinaud, dép. (25e) ; MARTINIQUE : M. Victor Sablé, dép. (5e).

(1) « On peut s'étonner qu'un philosophe descende dans l'arène politique, *a déclaré M. J.-M. Benoist.* J'ai décidé de me présenter dans le Val-de-Marne contre Georges Marchais parce que j'ai toujours été critique du marxisme sur le plan intellectuel. Au moment où ses dogmes sont partout remis en cause sur le plan national et international, il faut aussi l'attaquer dans son appareil et montrer que l'on peut résister à sa mainmise.

» *C'est en candidat des libertés*, indépendant, et soutenu par la majorité présidentielle, que je me présente, pour affirmer, contre les doctrines passéistes, que le libéralisme politique a encore un avenir. »

LOIRE-ATLANTIQUE : un responsable du CERES quitte le P.S.

Un responsable du CERES de Loire-Atlantique, M. Jo Salaun, membre du comité fédéral de Loire-Atlantique, a donné, jeudi 17 novembre, sa démission du parti. Dans une lettre adressée aux responsables fédéraux du parti, il écrit notamment :

« *Je mets en doute la volonté du parti de parvenir à un accord avec nos camarades du P.C., applicable en mars 1978. Actuellement, le P.S. met trop dans la balance son poids électoral. Ma divergence fondamentale, qui me pousse à quitter le P.S., se situe au niveau des orientations nationales du CERES. Mon combat aurait continué dans le parti sans cela.* »

D'autre part, un groupe de militants socialistes de Saint-Herblain a rendu publique une déclaration dans laquelle ils affirment leur désir de conserver M. Jean-Marc Ayrault, maire de la ville, comme candidat du P.S. lors des élections législatives.

M. Ayrault avait été désigné par les sections du P.S. comme candidat dans la deuxième circonscription de Loire-Atlantique. La convention nationale du P.S. a préféré désigner M. Chenard, maire de Nantes.

Cette démission et cette prise de position illustrent la crise que traverse la fédération de Loire-Atlantique du P.S. (*Le Monde* du 10 novembre.) M. Jean-Claude Routier-Leroy, membre du comité directeur du P.S., a, rappelons-le, présenté sa démission de premier secrétaire de la fédération départementale.

En bref...

● *Le comité de coordination politique des mouvements occitans* annonce qu'il présentera des candidats aux législatives dans trente et un départements sur la base d'un programme commun élaboré par quatre organisations : Volem Viure al Païs, Lutte occitane, Parti nationaliste occitan et Ecologie occitane.

● *Le budget de fonctionnement* de la Ville de Paris s'élèverait en 1978 à 7 milliards 259 millions de francs (en hausse de près de 600 millions par rapport à 1977), tandis que le budget d'investissement serait de 910 millions (en recul de près de 30 millions par rapport à 1977). Toutefois, les investissements hors programme augmenteraient.

● *Le groupe communiste du Conseil de Paris* a demandé vendredi 18 novembre, dans une déclaration remise à la presse, une « *information complète* » sur un marché de plusieurs millions d'anciens francs passé entre la ville et une entreprise concernant « *des fournitures qui auraient été payées mais non livrées* ». Les élus du P.C. ont également précisé qu'ils attendent « *une mise au point du maire de Paris* ».

● *Pierre Durand* commente favorablement dans *l'Humanité* le livre de Jean Elleinstein : « *Le livre de Jean Elleinstein, Lettre ouverte aux Français sur la République du programme commun* (*le Monde* du 19 novembre). A propos de la victoire de la gauche, il écrit cependant : « *Le livre de Jean Ellenstein, dont il souligne lui-même le caractère personnel et quelles que soient les réserves que peuvent susciter telle ou telle de ses formulations, montre précisément que cette victoire reste toujours possible et que les communistes continuent à en faire leur objectif principal.* »

A « Apostrophes »

LA LONGUE HISTOIRE DU SOCIALISME

Plus qu'un long discours de M. François Mitterrand, l'émission « Apostrophes » consacrée, vendredi, aux socialistes d'hier et d'aujourd'hui, a confirmé que *le parti socialiste, né il y a six ans à Epinay, est désormais résolu à assumer son passé.* Il a fallu quelques années pour que la volonté de rupture s'accommode du désir de continuité : Jean Jaurès, bien sûr, évoqué par Michel Bataille (*Demain Jaurès*), Léon Blum, dont parlaient Claude Jamet en témoin (*Notre Front populaire*) et *Jean Lacouture en historien* (*Léon Blum*), Guy Mollet même, défendu par Philippe Alexandre (*le Roman de la gauche*), appartiennent à la tradition qui nourrit la pensée des nouveaux socialistes décrits par Thierry Pfister (*les Socialistes*) et Lyne Cohen Solal (*les Nouveaux Socialistes*, avec Claude Bunodière). M. Pierre Mauroy, numéro deux du P.S., maire de Lille, auteur d'*Héritiers de l'avenir*, voit, après Philippe Alexandre, le socialisme comme un fleuve.

Ce n'est pas la première fois que son cours s'éloigne des courants communistes. *On a comparé M. Mitterrand à Léon Blum et la remontée du parti socialiste* depuis 1971 à celle qui a conduit la S.F.I.O. au pouvoir en 1936, seize ans après le congrès de Tours. M. Mauroy a montré comment le socialisme, dans les villes ouvrières du Nord notamment, est depuis près d'un siècle une réalité vivante. Bref, comme *le P.C., le P.S. veut pouvoir dire*, en cette période de rude antagonisme, qu'il a l'histoire pour lui.

De cette permanence, on ne pouvait trouver meilleur symbole que le maire de Lille, qui n'a pas seulement chez lui, comme le révèle Thierry Pfister dans son livre, le fauteuil de Guy Mollet, mais aussi les chaises de Léon Blum.

THOMAS FERENCZI.

LES CHEFS D'ENTREPRISE ET LA POLITIQUE

Le patron sur l'agora

A l'initiative des quatre journaux qui publient mensuellement le supplément « Europa » (1), de la Chambre de commerce internationale et de l'European Management Forum, se réuniront à Genève, les 22 et 23 novembre, une centaine de dirigeants des affaires et de personnalités du monde politique et social européen. Ils débattront sur le thème « Dans quelle mesure les chefs d'entreprise doivent-ils s'engager dans la politique ? »

Qui échappe aujourd'hui à la politique ? Certainement pas le chef d'entreprise, même s'il s'en défend. Il est des circonstances, exceptionnellement tragiques, où le monde entier s'en rend compte. Lorsque Hanns-Martin Schleyer, « patron des patrons » allemand, est enlevé puis exécuté par un commando de la « bande à Baader », c'est parce que l'extrême gauche terroriste de la République fédérale a fixé sur lui tout l'opprobre d'une société qu'elle veut détruire. Monnaie d'échange certes, mais symbole aussi. On veut d'un coup dépouiller de son « innocence » politique le pouvoir industriel.

Pendant longtemps, les dirigeants des affaires, parce qu'ils évoluaient dans la sphère du « privé », se défendaient d'être concernés par la politique, art et pratique du gouvernement « public ». Tout le discours des premiers auteurs libéraux a consisté à tracer une frontière — et la plus épaisse possible — entre l'Etat et l'entreprise, réservant au premier le seul rôle de gendarme, indispensable à toute société humaine. N'importe quel empiétement du pouvoir central dans le secteur économique leur paraissait non seulement sacrilège, mais susceptible de fausser la belle mécanique du marché, la vraie démocratie, et d'entraîner dans la production des effets pervers qu'une nouvelle intervention étatique aurait dû corriger, maillons d'une chaîne qui aboutirait au totalitarisme.

Les libéraux d'aujourd'hui ne peuvent évidemment plus tenir ce langage. Déjà, au dix-neuvième siècle, des dirigeants d'entreprise s'éloignaient de la « bonne doctrine ». Dans les régimes qui n'ont rien à voir avec le centralisme d'Etat, les pouvoirs publics ont été peu à peu conduits à s'intéresser au déroulement de l'activité industrielle, pendant que, de leur côté, les « managers » étaient amenés, par la force des choses et de la croissance des firmes, à « faire » de plus en plus de la politique, entendue au sens le plus large du mot.

Quand, au dix-neuvième siècle, des lois limitent l'âge des enfants au travail ou, en supprimant les délits de coalition, permettent au syndicalisme de voir le jour, c'est le pouvoir public qui s'impose à l'entreprise. On n'en finirait pas d'énumérer les dispositions sociales qui, en créant une législation du travail, *ont réduit le champ de* liberté du patron.

Comme le rappelait récemment M. J.B. Eggens dans une étude sur le « Destin politique de l'entrepreneur » (2), en une dizaine d'années, pour ne parler que de la France, la législation, issue d'une majorité qui ne se situait pourtant pas à gauche, a fait faire de grands pas à la prise en compte dans l'entreprise du facteur « travail humain ». En 1956, on pouvait lire dans un arrêt de la Cour de cassation : « *Le chef d'entreprise n'est aucunement responsable envers ses salariés du préjudice que peuvent leur causer ses erreurs de gestion, si graves soient-elles.* » (Arrêt Brinon.) En 1967, la loi du 13 juillet et l'article 32 de l'ordonnance du 23 septembre instituaient des procédures collectives d'intervention en cas de difficultés économiques dans l'entreprise. « *Si le tribunal estime que les difficultés financières de l'entreprise sont principalement imputables à la gestion d'un ou de plusieurs de ses dirigeants, il peut par décision motivée, prescrire... le remplacement de ce ou de ces dirigeants.* » Quel chemin parcouru !

L'irruption du politique

La législation sur la cogestion en Allemagne la teneur des conventions entre les syndicats ouvriers et la Fiat, donnant à ceux-ci un droit de regard sur les investissements de la firme, le « contrat social » maintenu par le gouvernement de M. Callaghan en Grande-Bretagne et qui impose une politique des revenus aux chefs d'entreprise : autant d'exemples de l'irruption massive du politique dans les secteurs privés.

En France, l'idée de plan avait tout pour faire dresser les cheveux sur la tête des chefs d'entreprise. Mais comme la guerre avait vu fleurir les « comités d'organisation », *dont certaines vertus* opérationnelles n'avaient pas échappé au patronat, M. Jean Monnet trouva un terrain bien préparé du côté des hommes d'affaires.

Depuis, on a un peu oublié les valeurs « politiques » de la concertation, mais, interrogé récemment (3), M. Ceyrac, président du C.N.P.F., déclarait : « *Aujourd'hui, certains chefs d'entreprise, et non des moindres, me disent qu'ils ne peuvent plus faire de prévision à un an, à trois mois, voire à un mois. Raison de plus pour trouver de nouvelles méthodes de planification plus adaptées et ouvertes sur les évolutions internationales, afin que les entreprises ne naviguent pas au hasard, dans cette époque d'insécurité et de bouleversements permanents.* »

Car le patron n'est plus seulement concerné par la politique de son pays, mais par celle des autres dans un monde aux frontières ouvertes. Les décisions de M. Carter, qui commande la nation la plus riche du monde, celles de M. Helmut Schmidt, qui préside aux destinées du pays qui commerce le plus avec le nôtre, ne peuvent laisser indifférents le chef d'entreprise français qui se trouve ainsi au carrefour d'influences sur lesquelles il entend agir par l'intermédiaire de son gouvernement.

La tentation est d'autant plus forte que la nation d'en face est plus faible. Lorsque certains pays du tiers-monde apprennent grâce à nos techniques à se placer sur nos propres marchés de l'acier, du textile, du cuir, etc., la demande de « remise en ordre » d'un libéralisme échevelé, voire de subventions, vient tout naturellement sur les lèvres des producteurs.

Pour se faire entendre de l'Etat, le « groupe de pression » paraît le plus approprié. Aux Etats-Unis, il fait partie du paysage. En Europe, mieux vaut qu'il emprunte des voies souterraines. Quand la firme est elle-même suffisamment puissante, point besoin de l'aide d'un *lobby*. Les multinationales font de la « politique » tout naturellement, partout où s'étendent leurs réseaux. A partir d'un certain poids économique, les groupes influencent par la force des choses les décisions d'un Etat. Si celui-ci ne mène pas une politique conforme à *leurs intérêts, c'est une masse* d'investissements et donc d'emplois qui peuvent, en effet, se transporter vers un pays plus accueillant.

On arrive là au « *degré zéro* » de l'intervention « politique » du patron : *il n'a plus besoin de descendre sur l'agora*. Il est protégé *par son cash-flow*.

Bonne conscience et image de marque

Il serait trop beau que l'on puisse se donner bonne conscience en accumulant seulement des profits. Pour avoir une bonne « image » — et Dieu sait si cela compte dans la société de médias où nous vivons, — encore faut-il que l'entreprise s'éveille à la « conscience sociale » (4), c'est-à-dire qu'elle réponde aux besoins d'une société qui s'intéressera sans doute moins à la profusion des objets qu'à la qualité des services ou des rapports humains. Comment, du même coup, les dirigeants d'entreprise ne se « politiseraient - ils » pas, dans le meilleur sens du terme ?

Parmi les fondements de la légitimité, Max Weber citait l'autorité de l' « éternel hier », le pouvoir charismatique et ce qu'on pourrait appeler le service rendu à la société. De plus en plus, l'entreprise devra chercher dans cette dernière voie les raisons de son pouvoir. Le patron descendra alors sur l'agora comme n'importe quel citoyen, pour écouter autant que pour parler, et il utilisera la « politique » comme cadre naturel de ses choix.

PIERRE DROUIN.

(1) Lire l'article de Jacqueline Grapin dans *le Monde* du 1er novembre 1977.

(2) *Revue française de gestion*, octobre 1977.

(3) *Le Nouvel Economiste* du 10 octobre 1977.

(4) *Quand l'entreprise s'éveille à la conscience sociale*, de François Dalle et Jean Bounine. Robert Laffont, 1975.

LATIVES

LOIRE-ATLANTIQUE :

Le Monde aujourd'hui

LA VIE AUX CHAMPS

Colette Duclavé, secrétaire de mairie

par JEAN TAILLEMAGRE

E mois dernier, une fin d'après-midi, je me rendis à la mairie de Perchède, habitants, pour faire la décla- ion annuelle du stock de vin ant à la propriété avant les danges. La maison communale st ouverte qu'une fois par aine. Les autres jours, Co- e Duclavé, la secrétaire qui s reçoit, est, heureusement r elle, employée au même titre s un village voisin, la « ville » ons-nous, avec peut-être une nte de jalousie.

ans trop me soucier du ciel rd de nuages confondus dans même teinte ardoise, je pris route, comme d'habitude, à d. La mairie en vue, la pluie mit à tomber, une pluie drue battit aussitôt la chaussée ec d'énormes éclaboussures. Le nt subitement levé tourbillon- it sur les terres, courbant les mpes des maïs, arrachant les emières feuilles jaunies des bres dont les troncs ruisselants luisaient, glacés d'un émail transparent laissant apparaître leurs écorces lisses ou plissées.

Je gravis en courant l'escalier extérieur de la mairie, et, me secouant comme un barbet mouillé, pénétrai dans le couloir où deux portes se font face ; l'une ouvrant sur la salle du conseil, l'autre donnant entrée à une pièce renfermant les registres municipaux rangés sur des rayons de bois blanc, le drapeau roulé debout dans un coin, que l'on arbore aux grandes circonstances, et, pudiquement dissimulés derrière un rideau de reps rouge, deux balais, des chiffons à poussière, une pelle à ordures, un seau, utiles instruments de ménage.

D'autres « clients » m'avaient précédé. Au seuil du couloir, ils « espéraient », comme l'on dit chez nous, l'arrivée de la secrétaire de mairie ; déjà Mme Sarrade, une des anciennes du village, s'inquiétait :

« Elle ne viendra pas avec ce mauvais temps ; pourtant, j'ai apporté les papiers qu'elle demandait. Si la pluie dure, comment je vais retrouver la maison sans devenir toute « trempe » ? Mes quatre-vingt-six ans m'empêchent de courir comme à vingt. » Nous la rassurâmes, Rodolphe Daminato qui entretient sa petite vigne, Georgette Alexis, anxieuse surtout de la selle de sa mobylette posée contre le mur : *« Elle va devenir molle »*, disait-elle, et Hostier, le maire, un fin agriculteur, attendant, perplexe, la jeune femme pour lui confier la clef de la salle du conseil qui sert également de salle de réception.

A peine l'auto arrêtée sur le terre-plein de la mairie, par la portière ouverte, Colette Duclavé nous interpella galement : *« Je ne vous ai pas fait trop attendre ? »*, et montant lestement les marches de l'escalier, nous rejoignit. « *Vous savez*, expliqua-t-elle, *avec ce déluge, j'ai hésité avant de quitter la maison mais, n'est-ce pas ? le devoir avant tout.* » Et se tournant vers le maire : *« Excusez-moi, j'ai un quart d'heure de retard. »* Il accorda sans tarder miséricorde et, après lui avoir confié la clef, *« Vous me la remettrez chez moi au retour »*, lui recommanda-t-il, il nous a serré la main. Relevant sur sa tête le capuchon de son ciré, il s'en fut à grands pas.

Deux hectos de rouge

La salle ouverte, Mlle la secrétaire assise derrière l'habituelle table ovale municipale, nos chaises approchées, il est plus commode et familier de parler. Le dos bien calé contre un dossier elle nous écouta dans cette pièce ressemblant au séjour maigrement meublé d'une petite maison bourgeoise. La Marianne de plâtre, couleur de miel, trônant sur la cheminée au-dessus d'un poêle à mazout, indique seule la destination du local.

« Je ne sais pas si je suis arrivée la première mais vous excuserez, je commence. » Et Mme Sarrade continua : *« Il paraît qu'il faut déclarer ce qui me reste de vin... »* A demi penchée vers la vieille femme, la jeune employée la regardait, compréhensive, sachant d'expérience que les anciens usés par la vie se troublent aisément dans la crainte de ne savoir répondre aux états déclaratifs détaillés qui leur sont, trop souvent, dit-elle, demandés. *« Ne vous faites pas de souci, madame Sarrade, je vais écrire à votre place, vous signerez ensuite. »* Aussitôt l'autre se rasséréna. Demandes et réponses s'entrecroisèrent avec parfois un soupir, une excuse : *« Je ne me souviens pas. »*

« Votre vigne se trouve sur le lieudit Taret ?

— *Oui, mon défunt mari l'avait achetée en 26. Nous étions jeunes alors... »*

— Avez-vous son numéro cadastral ?

— *Attendez, je dois l'avoir mis sur un bout de papier. Il est dans mon sac.*

— Ne cherchez pas, je l'ai dans le registre avec sa superficie. » Alors Daminato qui entretient le bout de terre de sa voisine intervint : « *Moi je sais, 40 ares et 8 centiares et il lui reste 6 hectos de blanc. Je les ai soutirés avant-hier. Ils étaient clairs et sentaient bon.*

— *C'est ça* », confirma la propriétaire, soulagée. Colette Duclavé souriait en lui tendant la feuille administrative à signer. Si Daminato n'était pas certain lui non plus du numéro cadastral de sa vigne, vite retrouvé dans l'épais rôle recouvert de moleskine noire, il n'eut aucune hésitation pour annoncer la quantité de vin en cave.

(Lire la suite page 23.)

STYLE

A mort, l'article

C'EST presque fini, l'article, en France *(et en français !)*.

Dans les lettres d'affaires, n lit couramment : *« Veuillez trou- er par même courrier texte à ublier dans journaux habituels. »*

Remarquez, la négation est enter- e définitivement. Le « ne » est ort. On dit : *« Je viendrai pas main, il comprend rien, cherchez s, pleurez plus »*, etc.

Le « ne », ce n'était pas grave, ardon, c'était pas grave, mais ir le « le » mourir à son tour, ut de même, depuis le temps u'on le connaissait... Surtout que ns la foulée « de », « des », « un », une », et « du » sont en train d'y sser aussi et personne fait rien ur les retenir. Non, personne it rien...

Il paraît que chez les médecins, on demande maintenant un examen-foie ou une radio-rate. La santé, c'est pressé, naturellement.

Tenez, dialogue entendu récemment chez vieux amis :

« Il fait bon dans votre coin-lecture.

— Oui, c'est la chaleur grand-confort.

— *Alors, toujours responsable recrutement cadres ?*

— Non, depuis deux mois, contrôleur division logistique.

— *Vous êtes pas enrhumé ? Prenez mon paquet papier mouchoirs ouate cellulose double épaisseur.*

— Merci.

— *Rien. Vous gênez pas. »*

Ah, il a bonne mine, cette année, M. de Vaugelas...

OLIVIER RENAUDIN.

HOPITAL

IL N'EST BON MALADE QUE MUET

LES sommités médicales, comme certaines marques de slips, existent en trois tailles : demi-patron, patron et grand patron. On les distingue au nombre de porte-mines accrochés à la poche supérieure de leur tablier ; plus le grade est élevé, plus il y en a ; moins ils servent pourtant, puisque tout professeur qui se respecte dicte ses observations. Mais quelle que soit leur altitude, les détenteurs de la science toisent le malade de si haut que c'est à peine s'ils le voient.

N'essayez pas de les intéresser à votre cas. Un estomac, un foie, un cœur comme le vôtre, on en rencontre à chaque coin de rue. Vous souffrez ? La belle affaire ! Prenez une pilule rose. Vous avez peur ? Ajoutez une pilule bleue. Mais de grâce, gardez pour vous vos états d'âme et vos questions ! Ou adressez-vous à l'interne, à l'infirmière, à la fille de salle, au crucifix pendu en face de vous, peut-être auront-ils le temps de vous écouter... Les patrons n'ont d'oreille que pour vos râles ou borborygmes.

« Tendez la jambe, levez le bras, tirez la langue, toussez. »

Vous vous empressez d'obéir, de révéler les secrets de votre mécanique, de fournir des renseignements qu'on ne vous demande pas.

— J'ai là comme une sensation de brûlure, *expliquez-vous*. Ou plus précisément de picotements.

Vous parlez encore que déjà votre examinateur blasé se dirige vers le lit suivant. A la surveillante qui trottine derrière lui, il a lancé, sans desserrer les dents : « Vous lui ferez une V.S. et une P.L. » *Mais vous avez entendu, ce langage codé vous alarme.*

— Qu'est-ce que c'est ? Qu'est-ce que j'ai ?

— Trois fois rien, *vous glisse un étudiant charitable, en pressant le pas pour rejoindre le cortège qui s'éloigne.*

Il vous vient des idées absurdes, oui, pour un peu vous souhaiteriez une hémorragie, des convulsions, une fièvre quarte, quelques symptômes hors série qui vous vaudraient un regain d'attention. Vous voulez bien être stoïque, mais à condition qu'on vous plaigne, qu'on s'alarme, sinon ce n'est pas la peine.

— *Ne vous énervez pas, dit la petite stagiaire en vous prenant le pouls.*

— J'ai combien ?

Elle refuse de répondre, vous tempêtez, elle cède et mentionne un chiffre terrifiant : « Cent quatre-vingt-dix ! » Ça y est ! Vous allez mourir, elle vous apprendra à jouer avec le feu. Il y a des gens qui crèvent de panique. La surveillante de nuit en a vu. Une fois, elle a même tenté le bouche-à-bouche, sans résultat. Vite, qu'on vous donne la pilule bleue ou rose, qu'on vous pique, qu'on vous sauve ! Et tant pis, tant mieux, si le grand patron vous traite en menu fretin !

En son absence (il ne passe, en effet, qu'un jour par semaine), ses assistants se relaient à votre chevet. Ils découvrent parfois des signes qui ont échappé au Maître et leur satisfaction n'a d'égale que votre inquiétude. Car c'est sur vous qu'elles retombent, ces erreurs de diagnostic ou de traitement dont ils rient sous cape. La prudence les condamne à n'exposer leurs critiques que sous forme de hochements de tête, froncements de sourcils, ponctuant quelques remarques sibyllines :

— Evidemment... Il fallait s'y attendre... Cela sautait aux yeux. Mais c'est toujours la même chose... »

Inutile d'implorer un supplément d'informations, d'inciter les sous-chefs à la révolte ou de leur offrir votre opinion, votre arbitrage. Vous n'avez pas voix au chapitre.

— Mais c'est de mon corps qu'il s'agit ! *protestez-vous.*

Et puis après ? Vous confiez bien votre argent à la banque et votre sort à l'Etat. A quoi serviraient les spécialistes si les gens ne leur déléguaient pas les pleins pouvoirs ?

— Et moi là-dedans ? Ma personne, mon âme, appelez ça comme vous voudrez...

Adressez-vous au psychiatre ou à l'aumônier. Le second a sur le premier l'avantage de vous épargner les drogues. Il n'en est que plus démuni face au problème de la douleur.

— Lors de mes débuts à l'hôpital, *m'a avoué l'un d'eux*, j'avais encore des illusions. Aujourd'hui, il m'arrive de ne plus savoir que dire. Hier, par exemple, que pouvais-je *répondre à cette dame qui* me répétait inlassablement : « Guérissez-moi ! Guérissez-moi ! » ? Je ne suis pas médecin tout de même ! »

Pauvre Père ! Croit-il donc que les médecins répondent ?

GABRIELLE ROLIN.

Au fil de la semaine

En regardant la télévision

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

LA télévision a été sur la sellette, cette semaine, à l'Assemblée nationale. Les critiques ont été acerbes et nombreuses : *la « chasse à l'audience »* bloque toute entreprise un peu ambitieuse, les programmes s'appauvrissent, la création n'est pas encouragée, les rediffusions et les séries américaines sont *beaucoup trop fréquentes, quelques producteurs se sont taillé des fiefs considérables et jalousement défendus...* Tout cela assaisonné de pourcentages, de statistiques, de sondages.

Mais du fond même, de la tonalité, de la forme du message diffusé, il a été peu question. Et de l'influence exercée sur le public, pas du tout. *Il* est vrai qu'on quitte là le domaine présumé « objectif » des chiffres pour des appréciations parfaitement subjectives. S'il est aisé de mesurer la répartition entre les *genres des six mille heures d'antenne* offertes chaque année par les trois chaînes françaises, il est beaucoup plus difficile de déceler l'esprit et la vraie nature des émissions. Or, autour de cette *fantastique machine* à informer et à distraire, s'ordonne aujourd'hui la quasi-totalité des foyers, et deux Français sur *trois regardent tous les jours le petit* écran. Comment saisir les bouleversements que provoque la télévision dans les mœurs et les jugements, dans les comportements et les habitudes, dans la vision que nous avons de nous-mêmes, des autres, de notre pays et du monde ? Et, d'abord, qu'est-ce qui a changé ces dernières années dans la télévision ? Où en est-elle ?

A défaut d'une analyse exhaustive, on peut tenter de formuler quelques remarques, d'indiquer quelques points de repère.

PLUS que jamais sans doute, c'est à *la télévision que se* fait aujourd'hui la politique de la France.

Elle y est faite par les journalistes d'abord. Ils tendent presque tous, et de plus en plus, à devenir des éditorialistes *et non plus des informateurs.* Ils jugent un événement, apprécient une situation et prononcent leur verdict bien plus qu'ils ne relatent des faits, n'exposent les positions en présence, n'expliquent le pourquoi et le comment. Ainsi *la nouvelle* elle-même et le commentaire qui l'éclairerait *sont-ils sacrifiés au profit de l'opinion qu'a retirée celui qui parle de la* masse des dépêches et des documents qu'il a brassés, ordonnés et digérés avant d'apparaître à nos regards.

Il se borne alors à mentionner hâtivement le minimum de renseignements nécessaires à la compréhension de ce qui va suivre. On entend, par exemple, que M. X... *a* prononcé un discours qui a *duré trois heures, dans lequel il a indiqué* que son attitude ne changerait pas ; ou bien que le président Y... a convoqué un conseil *dont* les délibérations, qui réunissaient vingt-deux personnalités, se sont *poursuivies au cours d'un déjeuner ;* ou encore que les travailleurs de telle entreprise ont *déclenché une grève.* De ce *discours, de cette réunion, de cette grève,* on ne saura rien de plus. Mais on apprendra, en revanche, et longuement, ce qu'il faut, ce qu'on doit en penser, ce qu'en pense le journaliste : M. X... a subi un *échec, le président Y... a marqué un point,* les dirigeants syndicalistes ont été gagnés à la main. Ils seront avertis solennellement les uns et les autres, et nous avec eux, de ce que désormais le pays attend, des leçons qu'il va leur falloir tirer de l'épisode, des perspectives qui nous sont offertes.

Sans doute ne peut-on incriminer les journalistes. Ils sont tributaires du peu de temps dont ils disposent, de la complexité des débats et des affaires, de la nécessité de simplifier à l'extrême, dès lors qu'ils s'adressent à un public aussi énorme et diversifié, de la lenteur de la parole (on reçoit quatre fois plus d'informations dans *le* même temps en *lisant* qu'en écoutant). Ce n'est pas, ce n'est plus autant qu'il y a quelques années, l'orientation, la tendance politique de la télévision ou de ceux qui la font qui sont ici en cause, ce sont *les techniques d'expression, l'attente du public, à la limite sa capacité d'attention* et de réflexion.

Les hommes politiques ne viennent qu'au second rang dans les séquences qui les concernent, et *leur emploi est soigneusement codifié :* ils doivent être des *acteurs et incarner des personnages en* situation. Il y a le gentil et le méchant, la rondeur et le tragédien, celui qui fait rire et celui qui fait peur. A celui-ci le parler populaire, à celui-là un accent *pittoresque, à cet autre le ton distingué.*

Metteurs en scène, ou plutôt en ondes, de la pièce dont ils sont à la fois les auteurs et les protagonistes, ils se préoccupent à l'avance de leur *coiffure,* de la couleur de leur chemise, de leur maquillage. Ils préparent leurs effets, répètent leurs mimiques, éprouvent leurs formules avant de prendre place sous les projecteurs. Ils guettent le moment favorable pour surgir des coulisses, *retardant* jusqu'à l'extrême limite la décision attendue ou le *geste spectaculaire, à la condition* évidemment qu'ils soient assurés que les *caméras* et les *micros* seront bien braqués vers eux. L'idéal est d'intervenir en direct pour mieux accaparer l'écran, *dramatiser l'épisode et donner tout l'éclat* possible à la performance. Peu importe ce qu'on dit : tout est dans la façon de le dire et dans l'instant où on le dit. Il ne s'agit pas de convaincre, mais de créer l'événement et de capter, de retenir l'attention.

CEPENDANT *la politique n'est pas* seule à être ainsi traitée comme un spectacle. C'est toute l'information, et presque toute émission, *quel* qu'en soit l'objet, qui tend ainsi chaque jour *davantage à devenir du théâtre.* A l'homme de science ou à l'écrivain, au prélat ou à l'expert, au patron ou au *syndicaliste,* au sportif ou à *l'avocat,* on demandera avant tout d'avoir « une gueule », de la faconde ou du mystère, de savoir créer l'incident, surprendre, amuser et accessoirement intéresser. Le *visage est tout, et la silhouette.* C'est si vrai qu'on a pu voir récemment une évocation historique où le général de Gaulle était remplacé par un sosie sans que personne s'en aperçoive ou presque et que *nul ne proteste.*

La vedette de l'instant sera dirigée *comme un comédien.* Qu'il *s'agisse* d'un débat, d'un témoignage ou d'un portrait, on *lui dictera ses attitudes,* on surveillera *ses intonations,* on *guidera chacun* de ses pas et de ses gestes. S'il n'est pas assez *expressif ou si sa voix est trop monocorde,* l'œil indiscret de la caméra se braquera pendant qu'il parle sur ses mains, ses pieds, sa nuque. Ou encore, à l'improviste et malicieusement, sur l'un de ses interlocuteurs, *distrait ou surpris à bâiller.*

En direct, on lui retirera la parole dès *qu'il risque de lasser, et même* s'il n'a qu'amorcé son propos. On l'obligera à s'exprimer dans la rue au milieu du vacarme de la circulation, dans l'atelier qui *résonne du fracas des machines,* ou sur le bord de la mer à marée montante : on n'entend rien de ce qu'il dit, mais peu importe, le décor est *pittoresque, animé,* inattendu.

En différé, on lui fera recommencer trois, quatre, cinq fois un échange de répliques, un *exposé,* et il s'y pliera d'ailleurs tant est grand l'attrait de l'étrange lucarne. Toute discussion devra, autant que possible, dégénérer en affrontement et, s'il tarde à se produire, on aiguillonnera les participants comme des toros de corrida jusqu'à ce qu'ils piaffent, *ruent* et foncent tête baissée. Les questions posées seront provocantes, plus d'ailleurs dans l'apparence que dans la réalité, mais on évitera soigneusement les réponses trop *longues, sérieuses et denses, qui risquent* d'ennuyer tous ceux, les plus nombreux, qui regardent mais n'écoutent *ni* n'entendent.

En même temps, on a le sentiment que *la télévision française se trouve, comme* le pays lui-même et pas *seulement* en politique, à un carrefour. Sous le prétexte qu'« il en faut pour tous les goûts », elle mêle, selon les proportions du célèbre pâté d'alouette, la grosse rigolade à l'ancienne mode, qui demeure son fonds le plus sûr, avec un zeste d'innovation. Ce *n'est pas, répétons-le, l'institution qui est* ici en cause, ni les hommes qui l'animent : Ils font généralement ce qu'ils peuvent, et parfois *ils le font bien comme en témoignent* maintes grandes séries historiques, *des enquêtes audacieuses et subtiles,* certains « Dossiers de l'écran », « Apostrophes » presque toujours, d'excellentes et trop *rares dramatiques et les retransmissions sportives* pour ceux qui les aiment.

En dépit des critiques souvent justifiées qui lui sont adressées, la télévision française fait plutôt bonne figure à côté de bon nombre de télévisions étrangères. Simplement, elle glisse vers l'opinion *éditorialisée au grand dam de l'information et de l'image,* vers une personnalisation et un vedettariat sans cesse plus accentués, vers le spectacle organisé aux dépens de la réalité vécue par ceux auxquels elle s'adresse. *Elle tend ainsi de* plus en plus à retenir l'accessoire, qui *n'est pas toujours aussi distrayant qu'il* y paraît, en négligeant l'essentiel, qui n'est pas toujours aussi ennuyeux qu'on le croit.

Les socialistes

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

EL PAIS

La sirène interdite

Le maire de Madrid, M. de Arespacochaga, vient de refuser l'autorisation d'accrocher sous le pont d'une avenue madrilène une sculpture monumentale d'Eduardo Chillida. Motif : son poids exceptionnel. Pourtant, cette sculpture a été suspendue, pendant une quinzaine de jours, dans la salle d'expositions de la Galerie Maeght, rue de Téhéran, à Paris. Et le quotidien de Madrid, *EL PAIS*, écrit :

« Trois maires de Madrid, évidemment non élus par leurs concitoyens, ont refusé l'installation de « La Sirène échouée » au musée de plein air de la Castellana. D'abord, M. Arias Navarro, dont le passage dévastateur à la mairie de Madrid n'a rien à envier à ses exploits antérieurs et postérieurs dans d'autres charges officielles. Son successeur, M. Garcia Lomas, architecte et l'un des constructeurs du bunker post franquiste, n'a rien fait pour annuler cette décision. Et maintenant, M. de Arespacochaga, figure bien connue dans le monde des affaires immobilières, ardent partisan de l'Alianza popular (parti de droite), *et l'un des rares parlementaires à n'avoir pas voté l'amnistie, s'oppose à cet enrichissement du patrimoine artistique de la capitale.*

» M. de Arespacochaga peut donc figurer dans les encyclopédies du prochain siècle comme « le haut fonctionnaire municipal d'une grande ville européenne qui, au nom d'une communauté qui ne l'avait pas élu, refusa une œuvre donnée par Eduardo Chillida, l'un des plus grands sculpteurs du vingtième siècle. »

Newsweek

Un marché en pleine expansion

Que les otages potentiels se rassurent. L'hebdomadaire américain *NEWSWEEK* rappelle qu'*« il existe des polices d'assurance contre kidnapping qui peuvent fournir l'argent d'une rançon. C'est la compagnie Lloyd de Londres, qui est le principal agent dans ce secteur. Depuis 1971, le chiffre d'affaires annuel, dans ce domaine, s'est accru sans cesse, pour arriver, aujourd'hui, à 50 millions de dollars de primes* (250 millions de francs). *Lloyd, qui a fait son premier contrat anti-kidnapping après l'enlèvement du fils de Lindbergh, en 1932, contrôle, dit-on, 75 % du marché.*

» On sait peu de choses sur les détenteurs de ces polices, dont le secret est l'un des termes, mais les affaires marchent. « Avec l'accroissement du terrorisme urbain, » aucune firme ne peut payer une rançon de ses propres » deniers », dit Hogg Robinson, un sous-traitant de Lloyd, spécialisé dans le kidnapping ».

The Washington Post

« Roots » à la japonaise

Les Américains sont très étonnés du succès, au Japon, de « Roots », le livre de l'écrivain noir Alex Haley sur l'histoire de sa famille et du feuilleton télévisé qui en a été tiré.

« Haley et « Roots » (Racines) *sont entrés en un clin d'œil dans la culture populaire japonaise*, écrit le *WASHINGTON POST (...).*

» Un film japonais qui raconte une vieille malédiction familiale fait sa publicité sur le thème : Une tragédie de « Roots ». Dans une vitrine du métro, un exemplaire du livre de Haley accompagne une bouteille de whisky (...) Plus étonnant encore, le mot « roots » sert maintenant à désigner un « coup » du très populaire jeu de Mah-Jong. Un fabricant de réfrigérateurs raconte, à la télévision, comment, il y a deux cents ans, de la glace tirée du Fuji-Yama était apportée jusqu'aux demeures des « shoguns » qui régnaient sur le pays. Et voilà les « roots » de la réfrigération !... »

« Le directeur de la maison d'édition qui publie la version japonaise de « Roots » explique que les Japonais aiment les histoires d'ancêtres et s'interessent aux problèmes raciaux (...) Le directeur de la société de radiodiffusion Asahi estime que les Japonais sont, aujourd'hui, particulièrement sensibles à leurs traditions perdues. »

Mais pour beaucoup d'exégètes, il s'agit seulement d'un « snobisme américain » de plus... » *comme les histoires de cow-boys et de « cops ».*

Le devoir

Piégeage de luxe

« Les scientifiques du service canadien de la faune, rapporte le quotidien de Montréal *LE DEVOIR, ont découvert que le parfum Chanel n° 5, de renommée internationale, n'attire pas que les bipèdes, mais aussi un certain carnivore à fourrure, le canis lupus, le loup qui se retrouve en abondance un peu partout au Canada.*

» Dans le cadre du programme canadien visant à rendre le piégeage moins cruel, les biologistes ont étudié des moyens de le rendre plus sélectif. Ainsi, après avoir fait l'essai de divers parfums, les scientifiques ont découvert l'attrait particulier qu'exerce le Chanel n° 5 sur les loups. Il reste à déterminer comment le trappeur pourra convaincre sa douce moitié de lui laisser utiliser un parfum aussi coûteux comme appât. »

Journal de Genève

Tapage nocturne à Bâle

« On pouvait lire récemment dans ce journal, écrit le *JOURNAL DE GENEVE, que la prostitution crée des problèmes à Bâle. Non point tant par la présence de deux cent cinquante-huit dames au centre de la ville que par le tapage des clients venus en voiture reluquer la marchandise, au grand dam des voisins. Comme le dit dans son rude langage, le premier lieutenant Marti : « Das sin nie die Maidli, wo stoere, das sin die Autie. »* (Ce ne sont pas les filles qui nous dérangent, ce sont les autos.) *Et les autorités d'examiner le projet d'une nouvelle législation.*

» N'est-ce pas le moment de recommander à la commission du grand conseil bâlois la lecture du Pornographe, *de Restif de la Bretonne »*, écrit le quotidien suisse en analysant le programme de « nationalisation » des maisons closes proposé, très en détail, par le célèbre libertin du dix-huitième siècle.

Lettre de Monemvassia

Le silence entre les dents



LE printemps et surtout l'automne — injustement appelés demi-saisons — voient le nombre des touristes diminuer en Grèce tandis qu'en été le pays est littéralement submergé par le flot. Mais, même en pleine saison, ceux qui quittent les sentiers battus sont rares.

Au Péloponnèse, les itinéraires fixés par des dépliants multicolores ne s'intéressent qu'aux ruines mycéniennes, archaïques et classiques. Mais déjà, en passant l'isthme de Corinthe, une immense forteresse, l'Acrocorinthe, il est vrai peu accueillante, donne le ton à cette région mi-île, mi-continent. Les côtes de la Grèce du Sud sont entourées de châteaux forts qui jalonnent des paysages allant du plus sauvage au plus accessible.

Pour rejoindre Monemvassia, dans le Sud-Est, il faut d'abord passer par Tripolis, ville de montagne située au centre de la feuille de vigne qu'est le Péloponnèse et continuer la route vers Sparte. Le paysage environnant dément l'image d'un pays nu, rocailleux et sec. Les collines et les petites plaines sont vertes, souvent touffues, et les villages rangés autour de la place publique et de l'église — les deux centres de toute campagne grecque — semblent n'avoir jamais connu la misère.

C'est le *nôme* (département) d'Arcadie, et les quelques ruisseaux qui parfois bordent la route ignorent la pollution. A 5 kilomètres de Tripolis, un troupeau de moutons barre le chemin, mais le berger d'Arcadie est une vieille femme en noir. Avant d'atteindre le *nôme* de Laconie, deux troupeaux encore : l'un conduit par un vrai berger, l'autre par un enfant de dix à quinze ans, gros pull-over et tête tondue. Vieille habitude d'hygiène paysanne — contre les poux, — le crâne ras est devenu mode villageoise.

L'ENTRÉE en Laconie est signalée par un panneau flambant neuf et par le Taygète qui annonce Sparte. On est presque déçus. Cette ville riante et fleurie, bien ordonnée autour d'une longue et large promenade, n'a rien de la Sparte austère et guerrière des livres d'histoire. De jolis immeubles de quatre à cinq étages succèdent aux bâtisses néo-classiques dont le dix-neuvième siècle a semé la province grecque. Les places sont vastes avec des bustes blancs de notables peu guerriers d'apparence et entourés de dalhias et de roses. Les boutiques respirent la respectabilité bourgeoise et les cafés exhibent de longues vitrines remplies de pâtisseries viennoises et parisiennes. Les kiosques du centre près de la mairie, les *periptera*, croulent sous les journaux et les magazines français, anglais et allemands, aux couvertures bariolées.

Maintenant, il faut suivre la route qui mène au vieux port de Gythion et, après 25 kilomètres, prendre le chemin de Monemvassia, en passant par une plaine molle aux cultures maraîchères. En quittant le village de Molaï, la route monte, et les montagnes qui surgissent à chaque tournant sont de plus plus en nues, de plus en plus jaunes et grises. Après quelques kilomètres, une mer très bleue bordée de petits rochers noirs et de quelques maisons qui, bientôt, se groupent pour former, au tournant, un village de pêcheurs.

Et c'est le rêve surréaliste. Un immense rocher nu, sorti d'un tableau de Magritte, relié au petit port par une route de terre, large d'une vingtaine de mètres, longue d'un kilomètre et goudronnée au centre, mène directement à la cité-forteresse de Monemvassia, que les chroniqueurs des Croisades nommaient Malvoisie. Ce chemin tourne encore et s'arrête devant des murailles en pierre jaune pleines de guérites.

A Monemvassia, on ne peut qu'entrer à pied ou à dos d'âne. Une grande porte moyenâgeuse qui donne sur l'antichambre de la garde, un couloir, et on pénètre dans cette cité morte-vivante. D'un côté les remparts de la falaise (à pic) sur la mer. Pas de plage. De l'autre, des chemins pavés et parallèles, en étages, bordés de maisons en pierre dorée. Le tout entouré d'épaisses murailles. Les portes de la cité sont condamnées et on ne peut entrer et sortir que par une seule. Des trois cents maisons, dont la moitié sont en ruine, moins de cent sont habitées.

CONSTANTIN THERMOYANNIS, garde et guide de la cité, parle peu. Dans ce royaume du silence, où le gendarme et le pope ne viennent que quand ils sont appelés, il se promène discret, et, avec peu de mots, vous laisse pénétrer dans le rêve. Pourtant, cette forteresse fut le Gibraltar de la Grèce médiévale. Au sixième siècle après J.-C., les habitants de la région, qui fuyaient l'invasion des Avares et des Slaves, y trouvèrent refuge, et c'est à la même époque que l'empereur byzantin Maurice y construisit le premier fort qui sera disputé par les chevaliers de Croisades, et, plus tard, par les Vénitiens et par les Turcs. Villehardoin, qui l'a d'abord conquise laisse toutes les libertés aux habitants.

Et, petit à petit, la cité devient un centre de prospérité et de culture. Les marchandises de la Morée y transitent et, surtout, le fameux « vin de Malvoisie » qui, pendant des siècles, a garni la table des princes occidentaux et des rois de France. Comme toutes les places fortes, Malvoisie change souvent de maîtres (elle est prise, en 1292, par les Catalans, en 1540 par les Turcs, en 1690 par les Vénitiens, en 1715 encore par les Turcs), pour redevenir, au début du dix-neuvième siècle, ce qu'elle a toujours été : grecque.

Beaucoup de maisons datent du seizième siècle, et les grandes églises, comme l'Elcomenos et Sainte-Sophie, sont des merveilles du douzième. Pour voir cette dernière, il faut monter un sentier à pic et pénétrer dans l'enceinte d'une seconde forteresse, la « cité haute », ensemble de palais byzantins en ruine, de guérites pour la protection des nobles et de l'empereur qui pouvait s'y rendre. L'un deux, Andronique, chassé par les Francs et les intrigues de la cour, s'y réfugia et fit construire deux trônes tournés vers le templum, mais adossés au mur du nartex, pour ne pas être assassiné de dos. Ce sont ces deux trônes que montre avec fierté Constantin Thermoyannis qui semble être le seul promeneur des lieux quand on redescent de la « cité haute ».

Les remparts, sur la plus grande partie desquels on peut marcher, n'ont pas seulement protégé Monemvassia des invasions du passé, mais aussi du tourisme.

EN été, les habitants louent une dizaine de chambres et quelques étrangers viennent rêver dans les maisons qu'ils ont restaurées. Monemvassia est heureusement protégée par des lois et p[...] ses quelques habitants, descendan[ts] pauvres et dignes des Malvoisie[ns] d'antan.

Lorsque le vent gratte la mer q[ui] s'étend à perte de vue, presq[ue] personne ne sort. Enfermés da[ns] leurs rêves, peu loquaces et p[...] commerçants, les nouveaux Malv[oisiens] sont fiers que Yannis Ritsos, [le] poète, soit né ici. Sa tante, Matou[la] Ritsou, tient aussi le seul refug[e] de ces lieux. Car, à part les de[ux] cafés et la boutique qui vend [...] l'artisanat (ouverts en été), il n'y [a] qu'une seule taverne-restaurant. [La] salle abrite aussi un comptoir [et] la cuisine en est séparée par d[es] feuilles de contreplaqué. Une dizai[ne] de tables et quelques chaises [de] paille. Sur l'une des tables le li[vre] de W.-R. Elliott : *Monemvassia, t[he] Gibraltar of Greece.* Aux murs [...] vieilles gravures jaunies : *Napolé[on] et Goethe à Ehrfurt, Roméo et J[u]liette, Périclès à l'agora d'Athène[s], Gardes du roi de Perse*, un vie[ux] calendrier, des affiches patriotiqu[es], des photos de famille dont quelqu[es] soldats, une lettre de remerciemen[t] (datée 1965) de la cour de Hollan[de], deux tableaux naïfs, et une public[ité] d'eau de Cologne. A la place d'ho[n]neur un poème de Ritsos : *« Monemvassia. Monemvassia serre le silen[ce] entre les dents... »*

Quand elle surgit de sa cuisi[ne], Matoula, sèche, polie et discrè[te], semble porter, avec ses vêtemen[ts] noirs, le deuil éternel de la Grèc[e]. Il n'y a que deux plats, de la salad[e], de la *fassolada* (soupe de haricot[s]) et du vin qui vient de la cô[te]. L'addition il faut la faire soi-mêm[e]. Deux tables sont occupées, l'u[ne] par deux tailleurs de pierre, l'aut[re] par un couple qui parle doucemen[t]. Lorsqu'elle revient avec les assiette[s], le pain coupé en grosse tranche[s] et le vin gris rosé dans une bo[u]teille ouverte, elle a toujours c[et] air de discrétion et de chaleur u[n] peu crispée que les morts grave[nt] sur le visage de la dignité.

Vers la fin de l'après-midi, [la] cité devient violette avec des p[ail]lettes d'or et l'horizon orange. L[es] tailleurs de pierre retapent u[ne] vieille maison. Ils ne lèvent la tê[te] qu'à l'appel du vent, qui brosse [un] figuier planté dans une cour pavé[e]. *« Monemvassia serre le silence en[tre] les dents... »*

DIMITRI T. ANALIS.

NORVÈGE

Un lancement réussi

LES chantiers de constructions navales connaissent de graves difficultés. Les chantiers Terrin ont dû déposer leur bilan. Un des plus solides chantiers norvégiens est à la veille de la faillite. Les chantiers Dubigeon - Normandie sont en grève depuis près de deux mois. Dans ce contexte angoissant, aussi sombre pour les armateurs que pour les constructeurs, les dernières unités commandées en des temps meilleurs prennent une à une le large.

A 16 heures, le navire reçut son nom, fut commis à la grâce de Dieu et aspergé de champagne.

A 19 heures, une centaine de personnes se réunissaient en son honneur autour d'un repas dans la salle du village.

A l'instant des toasts et des discours, Monsieur le directeur du chantier avait exposé les caractéristiques techniques du navire, Monsieur le président avait remercié Messieurs les armateurs, rappelé le rôle bénéfique de Messieurs les courtiers, évoqué les difficultés du marché, dit quelques mots de sa politique générale pour l'avenir du chantier, prié la marraine qui avait lancé d'un geste si charmant le navire vers sa vie active d'accepter un petit souvenir de ce jour. Puis Messieurs les armateurs avaient remercié Monsieur le président, Monsieur le directeur et le chantier en général, rappelé la cordialité de leur collaboration dans la conjoncture difficile que traversait l'armement, loué la qualité du travail, évoqué les trafics que le navire allait assurer et remercié la marraine qui, d'un geste si charmant...

Le directeur du chantier se leva de nouveau. Il tenait cette fois une enveloppe à la main : *« Je suis très heureux,* dit-il, *de remercier tous les ouvriers de notre chantier de leur collaboration en ces temps difficiles et de la conscience avec laquelle ils font face à leurs responsabilités et de remettre à leur délégué la traditionnelle prime de lancement. »*

Le délégué des ouvriers du chantier se leva, prit l'enveloppe et dit : *« Au nom de tous mes camarades, je vous remercie, Monsieur le directeur. Croyez-moi, c'est là une très bonne surprise pour nous tous. Nous savons quelle est la situation des chantiers et de l'armement en ce moment dans le monde entier et particulièrement ici, chez nous, et nous ne nous attendions pas du tout à recevoir cette prime. Il nous paraissait normal d'être appelés à contribuer à l'effort nécessaire à la vie de notre chantier.*

« Nous suivons vos efforts »

« Cependant, ajouta-t-il avec un large sourire et brandissant l'enveloppe, *ceux de mes camarades qui sont aussi ici ce soir seront d'accord pour vous dire avec moi que nous saurons facilement en trouver l'emploi. Je suis également chargé* — et il se tournait vers le président du chantier — *de vous remercier pour tout ce que vous faites pour assurer du travail et une bonne organisation financière à notre chantier. Nous suivons vos efforts et savons que nous sommes le seul chantier du pays à avoir trois ans de travail devant lui. Et nous savons que c'est à votre travail, à vous, que nous le devons. »*

Il conclut par une plaisanterie. Tout le monde rit et applaudit. Il retourna s'asseoir.

Je divague ? C'est un conte de fées ? Non. Cela se passait le samedi 29 octobre 1977. En Norvège, au chantier naval de Sarpsborg, non loin d'Oslo.

CATHERINE DETCHÉA.

COTE-D'IVOIRE

Les Libanais et la rumeu[r]

APRES l'incendie du Pacha-Club, boîte de nuit fréquentée par la Jet Society européenne d'Abidjan, la rumeur publique tenta, sournoisement, de faire endosser la responsabilité de ce sinistre, qui fit une quarantaine de morts au cours de la nuit du 8 au 9 juin dernier, à des Libanais, auxquels l'accès de l'établissement avait été interdit.

La colonie libanaise de la capitale ivoirienne fait l'objet de nombreuses critiques. On accuse ses membres de spéculations immobilières et foncières, de parasitisme, de violation des lois sur l'ivoirisation du personnel des entreprises. On reproche aux adolescents de faire preuve de vandalisme et de chercher les incidents raciaux avec les autres éléments d'une population aujourd'hui très cosmopolite. On murmure que les aînés, excipant de leur nationalité qui leur permet d'accéder aux tables de jeu de l'Hôtel Ivoire — interdites aux Ivoiriens — y perdent des sommes considérables.

Bien que les Libanais se tiennent scrupuleusement à l'écart de toute activité politique, on les taxe de sympathies pour les Palestiniens.

En mars dernier, une série de ruptures de stocks ayant entraîné des difficultés pour l'approvisionnement en riz de la population abidjanaise, les Libanais furent, une fois de plus, mis en cause. Couramment, on leur impute la hausse importante subie par les loyers depuis juin 1976, les accusant de payer des prix surévalués.

En réalité, la rumeur d'Abidjan semble alimentée moins par les Ivoiriens eux-mêmes que par certains éléments de la colonie européenne. Ces derniers considèrent en effet comme d'éventuels concurrents des gens, eux aussi, attirés par la stabilité politique du pays et par la prospérité éco[nomique] qui lui est liée. Certai[ns] Européens insistent bien sur [le] fait que *« les Libanais entretie[n]nent avec les Noirs des relatio[ns] plus naturelles qu'avec [les] Blancs », « ce qui,* ajoutent-il[s], *ne les empêche pas de se cons[i]dérer comme des Européens [et] d'en exiger les droits alors qu'[ils] n'en ont jamais exercé les re[s]ponsabilités... »*

Il est clair d'autre part que [le] racisme apparaît avec le dévelo[p]pement comme le paupérisme, [la] prostitution ou la criminalité. [La] Côte-d'Ivoire ayant franchi d[e]puis plusieurs années déjà le seu[il] du décollage économique, cer[tains] que la guerre civile chasse de leu[r] patrie ou que l'intolérance de ce[r]tains gouvernements africai[ns] contraint à quitter leur foy[er] d'adoption temporaire se fixen[t] volontiers à Abidjan.

Les craintes exprimées par ce[ux] qui redoutent *« un raz de mar[ée] libanais »* sont, de toute faço[n], excessives. Les chiffres en témo[i]gnent : bien que le nombre d[es] Libanais installés en Côte-d'Ivo[ire] ait doublé depuis ce que l'on ap[pelle] pudiquement ici *« les év[é]nements de Beyrouth »*, celui[-ci] n'excède pas soixante mille pe[r]sonnes — chiffre sensiblemen[t] égal à celui de la seule colon[ie] française ; d'autre part, ceux q[ue] l'on présente très souvent comm[e] d'importants détenteurs d'arge[nt] possèdent à peine plus de 2 [...] du capital social des entrepris[es] industrielles ivoiriennes (1). E[n]fin, on notera qu'en dépit [de] l'intense activité commercia[le] qu'on leur prête et de la présen[ce] d'une partie d'entre eux depu[is] plus d'un demi-siècle en Côt[e]-d'Ivoire, ils n'ont encore aucu[ne] représentation à la chambre [de] commerce d'Abidjan.

PHILIPPE DECRAENE.

(1) 1,096 milliard de francs CF[A] selon l'hebdomadaire ivoirien [...] *d'Afrique* du 17 octobre 1976.

LE MONDE

DES FICTIONS OPPRESS

CINQUANTE MILLIONS POUR S

La Société française d

Un projet de coopérative qui entraînerait des licenciements massifs

RADIO-TELEVISION

Les « LETTRES ESPAGNOLES », de Jean-Émile Jeannesson

A L'ORÉE DES FICTIONS OPPRESSIVES

REVENU d'un voyage en Inde qui valut aux téléspectateurs quelques-unes des plus belles images jamais vues sur un petit écran, Jean-Emile Jeannesson a mis un peu moins de deux ans pour rédiger — un livre complète les émissions (1) — des *Lettres* d'un « bout du monde » situé à nos frontières : à l'Espagne d'après Franco, *encore* liée à ses maîtres par un lien féodal (c'est le sujet du premier document), enchaînée par ses culpabilités (*Divorce à l'espagnole*), divisée, polluée mais où le grain lève (*Il pleut sur Santiago, mon amour*), à cette Espagne « année zéro », Jean-Emile Jeannesson a consacré une série *documentaire* dont l'une des singularités (outre qu'elle traite en « informateurs » Goya et Bunuel) est de *déboucher, en conclusion, sur une fiction.* Dans *Peintures noires*, le rôle de personnages réels est en effet joué par des acteurs. Limites du documentaire ?

L'ancien producteur d'« Arguments », qui accueillit du temps de l'O.R.T.F. des auteurs novices ou éprouvés, a été mis à même, avec l'apparition des nouvelles sociétés, de renoncer au travail d'équipe et de filmer lui-même ses propres programmes. Réalisateur « privilégié » (il le dit lui-même), qui doit beaucoup à la confiance du directeur général de la première chaîne (il ne le cache pas), Jean-Emile Jeannesson en est donc venu, dans ce qu'il nomme sa « solitude harcelée », à prendre la plume. Exprimer par écriture le « non-dit » de l'image semble décidément préoccuper les hommes de *télévision*.

« J'ai repris dans le livre les têtes de chapitre des émissions, dit Jean-Emile Jeannesson, les structures féodales sur lesquelles se greffent aujourd'hui le capi*talisme ; le national-catholicisme*, avec *toutes* ses conséquences ; le centralisme *étatique. De* ces trois angles d'attaque découlait l'essentiel. *Je m'y suis* tenu. *L'agréable*, dans un bouquin, c'est qu'il permet des éclairages historiques. Dans les émissions, on entre de plain-pied. On ne circule pas de l'abstrait au concret. Avec de vrais gens, de chair et de sang, on fait des personnages symboliques.

— *Vous n'étiez pas enthousiaste, au moment de partir ?*

— Non. Mais je n'avais pas, je crois d'idées toutes faites sur la violence, la mort, la corrida ou le folklore. Il est bien évident, cependant, que les Espagnols restent marqués au fer rouge. Les élections démocratiques, la préparation d'une *Constitution, la* probable séparation de l'Eglise et *de l'Etat n'ont pas suffi à ce que* les mentalités changent. Des pressions continuent à *s'exercer*.

» Je me dis que rien n'est *changé, que tout pourrait changer*. L'Espagne écrit son histoire. Ces femmes qui demandent la suppression des tribunaux ecclésiastiques, le retour de la Catalogne à une certaine indépendance, les syndicats au grand jour, tout ça va très vite et très bien. Tout le monde fait attention. J'ai trouvé dans la classe politique espagnole un réalisme a-religieux — le fait primant l'idéologie — proche de la mentalité suédoise.

Caricature ou ambiguïté

— *N'avez-vous pas un peu négligé certains témoins des forces du progrès ?*

— Savoir d'où venait ce pays m'intéressait davantage que de décrire un combat à l'issue encore douteuse : le suspense reste entier. Je ne sais pas lire dans le marc de café.

» Et puis, je sais peut-être mieux décrire les mondes qui meurent — sans jamais disparaître tout à fait — que ceux qui naissent. Mais ce pays m'a tellement raconté de choses que j'y retournerai, je crois, dans trois ou quatre ans, pour constater la rapidité des changements.

— *Vous adoptez un ton plus polémique dans votre livre que dans vos films.*

— A la télévision, on n'a le choix qu'entre la caricature *et* l'ambiguïté. Caricaturer, c'est militer ou prendre les téléspectateurs pour des imbéciles. L'image a par nature une lourdeur, une raideur, une tendance à l'imagerie d'Epinal. Alors le réalisateur passe son temp — là commence l'ambiguïté — à miner le réel de l'intérieur, à rendre sensible un sens, une clé. Quand j'écris, je n'ai *pas ce problème*.

» Il y a aussi la relation avec un *public. Si on fait du cinéma*, le rideau s'ouvre, l'œuvre apparaît, on est dans une totale liberté. Le livre, c'est pareil. La télévision vous contraint, au contraire, à une certaine dose de pédagogie, à une déontologie, à une morale : on n'a pas le droit de mettre en cause des gens, leur vie, leur position, pour le plaisir d'exercer une critique et d'exprimer une certaine *violence*.

— *D'où, finalement, le passage à la fiction ?*

— J'ai senti les limites du documentaire. J'avais rencontré un technocrate de l'Opus Dei et sa femme. Je leur avais proposé de les filmer. Ils n'ont pas voulu. Je m'étais plongé, simultanément, dans la littérature espagnole et, notamment, dans *Fleur de sainteté*, de Ramon Valle-Inclan. *Quelque chose s'est produit en moi* et je me suis dit : il n'y a pas tant *de différence* entre Adega, l'héroïne de la légende, et ce cadre aux manières anglo-saxonne, propriétaire d'une Rolls, vivant dans un immeuble de métal et de verre. Mêmes oppressions. Mêmes fantasmes.

» La fable s'est imposée, comme une vision. Je n'ai pas voulu faire du sous-Buñuel — Buñuel que je considère comme un sociologue de génie — mais montrer que ce peuple de théâtre, de tragédie, doit, pour affronter le réel, sortir de sa fiction oppressive. »

Propos recueillis par
ANNE REY.

★ Les 22, 29 novembre, 6 et 13 décembre, T.F. 1, 20 h. 30.

(1) *Espagne année zéro*, Fernand Nathan, T.F. 1, 188 p., 32 F.

LES RUSES DE LA PUBLICITÉ

FRO-MAGIE

DANS la pension de Mme Loiseau, réputée pour la monotonie de ses repas et le calme de ses pensionnaires, l'hôtesse apparaît avec un vaste plateau de fromages : c'est aussitôt la fête à table, où nos vénérables convives se disputent les morceaux dans une atmosphère bon enfant. « Pour faire plus d'un heureux, offrons plus d'un fromage. » *Le fromage, c'est la convivialité.*

Changement de décor. Une tempête de sable siffle et souffle sur l'écran. Une tempête de poivre plutôt, qui déterre et découvre à nos yeux un fromage épicé : « Sous le poivre, découvrez la fraîcheur d'une pâte onctueuse, etc. » *Un fromage ? Un trésor, puisqu'il était enfoui. Un trésor de fraîcheur extrait du désert même et venu à nous par la route des épices. En dépit d'un nom qui sonne comme celui des bourgeois de Labiche — boursin ! — il n'y a pas de doute : par la magie de cette saveur poivrée qui transporte outre-mer le fromage, c'est l'exotisme.*

Mais voici sa majesté Roquefort. Comme tout prince digne de ce nom, il se caractérise par son origine. Il est de souche, son fief fait son essence : hors de Roquefort, point de roquefort. Pour lors, c'est le « roi des fromages » : et donc le fromage des rois. Quiconque en prend devient prince à table. Même opération magique avec le Président, quoique à un degré moindre (mais un bon Président ne se trouve-t-il pas toujours une ascendance royale ?). Voilà des fromages qui nous garantissent l'élévation sociale. Le fromage, c'est la noblesse.

A quelques lieux de là, en plein tiers état, on nous vante Vacherol, « le fromage qui monte à la ville ». *C'est alors une autre authenticité qui nous est offerte, celle du produit fondamentalement naturel et garanti, de surcroît, par la sagesse d'un paysan :* « Aux gens de la ville qui me demandent pourquoi ce fromage s'appelle Vacherol, je réponds : dans Vacherol, *il y a* vache, qui veut dire lait, et rol... qui ne veut rien dire ! » *C'est pas génial, mais plein de bon sens : eh oui ! dans vache, il y a lait ! Les mots contiennent les choses : c'est du réalisme absolu. Quant à rol, bien sûr, ça ne veut rien dire, mais ça vous a tout de même un air de pays, une poésie du lieu : il le sait bien, ce paysan madré qui fait semblant de l'ignorer...*

« Bravo les vaches »

Le Cantadou comme : « Le Cantadou, il sent bon la Provence. » *Confirmation encore par le petit munster, qui apporte aux Parisiens* « son goût du terroir », *et les invite à se mettre à la mode alsacienne.* Idem *pour l'Auvergne.* « L'Auvergne est un plateau de fromages » : *réciproquement, un « plateau » de fromages suffira à nous donner l'Auvergne (c'est la logique de la métonymie). Ainsi, sans sortir de table, nous avons le Midi, nous avons l'Alsace, nous avons l'Auvergne. Le fromage, c'est le régionalisme.*

C'est donc aussi la terre, la campagne de toujours, la France rurale de jadis. « C'est la fin des moissons. Les blés mûrs sont liés. Les chaumes dorés sentent bon la campagne. Chaume, c'est aussi le nom d'un fromage, etc. » *A la maternité de la nature, par vache laitière interposée, se joint l'enracinement mythique dans les champs ancestraux. Belle des champs, à la fois fromage et villageoise, nous donne de sa fraîcheur fromagère au moyen de dessins qui évoquent, mieux qu'un film, une époque révolue. Et la fête champêtre éclate avec Crème des prés, qui nous relie aux folklores du passé et nous entraîne à célébrer celles par qui la tradition renaît miraculeusement :* Bravo les vaches !

On n'en revient pas de tout ce que peut apporter la consommation du fromage. Il y a encore La Vache qui rit, véritable maman féerique, qui vient en personne étendre la crème sur les tartines des enfants et contemple leur plaisir avec un rire figé de Joconde en tablier de cuisine. Il y a la magie de Caprice des dieux qui nous transporte dans un olympe où tout nous est possible : « On peut toujours compter sur un Caprice des dieux. »

Y a-t-il un point commun à d'aussi riches arguments ? Ce n'est pas sorcier : le fromage nous promet ce que nous n'avons pas, ou plus. Le fromage publicitaire développe tranquillement et systématiquement les nostalgies du Français moyen urbanisé. Du même coup, cet étalage de promesses devient le tableau de nos frustrations. Tout se retourne contre le consommateur qu'on prétend faire rêver, et, même s'il n'en est guère conscient, l'offre de la plénitude avive en lui le sentiment de ses manques. Les satisfera-t-il par l'achat des fromages ? Comme s'ils pouvaient tenir tant de promesses ! La matière ne comble pas les vides de l'esprit, et nous voilà, par cette maudite magie, plus que jamais frustrés de la nature perdue. Les sirènes publicitaires orchestrent la frustration généralisée. « Les vrais paradis sont ceux qu'on a perdus », *dit Proust : ne comptons surtout pas sur les fromages pour nous les rendre. Ce monde de matière, dont on veut faire l'unique dimension de notre vie, est désespérément vide des valeurs qu'on lui prête pour nous séduire. Si bien qu'à sa manière la magie publicitaire signifie, elle aussi, sous son apparente féerie, que Dieu est mort en Occident.*

Signalons toutefois une exception à la règle : il s'agit de Bonbel. « Bonbel, une des bonnes choses de chaque jour. » *Une chose, voilà bien ce qu'est un fromage ; une chose bonne, parmi d'autres, et c'est tout. Bonbel ne promet rien d'autre que lui-même : prime à la modestie, enfin un fromage honnête ! A moins, bien sûr, qu'il ne s'agisse d'une modestie calculée pour être primée : il est si facile de prétendre à peu de place pour mieux s'incruster...*

FRANÇOIS BRUNE.

CENT CINQUANTE MILLIONS POUR SURVIVRE

La Société française de production à un tournant décisif

« *NOUS travaillons au jour le jour. On verra bien demain. Désormais, nous nous faisons à l'idée que c'est terminé.* » Dans les couloirs de l'immeuble des Buttes-Chaumont, siège de la S.F.P., le moral a les couleurs du ciel d'étain, derrière les fenêtres des cellules de montage. Passée l'animation de l'espace utilant du rez-de-chaussée, le carrelage les escaliers distille une atmosphère d'hôpital. Depuis *trois ans, un mal endémique* onge la Société française de production : 'insécurité. *Les emprunts* s'ajoutent aux lettes, la crainte du chômage s'insinue, andis *que les écueils nés de la loi du* août 1974 obligent à la navigation à vue.

Le rapport de la commission des finances le l'Assemblée nationale sur la radio et la élévision *reflète* cette morosité structurelle : *La S.F.P. n'est pas et ne sera sans doute amais un organisme rentable sur le plan inancier. Néanmoins, on ne peut oublier que ses installations ont été édifiées avec 'argent de la redevance et qu'elles participent au fonctionnement du service public. l est donc indispensable d'assurer son onctionnement de manière permanente.* » .'impératif *catégorique*, effaçant les problèmes financiers, masque le paradoxe dans equel *se débat* la S.F.P. A l'article 13 de la oi de 1974, celle-ci voit définir ses orientaions dans une formule vague : « *Une soiété de production placée sous le régime les sociétés anonymes (...) réalise des productions en film et en vidéo qu'elle commercialise notamment auprès des sociétés de rogramme.* » Dans ce « notamment » — qui eprésente 85 % des recettes de la société — se cristallisent les problèmes *: la S.F.P.* oit-elle, conformément à son statut de ociété d'Etat *régie par le droit privé*, se omporter en concurrent sauvage des maions de production *privées ou conserver* ne priorité « service public » qui relègue u second rang *les questions de rentabilité* ?

Les rapports avec les sociétés de programme premier souci de M. Edeline

Sur 506,5 millions de chiffre d'affaires, 35,3 proviennent des opérations effectuées our le compte de TF 1 et d'Antenne 2 (1). es faits contredisent donc les vœux exprinés par le gouvernement et selon lesquels *le but visé était d'obtenir que la S.F.P. inisse par se conduire sur le marché comme s autres producteurs* (2). » En réalité, institutionnalisation de ses rapports avec s sociétés de programme reste la préoccupation majeure du président, M. Jean-Charles Edeline.

Dans les conditions actuelles, ces rapports ont grevés par un double contentieux, portant sur les prestations et sur la prévision. Le pourcentage des prestations de services et des travaux « à façon » — bloquant des moyens techniques sans assurer le plein emploi — augmente régulièrement au détriment de la production. Cette évolution, dénoncée par le rapport de *M. Le Tac*, entraîne une perte sensible des recettes *de la société et correspond à une « dégradation de la qualité des fournitures (3) ».* Les chaînes, *d'autre part, maîtrisent* encore mal leurs commandes, et cette absence de *planification régulière se concrétise* par une cyclothymie de l'emploi qui fait alterner surchauffe et sous-régime.

Un projet de coopérative qui entraînerait des licenciements massifs

Pour remédier à ces défauts, M. Jean-Charles Edeline veut « *substituer la "fidélisation" des sociétés de programme à la garantie* ». En 1978, les garanties financières dues à la S.F.P. par les chaînes ne devraient plus atteindre que 45 % de ses recettes, *contre 60 % en 1977. Si ce plan dégressif* était appliqué à la lettre, la S.F.P. courrait *droit au dépôt de bilan.* « *Heureusement*, dit M. Edeline, *ces garanties sont dépassées d'environ 50 %* ». Cependant, pour assurer l'avenir de son entreprise, il envisage d'aller plus loin en demandant aux chaînes, dans le cadre de « contrats de programme », une contribution située entre 25 et 27,5 % de leurs ressources, soit 40 à 60 % de leur budget de réalisation. Assurant en même temps la planification des produits, ces « contrats de programme » régleraient les *difficultés de la production* lourde.

« *Si j'échoue*, ajoute M. Edeline, *il reste la voie de la coopérative.* » Ce projet de « *coopérative* », *préconisé par* M. Le Tac dès avril 1977 et repris dans son dernier rapport, *rencontre* l'hostilité des *syndicats* : en « *confiant la moitié du capital de la S.F.P. aux trois sociétés de programme* », il entraînerait des licenciements massifs.

Si le personnel soutient l'action de son président pour prévenir le démantèlement *de la société*, il *s'inquiète pourtant* des conséquences de sa politique de concurrence dans le *secteur audiovisuel*. M. Jean-Charles Edeline manie une dialectique subtile : « *Il nous faut intégrer les disciplines du secteur privé sur le plan opérationnel tout en gardant l'esprit du service public.* » Réalisateurs et techniciens estiment cette proposition contradictoire : « *On veut accréditer l'idée que les normes de production de l'ex-O.R.T.F. étaient laxistes. C'est faux. Pour faire face à la concurrence privée, on tire maintenant sur la ficelle dans tous les domaines : réduction des moyens techniques, des jours de tournage, de montage... La qualité en pâtit.* » A la C.G.T., l'analyse est plus crue : « *Edeline est là pour nous faire constater et assumer une situation économique. Pour nous faire céder sur les salaires, les conditions de travail et la nature du produit.* »

Cette amertume d'un *personnel* hautement qualifié s'affiche d'autant plus que *chacun reconnaît* dans la S.F.P. un outil incomparable. Elle reste pour les réalisateurs la garantie d'une qualité qui tend à disparaître ailleurs. Mais le temps du réalisateur roi est fini. La peau de chagrin de la création, la perpétuelle menace du chômage, le forcent souvent à s'incliner devant les conditions des chaînes. Et leurs gestionnaires brandissent l'argument des coûts pour justifier la multiplication des commandes passées au privé. Argument *d'autant moins recevable que, saisie par* les chaînes sûres de leur bon droit, la *direction de la concurrence* et des prix a rendu son verdict : les barèmes de la S.F.P. sont inférieurs à ceux de la chambre syndicale des producteurs, dans une proportion de 10 % pour le personnel et d'environ 45 % pour le matériel. En acquérant ainsi des droits sur des coproductions effectuées avec ses sociétés autres que la S.F.P., les sociétés de programme ont, il est vrai, la possibilité de ne pas appliquer les clauses de la convention collective relatives aux rétributions des réalisateurs. *Ceux-ci* se voient ainsi floués d'un tiers environ du *cachet auquel*, selon leur catégorie, ils ont droit.

« César Birotteau » réalisé dans le privé ne supporte pas la *comparaison*

M. Louis Mollion, responsable du secteur production-films, précise le sens de cette querelle : « *A cahier de charges égal, nous sommes toujours concurrentiels, et sur les séries — comme* Un juge, un flic *ou* les Messieurs de Bois Doré — *nos devis sont les plus bas du marché. Pourtant, le privé se lance dans une course à l'économie qui lui permet, comme pour* César Birotteau, *de proposer des devis inférieurs de près de 30 % aux nôtres. Il rogne sur les décors, les costumes, le temps de tournage...* » Malgré ses qualités, *César Birotteau* ne supporte effectivement pas la comparaison avec *Splendeurs et misères des courtisanes*, produit par la S.F.P.

Inexplicablement, la *S.F.P. ne bénéficie* donc pas de la confiance accordée au privé, et contre toute logique, *les chaînes ont plus* souvent tendance à *la considérer comme* un adversaire plutôt que comme un partenaire : « *On nous demande des dramatiques unitaires lourdes, qui nous coûtent de l'argent, déclare Michel Oudin ; mais très peu de séries, qui constituent toujours pour une société de production l'activité la plus rentable.* »

Peu d'atouts sur le marché international

Contraints d'assurer l'emploi, *la* S.F.P. doit souvent se contenter d'opérations « *blanches* », *comme les Rebelles, récemment* diffusés et préalablement refusés par *Télécip, ou même* d'un travail déficitaire. Les sociétés de programme omettent en effet de préciser que leurs exigences financières amènent parfois la S.F.P. à tourner à fonds perdus : « *Pour maintenir notre volonté qualitative*, souligne M. Jean-Charles Edeline, *nous sommes amenés à prendre en charge des dépassements budgétaires constatés dès l'origine du produit. Cela donne des coproductions fictives, dans la mesure où nous n'avons pas l'espoir de récupérer la somme que nous ajoutons.* » Sur l'exercice 1976, la part de coproduc*tion télévisée prévue s'élevait à 3 750 000 F*, mais le total des dépassements atteint 7 millions de francs supplémentaires, soit 15 % du déficit de la société.

L'année 1977 continue de voir le développement de ces pratiques : ainsi le Chandelier, de Santelli, *Monsieur Zola*, de Lorenzi, ou *Offenbach*, de Boisrond, accusent-ils chacun des dépassements situés entre 500 000 francs et 1 million.

Cependant, la S.F.P. ne se heurte pas seulement à la concurrence de sociétés de production privées, travaillant avec des pigistes, et échappant à ses frais fixes en matériel et en personnel. Sur le marché francophone, elle subit également un lourd handicap face aux chaînes elles-mêmes. Ne disposant pas d'accès à l'antenne, elle ne peut satisfaire à la demande de « contrepartie » (achat d'une émission en compensation d'une vente) traditionnellement en vigueur dans l'audiovisuel. Mais, surtout, elle se trouve confrontée aux chaînes sur le plan des coûts : celles-ci, dont les productions sont amorties du seul fait de leur diffusion, peuvent en effet se permettre de vendre au plus bas prix.

Pour développer sa compétitivité inter*nationale*, M. Jean-Charles Edeline réclame la garantie du gouvernement sur un emprunt de 150 millions destiné à la construction de studios télévision/cinéma à Bry-sur-Marne. A *cette demande* s'ajoute celle d'un capital financier de 70 millions qui s'additionneront aux 10 millions alloués en 1975.

Pour la S.F.P., il en va de sa survie : issue de l'O.R.T.F., elle a hérité d'un passif *de 87,5 millions en charges financières*, sans bénéficier en contrepartie de la répar*tition de la redevance*.

La satisfaction de ces deux exigences constituerait un point de non-retour, une consolidation définitive de la société. Mais, *selon M. Le Tac, l'amortissement des studios* de Bry nécessiterait la production annuelle de « *cinquante films à gros budget, d'un coût moyen oscillant entre 10 et 20 millions* » (soit la quasi-totalité de la production européenne de ce type). Constatant, d'autre part, que la production film de la S.F.P. plafonne en 1977 à sept heures trente, il juge cet investissement prématuré et préconise de désolidariser l'activité commerciale de la S.F.P. de son secteur service public. A l'appui de son analyse, il souligne que les recettes réalisées en 1976 « *hors société de programme* » culminent à 8,7 % du chiffre d'affaires et que « *rien ne laisse prévoir que ce pourcentage s'accroîtra sensiblement à l'avenir* ».

Aux Etats-Unis un retour massif aux studios

La S.F.P. conteste ces conclusions : dans *son calcul, M. Le Tac ne prend pas en* compte, selon elle, les 32 millions d'inves*tissements en production réalisés grâce à* l'emprunt obligataire de 80 millions contracté au printemps 1976, et qui portent à 15 % le chiffre d'affaires extérieur. La direction ajoute aussi que le secteur cinéma ne saurait être jugé avant deux ou trois ans et que l'opération de Bry-sur-Marne anticipe sur la tendance, constatée aux Etats-Unis, d'un retour massif aux studios. Le chiffre de cinquante films, enfin, avancé à titre d'exemple de l'enveloppe financière, pourrait *aussi être tempéré par un équivalent en séries télévisées* remplissant les *mêmes fonctions*.

Les débats parlementaires, les pourparlers avec les chaînes et les décisions du gouvernement statueront dans les prochaines semaines sur l'avenir de la S.F.P. : ils consacreront la politique de M. Edeline, avec ses risques et ses *implications budgétaires* considérables, ou sonneront le glas de l'expérience menée depuis trois ans, menaçant plusieurs centaines d'emplois, et peut-être aussi une certaine idée du service public.

XAVIER DELCOURT.

(1) Les garanties de FR 3 ne s'élèvent qu'à 13,7 millions.
(2) *Le Monde* du 26-27 juin.
(3) Rapport de la commission radio-télévision.

RADIO-TELEVISION

UN DOCUMENT SUR LA CRISE CINÉMA-TÉLÉVISION

9 centimes pour la création

Crise de la création télévisuelle ; difficultés du cinéma français. Deux « fronts » parallèles où la victoire ne se conçoit pas isolée, et dont la cause essentielle est commune : la diffusion abusive de films de cinéma sur les antennes de la télévision (cinq cent seize longs métrages, sur les trois chaînes, en 1976). Dans un document établi à partir de chiffres fournis par le Centre national de la cinématographie et par les sociétés de programme, M. Henri Lasa, distributeur de films, fait le point de la question.

IL ne suffit pas que la télévision diffuse dix films par semaine, mais il faut encore qu'elle les programme aux heures les plus favorables à la fréquentation des salles.

Certes, quelques progrès ont été accomplis à ce sujet. Répondant aux demandes de la commission interprofessionnelle permanente du cinéma concernant les rapports cinéma-télévision, les responsables des société de programme se sont efforcés d'aménager la grille, dans le cadre des dispositions de leur cahier des charges, et compte tenu de leurs moyens budgétaires.

Il n'en reste pas moins vrai qu'en 1976 les trois chaînes de télévision ont présenté :

— 102 films le lundi à 20 h. 30 ;
— 87 films le mardi à 20 h. 30 ;
— 42 films le mercredi à 20 h. 30 ;
— 65 films le jeudi à 20 h. 30 ;
— 52 films le dimanche à 20 h.30 ;
— 42 films le dimanche après-midi (Antenne 2 n'ayant supprimé totalement la diffusion des films de cinéma, le dimanche après-midi, qu'à partir de 1977) ;

soit 348 films (sur les 516) offerts au grand public aux heures les plus favorables à la fréquentation des salles.

De plus, les films programmés sont de plus en plus récents, et cela est dû, notamment, au fait que les trois sociétés de programmes entendent diffuser, dans un délai plus rapide, les films qu'elles ont coproduits. En outre, la concurrence joue entre les chaînes pour l'amélioration de l'indice d'écoute qui est un élément important de la répartition du produit de la redevance ; cela amène ces dernières à faire, de temps en temps, un effort particulier en ce qui concerne le prix d'acquisition des droits, afin de présenter un « film événement ».

Les films en cause sont annoncés à grand renfort de messages publicitaires sur les ondes, alors que la radiodiffusion-télévision française s'est toujours donné pour règle de ne pas faire de publicité pour les spectacles.

Est-il besoin d'ajouter que, le jour où la télévision programme un film de cette valeur spectaculaire, les salles de cinéma sont vides ?

En outre, on a vu se multiplier la diffusion de téléfilms étrangers d'une durée supérieure à une heure dans les cases non cinéma.

La ressemblance de ces téléfilms avec des films de cinéma est telle que la confusion est totale pour une grande partie du public, et que, dès lors, les limitations concernant la grille n'ont plus aucun sens.

Une singulière distorsion

Si les prix de cession des droits de diffusion des films ont augmenté au cours de ces trois dernières années, ils restent, encore, singulièrement bas.

En 1976, les 4 176 000 000 de spectateurs, pour les films de cinéma, se sont répartis de la façon suivante :

● 4 milliards (soit 96 % d'entre eux) se trouvaient devant leur récepteur de télévision ;

● 176 millions (soit 4 % d'entre eux) se trouvaient dans les salles de cinéma.

La même année, les 697 854 000 F de recettes hors taxe du marché français, revenant aux films de toutes nationalités, se sont répartis de la façon suivante :

● 80 854 000 F (soit 11,5 %) ont été versés par les sociétés de programme de télévision au titre de l'acquisition des droits de diffusion des films ;

● 617 000 000 de francs (soit 88,5 %) ont été versés par les exploitants de salles au titre de location de films.

En bref, 4 % des spectateurs pour 88,5 % des recettes ; 96 % des spectateurs pour 11,5 % des recettes.

Pour se procurer une heure et demie (5 400 secondes) de spectacle programmé à 20 h. 30, la télévision paie, en moyenne, le prix qu'elle demande elle-même aux annonceurs pour trente secondes d'antenne seulement.

Cette situation d'une monstrueuse absurdité a pu s'instaurer parce qu'il n'existe pas de véritable économie de marché entre le quasi-monopole de la télévision et les nombreux agents économiques qui amortissent de plus en plus difficilement les fonds investis dans la production cinématographique et se trouvent, par-là même, contraints de rechercher un complément de recettes, si modique soit-il. Ce faisant, ils contribuent à l'aggravation de la crise qui les place dans une situation de plus en plus difficile.

Compte tenu des multiples diffusions prévues par contrat, les chaînes ont deux ans et demi de programmation assurés.

En fin de compte, la distorsion constatée n'est rien d'autre que l'exploitation de la crise par le concurrent qui la provoque.

Un sacrifice modique

Une révision totale de la politique de facilité qui a prévalu jusqu'à présent impliquerait quelques mesures budgétaires.

Si, par une hypothèse d'école, on devait remplacer les trois cent quarante-huit films qui sont diffusés le soir à 20 h. 30 et l'après-midi du dimanche par des émissions télévisuelles de fiction, il faudrait, sur la base d'un coût moyen de production de 1 million de francs de l'heure, 500 millions de francs.

Si cet effort devait être supporté par le téléspectateur, cela représenterait, pour les quinze millions de possesseurs de récepteurs de télévision, 33 F par an, soit 9 centimes par soir, c'est-à-dire presque rien.

Penser que l'électeur puisse rechigner pour un sacrifice aussi modique, quand il s'agit d'éviter que sa « macédoine culturelle quotidienne » ne soit un jour composée que de conserves importées, ce serait vraiment le prendre pour un « demeuré ».

Une telle somme pourrait être aussi trouvée, concurremment ou non, dans les ressources publicitaires.

Elles ont été de l'ordre de 880 millions de francs pour Antenne 2 et TF 1, au cours de l'année écoulée, soit 14 % des investissements publicitaires en France qui, en 1975 ont atteint 6 300 000 000 de francs selon l'IREP.

Enfin, il est bien connu qu'au cours de l'année écoulée les sociétés de programmes ont dégagé des bénéfices qui ont été soumis à l'impôt. Le moins que l'on puisse dire de cette nouvelle, c'est qu'elle a quelque peu surpris les professionnels du cinéma.

Personne ne songe, sérieusement, à remplacer purement et simplement les trois cent quarante-huit films en cause par des émissions de fiction télévisuelles, mais, avec des fonds moins importants qu'il n'est pas difficile de dégager, la grille pourrait être sérieusement aménagée et la création télévisuelle développée. En outre, les prix d'acquisition des droits de diffusion des films pourraient être augmentés sensiblement.

Une échéance importante

L'occasion se présente pour les pouvoirs publics de redéfinir les rapports cinéma-télévision, puisqu'il va être procédé, à brève échéance, à la révision des clauses permanentes du cahier des charges des trois sociétés de programmes qui étaient restées inchangées depuis trois ans.

Dans cette perspective, la commission cinéma-télévision a multiplié les contacts auprès des personnalités compétentes. Elle a établi un plan qui a été avalisé par le bureau de liaison des industries cinématographiques. Ce plan prévoit la réduction du nombre de films télédiffusés ; l'aménagement de la grille (entre autres, la suppression des diffusions de films de cinéma le mercredi toute la journée et le dimanche après-midi) ; la suppression des diffusions de téléfilms d'origine étrangère d'une durée supérieure à plus d'une heure, dans les cases non cinéma ; un délai de priorité de quatre ans, à compter de la première représentation publique du film, en faveur de l'exploitation cinématographique, cette règle pouvant être assortie de dérogations, en considération de l'audience des films.

La profession demande, également, la révision du prix plancher pour la cession des droits de diffusion des films et la création d'une affectation budgétaire pour l'acquisition de ces droits.

Les pouvoirs publics sont-ils disposés à prendre les mesures indispensables pour harmoniser, sérieusement, les rapports cinéma-télévision, ou se contenteront-ils de mesures en trompe-l'œil ?

L'enjeu est important. Il s'agit de savoir si la France veut continuer à être présente dans le monde, grâce à ses films (et, aussi, ses téléfilms), ou si elle veut se contenter de contempler son passé cinématographique et d'accueillir les œuvres nouvelles réalisées par les créateurs des grands pays producteurs.

HENRI LASA.

REDEVANCE

Les non-casseurs seront les payeurs

SCANDALEUSE, cette augmentation de la redevance au nom du renforcement des mesures de sécurité en faveur des émetteurs ! Serait-ce la dernière interprétation de la loi anti-casseurs ?

Même si, en l'occurrence, l'acte de vandalisme n'est justifiable à aucun égard, chacun sait qu'il s'agit d'un acte politique, la télévision d'État symbolisant pour certains les excès d'un pouvoir envahissant et anesthésiant. Fera-t-on payer aux anciens combattants la profanation du monument élevé à la mémoire du maréchal Leclerc ?

Jadis, l'O.R.T.F. entretenait dans tous les bâtiments commandant de grands émetteurs une équipe de techniciens chargés de la maintenance. Leur présence était également un facteur dissuasif pour ceux qui auraient voulu commettre un attentat. Aujourd'hui, la plupart des émetteurs — comme les réémetteurs — sont automatisés. Ils fonctionnent seuls, sans intervention humaine.

La télévision française, qui a fait l'économie de ces techniciens, n'a-t-elle pas les moyens, sur une masse de recettes qui atteint 4 milliards de francs lourds, de se payer les « sentinelles » nécessaires pour garder ces édifices publics que sont devenus les émetteurs ?

C. D.

Écouter-voir

● PORTRAIT : MARGUERITE YOURCENAR. — Lundi 21 novembre, France-Culture, 14 h. 45.

Elle vit dans une île du Maine, sur la côte est des États-Unis, écrivain retiré, évitant la curiosité des journalistes. Marguerite Yourcenar a passé son enfance près de Lille. Elle s'appelait alors Crayencour.

Jean Montalbetti, André Mathieu et Simone Mory ont interrogé des témoins de ses années de jeunesse. Ils ont lu et relu *Souvenirs pieux* et *Archives du Nord*, les deux premiers tomes de sa recherche d'une généalogie, et ils sont allés interroger la romancière. Elle est là, dans son chalet de bois, « Petite Plaisance », entourée de ses livres et de ses objets, elle se confie, elle parle de sa mère, de son père et de ses voyages. Elle témoigne des luttes sociales ou politiques qu'elle a connues.

Et si Yourcenar était la première femme à occuper un siège à l'Académie française...

● PORTRAIT : MAREK HALTER. — Lundi 21 novembre, A 2, 21 h. 55.

Maurice Frydland, dans la série *Personnages de la vie*, a fixé sa caméra sur le fier visage d'un peintre-conteur, Marek Halter, né à Varsovie, enfant du ghetto, qui raconte à nouveau, pour la seconde chaîne, son adolescence ballottée, son exil en France, loin de la Pologne antisémite et, depuis lors, ses luttes contre tous les formes de ségrégation et de répression, en Argentine et au Moyen-Orient.

● DOSSIERS DE L'ÉCRAN : FRANCIS GARY POWERS. — Mardi 22 novembre, A 2, 20 h. 30.

Voici à nouveau la guerre en vedette aux « Dossiers » de la seconde chaîne, cette guerre froide que faillit irrémédiablement relancer, en 1960, l'affaire qu'évoque ici un téléfilm américain. Ancien pilote de la C.I.A., Francis Gary Powers eut, en effet, le malheur d'être repéré et abattu par les défenses anti-aériennes soviétiques, alors qu'il survolait le territoire de l'U.R.S.S. à bord d'un avion U 2. Croyant que le pilote (indemne) avait appliqué la consigne — faire sauter son avion en vol plutôt que d'être pris, — le président Eisenhower démentit l'existence d'un réseau d'espionnage concentré sur l'Est. Le président Khrouchtchev eut beau jeu de fournir des preuves.

Chassé de la C.I.A. pour avoir compromis par manque de courage les relations des deux Grands, pilote, un temps, pour une chaîne de télévision américaine, Francis Gary Powers est mort, le 1er août dernier, dans un accident d'hélicoptère.

● PORTRAIT : AIMÉ CÉSAIRE. — Mardi 22 novembre, TF 1, 22 h. 30.

A la jointure de deux histoires, Aimé Césaire habite une double résidence : celle que les cartes du dix-huitième siècle désignaient comme *demeure des Français* ou *demeure des sauvages*. Poète et dramaturge, il brasse un *vocabulaire foisonnant*, enraciné dans le plus puriste des dictionnaires, mais aussi dans la plus luxuriante des végétations, celle de la Martinique. Homme politique et maire de Fort-de-France, il est aussi, avec Léopold Sedar Senghor — son ancien condisciple à Louis-le-Grand, — le champion de la « négritude » et l'adversaire déterminé du colonialisme français dans les départements d'outre-mer.

A défaut d'autre chose, le portrait proposé par l'INA permet de faire la connaissance d'un des plus grands écrivains noirs de langue française. Mais le parti pris esthétique et littéraire de la réalisation s'accompagne d'une superficialité politique dont on ne sait s'il faut l'attribuer à la prudence ou à la candeur.

● SÉRIE DRAMATIQUE : MARIAGES. — A partir du jeudi 24 novembre, TF 1, 20 h. 30.

Fabienne a de l'argent. Son père — un humaniste — possède une fabrique de chaussures. Son oncle — un cynique — est un nanti, fier de l'être. Son fiancé la trompe, l'humilie. L'affront est public. Il faut réparer, avec les honneurs. La fille de bonne famille entreprend sa cour. Elle jette son dévolu sur un jeune collaborateur de son père : dents longues mais petites origines. Elle séduit. Elle épouse. Nuit de noces à Dijon. Champagne. L'époux est lamentable.

Première partie — la suite s'annonce *joyeuse* — d'une adaptation rétro (au second degré ?) du gros roman de l'auteur belge Charles Plisnier. Le texte vient d'être réédité, pour l'occasion, chez Buchet-Chastel.

● THÉATRE HISTORIQUE : L'AFFAIRE DES POISONS — Samedi 26 novembre, A 2, 20 h. 30.

« *Dieu et mon roy* » : l'atmosphère de l'an 1679 est d'autant plus étouffante que le souverain, se prenant pour un astre, encage son entourage dans la prison de ses caprices, qu'on appelle aussi « raison d'État ». Rapidement fanée sous ce climat, la marquise de Montespan, pour garder sa place au soleil, a-t-elle tenté d'empoisonner Louis XIV ?

Homme masqué, cassette secrète, philtre mystérieux : Gérard Vergez mène l'enquête — mi-thriller, mi-bande dessinée — en exploitant les ressources de la vidéo.

Malheureusement, ni le scénario ni la réalisation ne sont à la hauteur de ses ambitions. Le comique tourne à la farce grasse et seul le recours à l'« électronique » chère à Averty sauve l'émission de l'ennui. Le récit du témoin à charge, Guibourg, est l'occasion pour Vergez de multiplier les trucages, de transporter ses acteurs sur la carte du Tendre, les cases d'un échiquier ou la bobine d'un film. Si la désinvolture et le sourire ont pour fonction de dénoncer le ridicule de l'histoire officielle, ils n'arrivent pourtant pas à faire oublier des dialogues et un humour pesants. Mais Vergez a suffisamment de talent pour avoir, aussi, droit à l'échec.

PROGRAMMES ÉDUCATIFS

Les programmes des émissions éducatives diffusées à la radio sur le réseau ondes moyennes de France-Culture et à la télévision sur la première chaîne les jours de la semaine sont parus dans « le Monde de l'éducation » (n° 33 daté novembre 1977), qui les publie régulièrement tous les mois.

Les films de la semaine

● CES MESSIEURS DE LA GACHETTE, de Raoul André. — Dimanche 20 novembre, TF 1, 17 h. 50.

Ou du mauvais emploi que l'on peut faire d'excellents acteurs comiques (Francis Blanche, Poiret et Serrault, Dary Cowl, Annie Cordy) lorsqu'on est incapable d'élever au-dessus du vaudeville de confection bâclé des situations qui appelaient un déchaînement burlesque.

● MADAME ET SON COW-BOY, de H. C. Potter. — Dimanche 20 novembre, TF 1, 20 h. 30.

Les situations classiques de la comédie américaine d'avant guerre avec un grand et beau cow-boy pour héros. Tout est facilement prévisible, mais c'est bien enlevé, amusant et sentimental. Gary Cooper obtint là un grand succès public et Merle Oberon est plus à l'aise que dans *les Hauts de Hurlevent*.

● LA CHINE EST PROCHE, de Marco Bellochio. — Dimanche 20 novembre, FR 3, 22 h. 30.

Le dévoiement d'un parti populaire (le parti socialiste italien) dans une alliance contre nature avec une bourgeoisie décadente. Bellochio s'en prend aussi bien aux riches déliquescents qu'aux prolétaires arrivistes et montre la révolte romantique et ingénue d'un petit groupe prochinois. Cette critique acerbe de la vie politique italienne est valable pour d'autres pays. Un ferment comique exacerbe la virulence du propos, l'humour est le révélateur d'une lucidité qui se colore d'amertume. Marco Bellochio imposait, en 1967, un talent et une maturité qu'il n'a pas toujours retrouvés depuis.

● CATHERINE, de Bernard Borderie. — Lundi 21 novembre, TF 1, 20 h. 30.

Les aventures d'une héroïne façon « *Angélique* » à l'époque où les Armagnacs et les Bourguignons se disputaient la France. Adaptation complètement ratée du premier volume d'un passionnant feuilleton historique de Juliette Benzoni. A part se monter dévêtue, Olga Georges-Picot ne sait pas faire grand-chose. *L'échec fut tel que la suite* ne fut jamais tournée, si bien que le film se termine en queue de poisson.

● L'ADORABLE VOISINE, de Richard Quine. — Lundi 21 novembre, FR 3, 20 h. 30.

Adepte de la sorcellerie new-yorkaise, Kim Novak se sert de ses pouvoirs pour séduire James Stewart. On pense à *Ma femme est une sorcière*, de René Clair qui était beaucoup plus drôle, avec beaucoup plus de gags et d'idées de mise en scène. Richard Quine ne s'en est pourtant pas mal tiré et Kim Novak n'est pas seulement ici, comme trop souvent, une belle fille en marbre rose.

● QUATRE DU TEXAS, de Robert Aldrich. — Mardi 22 novembre, FR 3, 20 h. 30.

Deux aventuriers sympathiques et rivaux pendant tout le film : Frank Sinatra et Dean Martin ; deux femmes capiteuses chacune en son genre : Anita Ekberg et Ursula Andress. Il y a aussi Victor Buono et Charles Bronson. Les acteurs l'emportent sur une intrigue tarabiscotée qu'il ne faut pas prendre au sérieux, car ce western est parodique. Aldrich l'a mené comme un combat de boxe.

● POLICE SUR LA VILLE, de Don Siegel. — Mercredi 23 novembre, FR 3, 20 h. 30.

D'après un roman de Richard Dougherty, qui fut, pendant deux ans, préfet de police à New-York. L'un des adaptateurs est Abraham Polonky, ancienne victime du maccarthysme. On trouvera dans ce film noir, centré sur la *personnalité d'un policier new-yorkais*, une véritable étude sociale : violence, corruption, bas-fonds d'une grande ville. La mise en scène — d'un spécialiste du genre — donne à l'histoire une densité tragique.

● CHÈRE LOUISE, de Philippe de Broca. — Jeudi 24 novembre, FR 3, 20 h. 30.

La nouvelle de Jean-Louis Curtis se distinguait par une écriture raffinée à laquelle Philippe de Broca a cherché des équivalents cinématographiques. Hélas, les images trop composées, trop affectées, font tomber dans la mièvrerie le douloureux roman d'amour d'une femme de quarante ans pour un jeune Italien. Avec son intelligence et son autorité habituelles, Jeanne Moreau cherche à tirer son personnage des clichés romantiques. Elle y parvient, mais son partenaire est bien maladroit.

● DEUX SOUS D'ESPOIR, de Renato Castellani. — Vendredi 25 novembre, A 2, 22 h. 50.

Sujet : le chômage dans les campagnes italiennes (la région de Naples) en 1950. Décors naturels, acteurs non professionnels. C'est encore le néo-réalisme d'après-guerre mais déjà l'humour, la vivacité de la réalisation, le folklore social, annonçant les grandes heures de la « comédie italienne », dont on n'a pas fini de retrouver les sources. L'improvisation, qui semble liée aux méthodes du néo-réalisme, n'est qu'apparente. Comme toutes les comédies sociales que nous avons vues depuis (signées Comencini, Monicelli ou Risi), ce film est extrêmement élaboré. Au Festival de Cannes 1952, il remporta le Grand Prix... ex aequo avec *Othello* d'Orson Welles.

● LES SEPT VOLEURS DE CHICAGO, de Gordon Douglas. — Dimanche 27 novembre, TF 1, 20 h. 30.

La « bande à Sinatra » dans des numéros extrêmement brillants sur une histoire assez décousue, reprenant, pour l'essentiel, la légende de Robin des Bois dans le Chicago des années 20. Dès que la mise en scène de Gordon Douglas donne des signes de défaillance, les acteurs reprennent le film en main, le relançent. Finalement, on s'amuse beaucoup.

● MERCI, MA TANTE, [de] Salvatore Samperi. — Dimanche 27 novembre, FR [3,] 22 h. 30.

On crut, de bonne foi, [au] Festival de Cannes 1968, que [le] premier long métrage de Samperi, présenté en même temps que *les Poings dans les poches* de Marco Bellochio et avec [le] même interprète Lou Castel dans le rôle principal, était une critique virulente de [la] bourgeoisie italienne. *Malicia*, *Péché véniel* et *Scandalo* o[nt] dissipé, depuis, toutes les illusions. Samperi n'est qu'[un] cinéaste racoleur — très habile, d'ailleurs — qui se se[rt] d'alibis sociaux ou politiques pour mettre en images des situations érotiques plus [ou] moins morbides. *Merci, ma tante*, qui révéla Lisa Gastoni, est tout de même ce qu'il [a] fait de mieux, même si l'[on] en voit, aujourd'hui, les ficelles.

● TRAITEMENT DE CHO[C], d'Alain Jessua. — Lun[di] 28 novembre, TF 1, 20 h. 3[0].

Cauchemar pour Annie Girardot découvrant les secre[ts] d'une clinique de thalassothérapie pour gens riches [à] Belle-Île. Il y a là-dedans d[es] souvenirs de *l'Île du docteur Moreau* et de *Dracula*. Ma[is] comme les serviteurs de la clinique sont des Portugais immigrés, le film d'épouvan[te] débouche sur la fable moderne. En employant des effe[ts] grand-guignolesques qui secouent les nerfs et soulève[nt] le cœur. Alain Jessua n'a p[as] trouvé le meilleur style pou[r] convaincre.

● MADAME CROQU[E] MARIS, de Jack Lee Thompso[n]. — Lundi 28 novembre, FR [3,] 20 h. 30.

Cinéaste anglo-saxon spécialiste du *film* de guerre [et] d'aventures à grand spectacl[e], Jack Lee Thompson a eu [la] main trop lourde pour le scénario délicieusement fantaisiste de Betty Comden [et] Adolph Green. Ah ! si Minnelli ou Donen avaient réali[sé] cette « comédie américaine » Consolation à cette déception : le brio, l'entrain [de] Shirley Mac Laine, fort entourée par Paul Newman, Robert Mitchum, Dean Martin [et] Gene Kelly.

LES SERVICES DE FRANCE-INTER

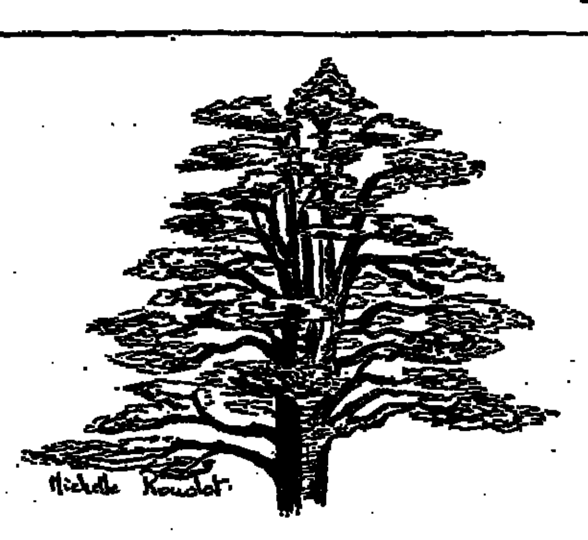
METEO. — 5 h. 55 ; 6 h. 28 ; 6 h. 55 ; 7 h. 28 ; 8 h. 55 ; 19 h. 55.
METEO MARINE. — 7 h. 55 ; 19 h. 55.
INFORMATIONS ROUTIERES. — 5 h. 55 ; 19 h. 55 ; 23 h.
COURSES. — 6 h. 46 ; 15 h. ; 16 h. ; 17 h. ; 18 h. ; 20 h.
EMPLOI. — 6 h. 28 ; 6 h. 55 ; 8 h. 55 ; 12 h. ; 21 h.
JEUNES. — 7 h. 28 ; 8 h. 55 ; 18 h. ; 22 h.
TROISIEME AGE. — 10 h.



هكذا من الأصل

AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

LE LIBAN après l'épreuve



Un an ! Voici tout juste un an que le Liban *est sorti* de cette nuit *effroyable qui* fit de Beyrouth une caricature de toutes les démences du siècle. Un an ! Les Libanais qui déambulent aujourd'hui dans les ruines froides du centre ville, de la place des Canons à Hamra, paraissent encore ne pas y croire. On se réhabitue mal aux plus simples gestes de la paix quand *on a vécu si longtemps et si intimement « avec »* la guerre civile, « avec » la mort. Traverser une rue sans craindre les hoquets d'une mitrailleuse ; sortir d'un porche sans chercher des yeux le franc-tireur invisible ; croiser un regard sans imaginer un ennemi… *Beyrouth, depuis douze mois*, n'est qu'une grande plaie ouverte, un *souffle* retenu, une interminable stupéfaction.

La vie, pourtant, et selon un dérisoire euphémisme, « reprend son cours ». Avec lenteur, précautionneusement. Des chantiers se réveillent dans les *ruines*, du béton *frais dissimule* les balafres de la guerre à Achrafieh ou *Chyahe. Peu à peu*, un immense fourmillement parcourt le petit Liban déchiré, pulvérisé, mais qui s'attelle déjà à la « reconstruction ». Reconstruire, restaurer, revivre… Ces verbes courageux, que tant d'autres pays ont appris à *conjuguer* dans leur *histoire*, prennent, au Liban, un sens particulier. Ce qu'il s'agit de réinventer à Beyrouth, ce sont dix, cent, mille équilibres aussi ténus que fragiles, une alchimie savante qui sut, jadis, fabriquer une paix prospère avec tous les éléments et les contradictions qui rendent la guerre indéfiniment « *possible* ».

Deux phrases souvent prononcées à Beyrouth résument aujourd'hui la *précarité* de cette après-guerre libanaise. « Plus rien ne sera comme avant » et « Rien n'est encore réglé ». Personne ne nie, en effet, qu'une petite chose impalpable a disparu dans les canonnades : cette *facilité d'être, cette insouciance bricoleuse* qui donnait un goût de soleil au *miracle* libanais. La paix, demain, si elle ressuscite vraiment, sera lucide et volontaire. A « l'est » comme à « l'ouest » de cette capitale encore divisée, *au nord comme* au *sud* de *ce* pays menacé de partition, le timbre des voix a changé. A force de courage et d'énergie, l'avenir pourra être lumineux. Mais il sera différent. Même si le ballet recommencé des politiciens, la redondance des discours, peuvent parfois faire illusion.

Rien n'est pourtant réglé ! Nul *n'en disconvient* non plus. La « solution politique » et la restauration de l'Etat sont encore problématiques. Le sud du pays, champ de manœuvres et test diplomatico-militaire du Proche-Orient, échappe à toute administration nationale et vit encore sous les bombes. Ni le sort des *Palestiniens ni celui de l'armée syrienne*, « garante provisoire de la paix », ne sont fixés, alors que l'avenir du Liban en dépend. Un fouillis de problèmes et de dossiers ouverts barre encore l'horizon. Le Liban, qui ne veut ni ne peut s'exclure du Proche-Orient arabe, porte comme un fardeau les incertitudes du « *règlement global* » *de la crise israélo-arabe*.

Malgré cela, ce supplément en apporte la preuve, le Liban ne se résout pas à attendre. Il s'acharne, déjà, et dans tous les domaines, à renaître. Y a-t-il finalement meilleure pro*messe pour toutes les solutions* à *venir* et à trouver que ce prodigieux entêtement de la vie qui remue partout dans ce qu'il reste de Beyrouth ?

J.-C. GUILLEBAUD.

UN ROLE IRREMPLAÇABLE

par PIERRE EDDE (*)

LA place de Beyrouth en plein essor attirait les financiers du monde entier. L'éventail des établissements installés dans la capitale libanaise allait de la Bank of America à la Moscow Narodny Bank. Il comprenait, outre les banques des pays de l'Est et de l'Ouest, des sociétés industrielles, financières et commerciales de tous les continents *et de toutes les nationalités*. La politique libérale du Liban facilitait ces *implantations, parce* qu'elle démontrait la qualité de ses services, assurant du même coup l'emploi et le revenu d'un pays dépourvu de richesses naturelles. Cette politique avait également pour objectif de consacrer le caractère pacifique et international d'un havre de paix dans une zone perturbée par un conflit *endémique*.

A défaut de garanties diplomatiques, la densité et la diversité des intérêts financiers auraient pu y suppléer en assurant au Liban une protection à toute épreuve. C'est du moins l'illusion qu'avaient les Libanais, tout *comme* les Français, qui avaient cru leur défense assurée par la *ligne Maginot* en 1939. En réalité, si cette garantie de la finance internationale *n'a pas été* efficace, comme le prouvent la destruction, *le vol et le pillage d'un* grand nombre d'établissements étrangers durant *dix-huit mois* d'affrontements en 1975-1976, c'est que l'enjeu de la guerre au Liban devait être plus important. Il n'y a aucune difficulté à le démontrer dès lors que le sacrifice des vies, des biens et des valeurs n'a soulevé pour toute protestation que des paroles émouvantes qui confondaient l'action des grands de ce monde avec celle de l'*Armée* du salut. Comment ne pas rappeler que, avant 1975, la compétition autour de simples adjudi*cations d'équipements pour* un pays de 10 000 km2, mobilisait les *chancelleries, et que leurs* ambassadeurs intervenaient avec force pour *assurer le succès de leurs firmes* ? Ce souci constant, musclé, accréditait l'illusion, tout comme la conspiration internationale du silence facilitait l'holocauste du Liban. Les historiens ne manqueront pas, à l'avenir, de produire les preuves de ce crime dont le but inavoué n'a pas pu être atteint.

Cela *dit*, les questions qui se posent aujourd'hui se réfèrent à *cette place financière*. Après la cessation des combats, existe-*t-elle, pourra-t-elle reprendre sa* fonction, quel avenir peut-on lui prédire ?

La guerre inqualifiable qui a *déchiré le Liban est certes le coup* le plus dur porté à sa réputation *financière, mais cette tentative* de l'achever n'était pas la première. Les événements sanglants, de mai à octobre 1958, qui se sont achevés par le débarquement des « marines » américains, devaient déjà compromettre la croissance d'un marché qui en était à ses premiers pas. Ce fut en réalité un baptême du feu, dont l'épreuve subie et digérée marquait le démarrage d'un développement spectaculaire. Dès le début de *l'année 1959, l'afflux des investissements* nouveaux était considé*rable*. Et d'une.

Rétablir la confiance

En octobre 1966, une crise bien plus dangereuse, parce qu'elle dévoilait une faille technique, aurait dû compromettre définitivement ce pays de la bonne et rapide transaction. En effet, le krach de la Banque Intra faisait *les manchettes de la presse* mondiale. Le total du bilan de cette banque dépassait à l'époque celui du budget de la République. Il n'était pas surprenant d'entendre, dans les cercles financiers de New-York, de Londres et de Paris, sonner le glas de Beyrouth. Cependant, les autorités libanaises qui n'avaient pas pu, par leur laxisme, prévenir la catastrophe se sont ressaisies en opérant un redressement remarquable. Talonnées par l'Association des banques et en étroite collaboration avec elle, les autorités politiques, législatives et monétaires se sont mobilisées pour prendre les mesures les plus énergiques. L'assainissement du secteur bancaire et le remboursement des déposants devaient rapidement rétablir la confiance. Les frais de cette opération ont été partagés entre l'Etat, responsable du *laisser-faire*, et les banques, débarrassées d'une compétition malsaine. Ce pari sur l'avenir fut pris à bon escient, et Beyrouth a continué sa progression.

Jamais deux sans trois : la guerre de 1975-1976 intervenait à une époque où toutes les entreprises enregistraient des records de bénéfice. Prenant progressivement conscience du danger au fur et à mesure de l'intensité des combats, bon nombre d'entreprises ont quitté le Liban. Elles se sont repliées à Chypre, à Athènes, à Paris, à Londres ou dans les pays du Golfe. En revanche, d'autres responsables ont choisi de rester sur place, bravant souvent la mort pour sauver leur patrimoine ou celui dont *ils avaient* la charge. Cependant, malgré les bombardements, les *enlèvements*, les meurtres, le pillage, malgré une population *déchirée* par la haine et la violence, la vie a continué, et avec elle les affaires. A chaque trêve, souvent de quelques heures seulement, les liaisons se rétablissaient à travers les fronts avec, bien entendu, la complicité des combattants. Au prix de risques incalculables, des documents, des valeurs et de la monnaie en espèces étaient retirés des banques situées au centre des combats et mis à l'abri. Les activités se sont également déplacées des points chauds vers la périphérie de la capitale ou vers d'autres villes de la côte ou de la montagne. Les ports de Jounieh, de Tripoli, de Saïda et de Tyr ont pris la relève du port détruit de Beyrouth. Une fois de plus, l'initiative privée se substituait à la défaillance des services publics, et l'atavisme phénicien l'emportait sur l'appartenance chrétienne ou musulmane des combattants.

Après l'arrêt des combats depuis bientôt un an, il est encore prématuré de procéder à un inventaire précis. On pourrait tenter d'en tracer les grandes lignes.

La balance des paiements du pays est demeurée excédentaire. Traditionnellement au Liban, celle-ci *corrigeait* le large déficit de la balance commerciale par le produit des services et les revenus de l'activité libanaise à l'étranger. *Durant les dix-huit mois de* guerre, l'importation s'était ré*duite aux denrées alimentaires* nécessaires, aux produits pharmaceutiques et aux *carburants*. Les armes et les munitions, qui représentaient l'essentiel de l'importation, doivent être portées au compte de *généreux « philanthropes »* dont l'identité nationale est des plus variées. *De ce fait*, et pour la première fois, le déficit de la balance commerciale a été considérablement réduit, par suite notamment de la poursuite de certaines exportations. En revanche, si l'on ajoute aux remises de fonds des Libanais à l'étranger le produit de leurs activités qui n'ont pas été interrompues, et surtout le financement de la guerre (évalué par certains experts à un millions de dollars par jour), la balance des paiements a été largement excédentaire.

Ces données se retrouvent, quoique partiellement, dans les bilans des banques arrêtés *et publiés* au 30 juin 1977. On y constate un accroissement prodigieux des dépôts. Bien que les comptes de pertes et profits ne figurent pas dans ces publications, l'abondance de ces liquidités extraordinaires est paradoxale et révélatrice.

Normalement, un petit pays, privé de richesses naturelles, déchiqueté *de surcroît* par une guerre intérieure et extérieure, aurait dû se voir *délester de ses* capitaux, qui pouvaient librement fuir, n'ayant jamais été retenus en effet par un quelconque contrôle des changes. Sa monnaie se serait complètement dépréciée et sa banqueroute proclamée.

A ce jour, ces prémices n'ont pas été confirmées. Les capitaux qui avaient fui sont retournés ou ont été remplacés, et la monnaie a perdu quelques points, qui ne sont nullement significatifs de l'am*pleur des dégâts*. Les activités reprennent lentement, et les engagements s'exécutent progressivement.

C'est toutefois à travers ce curieux phénomène que l'on trouve la clef de ce qui pourrait être considéré comme un mystère.

Cette guerre du Liban n'a pas *été* financée par l'épargne des Libanais, parce que, si tel avait *été le cas, elle se serait* totalement épuisée. Or les chiffres prouvent le contraire.

(Lire la suite page 14.)

(*) Ancien ministre des finances.

L'action discrète mais persévérante de la France

LA guerre civile libanaise est une émanation du conflit israélo-arabe, dont l'une des *conséquences* fut de jeter au Liban, dans de misérables camps *de réfugiés, quelque quatre* cent mille Palestiniens. Mais la présence *de ceux-ci ne servit que* de détonateur à une situation rendue explosive par *le fait* que l'équilibre intercommunautaire réalisé artificiellement par le Pacte national de 1943 — compromis entre les chrétiens et les musulmans — se trouvait remis en question. Ces derniers, en effet, devenus aujourd'hui majoritaires, contestaient la prédominance maronite dans le domaine politique et administratif. La France, qui avait présidé en tant que puissance mandataire à l'installation des institutions politiques du Liban sur la base de ce pacte, et qui, d'autre part, avait traditionnellement tenu le rôle de « *puissance protectrice des chrétiens du Levant* », ne devait et ne pouvait rester indifférente à la désintégration d'un pays ami, dont on citait en exemple jusqu'alors l'équilibre et la prospérité au sein d'un monde arabe trop souvent divisé.

Dès les *premiers* combats, en 1975, plusieurs personnalités, *comme MM. René Maheu*, Michel Debré, Pierre Millet, ou encore l'abbé *Moubarac, manifestaient* ici même (1) leur inquiétude et leur espoir de voir la France intervenir d'une manière ou d'une autre. De son côté, le gouvernement, sur les injonctions pressantes du président Valéry Giscard d'Estaing, cherchait les voies difficiles pour une action qui respecterait à la fois la souveraineté libanaise et le désir des parties en conflit de voir s'exercer une médiation française. Souvent décriée, parfois incomprise, mais toujours honorable, l'action de la France fut, malgré quelques désillusions, persévérante.

Missions d'amitié et d'information

Le 2 juillet 1975, *moins de* trois mois après le début des affron*tements*, le *président* de la République déclare, lors du conseil des ministres, que « *la France est prête à se joindre aux gouvernements amis du Liban en vue d'aider* ce *pays à retrouver la paix civile, la stabilité et la prospérité* ». A Beyrouth, notre ambassade — qui ne cessera d'ailleurs jamais de fonctionner — développe ses contacts. Mais le Liban est déjà engagé au plus profond de la crise, et le temps n'est pas au dialogue, et encore moins à la conciliation. L'automne 1975 arrive. Le ministre des affaires étrangères, M. Sauvagnargues, rappelle, à la séance du 29 octobre à l'Assemblée nationale, « *l'action extrêmement discrète, mais extraordinairement intense, de la France* », et déplore que « *nos dernières prises de position n'aient pas été suivies d'effet* ». Après avoir souligné que les tensions actuelles sont dues « *au changement démographique et aussi à l'interférence des problèmes religieux et sociaux, ainsi qu'à certaines révisions intervenues dans les structures du pays* », il conclut que la grande complexité du problème exige une « *certaine discrétion* ». En France, la guerre du Liban largement commentée par les médias, touche une opinion publique relativement sensibilisée, dont une partie ne comprend pas l'apparente passivité du gouvernement. Les Libanais eux-mêmes, hommes politiques, religieux, musulmans, et surtout chrétiens, multiplient leurs démarches à Paris en faveur d'une action.

Le 13 novembre 1975, la présidence de la République annonce *qu'une* mission « *d'amitié et d'information* » est confiée à M. Couve de Murville, ancien premier ministre, et à M. Gorse, en accord avec le *chef* de l'Etat et avec le chef de gouvernement libanais. M. Couve de Murville, homme de mesure, jouit au Liban du prestige que lui a valu l'application de la politique arabe (2) du général de Gaulle, et M. Gorse est très au fait des complexités du monde arabe. Pourtant, le scepticisme persiste à Beyrouth. Les envoyés français s'entretiennent avec *tous ceux* qui, au Liban, jouent un rôle dans la vie politique et religieuse. M. Couve de Murville rencontre également le président Arafat et effectue une visite à Damas auprès du président Assad. Quelques heures *avant le départ* des émissaires de la France, les présidents *Frangié et Karamé* lancent un appel radiotélévisé à la réconciliation nationale. On croit entrevoir une solution, mais, les combats reprenant avec plus de *violence encore, l'espoir* est de courte durée. De retour à Paris, *M. Couve de Murville manifeste* un certain pessimisme, car les *problèmes de fond* restent, dit-il, à régler, c'est-à-dire « *les adaptations nécessaires aux plans politique, économique et social, et, d'autre part, le règlement à intervenir avec les Palestiniens pour fixer de manière définitive leur statut au Liban* ». L'ancien premier ministre préconise l'ouverture d'un dialogue entre les diverses communautés à l'intérieur d'un gouvernement élargi. Cette première initiative française sera généralement bien accueillie, sauf par la *Pravda*, qui accusera la France d'ingérence dans les affaires intérieures libanaises.

Le 31 mars 1976, au moment où M. Waldheim attire l'attention du Conseil de sécurité sur la gravité de la situation, le gouvernement français lance un « *appel solennel* » à la cessation des combats, réaffirme que « *l'existence et l'intégrité du Liban sont essentielles à l'équilibre du Proche-Orient* » et se déclare prêt « *à prendre les initiatives nécessaires en vue de revenir au cessez-le-feu, de rétablir le fonctionnement des institutions et de permettre la recherche de solutions politiques durables* ». M. Michel Debré dénonce ici même (3) ce qu'il appelle « indifférence et décadence ». M. Sauvagnargues, interrogé à propos de ce que peut faire concrètement la France pour préserver l'intégrité et l'indépendance du Liban, répond que celle-ci peut « *contribuer à créer des conditions favorables pour qu'un compromis politique soit trouvé* ».

PHILIPPE RONDOT.

(Lire la suite page 14.)

(1) M. René Maheu : « Liban et Palestine » (20-11-1975) ; « Faut-il envoyer des « casques bleus » au Liban ? » (21-12-1975). — M. Michel Debré : « Indifférence et décadence » (1-4-1976) ; « L'Occident l'aura voulu » (12-6-1976) — M. Pierre Millet : « Le Liban et la France » (1-11-1975) ; « L'indifférence coupable » (27-3-1976). — Abbé Youakim Moubarac : « Qu'attend le Liban de la France ? » (5-1-1976).

(2) *M. Couve de Murville a été* à l'origine de la condamnation par *la France* du raid israélien *sur* l'aéroport de Beyrouth en 1968.

(3) *Le Monde* du 1er avril 1976.

Du « refus » au réalisme

L'AGE ADULTE DE LA RÉSISTANCE PALESTINIENNE

LA guerre civile libanaise a sans conteste donné à la résistance palestinienne la possibilité d'acquérir une maturité qui la rend désormais en mesure d'entamer l'étape ultime de la lutte qu'elle a entreprise depuis 1965.

Obligée de lutter sur deux fronts contre la droite chrétienne et contre la Syrie, abandonnée par la plupart des régimes arabes, ne bénéficiant pas de l'appui de l'Union soviétique, qui avait implicitement donné sa caution à l'intervention syrienne, la résistance palestinienne s'est retrouvée au cours de la guerre dans une position d'autant plus difficile que les régimes arabes, soucieux de parvenir, à tout prix, à une paix avec Israël, étaient finalement convenu que la résistance, de par son existence même, constituait l'obstacle principal à tout règlement et que son élimination devenait donc, de ce fait, une nécessité inéluctable.

Pour briser l'étau qui se refermait sur elle, la résistance a utilisé, sans réserve aucune, les contradictions existant entre les régimes arabes, puis a dû par la suite accepter de participer activement, aux côtés des pays arabes du « champ de bataille », à la recherche d'une solution négociée avec Israël.

Le prix payé est très élevé, si l'on se réfère aux positions antérieures de l'O.L.P. Mais, en réalité, l'acquis réalisé presque malgré elle par la résistance, est considérable, car, pour la première fois depuis sa création, elle est parvenue à sortir de sa marginalité et à s'imposer sur l'échiquier moyen-oriental et international comme une force politique capable de prendre des initiatives et d'infléchir de ce fait le cours des événements. Jusque-là, la résistance, volontairement exclue du processus en cours dans la région, ne représentait qu'une force d'opposition. Son rôle dans le domaine politique se limitait à dénoncer toutes les initiatives qui étaient prises en vue d'un règlement négocié, sans pouvoir en aucune manière influer sur la nature de ces initiatives et sans être en mesure, en raison du rapport de forces existant, de constituer, face aux régimes favorables à la paix, le second terme de l'alternative offerte à l'opinion publique arabe.

Le pas franchi par la résistance palestinienne, après deux ans de guerre, est donc très important. Elle participe désormais, au même titre que les régimes arabes à la recherche d'un règlement négocié avec Israël. Pour la première fois, le problème palestinien est directement pris en charge par les Palestiniens eux-mêmes, ce qui limite du fait même la marge de manœuvre dont disposaient jusque-là les régimes arabes. Les concessions que ces derniers envisageaient de faire ne peuvent plus porter sur le problème palestinien, qui relève désormais directement de la résistance, mais sur la question des territoires occupés ou sur la nature de la paix avec Israël.

Les régimes arabes se retrouvent donc paradoxalement affaiblis par ce passage à l'état adulte de la résistance. Israël aussi, car il lui faut désormais envisager la possibilité de la création d'un Etat palestinien, les Palestiniens ne pouvant plus être décemment réduits au statut de réfugiés en quête d'indemnités ou à celui de terroristes.

Une nouvelle stratégie

Cette maturité de la résistance palestinienne se reflète dans sa compréhension actuelle du problème libanais. Jusque-là, cette dernière avait toujours estimé que l'Etat libanais représentait pour elle le danger principal dans la mesure où il était l'instrument indispensable de tous les projets de liquidation entrepris contre elle. L'expérience de mai 1973, date des premiers affrontements sérieux avec l'armée libanaise, avait confirmé les Palestiniens dans cette vision des choses. Leur méconnaissance du problème libanais et leur sous-estimation du sentiment communautaire les avaient conduits, à partir de cette conception de base de leurs rapports avec l'Etat, à commettre des erreurs que la droite chrétienne, représentée par le « Front libanais », avait parfaitement su utiliser.

Ce n'est que vers la fin de la guerre, notamment après qu'une partie du « Front libanais » eut noué des relations avec Israël, que la résistance a compris la nécessité de prendre en considération le sentiment communautaire chrétien et de réviser sa stratégie en conséquence. C'est ainsi qu'elle a entrepris, pour la première fois, de collaborer avec l'Etat libanais et de fournir à son chef les gages dont ce dernier a besoin pour convaincre l'opinion publique chrétienne de la nécessité d'une nouvelle expérience de coexistence. Cette transformation ne s'est pas faite facilement. La méfiance qui existe de part et d'autre n'a pas encore été entièrement dissipée. Mais le choix semble définitif, les Palestiniens estimant que l'Etat libanais, avec à sa tête un maronite modéré, constituait le meilleur rempart contre l'extrémisme du « Front libanais ».

La normalisation de ses rapports avec l'Etat libanais et sa réinsertion sur l'échiquier politique proche-oriental ont permis à la résistance d'isoler la droite chrétienne, qui se retrouve ainsi, après deux ans de guerre, dans la situation de marginalité dans laquelle se trouvait à l'origine le mouvement palestinien, situation aggravée par le fait que les relations nouées par une partie du « Front libanais » avec Israël compromettent dangereusement les chances de la droite de pouvoir à l'avenir émerger de son isolement actuel.

Si la résistance palestinienne a perdu sa pureté originelle, aux yeux des tenants d'un révolutionnarisme exacerbé, elle a acquis en revanche une maturité certaine et demeure en tout cas, et, malgré ses faiblesses, la seule force dans le monde arabe capable de mobiliser l'opinion publique. Elle a, en outre, prouvé que son élimination n'était plus possible et qu'il fallait désormais compter avec elle. Les récentes déclarations du président Carter en constituent d'ailleurs l'illustration la plus évidente.

SAMIR FRANGIÉ.

L'action discrète mais persévérante de la France

(Suite de la page 13.)

C'est dans ce climat tendu que M. Gorse part pour une deuxième mission de bons offices qui le retiendra du 8 au 15 avril 1976 à Beyrouth. Il rend compte à son retour au président de la République qu'il a perçu une évolution sensible de l'état d'esprit des parties en cause, *« qui ne pensent plus en termes de victoire et qui semblent préparées à un compromis »*. L'on parle de plus en plus de la création d'un système international de contrôle de la sécurité auquel la France pourrait participer si on le lui demandait.

Intervention militaire et « table ronde »

Depuis la mission de M. Gorse, l'on étudie aux affaires étrangères et à la défense quelles formes pourrait prendre une participation plus directe de la France au rétablissement définitif de la paix au Liban. En effet, le 8 mai, un nouveau chef d'Etat, le président Sarkis, a été élu, et il convenait que Paris soit en mesure de répondre sans délai à un appel que pourrait faire ce dernier s'il retenait les propositions du gouvernement français. On avait, en effet, déjà fait connaître à l'Elysée, le 21 avril, que, *« si les circonstances conduisaient à attendre de la France une contribution à l'apaisement et à la sécurité au Liban, celle-ci pourrait apporter une réponse positive »*. Pourtant, le 20 mai, le renouvellement de ces propositions fait par le président Giscard d'Estaing, alors qu'il se trouvait en visite officielle aux Etats-Unis, crée la surprise, suscite l'émotion et provoque des réactions hostiles. Les précisions militaires données par le président, tout autant que le lieu choisi pour cette déclaration, sont interprétées de façon extrême dans l'ensemble du monde arabe où l'on parle d'*« intervention extérieure »*, voire d'*« agression »*. Au Liban, M. Kamal Joumblatt rappelle l'intervention française de 1860, M. Raymond Eddé manifeste son incompréhension et ses craintes et le président Sarkis laisse paraître une gêne certaine. Seule la communauté chrétienne libanaise la plus engagée se déclare favorable aux propositions présidentielles.

L'opinion publique française est, suivant son habitude, partagée, mais le gouvernement reste surpris devant cette réprobation quasi unanime des pays arabes qui lui fait craindre qu'un *« malentendu »* se soit produit. M. Sauvagnargues, le 27 mai, dénonce à la tribune de l'Assemblée *« l'interprétation calomnieuse de cette offre de bonne volonté ; interprétation qui tendrait à accréditer l'idée que la position française n'a pas été arrêtée en toute indépendance »*. Le ministre fait remarquer que M. Gorse avait formulé une offre semblable et que lui-même, le 6 mai, avait offert la participation de la France *« à un dispositif de sécurité au Liban, après la cessation des combats, destiné à permettre la poursuite du processus politique entamé par la désignation du président élu, M. Sarkis... »*

L'entrée des renforts syriens le 1er juin au Liban fait rapidement oublier cet épisode. M. Kamal Joumblatt, qui se rend compte alors que *« la déclaration du président français ne cachait aucune mauvaise intention »*, demande le soutien *« politique et diplomatique »* de la France. Celle-ci, par la voix de son gouvernement, maintient les offres précédentes, mais oriente désormais ses efforts pour aider à la réunion d'une « table ronde » des parties libanaises engagées dans le conflit. Elle admet en même temps que la Syrie peut jouer *« un rôle important, très important, dans la solution de la crise libanaise »*. La visite, le 17 juin à Paris, du président Assad est l'occasion pour le président français d'étudier l'organisation d'une « conférence de réconciliation » en France, dès que le cessez-le-feu aura été conclu. A son homologue syrien, M. Valéry Giscard d'Estaing précise : *« La France ne cherche pas à s'imposer mais à aider, et rien ne la satisferait davantage que de constater que son concours n'est pas nécessaire. »* L'accession effective à la présidence de la République libanaise de M. Sarkis, le 23 septembre, est saluée par un message du président français dans lequel il confirme la disposition de la France à apporter au Liban *« la contribution que celui-ci pourrait souhaiter, qu'il s'agisse d'y favoriser la réconciliation, de consolider la sécurité ou de participer à l'action de reconstruction »*.

La fin des combats à grande échelle consécutive aux « sommets » de Ryad et du Caire d'octobre 1976 est accueillie avec soulagement à Paris, où l'on demeure cependant encore inquiet des tensions qui persistent dans le Sud. Le gouvernement français n'a cessé de proclamer son hostilité à une idée de partage du Liban, et les projets établis en ce sens par les plus extrémistes n'ont jamais pu obtenir auprès des responsables français l'audience espérée. En ne prenant parti ni pour les uns ni pour les autres, mais en cherchant uniquement à rapprocher chrétiens et musulmans, progressistes et conservateurs, la France a voulu garder une « attitude disponible », ce qui lui permet aujourd'hui d'offrir, sans arrière-pensée, son aide à la reconstruction du pays.

Solidarité et fidélité

Au plus fort de ces combats, la France s'est fait un honneur de rester présente au Liban à travers ses organismes ou institutions officielles et privées. Plusieurs Français y ont alors perdu la vie. Elle a accueilli sur son sol des milliers de Libanais, facilitant du mieux possible leur intégration dans la communauté nationale. Cela est dans le sens des traditions et il ne convient pas d'en tirer gloire : le Liban, plus que toute autre nation en danger de mort, avait droit à de telles attentions.

Hier, en instituant au Liban des structures étatiques et administratives adaptées à la situation socio-politique du pays, la France avait apporté une solution originale et heureuse aux problèmes qui se posaient alors. Depuis, l'évolution démographique, culturelle et politique des communautés musulmanes a rendu indispensable une révision de ces règles. Un nouveau Pacte national est toujours possible qui garderait du précédent ce qu'il a de meilleur et qui s'enrichirait de réformes nuancées et pratiques tenant compte des nouveaux rapports de forces. Dans cette perspective, le conseil de juristes et politologues français peut être important. La restauration nationale passe par le rétablissement de l'autorité de l'Etat et la reconstruction de l'armée. Là également la France pourrait apporter son concours par la formation des cadres et une assistance matérielle et financière. La présence de nombreux étudiants libanais en France est à cet égard un atout non négligeable. Déjà une équipe renommée d'urbanistes de Paris a reçu pour mission la reconstruction du centre de Beyrouth qui mettra en valeur le patrimoine architectural de l'ancienne ville. Enfin les nouvelles relations commerciales entre les deux pays devraient tirer naturellement profit de l'installation à Paris, à la suite de la guerre, de plusieurs hommes d'affaires libanais. Mais l'intérêt de la France peut également se manifester par le renforcement de sa vigilance sur le plan diplomatique pour que l'intégrité et la souveraineté du Liban soient reconnues et respectées. Aujourd'hui, peut-être encore plus qu'hier, les Libanais veulent croire à la fidélité et à la solidarité de la France.

PHILIPPE RONDOT.

DES LIENS SPÉCIAUX

La présence française s'est maintenue aux moments les plus durs de la guerre du Liban. Elle a illustré de façon tangible les liens spéciaux existant entre les deux pays et s'est essentiellement manifestée de deux façons : l'ambassade de France n'a jamais fermé ses portes, bien qu'elle ait reçu plus de cent obus et projectiles de gros calibre. L'ambassadeur, M. Hubert Argod, se trouvait personnellement à la tête de son équipe qui a poursuivi ses activités diplomatiques et consulaires, alors que toutes les ambassades non arabes et la plupart des ambassades arabes avaient déserté la place. Quelque quarante-sept mille huit cent soixante visas ont été délivrés durant les dix-huit mois de la guerre, soit une centaine par jour ouvrable : autant qu'en période normale. Le consulat avait installé à cet effet deux succursales provisoires dans chacun des deux secteurs de Beyrouth, faisant assumer par ses agents les risques du passage afin de les épargner au public. Pour obtenir le nombre réel des Libanais ayant bénéficié de visas pour la France durant la guerre, il faudrait ajouter au chiffre précité celui des documents d'entrée délivrés notamment à Damas, Nicosie et aux aéroports de Paris, ce qui devrait le doubler.

D'autre part, Air France a été la dernière compagnie étrangère à suspendre la desserte de Beyrouth. Elle ne l'a fait qu'une semaine avant la compagnie nationale MEA (qui, elle, est allée jusqu'au moment où un de ses avions a été touché de plein fouet par un obus) et la fermeture de l'aéroport le 7 juin 1976. Air France a également été la première compagnie étrangère à reprendre son service vers Beyrouth le 21 novembre 1976, deux jours seulement après la réouverture de l'aéroport. Dans l'intervalle, la liaison Damas-Paris d'Air France a constitué, durant près de six mois, le principal lien entre les Libanais pris au piège dans leur pays et le monde extérieur. — L. G.

Un rôle irremplaçable

(Suite de la page 13.)

L'entraînement, les armes, les munitions et les combats qui en ont été la conséquence ont donc été financés de l'extérieur. Cette certitude ne devrait d'aucune façon diminuer la valeur du sacrifice des nombreux combattants qui ont offert gratuitement et généreusement leur vie pour la défense de ce qu'ils croyaient pouvoir sauver.

L'autre aspect de l'inventaire de cette tragédie est loin d'être positif. Il sera long à établir, mais on peut déjà y faire figurer les pertes humaines, l'exode, les destructions, les ruines, les faillites et l'émigration des valeurs.

La cassure du pays n'est pas ressoudée et la souveraineté nominale de l'Etat ne s'exerce que très lentement.

Dans ces conditions, le Liban pourra-t-il retrouver sa place et poursuivre son rôle ?

Cela dépendra de nombreux facteurs dont on retiendra, ici, deux principaux. D'abord, la capacité des frères ennemis à se retrouver en frères tout court. En cessant d'être les dupes d'un jeu qui les dépasse, les Libanais pourront ainsi redonner à leur pays son image réelle et lui assurer la poursuite de son destin.

Ensuite, à défaut d'une paix dans la région, que les Grands se refusent à imposer, ils pourraient, tout en maintenant la *« tension contrôlée »* qui leur est bénéfique, dégager le Liban de l'épreuve inutile où il a été conduit, pour lui permettre de retrouver son identité propre, et la lui garantir.

Le point de vue qui précède n'a pas abordé le volet humain et social du drame libanais, dans ce propos réservé à l'aspect financier du problème.

Quoi qu'il en soit, une conclusion s'impose : dans tout dialogue euro-arabe, l'interprète le plus qualifié demeure le Liban. Son rôle est irremplaçable parce qu'il est à la fois l'Orient et l'Occident.

L'expérience passée l'a démontré et l'avenir le confirmera.

PIERRE EDDÉ.

L'épreuve
DIFFICILE RECONSTRUC[TION]
DE L'ÉTAT

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LA DIFFICILE RECONSTRUCTION DE L'ÉTAT

DÉMANTELÉ par la guerre, l'Etat libanais reprend forme progressivement mais lentement. Les disparités sont nettes d'un domaine à l'autre. C'est dans son rôle de gestionnaire des services publics — téléphone, électricité, eau, routes, ports et aéroport, douane, enseignement, etc. — que l'Etat s'est réaffirmé en premier lieu et le plus sérieusement. Par contre, dans son rôle de *garant de l'ordre* s'appuyant sur la combinaison justice-police-armée, il demeure *embryonnaire*. Enfin, l'aspect politique de sa mission est en veilleuse : *les autorités libanaises*, empêtrées depuis un an dans le problème du Sud, qui échappe à la souveraineté nationale, n'ont pu amorcer le dialogue interne qui est sensé aboutir à la définition *d'un nouveau consensus national*.

Le gouvernement est donc amené à agir en honnête gérant d'une situation qui, par plusieurs aspects, le dépasse. Son pari a consisté à essayer de remettre le pays sur rails par le biais d'une *relance de l'administration et de l'économie*. Il y a réussi partiellement, mais il s'est souvent retrouvé bloqué dès lors qu'il atteignait le seuil où l'investissement — public ou privé, financier ou humain — devenait indispensable. Un problème de confiance se posait alors, ce qui ramenait à la nécessité d'une solution politique de la crise. On retombait dans le cercle vicieux.

C'est dans ce cadre et en partant de ces réalités qu'il faut considérer et juger l'action de l'Etat libanais durant la première année de l'après-guerre.

La trame de la vie quotidienne

L'administration publique s'est finalement reconstituée : aujourd'hui, 90 % des vingt-neuf mille neuf cent cinquante-trois fonctionnaires — corps enseignant, armée et forces de sécurité intérieure non compris — ont rejoint leur poste. La proportion des agents de l'Etat, qui ont refusé d'aller travailler en dehors de « leur » secteur et des mutations qui ont dû être opérées pour cette raison, est négligeable : moins *de cent. La quasi-totalité des* fonctionnaires de l'administration centrale à Beyrouth ont graduellement repris le service, les chrétiens en secteur musulman (ministères de l'information, de l'éducation, de l'économie...), les musulmans en secteur chrétien (électricité du Liban, affaires étrangères), les uns et les autres dans le centre-ville et aux autres points de jonction entre les deux secteurs (présidence du Conseil, finances, P.T.T., justice...). Les difficultés ont été plus grandes au niveau des instituteurs dont les affectations, dans les écoles publiques, couvrent les quatre coins du pays. Après une première année de grande tolérance, le ministère de l'éducation a exigé de chaque instituteur qu'il rejoigne son poste d'origine pour la rentrée d'octobre 1977. Sur un total de dix-huit mille enseignants dans le secteur public, moins de 5 % des cas demeurent en suspens. Ils intéressent les régions actuellement névralgiques, le Sud et le Chouf.

Quarante-cinq mille lignes de téléphone sur un total de soixante mille hors d'usage au sortir de la guerre ont été remises en service. Les connections ont été rétablies avec la province et l'étranger. *Paris et New-York sont de* nouveau reliées en automatique à Beyrouth, et le réseau telex est, *depuis le 3 novembre, connecté au* réseau international.

La consommation de courant électrique a retrouvé dès juillet 1977 son niveau d'avant la guerre, ce qui reflète le retour de la population qui avait fui les hostilités et la reprise partielle de l'activité industrielle. Le taux de cette dernière peut être déduit du taux de la consommation d'énergie des usines, qui est aujourd'hui égale à 62 % de ce qu'elle était avant *la guerre. Les chiffres de la con*sommation d'eau (220 000 à 280 000 mètres cubes pour Beyrouth et sa banlieue, soit autant qu'en 1974) corroborent les données fournies dans le domaine de l'électricité.

Autres indicateurs de ce Liban qui se remet à fonctionner nor*malement :*

— Les douanes, miroir de l'activité commerciale et de plus en plus principale ressource du Trésor, ont, avec 42 millions de livres de recettes en octobre 1977, non seulement rattrapé, mais dépassé de 5 % la moyenne mensuelle de 1974.

— Le port, avec 88,9 % du mouvement marchandises d'avant-guerre, et l'aéroport avec 62 % du trafic passagers, la baisse majeure se situant dans le transit, qui est à 19 % de son volume antérieur, retrouvent leur activité.

— Les routes sont réasphaltées (3 850 kilomètres de réfection plus *ou moins complète*), l'éclairage public s'étend jusqu'à atteindre le centre fantôme de Beyrouth. Le nettoiement de la voirie est assuré.

Bref, l'Etat *s'est réaffirmé* dans tous les domaines où il intervient pour assurer les mille et un services qui constituent la trame de la vie quotidienne, surtout en milieu urbain. Il n'en va pas de même dans ceux où il est sensé exercer son autorité.

L'armée existe, certes. Mais uniquement dans les casernes. Cela est vrai non seulement au Sud-Liban où depuis le mois d'août son déploiement est ajourné de semaine en semaine en attendant d'assurer les conditions où elle ne courra pas le risque de combattre, mais également partout ailleurs au Liban. Le néo-commandement recrute des soldats. Il a récupéré, parallèlement, les hommes qui avaient rallié la cause des conservateurs chrétiens et il commence à présent à récupérer ceux de l'Armée du Liban arabe, fraction dissidente qui s'était jointe au camp *palestino-progressiste*, tout en opérant un tri sévère dans les effectifs de cette dernière. De l'équipement militaire arrive notamment des Etats-Unis. Cela étant, cette armée demeure en quelque sorte théorique : elle n'a strictement été engagée nulle part ; *et les patrouilles que l'on* rencontre dans les rues des villes et sur les routes du Liban peuvent être *syriennes ou saoudiennes, soudanaises* ou *yéménites* ; jamais elles ne sont libanaises.

Le « cas » du Sud

Ce qui est vrai de l'armée l'est aussi, bien que *dans une moindre* mesure, des forces de sécurité intérieure. Celles-ci ont été re*constituées plus rapidement que* l'armée et 98,5 % de leurs effectifs ont été réintégrés ; mais leur rôle principal, le maintien de l'ordre, est confié à la force arabe de dissuasion. Leur activité se concentre sur la répression des *contraventions*, le gardiennage de nuit, *la police de la circulation* et la notification des actes judiciaires. En huit mois, du 1er janvier au 31 août, 2 795 arrestations ont été opérées, 1 307 armes et *plus de 4 tonnes de stupéfiants* saisies, 665 sommations judiciaires exécutées.

La justice proprement dite est en marche, mais l'activité des tribunaux est limitée à la fois par les possibilités d'exécution des jugements rendus et par la *nécessité* pour le corps de la magistrature de se sentir protégé. Le meurtre, dans des circonstances obscures, il y a deux *mois*, d'un juge n'a pas arrangé les choses sur ce plan.

Le dernier domaine d'action de l'Etat — celui de la politique — est *aussi celui où* le blocage est total : le Sud échappe à toute autorité, et le problème risque de rester longtemps non résolu ; un gouvernement apolitique est en place depuis bientôt un an et il est impossible de constituer un cabinet politique qui refléterait un consensus *national*; au demeurant, le dialogue entre les forces en conflit, dont on parlait déjà durant la guerre, n'est toujours pas entamé un an plus tard ; enfin, le Parlement n'existe que pour mémoire, et le mandat des députés, déjà prorogé de deux ans et qui *expire en mai 1978*, bénéficiera sans doute d'une seconde rallonge, l'organisation d'élections étant impossible dans les conditions actuelles. Formellement, le système *fonctionne*, et c'est ce qui a permis la survie de l'Etat à partir de l'élection d'un *président de la République*, en mai 1976 ; mais les institutions sont, en réalité, bloquées.

L'Etat libanais, pour une fois doté au sommet d'une équipe de travail sérieuse, animée par un président de la République ayant foi dans l'efficacité d'une *œuvre administrative soutenue et* planifiée, s'est donc attelé à la tâche de remettre sur rail ce qui pouvait l'être et de préparer l'avenir dans *tous* les domaines : aussi bien là où la machine tourne déjà et où l'on prépare l'installation d'équipements en prévision d'une demande future (l'électricité, avec trois groupes de 210 mégawatts ; les télécommunications, avec sept mille cinq cent soixante-dix lignes de télex et quatre-vingt mille *lignes de téléphone*) que là où elle est grippée (reconstitution et rééquipement de l'armée et des forces de sécurité intérieure). Ainsi, dès qu'une solution politique de la crise apparaîtra à l'horizon, le pays sera prêt pour son redécollage.

LUCIEN GEORGE.

APRÈS LE RÉTABLISSEMENT DE LA SÉCURITÉ

Un système politique rénové permettra de relancer le développement industriel

par GEORGES ASSEILY (*)

UNE industrie dévastée, un centre-ville en ruine, un secteur de services sérieusement éprouvé, sans parler des pertes en vies humaines, tel était le premier bilan de deux années de folie.

Cependant, à mesure que la paix et la sécurité se rétablissaient, il est apparu que le potentiel de production de notre industrie nationale n'a été anéanti que pour 25 %. Mais, avant d'aller plus loin dans cette analyse, il serait utile de relater brièvement l'historique de l'industrie au Liban.

Avant la deuxième guerre mondiale, il n'existait au Liban que quelques usines dignes de ce nom. Les célèbres filatures de soie naturelle qui agrémentaient la montagne libanaise de leurs toitures rouges avaient cessé d'opérer *depuis bien longtemps* leurs produits ayant été fortement concurrencés par les importations japonaises de soie et de fibres artificielles.

Il faudra donc attendre les années 50 avant de voir un intérêt se manifester dans le développement industriel; mais les investissements durent faire face au scep*ticisme de l'opinion. Economie de* services, commerce, tourisme, agriculture, tels étaient les fondements de la prospérité relative du pays. Pourquoi donc encourager un secteur difficile, surtout que le pays souffre d'un manque de matières premières, de l'étroitesse du *marché local de consommation*, et, à l'époque, de l'absence de main-d'œuvre spécialisée ?

La fuite de la main-d'œuvre

En fait, les investisseurs industriels des années 50 étaient de vrais pionniers et c'est par ingénuité — et par un sens inné du marketing que les Libanais possèdent — que ceux-là réussirent à s'imposer sur le marché local puis, en s'agrandissant, à exporter leurs produits sur tous les marchés du Proche-Orient et d'Afrique du Nord. Les statistiques officielles pour *l'année 1974 donnent le chiffre* de 18 % comme contribution du secteur industriel au P.N.B. alors que cette proportion ne dépassait pas les 13 % en 1967.

Le Liban avait réussi la gageure de s'industrialiser en utilisant des *matières premières* et de l'équipement importé. Ceci a été possible grâce à la présence d'un important capital humain, de cadres moyens et d'une main-d'œuvre capable de s'adapter aux techniques nouvelles. L'afflux de capitaux étrangers, surtout arabes, en *quête d'investissements rémunérateurs*, bien qu'essentiellement dirigés vers le bâtiment, trouva également une voie vers l'industrie. Une exonération des droits de douane sur les machines et les matières premières et une protection douanière relative (28 *à 60 %*), *qui* aura pour effet d'encourager les commerçants à fournir localement les produits importés, *favorise*, certes, l'industrie locale mais aussi marqua un intérêt nouveau du gouvernement dans ce secteur.

L'année 1967 fut un tournant dans l'histoire de l'industrie. La fermeture du canal de Suez, qui entraîne l'accroissement du coût du fret des marchandises européennes vers les pays du Proche-Orient, eut pour effet de rendre les produits libanais plus compé*titifs et surtout plus disponibles*. Cette même année et les années suivantes virent de nouvelles législations encourageantes pour l'industrie.

En 1975, l'industrie se présentait en gros comme ceci : 2,5 milliards de livres libanaises d'investissement et cent vingt-cinq mille ouvriers inscrits à la Sécurité sociale.

Les événements ont durement touché ce secteur. D'après les estimations de l'Association des industriels et du Centre de développement industriel arabe, le potentielde production a été détruit à près de 25 %. *Les entreprises touchées* sont pour la plupart dans le textile, le cuir, le plastique, *l'habillement*, le *mobilier* et la peinture. On estime les pertes directes à plus de 700 millions de livres libanaises, ceci sans compter le manque à gagner dû à l'arrêt *prolongé les pertes des marchés* étrangers, le non-réinvestissement et la détérioration du matériel et des stocks. Il est réconfortant de noter que, pour la plupart, les grandes entreprises, surtout celles du secteur des matériaux de construction (ciment, fer, *aluminium, céramique, etc.*), ont été épargnées et travaillent de nouveau à plein rendement.

Les difficultés auxquelles doivent faire face les industriels sont énormes. Les entreprises à même de reprendre la production ont des problèmes d'ordre financier : manque de liquidités, incertitude quant aux comptes débiteurs, ac*cumulation des dettes et des frais* financiers. Elles ont aussi des problèmes d'ordre humain : fuite de cerveaux, de cadres moyens et d'ouvriers spécialisés, surtout vers les pays du golfe Arabique. Si la perte temporaire des marchés traditionnels d'exportation est récupérable par un effort accru de contacts et de marketing, par contre le retour de la main-d'œuvre surtout spécialisée s'avère plus difficile, étant données les condi*tions de travail* très avantageuses offertes dans les pays producteurs de pétrole, avides d'éléments hu*mains valables*.

Les entreprises partiellement endommagées ou détruites attendent une aide promise mais qui n'arrive toujours pas. Les compagnies d'assurances n'ont toujours pas décidé de payer les dégâts. Le *gouvernement* a clairement indiqué qu'il n'y aurait pas de dédommagements. Et les prêts arabes, pour le secteur privé, ne sont pas matérialisés, or le temps passe...

Payer les dégâts ?

Le gouvernement promulgua une série de décrets-lois et prit diverses mesures *pour* redonner vie et dynamisme à ce secteur de l'économie, qui tout à coup prenait une importance *capitale*, vu l'arrêt total du tourisme, et une reprise encore très timide des services.

Une première tranche de 50 millions de livres, augmentée par la suite à 120 millions était mise *à la disposition* de la Banque de développement industriel et touristique, pour des avances aux industries capables de produire. Les montants qui devaient servir à financer les fonds de roulement, devant être octroyés à des conditions légèrement plus avantageuses que celles des banques commerciales. Malheureusement les garanties draconiennes exigées et le retard apporté à l'étude des dossiers allèrent à l'encontre de l'utilisation totale de ces fonds.

Le problème du règlement des comptes débiteurs et des traites échues vient de se trouver, théoriquement, réglé par une législa*tion qui* permet aux banques de reporter de trois à cinq ans, les échéances et à des taux d'intérêt (entre 5 et 9 %) à fixer avec leurs débiteurs en fonction des dommages subis par ces derniers et de leurs possibilités de paiement.

Un consensus nécessaire

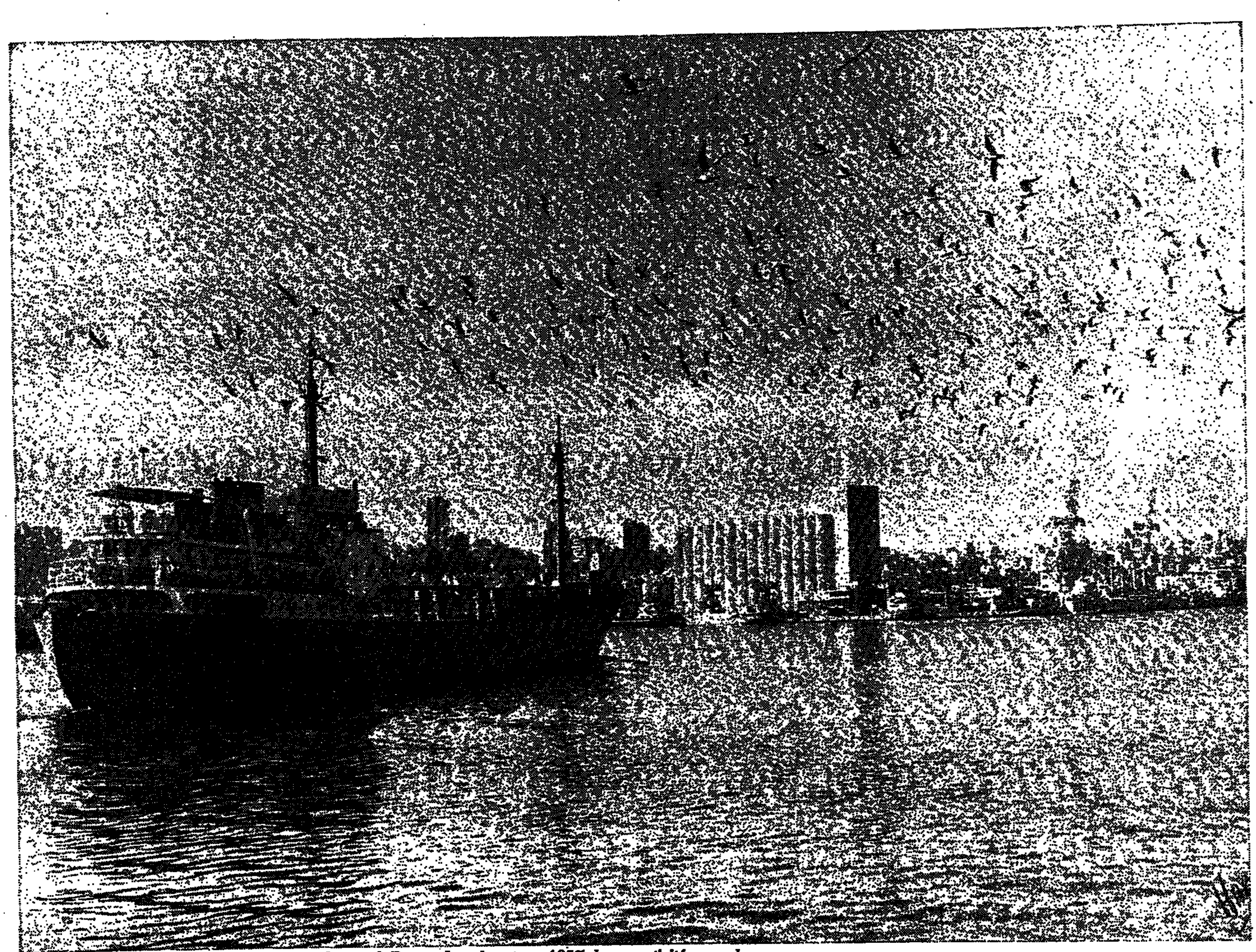
Un nouveau décret-loi donnant un avantage de prix de 15 % aux usines nationales dans les adjudications officielles vient d'être promulgué, et une charte de l'industrie, résultant de rencontres *laborieuses entre le ministre de* l'industrie et les industriels est sur le point d'être adopté par le conseil des ministres. Cette charte part du principe que l'industrie nationale doit être protégée par des droits de douane contre une concurrence déloyale (dumping) surtout quand c'est une industrie naissante. Toute nouvelle industrie doit être encouragée par des avantages fiscaux surtout quand elle est im*plantée dans des régions* relativement pauvres du pays. Il sera également possible, toujours suivant cette charte, de conclure des contrats de gré à gré à court et moyen terme avec les services de l'Etat ou les offices autonomes, pour la fourniture des produits locaux et à des prix pouvant être renégociés suivant la fluctuation des prix des matières premières ou de la main-d'œuvre.

Quelles sont donc les perspectives ? Les étrangers et les Libanais eux-mêmes sont dans l'ex*pectative. Y a-t-il* un avenir pour l'industrie au Liban, et quelle industrie ? Pris dans un contexte régional, et compte tenu du désir d'industrialisation rapide des pays arabes riches en pétrole, ce secteur a-t-il des chances de survie et de développement ?

Après le rétablissement de la sécurité, il faudrait réaliser un consensus *national* sur le système politique du nouveau Liban. Il sera alors aisé de formuler une politique économique et sociale où le libéralisme traditionnel *devra s'accommoder des exigences* accrues des nouvelles classes de travailleurs. L'investissement dans une « certaine » industrie au Liban reprendra alors avec plus de force. Une industrie à technologie poussée, mais pas de pointe, puisque les dimensions des unités *de production ne peuvent économiquement* justifier la recherche. Une industrie de transformation, plus sophistiquée qu'elle ne l'était et qui emploierait une main-d'œuvre sinon nombreuse du moins intelligente et adaptable. Une industrie qui produirait non *seulement pour les marchés* locaux et arabes, mais également pour ceux d'Europe et d'Afrique.

(*) Ancien président de l'association des industriels.

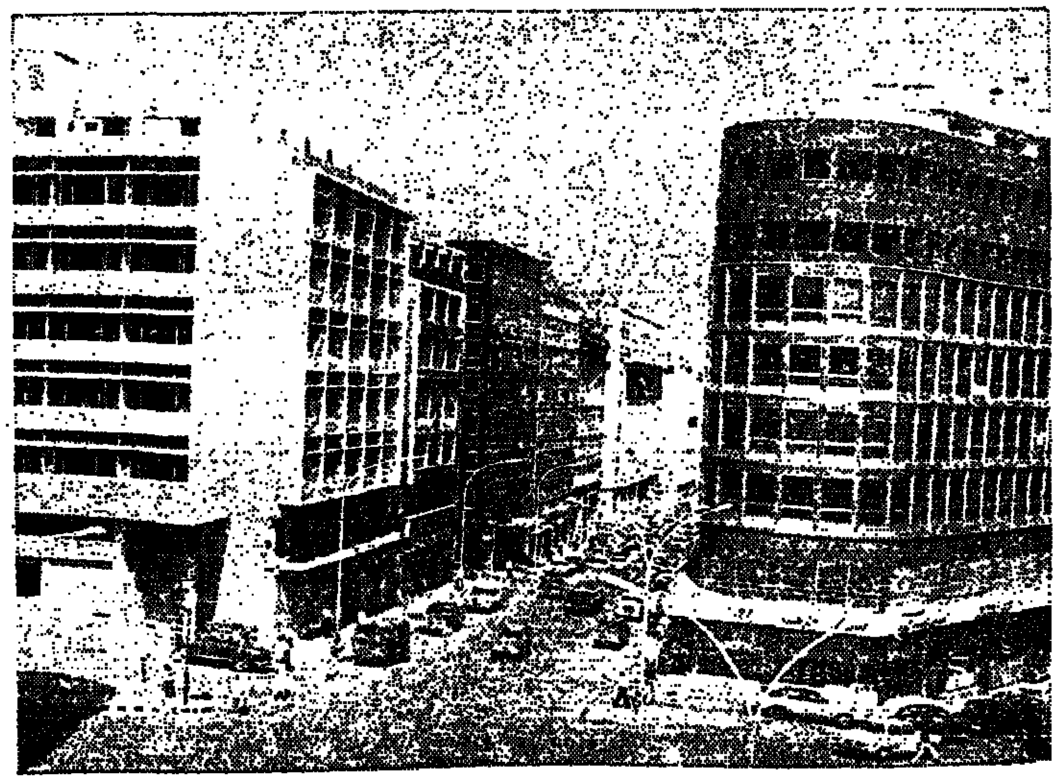
LIBAN : LE PHENIX RENAIT DE SES CENDRES



— *Les mouettes volent de nouveau au-dessus du port de Beyrouth, qui a retrouvé 85 % de son activité normale.*



— *La guerre a frappé le centre commercial...*



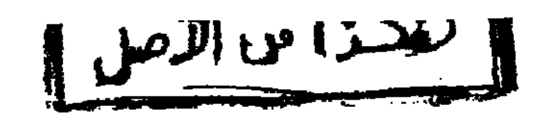
... mais la rue des banques a vite retrouvé son animation





...rre... une place principale à Beyrouth.

...nouvelle année académique s'ouvre à l'Université Américaine de...

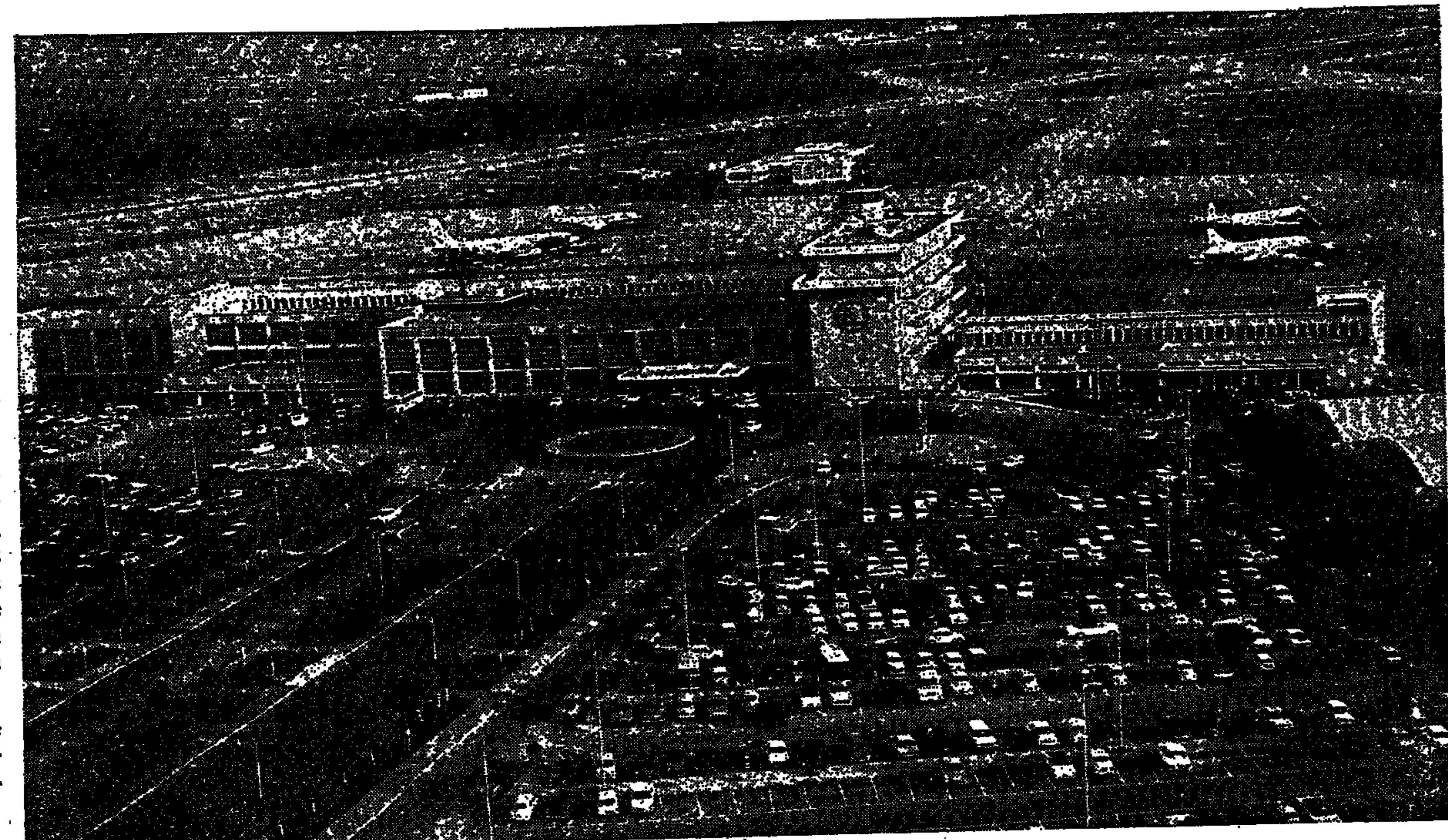


ENAIT
ORES

La guerre au Liban a laissé derrière elle la mort et la désolation. Mais les Libanais ont refusé de se laisser aller au désespoir; ils ont, d'ores et déjà, entrepris, avec foi et courage, l'oeuvre de reconstruction.

Un an à peine après la normalisation de la situation, l'Aéroport International de Beyrouth a retrouvé son activité normale. Le mouvement du port de Beyrouth s'établit aujourd'hui à 85% du trafic-record qu'il avait atteint en 1974. Aucun effort n'est épargné pour un retour rapide à la vie normale et pour la relance de l'économie.

Comme le phénix, le Liban renaît de ses cendres pour bâtir des lendemains meilleurs.



— L'aéroport international de Beyrouth demeure la charnière entre l'Orient et l'Occident.



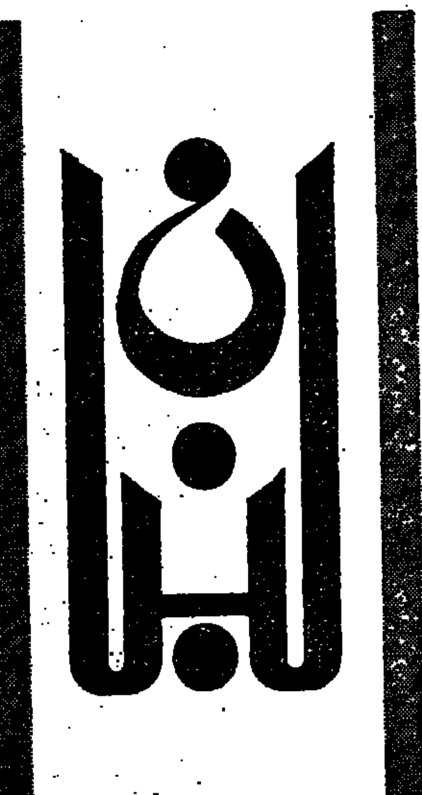
— Un an après la guerre... une place principale à Beyrouth.



Une nouvelle année académique s'ouvre à l'Université Américaine de Beyrouth.



Une récente exposition de l'Artisanat Libanais à Beyrouth.



LA PRESSE LIBANAISE : MULTIPLE ET CONTRADICTOIRE

par MICHEL ABOU JAOUDÉ (*)

LA presse libanaise est le miroir du Liban. Libanaise, arabe, internationale comme lui, puis, avec lui, ayant cessé de l'être aujourd'hui.

Dans la composition de son peuple, sa politique, ses partis, son armée, son économie, ses finances, sa culture et sa civilisation multiple et contradictoire, le Liban n'a jamais été meilleur, plus fort, plus sain que sa presse multiple et contradictoire. Ni plus libanais qu'elle, plus libre économiquement et financièrement ou plus attaché à lui-même que sa presse lui fut attachée.

Nous ne connaissons pas de Syrien, d'Irakien, de Palestinien, de Séoudien, d'Egyptien, de Français, de Britannique, d'Américain ou de Russe accusé d'être pro-Libanais, alors que de nombreux Libanais, *autour de nous*, sont accusés d'allégeance à l'un ou plusieurs de ces pays, parfois à tour de rôle. Ils sont au pouvoir *ou hors du pouvoir*. Des journalistes, ces hommes qui savent à peine lire ?...

Il y a près d'un an, le médecin arabe *s'était penché sur* le chevet de la presse libanaise malade. Un an plus tard, on découvrait que le Liban était malade, mais non pas dans sa presse : c'était plutôt de son médecin, incapable de se soigner lui-même. Le Liban est malade, tout comme l'est son médecin arabe.

Le monde extérieur lisait, écoutait, transmettait, à travers la presse libanaise, tout ce qui pouvait être vu et entendu au Liban et dans le monde arabe. Rien n'a changé. Le changement est noté qualitativement et quantitativement pour ce qui peut être lu, écouté, transmis sur le Liban, le monde arabe et le monde extérieur. Cependant, aucune amélioration n'a pu être constatée chez nous, autour de nous, du fait des restrictions qualitatives et quantitatives de ce qui paraît dans notre presse. Les malades libanais et arabes sont bel et bien malades, mais pas de leurs journaux. Ils le sont sans la presse et non à cause d'elle.

La presse libanaise prend ses racines dans le dix-neuvième siècle. Certains journaux sont les aînés de la République et nombre d'entre eux sont antérieurs à l'Indépendance. Les titres politiques, quotidiens ou périodiques, sont nombreux : une centaine environ. Ceux qui continuent de paraître ? Une douzaine de quotidiens et une demi-douzaine d'hebdomadaires. La plupart n'ont *ni bases, ni traditions, ni* idéal, ni ligne de conduite. Ils sont souvent partiaux et injustes, manquent d'équilibre et se cantonnent soit dans le dithyrambe, soit dans la satire. Leur histoire est riche en procès, en suspensions, en peines d'emprisonnement. La loi sur la presse, en vigueur depuis près de six ans, et le décret-loi sur la censure, promulgué voici un an, peuvent être appliqués tous les jours, à l'encontre de la plupart d'entre eux, et provoquer leur fermeture pour peu que le pouvoir le veuille ou soit en mesure de le faire.

Deux syndicats rivaux se disputent *le privilège de se rapprocher* du régime et des gouvernants. Le président du syndicat des propriétaires de journaux n'édite aucun journal. Le président du syndicat des rédacteurs est le plus grand *propriétaire* de journaux. Huit journalistes ont été nommés ministres. Ils ont tous fini en dehors de la profession de journaliste. Ils ont vu leurs journaux disparaître, *quand* ils ne passaient pas en d'autres mains : Gabriel Khabbaz, Gébran Tuéni, Khalil *Abou-Jaoudé*, Mohieddine Nsouly, Abdallah Machnouk, Georges Naccache, Ghassan *Tuéni, Georges Skaff. Deux* autres ont accédé à des charges plus hautes : Charles Hélou, devenu président de la République, et Takieddine Solh, devenu chef du gouvernement.

Miroir ou exemple ?

La presse libanaise est le miroir du Liban. Telles sont ses circonstances atténuantes. Quant aux éléments d'accusation, les voici : la presse libanaise aurait dû être non pas un miroir mais le bon exemple, le spécimen, l'idéal, l'école de la vie politique et nationale. Elle le fut parfois, mais pas souvent. Quoiqu'elle affirme le contraire. Il aurait fallu qu'elle soit mieux que le pouvoir et les gouvernants, et mieux que l'opposition et les opposants, que la gauche et les gauchistes, que la droite et les éléments de droite.

L'apparition de la radio et de la télévision n'a pas amélioré la presse libanaise. A l'ère des procédés modernes d'impression, la forme s'est améliorée, mais rarement le fond. Elle a servi de modèle à la presse des pays arabes *dans le Golfe, mais* les copies ne furent guère mieux que l'original. Après que le Liban eut perdu son rôle, elle a perdu le sien. Elle était le moyen d'expression du Liban, son arme et son « pétrole ». Et le pays se trouve aujourd'hui sans moyen d'expression, désarmé et sans richesse « pétrolière ».

Une presse libanaise est née à l'étranger. Mais la presse installée aujourd'hui hors du pays ne participera pas à la reconstruction du Liban, car elle ne fait pas usage de sa liberté à l'extérieur tout en continuant d'user des mêmes mauvais procédés du passé, jadis courants au pays.

Ceux qui voient le Liban à travers sa presse, à l'extérieur et à l'intérieur, le voient dans sa réalit . Le lecteur de la presse libanaise lit à travers la vérité actuelle au Liban toutes les informations, toutes les opinions, reflétant l'état d'un pays que le' Libanais et les journalistes veulent changer, agrandir, glorifier, magnifier

(*) Rédacteur en chef d'*An-Nahar*.

LES DÉPLACEMENTS DE POPULATION RISQUENT D'AVOIR DES EFFETS DURABLES POUR L'ÉCONOMIE

LA valse des experts a débuté dès le retour du calme relatif sur la majeure partie du territoire libanais et la reprise partielle des activités de l'Etat. Leur mission principale consiste à évaluer l'ampleur des dégâts et à estimer les besoins du pays en matière de reconstruction et de relève économique. Pourtant, et comme si les combats n'avaient engendré que des destructions *matérielles, rien n'a été* entrepris jusqu'ici pour cerner les effets de cette guerre sur le profil démographique du pays.

Il faut reconnaître que le Liban n'a pas de traditions bien établies en matière de statistique de population. Sous prétexte de préserver ce qu'on se plaisait à appeler le « *délicat équilibre confessionnel* », aucun recensement ne fut entrepris depuis 1944. Actuellement, on est obligé de s'en remettre à des *décomptes* journaliers des victimes et aux estimations, faites à chaud, du nombre des sinistrés pour essayer d'établir un bilan, *tout provisoire, de ces deux* dernières années.

A quelques mois de l'embrasement général, le Liban comptait 2 700 000 habitants dont un quart d'étrangers, pour la plupart syriens et palestiniens. Au niveau de la répartition communautaire, les chrétiens avaient perdu au fil des ans la majorité qu'ils détenaient au moment de l'indépendance en 1943. Grâce à une *fécondité* plus élevée les musulmans représentaient 60 % de la population (chiites : 27 % ; sunnites : 26 % ; druzes : 7 %) et les chrétiens, 40 % (maronites : *23 % ;* grecs orthodoxes : 7 % ; grecs catholiques : 5 % ; autres chrétiens : 5 %).

Le développement économique aidant, une bonne partie de Beyrouth, où résidait plus de la moitié de la population libanaise, était devenue la zone de contact *privilégiée entre* les *différentes* communautés. Le Metn et le Kesrouan au nord-est de la capitale demeurent à dominance maronite. Les sunnites se concentrent dans les villes côtières (de Beyrouth, Tripoli et Saïda). Quant aux chiites, ils se localisaient essentiellement dans la Bekaa et au sud. Toutefois, à la suite de l'insécurité qui régnait depuis plusieurs années sur les frontières avec Israël, ils avaient émigré en masse, cherchant tant bien que mal un logement à la périphérie de Beyrouth, non loin des camps palestiniens, dans ce qu'on appela *par la suite la* « *ceinture rouge de la capitale* ». C'est sur cette trame de fond que va se dérouler le drame libanais.

Aux dernières estimations, la guerre aurait fait une trentaine de milliers de morts et un peu *plus du double* de blessés. Ce chiffre est à opposer au nombre de miliciens et combattants que les différents camps reconnaissent avoir perdus et qui évolue dans une fourchette comprise entre 6 000 et 7 000 morts (milices chrétiennes, 2 500, progressistes, 700, *Palestiniens, 3 000*). Même si ces estimations doivent être utilisées avec circonspection, elles montrent bien toute*fois que ce sont les civils, ceux* qui ne participèrent pas directement aux combats, qui furent les plus exposés aux bombardements et aux massacres. Les journées les plus sanglantes furent celles de la chute du camp palestinien de Tell-Zaatar : 2 000 tués, de la Quarantaine : 600 tués, du village chrétien de Damour : 500 tués, du « samedi noir », où près de 250 piétons et automobilistes musulmans furent égorgés dans les rues de la capitale, des quelques heures qui suivirent l'assassinat de Kamal Joumblatt, provoquant un déchaînement druze dans les villages mixtes du Chouf : 200 tués.

Tous ces massacres, ainsi que ceux d'El-Kaa, Beit-Mellat, Tel-*Abbas, Aichié, etc.*, n'épargnèrent ni vieillards, ni femmes, ni enfants. Et pourtant lorsqu'on totalise les victimes de ces tueries on est *encore loin du compte, car,* en définitive, ce sont les bombardements aveugles, pendant de longs mois, des quartiers populeux, les enlèvements, les actes de vengeance individuels, qui firent le plus de victimes et qui obligèrent tant de familles à se réfugier dans des régions *moins hostiles*.

Dessin de Michelle Rondot.

Les déplacements internes eurent pour conséquence une disparition totale des zones de peu*plement mixtes. Les rescapés des* deux camps empruntaient souvent les mêmes chemins, mais dans des sens opposés. A l'est, les *camps palestiniens* de Tell-Zaatar, de Jisr-El-Bacha, de Dbayé ainsi que les bidonvilles de la Quarantaine furent rasés au sol et plus de 10 000 sans-abri durent se réfugier dans les chalets de plage à Beyrouth-Ouest où ils prirent la place des quelque 7 000 habitants du village chrétien de Damour saccagé en janvier 1976. Une bonne partie des chiites de Nabaa et de la région industrielle furent forcés de regagner leur Sud natal et, comme si le destin les avait soumis à un exode perpétuel, ils ont repris dernièrement leur quête d'une région à l'abri des bombardements, s'éparpillant au milieu de leurs coreligionnaires dans la Bekaa, à Beyrouth et à Tyr. Les chrétiens, surtout *maronites, vivant* à Beyrouth-Ouest, allèrent se réfugier à l'est. Le calme revenu, certains retrouvèrent leur domi*cile, mais beaucoup ont préféré* s'établir définitivement dans les petits centres de villégiature du Metn et du Kesrouan qui ne naissaient auparavant à la vie qu'en été ; Jounieh, Bifkaya ou Broumana se virent ériger du jour au lendemain en de véritables complexes urbains.

Plusieurs centaines de milliers de Libanais et l'ensemble des étrangers se sont bousculés aux postes frontières des pays voisins ou lointains. Si le chiffre de 900 000 réfugiés en Syrie est exagéré, il n'en demeure pas moins que l'Egypte en a recueilli de *60 000 à 80 000 ; 30 000* personnes transitèent par Chypre, et 12 000 y acquirent une résidence provisoire. Les services turcs de l'im*migration affirment* avoir octroyé 40 000 permis à des personnes (kurdes essentiellement) venues du Liban. Trois cents sociétés ara*bes et étrangères transférèrent* leurs bureaux à Athènes, y entraînant leur personnel. La France et la Grande-Bretagne ne furent pas en reste, puisqu'une bonne partie de la bourgeoisie libanaise et des milieux d'affaires prit d'assaut les chambres d'hôtel de Paris et de Londres ; 12 000 émigrants au Canada, autant au Brésil, en Australie et aux Etats-Unis ; il s'agit, dans ce cas, de déplacements quasi définitifs. Mais c'est surtout du côté des pays pétroliers arabes que se sont tournés les regards. La jeunesse, la main-d'œuvre qualifiée, n'aspirant plus qu'à aller tenter sa chance dans les déserts chauds et riches d'Arabie. C'est là que se situe aussi le vrai danger pour l'avenir socio-économique du pays.

Tous ces chiffres ne sont que très approximatifs. On peut avancer, tout de même, sans trop risquer de se tromper, que la guerre élèvera le taux de mortalité dans une proportion de 75 %, pour les années 1975 et surtout 1976 (on compte, en période normale, 20 000 décès par an). Cette augmentation laissera, certes, des stigmates sur la société libanaise, *mais le démographe remarquera* qu'elle ne modifiera que légèrement la composition de la population. Loin de nous l'idée que *cette guerre a touché toutes les* couches de la société indifféremment. Il est certain que ce sont, encore une fois, les catégories situées au bas de l'échelle sociale qui en auront payé le plus lourd tribut. Mais on ne connaît pas, comme dans d'autres guerres, des générations complètement décimées puisque, précisément, ce ne furent pas les combattants, donc les jeunes, qui furent les seuls touchés.

Les inégalités sociales et communautaires

La carte du peuplement du Liban commençait à s'adapter à *sa vocation de pays de services* ; or, actuellement, la répartition communautaire coïncide de plus en plus avec certains découpages *géographiques. Voulant épargner* au pays des retours perpétuels à des périodes troubles, d'aucuns trouvent dans une certaine régionalisation, voire dans un système cantonal suisse, la solution à tous les problèmes. Le débat est ouvert, et les adversaires de tous ces projets ont beau jeu de citer en référance le double caïmacanat du siècle passé qui engendra les tueries de 1841-1860. Ils demeurent sceptiques quant à la viabilité de *toute formule qui maquillerait les* inégalités sociales et communautaires en spécificité régionale.

Il est vrai que, du point de vue de la démographie économique, on conçoit mal comment le Liban pourrait trouver son compte dans une consécration de sa division. Ainsi, par exemple, l'industrie libanaise, qui voyait avant la guerre s'ouvrir devant elle des horizons prometteurs, se débattait déjà dans le problème de la localisation des entreprises loin des centres de main-d'œuvre. Ajoutons à cela que le renforcement du cloisonnement de la société libanaise, en rétrécissant le champ des possibilités offertes à cette main-d'œuvre, ne pourra qu'accentuer les pressions à l'émigration vers l'étranger. Or, déjà, et malgré le climat de léthargie économique dans lequel baigne le Liban en 1977, il n'est pas de projet de relance qui ne se heurte à la pénurie d'ouvriers et de techniciens.

La principale ressource de ce petit pays réside dans la capacité de sa population active à s'adapter aux besoins des entreprises modernes. Les aléas de la politique régionale empêchent, à l'heure actuelle, de poser les vrais problèmes, ceux que le Liban d'après guerre aura à affronter. A laisser aller trop loin la vague, on risque de ne plus pouvoir remonter le courant.

RAFIC BOUSTANI.

... du développement et ... ntralise et coordonne ... destinés à favoriser le ...

Un plan d'urgence

Une monnaie nationale sol... gré les pertes infligées à l'é...

LES PERTES EN REVENUS DURANT ...

Le Liban après l'épreuve

Le Conseil du développement et de la reconstruction centralise et coordonne les projets destinés à favoriser le redressement

par JOSEPH G. SASSINE (*)

DÈS avant les *événements* tragiques de ces deux dernières années, la structure économique du Liban accusait déjà des déséquilibres sectoriels à l'origine de mutations graves. C'est ainsi que, en 1974, la part de l'agriculture dans le produit national brut avait chuté à 9 % contre une remontée de l'industrie à 21 % et du *secteur* des services à 70 %.

Or, ce déséquilibre accéléré entre les différents *secteurs économiques* dans les années d'avant guerre avait rompu l'ordre traditionnel. Il avait déraciné le paysan de son environnement naturel, de ses habitudes, *de ses valeurs* originales et profondes, pour le transplanter dans les villes. Celles-ci subirent un développement trop brusque et cahotique, aux dépens d'une infrastructure d'utilités et de services sociaux insatisfaisants, d'où un environnement urbain fait de promiscuité malsaines, de frustrations et de déséquilibre social.

D'autre part et bien que là politique gouvernementale de « laisser faire » d'alors fournissait un cadre *libéral attrayant* à l'exercice du talent d'entreprise du Libanais, l'expansion rapide des *activités du secteur privé se heurtait* néanmoins à une constellation d'inhibitions ; parmi elles une rigidité déplorable au niveau des institutions de l'Etat, une politique *réticente vis-à-vis des emprunts* à long terme et un manque alarmant en investissements publics dans les projets d'infrastructure.

C'est ainsi que de sérieux goulets *d'étranglement* entravaient déjà le développement harmonieux de l'infrastructure économique et *sociale notamment* dans les *facilités* du port, des routes, des télécommunications, des écoles *publiques*, de la santé, des habitations à loyer modéré et du contrôle de la pollution.

La guerre est venue aggraver tragiquement cet état de choses puisqu'une destruction méthodique a frappé, entre autres, le centre commercial de Beyrouth, le port, *les faubourgs*, les villages, les bâtiments publics, les usines et les industries hôtelières.

En dépit de ce grave recul, et peut-être même à cause de ces destructions, des opportunités nouvelles pourraient s'ouvrir désormais en vue de la reconstruction du pays, sur des bases plus saines.

Comme la France l'avait déjà expérimenté dans les années 50, toute *reconstruction* accélérée nécessite l'engagement d'investissements publics consistants, *la* réalisation de programmes d'équipement ambitieux et planifiés, pour épargner au pays des *distorsions* graves dans la distribution des hommes et leurs activités productives.

Une prise de conscience de ces problèmes s'est imposée chez les responsables, sous la haute impulsion du président de la République, M. Elias Sarkis. Le gouvernement *s'est donc doté* d'une structure de coordination centralisée jouissant de la personnalité *morale, de l'autonomie* financière et administrative. Il s'agit du Conseil *du développement* et de la reconstruction (C.D.R.), dont les objectifs principaux ont été *tracés dans le cadre de la concertation*. Il s'emploie à infléchir et à structurer les choix et les méthodes des principaux pôles de décision, en vue d'un développement économique et social rationnel de l'ensemble du territoire. Les tâches et prérogatives du C.D.R., *telles que définies par* le décret-loi n° 5, sont les suivantes : l'élaboration du plan général et des plans successifs du développement économique, social et financier en introduisant la dimension spatiale dans les prévisions économiques ; l'intégration de ces plans et programmes dans le budget de l'Etat ; la supervision de l'exécution des directives du plan, quelle que soit la partie qui en est chargée ; *l'exécution* des projets transmis au C.D.R. par le conseil des ministres ; la conclusion d'emprunts *intérieurs* et *extérieurs* garantis par l'Etat libanais jusqu'à concurrence de 300 millions de livres libanaises par an (450 millions de francs), et cela jusqu'à 1980 ; dans le plus long terme, à hauteur de 15 % du budget général de l'année révolue.

Un plan d'urgence

Dès le lendemain de sa création, le C.D.R. établit un plan d'urgence tout en définissant les priorités de réhabilitation et de reconstruction qui peuvent se résumer dans les objectifs suivants : rétablir *le rôle* du secteur privé en *facilitant* son financement à long et moyen terme ; réhabiliter le *système des communications* et télécommunications, base de toute économie de services ; faciliter le rapatriement de la main-d'œuvre qualifiée et du capital ; rétablir dans *les* services publics le niveau d'activité antérieur à la guerre et développer la politique de « stimulation administrative » : réaliser un programme d'urgence (Crash program) d'habitations à loyer modéré avec accélération du processus de l'accession à la propriété.

Le C.D.R. entreprend actuellement l'étude des composants du plan *général de développement* économique. Cela comprend essentiellement la définition et les *choix des politiques majeures* de l'Etat, à savoir l'habitat, l'industrie, l'agriculture, la santé (avec ses dimensions écologiques), les télécommunications, un plan général des transports, l'éducation, les politiques fiscales et des revenus, le développement des ressources naturelles, etc.

Dans ce cadre également, le C.D.R. est chargé de superviser l'utilisation d'un prêt de la Banque mondiale portant sur 50 millions *de dollars* avec une durée de dix-sept ans et à 8,2 % d'intérêts. De ce montant, 21 millions *sont destinés* à la reconstruction et au développement du port *de Beyrouth avec la création* d'un nouveau bassin destiné à l'accueil des containers. De plus, le noyau *d'une autorité portuaire* a été créé et l'étude du potentiel des régions côtières libanaises entreprise.

Pour citer quelques chiffres, nous dirons que 15 *millions* de dollars sont dépensés pour la réhabilitation du système des *télécommunications*, 3 *millions* pour l'étude et la réparation des canalisations d'eau potable, 1 million *pour différentes* études relatives au développement rural, aux infrastructures industrielles et aux transports publics.

Le C.D.R. supervise actuellement l'utilisation d'un prêt de 16 *millions* de dinars koweitiens contracté auprès de l'Arab Fund d'Abou-Dhabi, dont 8 millions pour la création du quatrième bassin du port, et 8 autres millions pour la *réhabilitation du* réseau électrique. Il a également contracté auprès de la Kuwait Fund *un emprunt* de 8 millions de dinars koweitiens (d'une durée de vingt ans, et à 3,5 %) pour la réhabilitation des pistes et équipements de l'aéroport de Beyrouth, dont les travaux sont en cours d'achèvement.

La Communauté économique européenne a avancé le montant de 20 millions d'U.E. Le gouvernement américain, pour sa part, a procédé à des *donations* en nature, notamment des équipements pour le port, ainsi que 15 *millions de dollars* pour la réfection des habitations endommagées.

De tout temps, le Liban a su mettre en valeur ses deux atouts majeurs : une position *géographique* privilégiée et un potentiel humain considérable. Si des *événements* tragiques l'ont forcé, pour une certaine période, à devenir une nation exportatrice de talents, il reprend aujourd'hui *la place* privilégiée qui est la sienne, avec le retour de la paix, de la sécurité, et de ses fils.

Par *ailleurs*, les responsabilités nouvelles et inaccoutumées que l'Etat libanais doit désormais assumer le contraignent à se doter d'instruments nouveaux pour la réalisation de ses objectifs de politique économique et sociale.

(*) Secrétaire général du C.D.R., architecte-urbaniste.

Une monnaie nationale solide malgré les pertes infligées à l'économie

IL suffit de s'éloigner de quelques mètres de ce qui fut la ligne de front à Beyrouth durant dix-huit mois de guerre pour avoir peine à imaginer que, *il y a un an*, plusieurs dizaines d'obus de gros calibre chaque jour, parfois plusieurs centaines, *explosaient dans chacun des* deux secteurs de la capitale libanaise.

Certes, là où un réel investissement *est nécessaire* — centre ville, grands hôtels, zone industrielle proche de Tall-El-Zaatar, — tout reste en plan et les blessures sont béantes. Mais ailleurs elles ont été pansées, et la ville présente un aspect normal de part et d'autre de l'ancienne ligne de *démarcation* : Hamra, d'un côté, a retrouvé ses boutiques, ses cinémas, ses cafés ; Achrafieh, *de* l'autre, qui n'en avait pas, les a créés.

Pourtant, les dommages *ont été* considérables. Il n'en existe pas un bilan exhaustif, mais de multiples évaluations *ont été faites* par des experts délégués par Paris, Washington et la C.E.E. Deux chiffres en émergent : 2,5 *milliards* de dollars (12 milliards de francs) de dégâts matériels *et* 6,6 milliards de dollars (33 milliards de francs) de pertes en revenu et de manque à gagner durant et après la guerre jusqu'en 1980, par rapport aux prévisions antérieures aux événements de 1975-1976. Soit au total plus de 9 milliards de dollars (44 milliards de francs).

Impressionnants dans l'absolu, ces chiffres le sont encore plus lorsqu'ils sont ramenés à l'échelle du Liban : *moins* de 3 millions d'habitants, 3,5 milliards de dollars de P.N.B. en 1974, dernière année précédant la guerre.

Les dégâts matériels, qui sont les plus tangibles, se répartissent inégalement *entre les secteurs* public et privé, ce dernier étant bien plus vaste et, en conséquence, bien *plus atteint*. Une estimation actualisée établie en septembre-octobre 1977 (2,5 milliards de dollars équivalent à 7,510 milliards de livres libanaises) confirme à peu de chose près les premières *estimations* (2,4 *milliards* de dollars équivalent à 7,323 milliards de livres). La part du secteur privé reste *constante dans les deux évaluations* : 6,175 milliards de livres, celle du secteur public augmentant légèrement : 1,335 milliard au lieu de 1,148 milliard. Ces chiffres n'incluent cependant pas la reconstitution des forces armées.

— *Dans le secteur public* (17,8 % des destructions), la ventilation est la suivante : bâtiments et *équipements des ministères*, 525 millions ; administrations autonomes (*Régie des tabacs, université...*) 108 millions ; entreprises des secteurs publics (*ports, aéroport, électricité...*) 702 millions. L'estimation actualisée ne donne pas la ventilation *par ministère* ; *mais on* peut pour cela se référer à la précédente, les changements étant peu significatifs. Les ministères les plus touchés sont les Travaux publics avec 334,7 millions, *les Finances* (226,4), les P.T.T. (138,3), l'Education (112,7) ; les moins touchés *étant la Justice* (0,4 million) et les Affaires étrangères (0,2 million)

— *Dans le secteur privé* (82,2 % des destructions), les dégâts se répartissent comme suit : Commerce, *1 milliard plus 2 milliards* de pertes dans les stocks attribuables presque en totalité à la branche *commerciale* ; *l'industrie*, 1,5 milliard, y compris les matières premières et pièces de rechange, *les destructions* des équipements étant de l'ordre de 700 millions ; logement, 1 milliard ; *agriculture, 300 millions* ; tourisme, 180 millions ; les autres secteurs intervenant pour 195 millions.

Il y a lieu de souligner que ces estimations se rapportent à la valeur des destructions et non à leur coût de remplacement, qui sera beaucoup plus élevé.

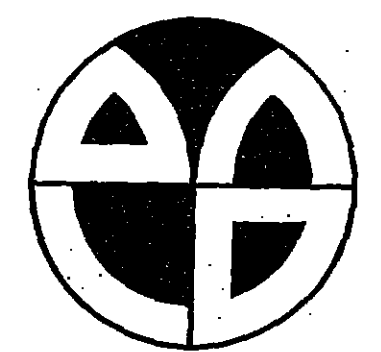
Autre *séquelle de la guerre* : l'inflation et la hausse du coût de la vie. Les salaires ont été relevés, *le 19 octobre 1977*, dans des proportions variant entre 15 et 39 %. Les syndicats réclamaient 45 % et estimaient la hausse du coût de la vie en deux ans à 58,6 %. *Ce taux ne doit pas être* loin de la réalité, et l'Etat ne l'a pas sérieusement contesté, puisqu'il a relevé les salaires les plus bas dans une proportion qui ne s'en écarte que du tiers, prenant plutôt en considération la fragilité des entreprises au sortir de *la guerre pour ne pas faire* plus.

Inflation certes importante, mais qui, relativement aux dégâts subis par le pays, est moins catastrophique qu'elle n'aurait pu l'être, d'autant plus que *l'inflation mondiale* durant les deux années considérées, laquelle a été tout naturellement « importée » au Liban, excède déjà 20 %. Elle est attribuable, pour moitié, à la dépréciation de la livre libanaise. Mais il serait plus exact de souligner, *a contrario*, que l'exceptionnelle bonne tenue de la monnaie nationale — qui n'a finalement perdu que *28 %* par rapport au dollar et 19 % par rapport au franc, s'étant redressée de 10 % environ au lendemain de la guerre — a empêché que l'inflation n'atteigne des proportions catastrophiques.

LUCIEN GEORGE.

LES PERTES EN REVENUS DURANT LES HOSTILITÉS

	En millions de L.L. au prix de 1974					
	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Prévisions du P.N.B. avant la guerre	8 649	9 197	9 781	10 406	11 076	11 792
Estimations durant la guerre	6 072	3 183	5 653	7 028	8 531	10 132
Prévisions postérieures à celle-ci						



R.M.C. PROCHE-ORIENT

Station jeune et déjà vieille de cinq ans

C'est en 1968 qu'a pris naissance dans l'esprit des responsables français l'idée d'une grande station radiophonique à destination du Moyen-Orient. Que de chemin parcouru depuis cette année-là ! La station est passée de 20 à 600 kW en puissance d'émetteur, et de quelques milliers d'auditeurs à plusieurs millions (six millions et demi chaque jour), pour une zone d'écoute qui s'étend de la Méditerranée orientale jusqu'au Golfe. En cas d'événement majeur, ce nombre est pratiquement doublé.

La station telle qu'elle existe aujourd'hui n'a réellement démarré qu'il y a cinq ans. *Le bilan est éloquent : R.M.C. Proche-Orient* a réussi en cinq ans ce que d'autres n'ont pu faire *en cinquante ans.*

Si la *Soméra-R.M.C. a atteint* son équilibre sur le plan radiophonique (*information* et programmes) en si peu de temps, en revanche, sur le plan commercial, malgré une progression de recettes de 100 % d'année en année depuis 1975, l'équilibre n'est pas encore réalisé.

D'où la nécessité d'aide financière du gouvernement français.

D'ailleurs, l'impact de la sation, les liens qu'elle a tissés entre l'Europe et le Moyen-Orient à travers la France, font que la Soméra-R.M.C., étant donnée la concurrence radiophonique, est condamnée à toujours se surpasser et à prospecter d'autres formes d'implantation par le système de relais, notamment dans la région du Golfe.

Déjà, avec seize heures de diffusion quotidiennes, vingt bulletins d'information par jour, en arabe et en français, et un large éventail de programmes, R.M.C. Proche-Orient *pourrait considérer avoir réalisé ses premiers objectifs. En fait, dans une région aussi fertile en événements,* la Soméra-R.M.C. *se doit d'être toujours plus présente, aussi bien en prolongeant la durée de ses* émissions qu'en diversifiant son réseau d'information.

R.M.C. Proche-Orient fait autorité dans le domaine de l'information. Il ne se passe pas vingt-quatre heures sans que les agences de presse internationales ne citent la station. R.M.C. Proche-Orient a été aussi l'objet d'articles nombreux dans la presse arabe et internationale (« le Monde », « New-York Times », « Herald Tribune », « Near-East Business », etc.). Rarement une station de radio, locale ou étrangère, aura déployé autant d'activité. *Elle a pu recueillir des* interviews exclusives auprès des chefs d'Etat arabes de la région et, grâce à ses correspondants et *envoyés spéciaux, elle a couvert le déplacement des responsables français et arabes et s'est trouvée sur tous les points chauds de l'actualité.*

R.M.C. Proche-Orient a bouleversé les données traditionnelles de la région en matière de radio. Si, par son style jeune et dynamique, elle a quelque peu déconcerté au début, aujourd'hui force est de constater qu'elle fait école.

Station commerciale, la Soméra-R.M.C. considère que l'apport de la publicité lui garantit son indépendance. Et de ce fait, elle ne reçoit d'assistance que du gouvernement français. La Soméra a son propre service commercial et compte implanter des bureaux régionaux, notamment à Beyrouth, *l'objectif à moyen terme de la station étant de consolider son implantation par la mise sur pied de bureaux de presse et de publicité dans les grandes capitales arabes.*

Il est prouvé que R.M.C. Proche-Orient est la station panarabe la plus écoutée de la région. Elle offre une couverture parfaite du Liban, de la Syrie, de la Jordanie, de l'Irak, de l'Egypte, de la Libye orientale, du sud-est et du nord-est de l'Arabie Saoudite (Djeddah, la Mecque, Médine).

Plus de 40 % *de l'audience totale est acquise à la Soméra-R.M.C.*, au niveau des classes A et B. *Au niveau de la classe A, près de 50 %* des jeunes de moins de vingt-cinq ans et des femmes de moins de quarante ans écoutent au minimum une fois par jour les émissions de R.M.C. Proche-Orient. En comparant les classes qui composent l'audience, il ressort nettement que la Soméra-R.M.C. offre une couverture aussi complète que possible qui la place en tête des supports panarabes, surtout en ce qui concerne les classes précitées.

L'effet « boule de neige » faisant qu'une classe aspire l'autre, et que la classe B par exemple tende à suivre la classe A, il est permis de prévoir un accroissement régulier du nombre d'auditeurs, qui peut se situer annuellement entre sept cent mille et un million. Aussi, escompte-t-on que la station touchera près de dix millions d'auditeurs vers 1980, dans l'état actuel de ses structures, et près de quinze millions, avec l'installation d'une station de relais dans le Golfe.

Consciente de sa puissance, la Soméra-R.M.C. n'a jamais cherché à exploiter cette puissance à d'autres fins que d'informer son public, en respectant ses valeurs et ses croyances. Sa récompense est d'avoir su traverser les conflits du Moyen-Orient et particulièrement le conflit libanais tout en améliorant son audience, exemple probablement unique parmi les médias locaux et étrangers.

Le Liban après l'épreuve

Le système d'enseignement que nous édifions est celui qui consolidera notre unité

nous déclare le ministre de l'éducation nationale

Le ministre de l'éducation nationale, le docteur Assaad Rizk, a fait le point du problème de l'enseignement au Liban. C'est dans ce domaine, peut-être, que la faillite de l'Etat au cours d'un tiers de siècle d'indépendance (1943-1975), a comporté les plus lourdes conséquences. Elle a été une des causes essentielles — bien que non évidentes — de la guerre. Le docteur Rizk a développé son exposé, qu'on lira ci-dessous, en fonction de questions que nous lui avons posées concernant les séquelles de la guerre et leur résorption, les problèmes immédiats, les perspectives d'avenir et la refonte du système éducatif.

● LA RÉSORPTION DES SÉQUELLES DE LA GUERRE

Au lendemain d'un conflit qui avait compromis deux années scolaires et perturbé notre jeunesse bien plus gravement qu'elle n'avait détruit nos structures économiques, il nous fallait scolariser 890 000 élèves, soit le tiers de la population libanaise. Nous l'avons fait.

L'année scolaire était largement entamée lorsque à la fin de novembre 1976 le calme est revenu au Liban. Les locaux et les équipements étaient partiellement détruits ou pillés. 70 % des établissements d'enseignement technique étaient inutilisables. Mais surtout, la profonde division du pays, essentiellement au niveau des adolescents et de leurs maîtres, rendait impossible le maintien des uns et des autres dans les établissements scolaires où ils se trouvaient avant les événements. Il a donc fallu trouver des solutions qui ne pouvaient être qu'imparfaites. En allégeant les programmes, en utilisant au mieux les locaux existants, en augmentant le nombre d'heures hebdomadaires et en prolongeant l'année scolaire jusqu'à la fin du mois d'août 1977, nous avons pu réaliser une année normale et, dans certains cas, récupérer une des deux années perdues, sans trop affecter le niveau général de l'enseignement.

Nous avons également organisé, alors que la sécurité était à peine consolidée, trois sessions de baccalauréat deuxième partie, en mai, juillet et septembre 1977. Nous avons enfin accueilli, à nouveau, tous les étudiants dans toutes les sections de l'Université libanaise. Seul l'enseignement technique et professionnel, dont les pertes peuvent être évaluées à 150 millions de francs, n'a pu être assuré que partiellement.

● PROBLÈMES IMMÉDIATS A RÉSOUDRE

Les séquelles directes de la guerre résorbées, nous nous retrouvons, en ce début d'une nouvelle année scolaire, confrontés aux problèmes permanents et structurels de l'enseignement au Liban, qui, laissés en suspens au fil des ans, se sont accumulés et aggravés. Les événements de 1975-1976 en ont mis en évidence l'acuité. Ils se posent à tous les niveaux.

Dans l'enseignement public, les progrès sont lents, et celui-ci n'absorbe cette année que 370 000 élèves, soit 41,5 % de l'ensemble, alors que le privé en recueille 520 000. Situation d'autant plus anormale que 215 000 élèves du privé fréquentent les écoles gratuites, qui sont presque totalement subventionnées par l'Etat. Si le nombre des établissements scolaires (2 800) et celui des enseignants (45 000, soit un pour dix-neuf élèves environ) sont satisfaisants, il reste, par contre, beaucoup à faire pour améliorer la qualité des locaux et le niveau des éducateurs, étant précisé qu'au niveau du secondaire un effort remarquable a été réalisé, qui a permis aux écoles publiques d'atteindre le niveau des meilleurs établissements privés. Pour absorber le trop-plein, nous avons dû organiser, avec la coopération et le dévouement du corps enseignant, une utilisation tournante des salles de cours, à raison de deux groupes successifs, disposant chacun de cinq heures.

Dans l'enseignement privé, une brutale et importante augmentation des frais de scolarité dans les écoles payantes qui accueillent près de 300 000 élèves, soit le tiers de la population scolaire du pays, a constitué une charge difficilement supportable pour les parents. Ceux-ci se sont donc reportés, lorsque cela était possible, vers l'école publique, particulièrement pour le secondaire, où les structures et le niveau sont satisfaisants. De ce fait, les effectifs de l'enseignement public secondaire ont fait un bond de 70 % entre l'avant et l'après-guerre, passant à 58 000 élèves.

Dans le technique, les capacités d'absorption étaient bien moins grandes et l'afflux des postulants exceptionnel. Aussi n'a-t-il été possible d'en accueillir que 20 %.

A l'Université libanaise, qui porte tous les espoirs du pays mais qui reflète aussi et au plus haut niveau toutes ses contradictions, le nombre d'étudiants a doublé entre 1974 et 1977 : il atteindra cette année plus de 36 000, soit trois fois plus que toutes les autres universités privées réunies, à l'exclusion de l'université arabe de Beyrouth, dont les effectifs sont en grande partie non libanais et qui n'accueille pas moins de 30 000 étudiants. Les problèmes matériels — locaux, professeurs — qui en découlent sont considérables. Le nouveau recteur parviendra, j'en suis convaincu, à les résoudre.

Enfin, un effort tout particulier doit être entrepris au Sud-Liban où le calme n'est pas encore rétabli et dont les habitants, qui ont résisté à la tourmente, lancent des appels pathétiques réclamant des locaux et des maîtres bien avant l'eau et l'électricité dont ils sont pourtant privés depuis bientôt deux ans.

● VERS UNE « RÉVOLUTION CULTURELLE »

Ces questions ne constituent cependant pas le fond du problème, mais ses ramifications. Pour cerner le mal dont souffre l'enseignement au Liban, il est nécessaire de rappeler les raisons de l'échec du système éducatif libanais. Les lents progrès réalisés en trente-cinq années d'indépendance, dans le but de renforcer et de laïciser l'enseignement public n'ont pas encore porté leurs fruits, bien au contraire, parce que limités ils ont été l'occasion d'une consécration des divisions communautaires exacerbées par un enseignement privé anarchique, sans contrôle et sans orientation.

Notre devoir est d'inverser ces tendances, et, à cette fin, de définir des objectifs prioritaires et une politique à long terme.

La priorité absolue consiste pour nous à refaire l'unité nationale par la suppression des structures confessionnelles de l'enseignement. Seules l'extension de l'école publique, l'amélioration de son niveau et la mise en application du service militaire obligatoire, permettent d'atteindre cet objectif. Les projets actuellement mis en chantier dans ce but sont nombreux :

1. Développement de l'enseignement pré-scolaire dans les établissements publics, afin d'accroître la part de ceux-ci dans le secteur primaire où 95 % des petits Libanais sont scolarisés.

2. Formation d'instituteurs du primaire dans les écoles normales publiques. Pour améliorer le niveau des enseignants nous avons été amenés à exiger le baccalauréat seconde partie pour le concours d'entrée. Nous pensons, dès l'année prochaine, être en mesure de donner une formation de normaliens aux instituteurs du primaire dans les établissements privés, en plus de ceux des établissements publics.

3. Révision et modernisation de tous les programmes scolaires, en particulier ceux du secondaire qui seront appliqués à partir de l'année 1978-79. Ces programmes ont été largement inspirés des dernières réformes de l'enseignement en France.

4. Enfin, renforcement de l'enseignement des langues étrangères. Les Libanais sont souvent (et au moins) bilingues ; 70 % de ceux qui parlent une langue étrangère sion, il importe de signaler l'aide sion, il importe de signaler, l'aide importante que la France a apportée au Liban pour la formation tant des jardinières d'enfan[ts] que des professeurs de français.

Nos projets à long terme [se] composent de plusieurs voie[s]. D'abord, l'exécution du pl[an] sexennal à partir de 1978-19[..] comporte un programme de r[e]groupement scolaire, consistant [à] construire des locaux publics m[o]dernes, pour les cycles pré-sc[o]laire, primaire et complémentai[re] qui permettront d'absorber [la] majeure partie des élèves des éco[]les privées gratuites, dont [le] niveau est particulièrement ba[s]. Le coût de ce projet atteindr[a] l'équivalent de 3 milliards [de] francs. Il permettra, à son term[e] d'instaurer l'enseignement oblig[a]toire gratuit jusqu'à l'âge de qu[a]torze ans.

● NOS « PUITS DE PÉTROLE »

L'extension de l'enseignement technique et professionnel est un programme encore plus ambitieux car son coût est bien plus élevé, mais il permettra de passer du taux actuel de 6 % d'élèves dans ce secteur à 30 % dans dix ans.

La création de l'office national de l'emploi, permettra bientôt, après une étude complète du marché de l'emploi au Liban et dans les pays arabes, de mieux connaître nos véritables besoins et d'orienter de façon plus précise l'enseignement secondaire et technique ainsi, et surtout, que l'enseignement supérieur. Ce dernier nécessite, en effet, une révision complète de ses objectifs et de ses moyens. Les déficiences actuelles de notre enseignement supérieur proviennent de l'absence totale de coordination et d'orientation entre les établissements privés d'enseignement supérieur, rôle qui aurait dû être rempli par l'Université libanaise. Ces déficiences se traduisent par des promotions pléthoriques de diplômes universitaires dans de nombreuses spécialités, sans possibilité d'emploi. A cela s'ajoute le retard apporté à la création de facultés de sciences appliquées (médecine, pharmacie, agronomie, génie, etc.) à l'Université libanaise. Ce q[ui] augmente l'émigration de no[s] étudiants.

Notre principale richesse [—] nous en sommes conscients [—] réside, surtout après la destructio[n] de notre potentiel économiqu[e] sont considérables. Nos « pui[ts] dans nos ressources humaines qu[i] de pétrole », ce sont nos jeune[s] techniciens et nos universitaire[s]. Notre devoir est d'en assurer l'ut[i]lisation optimum, d'en amélior[er] la qualité et le rendement. Not[re] détermination et notre volonté d[e] parvenir sont, pour le momen[t] notre seule force.

Il s'agit d'une tâche immens[e], difficile, ingrate, nécessitant de[s] moyens financiers énormes e[t] dont les fruits ne seront cueilli[s] que par les générations future[s]. Le système d'enseignement qu[i] nous permettra d'y parvenir ser[a] celui qui consolidera notre unit[é] et qui nous redonnera confianc[e] dans le rôle de premier plan qu[e] nous sommes amenés à jouer dan[s] la région.

Notre révolution culturelle s[e] fera à ce prix.

Propos recueillis par
LUCIEN GEORGE.



RADIO-TELEVISION

Samedi 19 novembre

AINE I : TF 1

0 h. 30, Variétés : Numéro un (Georges ssens) ; 21 h. 30, Série : Le riche et le vre ; 22 h. 20, A bout portant : Jean-Marc pault.

AINE II : A 2

0 h. 30, Téléfilm policier : Les cinq deres minutes (Nadine), de Cl. Loursais et osmos, réal. Ph. Joulia.

Enquête sur le crime du fils d'un juge, abattu à la place de son père.

2 h. 5, Polémique : Le dessus du panier. de Ph. Bouvard ; 22 h. 50, Jazz : A Jazz piano contest n° 2, par J.-Ch. Averty.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Les samedis de l'histoire : Un été albigeois (la grève des ouvriers de Carmaux), sur une idée de E. Maire, scén. J. Chatenet, avec P. Crauchet, P. Santini, G. Darrieu, réal. J. Trebouta.

Comment, sur les conseils de Jean Jaurès, alors député du Tarn (nous sommes en 1895), la grève de solidarité des ouvriers de la verrerie de Carmaux aboutit, malgré les provocations policières et patronales, à la mise en place de la première expérience d'autogestion dans l'entreprise.

FRANCE - CULTURE

20 h., Science-fiction : « Croisière sans escale », de B. Aldiss. Adaptation C. Bourdet. Réalisation H. Soubeyran. Avec P. Olivier, P. Vaneck, B. Dautun ; 21 h. 55, Ad lib. ; 22 h. 5, La fugue du samedi, ou mi-fugue, mi-raisin, divertissement de B. Jérôme.

FRANCE - MUSIQUE

20 h. 5, Premier jour « J » de la musique... Centenaire des facultés catholiques de Lyon : Haendel, Chapiron, Schutz ; 20 h. 30, « Passage au vingtième siècle » à l'IRCAM... Orchestre de Paris et chœurs d'enfants de Paris, direction R. de Magnée et P. Boulez : « Tombeau d'Armor n° 2 » (Sinopoli) ; « Concerto pour piano n° 1 » (Bartok) ; « Star Child » (G. Crumb), avec D. Cook, soprano, D. Barenboïm, pianiste ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 23 h., Jazz forum ; 0 h. 5, Dix regards sur la musique de chambre : l'anticoncert, par H. Dufourt et T. Murail.

Dimanche 20 novembre

AINE I : TF 1

h. 15, Emissions religieuses et pédagogis ; 12 h., La séquence du spectateur ; . 30, Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; . 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, e : Gorri le diable ; 16 h., Tiercé ; 16 h. 5, s le cirque ; 16 h. 50, Sports première.

7 h. 50, FILM : CES MESSIEURS DE LA CHETTE, de R. André (1969), avec Blanche, M. Serrault, J. Poiret, D. Cowl, Cordy.

Les perturbations jetées dans une famille bourgeoise farfelue, par des manigances d'un truand sicilien.

9 h. 25, Les animaux du monde.

0 h. 30, FILM : MADAME ET SON COWY, de H.C. Potter (1938), avec G. Cooper, Oberon, P. Kelly, W. Brennan, H. Kolker, Davenport (N.).

La fille d'un sénateur candidat à la présidence des Etats-Unis se fait passer pour femme de chambre auprès d'un cow-boy, part avec lui et l'épouse.

22 h., Série documentaire : L'Afrique convoi- (La Revendication), par D. Reznikov et Fraise.

CHAINE II : A 2

10 h. 30, Emission pédagogique (reprise à 11 h.) ; 12 h., Bon dimanche (reprise à 13 h. 25) ; 12 h. 10, Toujours sourire ; 13 h. 25, La Lorgnette ; 14 h. 55, En direct du Parlement israélien, la Knesset ; 15 h. 30, Ces messieurs nous disent ; 16 h. 15, Dessins animés ; 16 h. 20, Sur la piste des Cheyennes ; 17 h. 25, Trois petits tours ; 18 h. 12, Les Muppet's Show ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Musique and Music ; 21 h. 40, Feuilleton : Les origines de la mafia, avec M. Ferrer ; 22 h. 30, Série documentaire : Des hommes (Le pays qui n'existe pas, réal. Cl. Robrini).

CHAINE III : FR 3

10 h., Emissions destinées aux travailleurs immigrés : Spécial Mosaïque ; 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h. 55, Les grands fleuves, reflets de l'histoire : L'Orange (reprise de l'émission du 18 novembre) ; 17 h. 50, Espace musical : Concerto pour piano n° 2, de Liszt ; 18 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 19 h., Hexagonal : Suzy's folies ; 20 h. 45, Cheval, mon ami.

20 h. 30, L'homme en question : André Bergeron ; 21 h. 30, Aspect du court métrage français : Les Rendez-vous de Longchamp (G. de Manet), Battements d'elle (Ch. Rémy).

22 h. 30, FILM (Cinéma de minuit) : LA CHINE EST PROCHE, de M. Bellochio (1967), avec G. Mori, P. Apra, E. Tattoli, P. Graziosi, D. Surina (v.o. sous-titrée, N.).

Une petite ville de l'Italie du Nord. Tandis qu'un groupuscule maoïste pratique, à sa manière, l'action révolutionnaire, un grand bourgeois et sa sœur établissent une collusion avec le parti socialiste. Deux jeunes prolétaires arrivistes entrent dans leur monde.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Gilbert Lascault (et à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Les chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Musique de chambre (Beethoven, Marx, Berio) ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Juliette ou la clé des songes », de Georges Neveux ; 16 h. 5, Musique en Grande-Bretagne ; 17 h. 30, Rencontre avec Rachel Simon ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie : Gilbert Lascault et Gérard Macé ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Histoire du dragon et du chevalier au travail », par R. Kalicz ; 23 h., Black and blue, par M. Malson ; 23 h. 50, Poésie : André Velter.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Concert promenade ; 8 h., Cantate pour le premier dimanche de l'Avent ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., En direct du Théâtre d'Orsay à Paris... le trio Ravel : « Trio opus n° 1 » (Beethoven) ; « Trio en la mineur » (Ravel) ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 35, Opéra-bouffon : « les Frères jumeaux », de Schubert ;

13 h. 30, Premier jour J de la musique : Bartok, Jannequin, G. Dufay, W. Byrd ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Années de pèlerinage » (Liszt) ; 17 h., Le concert égoïste de Michel Tournier : Planquette, Ravel, Saint-Saëns, Debussy, C. Loewe, Stockhausen, Britten ; 19 h., Musique du Moyen Age et de la Renaissance ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Nouvel Orchestre philharmonique et chœurs de Radio-France, direction G. Condette et J. Jouineau : « Amadis des Gaules », tragédie lyrique en trois actes, livret de Quinault (J.-C. Bach), avec B. Bremer, I. Garcisanz, B. Antoine ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 23 h., Les chambres de la musique, par P.-A. Huré : Schubert ; 0 h. 5, Dix regards sur la musique de chambre : « Tablatures », par H. Dufourt et T. Murail.

Lundi 21 novembre

AINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, di première ; 13 h. 35, Magazines régionaux ; h. 50, Restez donc avec nous ; à 14 h. 5, ission pédagogique ; 18 h., A la bonne re ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île x enfants ; 18 h. 50, Les aventures de l'éner- ; 18 h. 55, Feuilleton : Le 16 à Kerbriant diffusion) ; 19 h. 10, Une minute pour les mes ; 19 h. 45, Eh bien raconte.

20 h. 30, FILM : CATHERINE, de B. Borie (1968), avec O. Georges-Picot, R. van l, H. Frank, R. Pigaut, Cl. Brasseur, F. Bergé.

En 1418, la fille d'un orfèvre parisien, convoitée par tous les hommes, tombe aux mains du duc Philippe de Bourgogne. Mais elle aime un jeune homme qui lutte contre les Bourguignons.

2 h. 10, Emission historique : Quand les lais occupaient Paris, prod. J. Duché, réal. escont.

Un tableau de Paris entre 1421 et 1426.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Valérie (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; à 15 h., Série : La poupée sanglante ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55, Documentaire : Personnages de la vie (Marek Halter), réal. M. Frydland.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 50, Zig-zag : Le photo-journalisme.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Jacques Lesourne ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (Cinéma public) : L'ADORABLE VOISINE, de R. Quine (1958), avec J. Stewart, K. Novak, J. Lemmon, E. Kovacs, H. Gingold.

Une jeune fille de Greenwich Village, adepte de la sorcellerie, use de ses pouvoirs magiques pour séduire un de ses voisins.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : André Velter (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... L'Angleterre victorienne ; à 8 h. 32, Mémoire, mythologie, écriture ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Enfant cavalier », de S. Morel ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture : Portrait de Marguerite Yourcenar.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

17 h. 32, Musique en Grande-Bretagne ; 18 h. 30, Feuilleton : « Une certaine idée de mon grand-père », de G. Roupnel ; 19 h. 25, Présence des arts : le musée Hébert ;

20 h., Moralités légendaires : « Pan et la Syrinx, ou l'invention de la flûte à sept tuyaux », de J. Laforgue. Réalisation B. Horowicz, avec P. Mazzotti, E. Dandry, M. Chevit (rediffusion) ; 21 h., Musique de Grande-Bretagne ; 22 h. 30, Entretiens avec Georges Neveux ; 23 h., De la nuit.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Grandes formes, par L. Alexander ; 10 h., La règle du jeu : musique de l'Inde... cours de Tabla par K. Gouinda ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Mélodies sans paroles... Portrait de musicien français ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Dix-neuvième concours international de guitare ;

20 h. 5, Hommage à Alfred Cortot ; 20 h. 30, En direct de Fribourg... Concert donné en l'église du collège Saint-Michel de Fribourg, par le Quatuor Alban Berg : « Sérénade italienne » (H. Wolf) ; « Suite lyrique » (A. Berg) ; à 21 h. 45, « Quatuor en sol majeur D. 887 » (Schubert) ; 22 h. 40, Dix regards sur la musique de chambre : le virtuose ; 0 h. 5, Dix regards sur la musique de chambre : l'homogène et le disparate.

Mardi 22 novembre

AINE I : TF 1

2 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, première ; 13 h. 45, Restez donc avec nous, : Pierre Vassiliu ; à 14 h. 5, Emission pédaque (reprise à 17 h.) ; à 14 h. 30, Feuilleton : pêche miraculeuse (rediffusion) ; 18 h., bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 30, L'île aux enfants ; 18 h. 50, Les avens de l'énergie ; 18 h. 55, Feuilleton : Le 16 à briant (rediffusion) ; 19 h. 10, Une minute r les femmes ; 19 h. 45, Eh bien raconte.

0 h. 30, Série documentaire : Lettres d'un t du monde (l'Espagne, première partie : maîtres de Jerez) ;

Lire notre article page 11.

1 h. 30, Variétés : Les découvertes de TF 1, l A. Blanc et C. Berard, réal. G. Folgoas.

2 h. 30, Emission de l'INA : Un homme, une (Au bout du petit matin. Aimé Césaire, S. Maldoror).

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Valérie (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; 16 h., Série : Le Justicier ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil.

20 h. 30, Dossiers de l'écran, Téléfilm : Francis Gary Powers.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h., Débat : Des espions dans le ciel.

Avec John Maury, chef du département russe à la C.I.A. de 1954 à 1962 ; Jean Cathala, journaliste français en poste à Moscou lors de l'affaire de l'U 2 ; Janice Melvini, sœur de Francis Gary Powers ; Jessica Hillman, autre sœur de Powers, qui a assisté au procès de Moscou ; Déodat du Puy-Montbrun, journaliste, auteur de « les Armes des espions » ; Hubert Bortzmeyer, conseiller auprès du directeur général du Centre national d'études spatiales.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Assemblée consistoriale israélite ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : QUATRE DU TEXAS, de R. Aldrich (1964), avec F. Sinatra, D. Martin, A. Ekberg, U. Andress, Ch. Bronson, V. Buono (rediffusion).

En 1870, au Texas, deux aventuriers se disputent 100 000 dollars volés, sur lesquels un banquier malhonnête cherche à mettre la main.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : André Velter (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... 1851, l'Angleterre victorienne ; à 8 h. 32, Mémoire, mythologie, écriture ; à 8 h. 50, Dans l'ombre du pouvoir ; 9 h. 7, Matinées des autres ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec... C. le Quintrec ; 11 h. 2, Musique en Grande-Bretagne ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Les portes des villes du monde » ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture ; 17 h. 32, Musique en Grande-Bretagne ; 18 h. 30, Feuilleton : « La certaine France de mon grand-père », de G. Roupnel ; 19 h. 25, Sciences : l'inné et l'acquis ;

20 h., Dialogues : Progrès de la psychiatrie moderne, avec le professeur P. Denikel et l'écrivain René Barjavel ; 21 h. 45, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Entretiens avec... G. Neveux ; 23 h., De la nuit ;

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Grandes formes ; 10 h., La règle du jeu : la musique de l'Inde... cours de chant de N. Rao ; 12 h., La chanson ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h. 15, Mélodies sans paroles... musique ancienne : les musiciens du Petit Trianon (Gossec, Saint-Georges, Schubert) ; à 15 h. 32, Œuvres de Saint-Saëns, Barsanti, Allegri, Vivaldi, Salieri ; 17 h., Studio 107 ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; à 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Hommage au pianiste Alfred Cortot ;

20 h. 30, Musique à découvrir : « Sonate n° 1 » (Hindemith) ; « Sonate pour violon seul » (Bartok) ; « Figure de résonances » (Dutilleux) ; « Sonate pour deux pianos » (Hindemith), par G. Joly et J. Robin ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : regards sur la musique de chambre.

Mercredi 23 novembre

AINE I : TF 1

1 h. 30, Emission pédagogique ; 12 h. 15, : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 1. 40, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 55, deux roues ; 18 h. 10, A la bonne heure ; 1. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux nts ; 18 h. 50, Les aventures de l'énergie ; . 55, Feuilleton : le 16 à Kerbriant (redifn) ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 1. 45, Eh bien raconte.

h. 30, Téléfilm policier : Double Détente, -Cl. Bonnardot, avec E. Bierry, G. Leclerc, Emilfork.

A proximité du fauteuil roulant d'un vieillard sans âge, le vol difficile de deux statuettes anciennes.

2 h. 10, Emission philosophique : Des s et des hommes (Soren Kierkegaard, le osophe du secret), par D. Huisman et h. Malfray.

AINE II : A 2

3 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuil- l : Valérie (rediffusion) ; 14 h. 45, Aujouri madame ; 15 h., Le monde merveilleux de ouleur ; 15 h. 55, Un sur cinq ; 18 h. 25, othée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 1. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; . 45, Jeu : Ouvrez l'œil.

) h. 30, Magazine : Question de temps c l'empereur Bokassa I[er], chef de l'Etat a République Centrafricaine) ; 21 h. 30, lleton : l'Echange ; 22 h. 25, Juke box : Ted art.

AINE III : FR 3

3 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions onales ; 19 h. 40, Tribune libre : Parti des s nouvelles ; 20 h., Les jeux.

) h. 30, FILM (un film, un auteur) : POLICE SUR LA VILLE, de D. Siegel (1967), avec R. Widmark, H. Fonda, I. Stevens, H. Guardino, J. Whitmore, S. Clarke (rediffusion).

La vie professionnelle et privée d'un inspecteur de police new-yorkais, chargé d'arrêter un assassin dans un délai de trois jours.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : André Velter (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... 1851, l'Angleterre victorienne ; à 8 h. 32, Mémoire, mythologie, écriture ; 8 h. 50 ; Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Musique en Grande-Bretagne ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 50, Soliste : les pianistes G. Doyen et O. Gartenlaub interprètent sept « Danses slaves » de Dvorak ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Bruit de la mer », de C. Bonnafé ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture : mercredi-jeunesse ; 17 h. 32, Musique en Grande-Bretagne ; 18 h. 30, Feuilleton : « La certaine France de mon grand-père », G. Roupnel ; 19 h. 25, La science en marche : la luminescence ;

20 h., La musique et les hommes : musique et société en Grande-Bretagne ; 22 h. 30, Entretiens avec... G. Neveux ; 23 h., De la nuit.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Grandes formes ; 10 h., La règle du jeu : la musique de l'Inde... cours de chant de N. Rao ; 12 h., La chanson ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... Nouvelles auditions : œuvres pour Ondes Martenot (Chaynes, Tisné) ; à 15 h., Œuvres de Sperger, Schubert, Schumann, Schoenberg, Bruckner ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Hommage à Cortot ;

20 h. 30, En direct du Théâtre des Champs-Elysées... Orchestre national de France, direction G. Bertini. Avec le pianiste T. Vasary : « Lulu » suite (Berg) ; « Concerto pour piano n° 3 » (Bartok) ; « Symphonie n° 4 » (Brahms) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : regards sur la musique de chambre.



Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE - INTER (informations toutes les heures) ; 7 h., J. Paugam et R. du Maurier ; 9 h., Magazine de P. Bouteiller ; 10 h., Chansons à histoires ; 11 h., Anne Gaillard ; 12 h., L'Apocalypse est pour demain : Jean Yanne ; 12 h. 30, Inter-midi (reprise magazine à 13 h.) ; 12 h. 45, Le jeu des mille francs ; 13 h. 30, Nouvelles fraîches : Gérard Sire ; 14 h., Le temps de vivre (samedi et dimanche : L'oreille en coin) ; 17 h., Radioscopie ; 18 h., Saltimbanques ; 19 h., Journal ; 20 h., Marche ou rêve ; 22 h., Le Pop-Club.

Samedi : 9 h., F. de Closets ; 10 h., J.-F. Kahn ; 18 h., Spectacle inter ; 21 h., Tribune de l'histoire ; 22 h. 30, Les tréteaux de la nuit ; 23 h. 30, Au rythme du monde.

Dimanche : 9 h. 30, L'oreille en coin ; 12 h., Inter presse ; 20 h., Le masque et la plume ; 22 h., Histoire d'opérettes ; 23 h., Jam parade.

FRANCE - CULTURE, FRANCE - MUSIQUE : Informations à 7 h. (cult. et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; 11 h. (cult.) ; 12 h. 30 (cult. et mus.) ; 14 h. 45 (cult.) ; 15 h. 30 (mus.) ; 17 h. 30 (cult.) ; 18 h. (mus.) ; 19 h., (cult.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55, (cult.) ; 0 h. (mus.).

EUROPE 1 (informations toutes les heures) ; 5 h., J.-P. Allain ; 6 h. 40, Jeu : Faites vos prix ; 9 h., Journal de C. Collange ; 9 h. 10, Denise Fabre ; 10 h. 30, Pile ou face ; 11 h. 30, Cash ; 13 h., Journal d'André Arnaud ; 13 h. 30, Les Aventuriers ; 14 h., Histoire d'un jour ; 15 h., Une femme, un homme ; 15 h. 30, Viviane ; 17 h., Basket ; 18 h. 30, Journal ; 18 h. 45, Music Story ; 19 h., Europe - Soir ; 19 h. 30, Disco 1 000 ; 21 h., F. Diwo ; 22 h. 30, Europe-Panorama ; 22 h. 45, Drugstore ; 0 h., G. Saint-Bris.

R.T.L. : 5 h. 30, Maurice Favières (informations à 7 h., 8 h. et 8 h. 30, avec J.-M. Cavada) ; 8 h. 45, A.-M. Peysson ; 11 h., La grande parade ; 13 h., A. Baloud ; 13 h. 15, Les amours célèbres ; 14 h. et 15 h., Menie Grégoire ; 14 h. 30, Disque d'or ; 15 h. 30, Appelez, on est là ; 16 h. 30, Les grosses têtes ; 18 h., Journal de J. Paoli ; 18 h. 30, Hit - Parade ; 20 h. 30, Les routiers sont sympas.

Tribunes et débats

FRANCE-INTER, 11 h., les invités d'Anne Gaillard répondent aux questions des auditeurs sur l'éveil musical (lundi et vendredi), la fixation de l'enfant (mardi), la lecture (mercredi), la kinésithérapie (jeudi).

FRANCE-CULTURE, 12 h. 5, Jacques Paugam reçoit Marek Halter (lundi), Jean-Marie Rouart (mardi), Nicole Ward-Jouve (mercredi), Michel Delacroix (jeudi), Daniel Morgaine (vendredi).

EUROPE 1, 19 h., Raymond Barre (dimanche).

Radioscopies

FRANCE - INTER, 17 h., Jacques Chancel reçoit Brice Lalonde (lundi), Anne Vernon (mardi), Léon Schwartzenberg et Pierre Viansson-Ponté (mercredi), André Castelot (jeudi), Edgar Faure (vendredi).

625-819 lignes

INFORMATIONS

TF 1 : 13 h., Le journal d'Yves Mourousi ; 20 h., Le journal de Roger Gicquel (le dimanche, Jean-Claude Bourret reçoit un invité à 20 h.) ; vers 23 h., TF 1 dernière, par Jean-Pierre Pernaud. Pour les jeunes : « Les infos », de Claude Pierrard (le mercredi, 17 h. 15).

A 2 : 13 h., Journal (le samedi à 12 h. 30 : magazine Samedi et demi) ; 18 h. 45 (sauf samedi et dimanche), C'est la vie ; 20 h., Le journal de Patrick Poivre d'Arvor ; 23 h., Le journal de Patrick Lecocq et de Gérard Holtz (en alternance).

FR 3 : 19 h. 55, « Flashes » (sauf le dimanche) ; vers 22 h., Journal.

RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

TF 1 (le dimanche) : 9 h. 15, A Bible ouverte ; 9 h. 30, Orthodoxie (le 20), La source de vie (le 27) ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le Jour du Seigneur : l'Apocalypse de Jésus-Christ (le 20 et le 27) ; 11 h., Messe en la chapelle du collège de Buzenval, à Rueil, Hauts-de-Seine (le 20), à Epinay-sous-Sénart, Essonne (le 27).

Religieuses et philosophiques

7 h. 15, Horizon ; 8 h. Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux de la Fédération protestante de France avec le pasteur Metzel (le 20), le pasteur Dumas (le 27) ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, La Grande Loge de France (le 20), l'Union rationaliste (le 27) ; 10 h., Messe... à la collégiale d'Issoudun avec le Père Louvel (le 20) ; rue du Regard à Paris avec le Père Carré (le 27).

RADIO-TELEVISION

Jeudi 24 novembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 13 h. 50, Objectif santé ; 14 h., Les vingt-quatre jeudis ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; *18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 40,* Les aventures de l'énergie ; 18 h. 55, Feuilleton : Le 16 à Kerbriant (rediffusion) ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Emission des partis politiques : L'opposition (les radicaux de gauche).

20 h. 30, Série : Mariages (Fabienne), d'après *Ch. Plisnier, réal.* T. Erhat, avec Ch. Nobel, J.-P. Dauzun.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 30, Magazine : Soixante minutes pour convaincre (Fumer, c'est vous suicider, avec le professeur Tubiana) ; 22 h. 40, Allons au cinéma.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Valérie (rediffusion) ; 14 h. 45, Aujourd'hui madame ; 15 h., Téléfilm : le Baril de poudre ; 16 h. 35, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; *18 h. 55, Jeu :* Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil.

20 h. 30 : Le Grand Echiquier, de J. Chancel.

Les cinquante ans de musique du violoniste Yehudi Menuhin ; avec l'orchestre des Concerts Lamoureux, le violoncelliste Mstislav Rostropovitch, les pianistes Jeremy Menuhin, et Wilhelm Kempff, le groupe des Guilapayun, etc.

23 h. 30, Spécial but.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Centre des démocrates sociaux ; 20 h., Les Jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma français 1968-1976) : CHERE LOUISE, de Ph. de Broca (1972), avec J. Moreau, J. Negulesco, D. Perego, Y. Robert, P. Starnazzo.

La brève liaison d'une femme de quarante ans, professeur à Annecy, et d'un jeune Italien émigré qu'elle a recueilli chez elle.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : André Velter (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... 1851, l'Angleterre victorienne ; à 8 h. 32, Mythe, mythologie, écriture ; à 8 h. 50, Dans l'ombre du pouvoir ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zig-zag ; 11 h. 2, Musique en Grande-Bretagne ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Un enfant vêtu de noir », de B. Ponty ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... la villa Médicis ; à 16 h. 25, En direct avec... M. del Castillo ; 17 h. 32, Musique en Grande-Bretagne ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Certaine France de mon grand-père », de G. Roupnel ; 19 h. 25, Biologie et médecine ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique : « Mus[...] de nuit », de J. Reis. Avec G. Desarthe, T. Cheito[...] R. Blin, C. Piéplu ; 22 h. 30, Entretiens avec... G. Neveu[...] 23 h., De la nuit.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Grand[...] formes ; 10 h., La règle du jeu : musique de l'Inde[...] cours de chant de N. Rao ; 12 h., La chanson[...] 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique[...]

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h. 15, Mélodies sa[...] paroles... émaux et mosaïques (Bull, Lemeland, Arrie[...] Françaix) : à 15 h., Des notes sur la guitare (Giulia[...] Coste, Pujol, la Maza, Mignone, Segovia) ; 15 h. 3[...] Œuvres de Penderecki, Beethoven ; 17 h. 15, Nouveau[...] talents, premiers sillons (Reicha, Ravel, Debuss[...] Baptiste) ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Ja[...] time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Hommage à Cortot

20 h. 30, Concert par le Trio Ravel : « Quintet[...] K. 516 » (Mozart) ; « Quatre pièces pour clarinette [...] piano » (Berg) ; « Sérénade pour piano seul » (Berg) « Trois pièces pour clarinette » (Stravinski) ; « Tr[...] pour piano et cordes n° 3 » (Beethoven) ; 22 h. 3[...] France-Musique la nuit : l'Inde du Sud ; 0 h. Regards sur la musique de chambre.

Vendredi 25 novembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Emissions régionales ; *13 h. 50, Objectif santé ; 14 h. 5,* Emission pédagogique (reprise à 17 h.) ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 50, Les aventures de l'énergie ; 18 h. 55, Feuilleton : Le 16 à Kerbriant (rediffusion) ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien raconte.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : les Petits Oiseaux, d'E. Labiche et Delacour, avec H. Tisot, M. Mercadier.

Heurs et malheurs d'Edmond Blondinet, qui croit encore au Bon Dieu dans une société pourrie. Du Labiche un peu tendre.

22 h. 5, Magazine : Téléfoot.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Valérie ; 14 h. 45, Aujourd'hui madame ; 15 h., Série : Le Justicier ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil.

20 h. 30, Feuilleton : Les diamants du président ; 21 h. 35, Littéraire : Apostrophes, de B. Pivot (Une certaine idée de la France).

Avec MM. Maurice Dalinval (Une autre idée des Français), *Jean-Paul Dollé* (l'Odeur de la France), *Bernard Cathelat* (les Styles de vie des Français, 78-98), *Jean Ferniot* (C'est ça la France), *Anne Pons* (le Tour de *France de Camille et Paul, deux enfants* d'aujourd'hui), *Angelo Rinaldi* (Aux dames de France).

22 h. 50, FILM (ciné-club) : DEUX SOUS D'ESPOIR, de R. Castellani (1951), avec V. Musolino, M. Fiore, F. Russo, G. Mascetti, L. Astarita (v.o., sous-titrée. N.)

Un jeune paysan italien de la région de Naples, revenu du service militaire, essaie de trouver du travail, tout en connaissant une vie sentimentale agitée.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Economie et humanisme ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Magazine vendredi : Faits de société (Le travail au féminin, par R. Rein) ; 21 h. 30, Les grands fleuves reflets de l'histoire : Le Saint-Laurent.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : André Velter (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... 1851, l'Angleterre victorienne ; à 8 h. 32, Mémoire, mythologie, écriture ; Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Musique en Grande-Bretagne : les ensembles britanniques ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, G.R.M.-INA, musique dans son contexte ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Un été près de la mer », d'A. Philipe ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture : l'histoire d'une molécule de carbone ; 16 h., Pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Certaine France de mon grand-père », de G. Roupnel ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne : la fixation de l'azote par les végétaux ;

20 h., Les petits-fils du « Nono » de Gevrey Chambertin, par M. Ricaud ; 21 h. 30, Musique d[...] chambre (Haydn, Chaynes, Gillet, Casella, Ulrich avec C. Giroux, soprano ; R. Oudot, ténor ; C. Lavoi[...] piano ; 22 h. 30, Entretiens avec... G. Neveux ; 23 h De la nuit.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Petites formes 10 h., La règle du jeu : la musique de l'Inde ; 12 h La chanson ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 4[...] Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h. 15, Mélodies sa[...] paroles : Boieldieu, Bach, Mozart, Haendel ; à 15 h Musique française pour cordes (Tcherepnine, Mo[...] ravieff) ; à 15 h. 32, Œuvres de Haendel, Bach, Hayd[...] Pleyel, Strauss ; 17 h. 30, Equivalences ; 18 h. Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; à 19 h. 4[...] Kiosque ; 19 h. 50, Hommage à Cortot ;

20 h. 20, Echanges franco-allemands, en direct [...] Baden-Baden : Orchestre symphonique du Sudwes[...] funk, direction B. Klee. Avec le pianiste K. Engel « Musique de concert pour cordes et cuivres » (Hind[...] mith) ; « Concerto pour piano et orchestre » (Mozart « Symphonie n° 4 » (Beethoven) ; 22 h. 15, Franc[...] Musique la nuit : regards sur la musique de chambr[...]

Samedi 26 novembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Emission régionale ; 12 h. 30, Cuisine légère ; 12 h. 45, Jeunes pratique ; 13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 50, La France défigurée ; 14 h. 10, Restez donc avec nous ; à 14 h. 15, Amicalement vôtre ; à 15 h. 45, Aurore et Victorien (rediffusion) ; à 16 h. 55, L'Homme qui valait 3 milliards ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 15, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 43, Défense contre l'alcoolisme ; 19 h. 45, Eh bien raconte ;

30 h. 30, Variétés : Numéro un (Claude François) ; 21 h. 30, Série : Peyton Place.

22 h. 20, Magazine : Expressions, de M. Bruzeck, réal. J. Bescont.

La fête à Chagall ; églises, carrefour de la musique ; chants et danses des révolutions russes...

CHAINE II : A 2

11 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h., Emission pédagogique ; 12 h. 30, Magazine : Samedi et demi ; 13 h. 30, Hebdo chansons, hebdo musiques ; 14 h. 10, Les jeux du stade ; 17 h. 10, Des animaux et des hommes ; 18 h., Concours : La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil.

20 h. 30, Les soirées du grand théâtre historique : L'Affaire des poisons, réal. : G. Vergez, avec D. Blanchar, P. Santini, P. Raynal ;

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 5, Magazine : Voir ; 22 h. 55, Variétés : Drôle de baraque.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 45, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi est à nous ; 20 h., Thalassa ;

20 h. 30, Soirée chorégraphique : Gala Balanchine.

Enregistrement réalisé au cours du cinquantième Festival de Besançon, avec « Western Symphony », « Agon » (musique de Stravinski), et « Sérénade » (musique de Tchaïkowski).

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : André Velter (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... regards sur la science ; 8 h. 30, 77... 2000, comprendre aujourd'hui pour vivre demain ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, *Le pont des arts ;*

14 h. 5, Samedis de France-Culture... Veillée dans le Périgord avec des habitants du village de Saint-Estèphe ; 16 h. 20, Le livre d'or ; 17 h. 30, Pour mémoire ; 19 h. 25, La R.T.B. présente : Roman Jakobson ;

20 h., Science-fiction : « les Vampires de l'Alfama », de P. Kast. Avec J. Berthier, A. Medina, R. Varte ; 21 h. 55, Ad lib. ; 22 h. 5, La fugue du samedi, o[...] mi-fugue, mi-raisin.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Pittoresques et légères ; 8 h., Mélodie[...] (Ravel, Dukas, Elgar) ; 9 h. 2, Ensemble d'amateurs Psallette de Lorraine (Debussy, Ravel, Poulenc) ; 9 h. 3[...] Etude ; 11 h. 15, Les jeunes Français sont musicien[...] (Ravel, Nuyts, Werner-Henze, Berg, Prokofiev, Johnso[...] Dowland, Bach) ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 4[...] Jazz, s'il vous plaît ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Disco[...]thèque 77, la critique des auditeurs ; 15 h., E[...] direct du Studio 118 : jeunes solistes... C. Ivaldi, N. Le[...] (Schubert, Brahms, Stravinski, Fauré - Messager) 15 h. 45, Discothèque 77 ; 17 h. 25, Sélection concert 17 h. 33, Musique au présent : ensemble instrumenta[...] du Nouvel Orchestre philharmonique, direction G. Amy : « Incontri » (Nono) ; « Entracte et fragments d[...] Sapho » *(Birtwhistle) ; 19 h. 5, Après-midi lyriqu[...]* (Schoenberg) ;

20 h. 5, Premier jour « J » de la musique : « Middle Jazz » ; 20 h. 30, Festival estival 77 : Nouvel Orchestre philharmonique, direction C. Mackerras, e[...] les Chœurs Bach de Londres : « Saül », de Haendel, ave[...] L. Lebrun, F. Lott, J. Bowman ; 23 h., France-Musiqu[...] la nuit ; 23 h. 50, Jazz forum.

Dimanche 27 novembre

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h., La séquence du spectateur ; *12 h. 30, Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ;* 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Série : Gorri le diable ; 16 h., Tiercé ; 16 h. 5, Vive le cirque ; 16 h. 45, Sports première ; 18 h. 10, Téléfilm américain : le Piège.

La belle Lisa n'a-t-elle que le meurtre comme solution pour se séparer d'un mari trop empressé ?

19 h. 25, *Les animaux du monde.*

20 h. 30, FILM : LES SEPT VOLEURS DE CHICAGO, de G. Douglas (1964), avec F. Sinatra, D. Martin, S. Davis jr, P. Falk, B. Crosby, B. Rush.

Chicago, à l'époque de la prohibition. Le lieutenant d'un gangster assassiné entre en lutte contre une bande rivale et devient, par un coup du hasard, un héros comme Robin des bois.

22 h. 15, Série documentaire : L'Afrique convoitée (quatrième partie : Les racines profondes), par D. Reznikoff.

CHAINE II : A 2

10 h., Emission pédagogique ; 11 h., La télévision des téléspectateurs en super-8 ; 11 h. 30, Concert : la Danse des morts, d'A. Honnegger, dir. S. Baudo ; 12 h. 10, Toujours sourire ; 13 h. 25, La Lorgnette ; 14 h. 25, Ces messieurs nous disent ; 15 h. 40, Série : Sur la piste des Cheyennes ; 16 h. 30, Trois petits tours ; 17 h. 25, Muppet's Show ; 18 h. 5, Contre-ut ; 19 h., *Stade 2.*

20 h. 30, Musique and Music ; 21 h. 40, Feuilleton : Les origines de la mafia ; 22 h. 30, Des hommes : Les mineurs d'argile, réal. A. Bondet.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux immigrés : Spécial Mosaïque ; 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h. 55, Série documentaire : Les grands fleuves reflets de l'histoire (Le Saint-Laurent, reprise de l'émission du 25 novembre) ; 17 h. 50, Espace musical ; 18 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 19 h., Hexagonal ; 20 h. 5, Cheval mon ami.

20 h. 30, L'homme en question : Bernard-Henri Lévy, prod. A. Sainclair ; 21 h. 35, Recherche musicale : Variations lumino-dynamiques ; 21 h. 45, Aspects du court métrage français.

22 h. 35, FILM (Cinéma de minuit) : MERCI, MA TANTE, de S. Samperi (1967), avec L. Gastoni, L. Castel, G. Ferzetti (v.o. sous-titrée. N.)

Le fils d'un industriel de Padoue simule plus ou moins une paralysie des jambes pour persécuter les siens. Il entraîne sa tante, qui essaie de le sauver, dans des jeux pervers.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : André Velter (et à 14) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., *Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ;* 12 h. 45, Disques rares de K. Szymanowski ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Soliman le magnifique », d'A. Josset, et « la Bonne mère », de Florian ; 16 h. 5, Musique de chambre : le Quatuor Parrenin et les chœurs John Alldis ; 17 h. 30, Rencontre avec... ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 5, Poésie : André Velter et Bernard Noël ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique ; 23 h., Black and Blue ; 23 h. 50, Poésie : Jean Tortel.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Concert promenade (Strauss, Lanner, Carst, Millöcker, Tosseli, Linke, Strauss) ; 8 h. Cantate ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., En direct du théâtre d'Orsay : « Première suite pour violoncelle », « Sixième suite », par le violoncelliste M. Maisky ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 35, *Opéra-bouffon : « le* Pré aux clercs » (L. Herold) ;

13 h. 45, Premier jour J de la musique ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Quatuor » (Dvorak) ; 17 h., Le concert égoïste d'Emile Allaud (Chopin, Beethoven, Mozart, Debussy, Duparc, Verdi) ; 19 h., Musique du Moyen Age et de la Renaissance ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Nouvel Orchestre philharmonique, direction E. Krivine : « Sérénade pour cordes » (Elgar) ; *« Ballade pour violoncelle et orchestre » (Martin) ;* « Rondo en ut pour violon » (Mozart) ; « Aadagio en mi pour violon » (Mozart) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : Les chambres de la musique.

Lundi 28 novembre

CHAINE I : TF 1

10 h. 30, Emissions pédagogiques ; 12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Magazines régionaux ; 13 h. 50, Restez donc avec nous ; à 14 h. 5, Emission pédagogique ; à 14 h. 30, Série : MANDARIN (rediffusion) ; à 15 h. 45, Portrait : Georges Chouleur et l'intégration de l'énergie solaire à l'environnement ; à 16 h. 15, C'est un métier : Les métiers de la cosmétologie ; à 17 h. 30, Le club du lundi ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien raconte.

20 h. 30, FILM *(L'Avenir du futur)* : TRAITEMENT DE CHOC, d'A. Jessua (1972), avec A. Delon, A. Girardot, M. Duchaussoy, R. Hirsch, J.-F. Calvé.

A Belle-Ile, dans une clinique de thalassothérapie pour gens fortunés, une cliente trop curieuse découvre l'horrible secret du traitement de rajeunissement.

Vers 22 h., Débat : Vivrons-nous plus longtemps demain ?

Avec MM. Bourlière, Junod et Paillat, gérontologues.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Valérie (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; à 15 h., Série : Les Brigades du Tigre (rediffusion) ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55, Personnages de la vie : Chow Ching Lee, par Cl. Nahon et M. Lefèvre ; 22 h. 45, Bande à part : Quelque part ailleurs.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; *19 h.* 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : René Etiemble ; 20 h., Les Jeux ;

20 h. 30, FILM (Cinéma public) : MADAME CROQUE-MARIS, de J. Lee Thompson (1964), avec Sh. Mac Laine, P. Newman, R. Mitchum, D. Martin, G. Kelly (rediffusion).

Une jeune femme ne peut épouser un homme sans se retrouver bientôt veuve et très riche. Or, elle s'est mariée quatre fois.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean Tortel (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... 1851, l'Angleterre victorienne ; à 8 h. 32, Les Latins en Orient ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Portrait de Gabriel », de O. Riholt ; 14 h. 45, L'invité du lundi ; 17 h. 32, Musiciens français : N. Zourabichvili ; 18 h. 10, Malraux et son double ; 19 h. 25, Présence des arts : Auguste Chabaud ;

20 h., Dramatique : « C'est pas mon frère », de Pierre Louki, avec A. Thomas ; 21 h., *Concert* ; 22 h. 30, Entretiens avec Olivier Costa de Beauregard ; 23 h., Musique.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Orchesographies ; 10 h., La règle du jeu : Cours d'interprétation, *de K. Wittich ; 12 h., La chanson* ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h. 15, Mélodies sans paroles : portrait de J. Prodromides ; à 15 h. 32, Œuvres de Telemann, Brahms, Marcello, Chausson, Benda, Respighi, Balassa ; 18 h. 2, Musique magazine ; 19 h., Jazz time ; à 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;

20 h., Repères : les Européens en Italie ; 20 h. 30, En direct du Théâtre de la Ville : Nouvel Orchestre philharmonique, direction G. Amy. Avec le pianiste K. Fujii : « Nouméa », « Synaphaï », « Aroura », « Empreintes » (Xénakis) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit.

Les écrans francophones

Lundi 21 novembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., les Incorruptibles ; 21 h., *le Dernier Train pour Frisco,* film d'A. Mc-Laglen.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Mannix ; 21 h., *la Charge de la brigade légère,* film de T. Richardson.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, *Traitement de choc,* film d'A. Jessua. — R.T. Bis, 19 h. 50, Thanasse et Casimir ; 20 h. 10, T'arraches le sac.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et Gagne ; 20 h. 20, Temps présent ; 21 h. 25, Elton John's concert.

Mardi 22 novembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Tapu, le Thaïtien ; 21 h., *la Brune que voilà,* film de R. Lamoureux.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., la Petite maison dans la prairie ; 21 h., *Mon oncle du Texas,* film de R. Guez.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Europe immédiate. — R.T. Bis, 19 h. 50, Savoir vivre ; 20 h. 20, Au plaisir de Dieu ; 21 h. 15, Françoise, Martine, Claire et les autres.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et Gagne ; 21 h. 40, *le Chemin de la mauvaise route,* film de J. Herman.

Mercredi 23 novembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., l'Homme de Vienne ; 21 h., *Madame Bovary,* film de P. Cardinal.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Question de vie ou de mort ; 21 h., *la Femme de paille,* film de B. Dearden.

TELEVISION BELGE : *19 h. 50,* Contes de campagne le Favori ; 20 h. 45, Willy Coppens de Houthulst. — R.T. Bis, 19 h. 50, Hurricane ; 21 h. 30, le Mystère de l'Homme.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et Gagne ; 20 h. 20, *Lolita,* film de S. Kubrick.

Jeudi 24 novembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Bonanza ; 21 h., *Wodka, bitter lemon,* film de F. P. Wirth.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., l'Homme de Vienne ; 21 h., *la Brune que voilà,* film de R. Lamoureux.

TELEVISION BELGE : 20 h., Docteur François Gailland. — R.T. Bis : 19 h. 55, European Cup Spa ; 21 h. 25, l'Homme et la ville Tokyo.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et Gagne ; 21 h. 25, la Machination.

Vendredi 25 novembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Aux frontières de l'impossible ; 21 h., *la Machine infernale,* film de D. Tromblin.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Hawaï, police d'Etat ; 21 h., *Pendez-les haut et court,* film de T. Post.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, le Jardin extraordinaire ; 20 h. 20, *A suivre* ; 22 h. 15, *Adoption* (ciné-club de minuit).

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, *le Brigand,* de K. Copek.

Samedi 26 novembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Un coup monté ; 21 h., *le Mur de l'Atlantique,* film de M. Camus.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Gunsmoke le justicier ; 21 h., la Vie privée de Sherlock Holmes.

TELEVISION BELGE : 20 h. 10, *Vera Cruz,* film de R. Aldrich ; 21 h., Télescope.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 5, Rendez-vous ; 20 h. 35, *Le noir te va si bien,* pièce de J. Marsan.

Dimanche 27 novembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Un prétendant bafoué ; 21 h., *Soudain l'été dernier,* film de J.-L. Mankiewicz.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., les Jeux olympiques ; 21 h., *Johnny Banco,* film de Y. Allégret.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Variétés ; 22 h. 25, Chapeau melon et bottes de cuir.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., *Jean, Christophe,* film d'après le roman de Romain Rolland.

Lundi 28 novembre

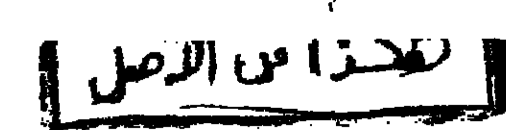
TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Monsieur Lecoq ; 21 h., *Frères de sang,* film de Werner Wallroth.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Mannix ; 21 h., *la Gloire et la peur,* film de L. Milestone.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Qui a peu de Thomas B ? 21 h. 25, Ce qui parler veut dire. R.T.B., 19 h. 50, Thanasse et Casimir. 20 h. 10, A cœur tout nu.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 10, Passe et gagne ; 20 h. 30, A bon entendeur ; 20 h. 50, Temps présent.

● *Le prix de la télévision de la Fondation de France* sera attribué le 28 novembre à l'Empire par un jury composé de journalistes et de personnalités. D'un montant de 40 000 francs, cette récompense (pour laquelle chaque chaîne présente trois émissions) s'adresse aux réalisations *« à caractère culturel, artistique ou scientifique, à l'exclusion de toute œuvre de fiction ».*



LA VIE AUX CHAMPS

Colette Duclavé, secrétaire de mairie

(Suite de la page 9.)

« *2 hectos de rouge. Il n'y a pas de quoi soûler la commune.* »

Puis, faussement indigné :

« *Vous ne croyez pas, Mademoiselle, qu'il est malheureux de venir pour 200 litres vous obliger à les inscrire ?* »

Elle ne répondit pas, pourtant je vis, derrière ses fines lunettes, passer dans ses yeux noirs une lueur amusée.

« *Vous n'avez rien d'autre à déclarer ?* », demanda-t-elle, d'un ton indifférent.

« Vous savez que la chasse ouvre bientôt.

— *Je ne l'ignore pas.*

— Eh bé, j'ai besoin de faire renouveler mon permis.

— *Avez-vous celui de l'an dernier ?* »

Il le présente sans oublier les 73 F nécessaires à l'obtention de la précieuse autorisation. Enfin la secrétaire de mairie :

« *Je vous le rendrai la semaine prochaine.* » L'homme, alors, ravi de pouvoir « rouspéter » : « *Il en faut du temps pour un coup de tampon. Pas possible! les autorités ont peur que je détruise le gibier avant les copains!* » Puis se levant : « *La pluie s'est arrêtée, je m'en vais, bonsoir la compagnie.* » Passant à mes côtés, il s'arrêta un instant, et en confidence : « *Dommage qu'on ne puisse tirer un coup de fusil chez vous.* »

Depuis dix ans, ma propriété, quelques dizaines d'hectares particulièrement boisés, avec des points d'eau, est devenue une réserve de la nature. Les bêtes se sentent à l'abri dans ce petit univers végétal qui leur appartient. D'abord réticents devant l'interdiction d'y pénétrer, les chasseurs approuvèrent bientôt cette mesure. Mieux, le printemps dernier, l'adjonction de domaines entourant ce coin de terre a considérablement agrandi l'îlot protecteur. Ainsi, chaque soir, maintenant, en octobre et en mars, les palombes s'abattent par groupes compacts, les vieilles d'abord, averties des ruses de l'homme sur les cimes des chênes et des pins de cette étendue paradisiaque.

A la tombée d'une nuit, André Gallato, mon premier voisin, ne put résister à l'envie de les voir giter. A *l'affût*, *collé contre un* tronc, il scrutait le ciel ; le soleil bas étirait encore de faibles lueurs sur la campagne assombrie. Soudain, un vol de palombes apparut, s'abaissa, s'étala au-dessus des arbres dans un sifflement d'air remué, puis se laissant tomber, couvrirent les branches hautes. « *Il y avait tant d'oiseaux qu'ils cachaient les feuilles* », me confia-t-il le lendemain. Je l'ai cru...

A mon tour, succédant à Georgette Alexis... réclamant un permis de chasse pour son mari, je fis ma déclaration de stock de vin. L..., qui venait de nous rejoindre, m'entendit. Avec cette familiarité habituelle aux champs, née la plupart du temps d'un cordial voisinage, d'entraides mutuelles, d'inquiétudes partagées, il compatit devant le maigre chiffre énoncé, ajoutant : « *Deux gelées, une fois la grêle, ce qui restait de grappes bouffées par le mildiou... il nous faudra acheter du vin, si l'on veut boire toute l'année.* »

Quand je quittai la mairie, le ciel éclairci laissait apparaître, ici et là, d'étroites brèches d'un bleu lavé. La pluie arrêtée, le vent apaisé, disaient la fin de la brève tourmente. Un couple de fauvettes jailli d'une haie, qui se poursuivait à petits cris, disparut dans un bosquet d'acacias. Sur les talus bordant la route, des fleurs sauvages, encore appesanties par la violente averse, se redressaient lentement. Mais la campagne tout entière amollie restait grasse, retenant l'eau à chacun de ses creux.

Rendre service

Jeudi dernier, désirant consulter l'état civil pour m'assurer de la date de naissance d'un lointain parent, je suis revenu à la mairie. La route sèche sonnait sous mes pas. Pour préparer les emblavures de l'automne, des tracteurs labouraient des chaumes, et les sillons qui s'accotaient les uns aux autres d'un mouvement oblique et souple *fumaient légèrement* sous la chaleur retrouvée de ce début d'automne. Au fil du chemin se découvraient des aspects familiers agrestes : à l'entrée d'une mairie, un vieux châtaignier constellé de bogues hérissées de fines aiguilles jaunissantes ; une mare *encadrée* de hauts peupliers se défeuillant vibrait des coassements multipliés de grenouilles invisibles parmi les massettes aux bois de velours brun enserrant l'eau immobile ; la maison précédée d'un jardin fleuri de roses et de dahlias de l'aide familiale... Et je saluais les gens rencontrés avec amitié.

Colette Duclavé était seule. Par une fenêtre largement ouverte, la campagne venait à nous, apportant ses odeurs et ses rumeurs proches ou lointaines. Le renseignement obtenu, je l'ai interrogée. D'une famille terrienne estimée, installée depuis des générations sur un domaine entretenu avec compétence et *ferveur*, je savais que la jeune femme après des études secondaires au collège d'une petite cité de la région, elle y resta une année comme surveillante, se rapprocha de sa famille en devenant monitrice d'une garderie d'enfants du canton, mais j'ignorais son intégration dans l'administration municipale.

— *Oh ! ce fut bien simple. Je voulais trouver une situation à Paris. La cité m'attirait... J'étais jeune.*

— Vous l'êtes, elle sourit.

— *Merci, quelques années ont passé. Donc, un soir, après souper, je parlais de mon projet. Père, mère, frère se récrièrent. Quelle idée me passait par la tête, n'étais-je pas heureuse de pouvoir rentrer à la maison chaque soir, je ne manquais de rien, des amis m'entouraient, les arguments pleuvaient. On me demanda instamment de rester. Bref, je suis restée, mais je l'avoue, désemparée. Vous le savez, papa était conseiller municipal du Houga.*

» *Nous avons tous regretté sa disparition brutale, lui si robuste et si gai.*

» *Un jour, le maire vint à la maison. On parla d'abord du temps, des récoltes qui promettaient d'être belles, puis du village, de son administration toujours plus lourde, accablant la dévouée secrétaire sous le poids des paperasses. Il me décrivit l'intérêt de participer étroitement à la vie de ses concitoyens, de leur rendre service, pour me poser enfin une question dont je commençais à me douter : « Voulez-» vous seconder Mme Poussade. » Si vous acceptez, vous prendrez » votre service au début du mois » prochain. » « Je vais réfléchir », répondis-je, bien qu'au fond de moi-même je fusse décidée à prendre le poste offert. Mon père à mes côtés paraissait satisfait.*

» *Le 1er octobre 1964, je montai l'escalier de chêne aux larges marches, certaines trouées, mais restées solides, pour me présenter à Mme X, avertie de mon embauche. Elle m'accueillit cordialement dans son bureau haut perché et, jour après jour, à ses côtés, j'appris le métier, encouragée d'un mot, d'une courte explication. Le maire, les conseillers municipaux aussi m'étaient secourables. Voyez-vous, étant du même village, les rapports étaient aisés entre nous. Peu à peu, je pris de l'assurance, les papiers administratifs à remplir me parurent de moins en moins rébarbatifs.*

— Et maintenant ?

— *Depuis la mise à la retraite de Mme Poussade, nous sommes deux secrétaires, installées au rez-de-chaussée de la mairie rénovée. Les pigeons du voisinage ne viennent plus nous rendre visite sur le rebord de la fenêtre, la nouvelle est trop basse, et nous n'aurions pas le temps, d'ailleurs, de les regarder, car l'ouvrage ne manque pas, de 8 heures du matin à 13 heures et de 14 heures jusqu'à 17 heures.*

— La pause pour déjeuner est courte.

— *Nous permettons ainsi à un employé de la coopérative agricole, à un ouvrier du bâtiment, que sais-je, de se renseigner, de déposer une demande, avant la reprise du travail.*

« Je n'ai pas grand-chose... »

— Les agriculteurs, quand viennent-ils ?

— *Le moins possible. Ils envoient femme, mère ou fille à leur place. Un labour est en retard. Il faut préserver d'urgence une vigne du mildiou. Le tracteur, la faucheuse, réparés, attendent d'être repris chez le mécanicien. S'ils se présentent, le problème à résoudre est sérieux.*

» *Mais que la personne soit de la « ville » ou de la campagne, il faut savoir écouter, comprendre, quand elle vous expose une situation familiale pénible, par exemple demander l'aide alimentaire à ses enfants majeurs. La pudeur paysanne est grande sur certains drames familiaux. Je les soupçonne, mais de les apprendre de la bouche même de vieux parents abandonnés m'émeut toujours. La préparation du dossier exige beaucoup de tact, car il faut un dialogue à cœur ouvert pour l'établir.*

» *Connaître les ressources des anciens n'est pas chose facile. Ils se trompent dans leurs calculs, le montant d'une pension, le rapport d'une terre, parfois ils hésitent à vous indiquer leurs moyens d'existence. « Je n'ai pas grand-chose », répètent-ils, réticents, je réponds, sans me lasser : « Vous » avez intérêt à me les indiquer, » personne n'en saura rien. » J'obtiens les renseignements par bribes. Le dossier pourra être envoyé à la direction départementale de l'aide sociale, qui le présentera à une réunion cantonale jugeant en dernier ressort. Cependant, de temps à autre, il arrive qu'un père, une mère, malgré l'ingratitude manifeste des enfants, hésitent à communiquer leur adresse. « Je ne veux pas les « gêner, si leurs voisins appre-» naient que j'ai besoin d'un » secours. Oh ! dans ce cas, je » préfère me retirer », disent-ils. Vous expliquez que la discrétion est de rigueur, comme la nécessité, pour l'administration, de posséder une pièce remplie par les descendants. Il est touchant d'entendre les remerciements de celui, de celle, repartant réconfortés.* »

Colette Duclavé se tut un instant. Je respectai son silence. Il me semblait voir, entendre un de ces deshérités, il en existe, aller vers la jeune femme lui exposer ses soucis. Je repris :

« Quels autres services rendez-vous ?

Ecrivain public

— *Service est un grand mot, disons plutôt conseil, et, si nécessaire, je deviens ce que l'on appelait autrefois écrivain public. J'entends l'un : « Eh bien voilà, » « on » me menace parce que je » n'ai pas payé ma redevance à la » télé. Je croyais que les vieux en » étaient dispensés ». J'approuve et prépare la réponse. Une autre fois : « Je croyais pouvoir aller » aux eaux à l'établissement ther-» mal, et il leur manque, paraît-» il, des renseignements, tenez, » lisez. » A nouveau je prends la plume. X... se présente au bureau : « J'ai rempli à moitié l'im-» primé pour ma retraite, vous » seriez gentille d'y jeter un » coup d'œil ». « Volontiers... » Hélas ! le coup d'œil ne suffit pas et, comme les ratures ne sont pas plaisantes à voir, un autre imprimé, complet cette fois, remplace le premier. Un dossier de retraite mis assez laborieusement au net, je l'avoue, me vaut un joli geste de gratitude.*

— Racontez.

— *Mieussens, sa maison est la dernière sur la route de M...* »

Je l'interrompis : « Il fut douze ans le chauffeur de l'écrivain Marcel Prévost et montre volontiers des autographes de l'académicien... »

Elle se mit à rire, reprit : « *J'ai dû les lire avant de l'aider à retrouver les noms et les adresses exacts de tous ses autres employeurs. Le résultat fut positif si j'en juge par le bouquet de muguet qu'il m'offre cérémonieusement au bureau chaque printemps.*

» *Mais nous avons, ma collègue et moi, d'autres états à préparer qui nous consternent, concernant les calamités agricoles. Cet été toute la commune a été déclarée sinistrée ; ce fut un défilé d'hommes venant nous exposer pertes de récoltes par une grêle, toitures de hangars, de maisons, soufflées par la tempête, plantations d'arbres détruites, foins pourris sous une pluie incessante. Fille, sœur d'agriculteurs, je comprenais mieux que d'autres les pertes causées ; ils étaient atterrés, pourtant ils s'encourageaient en se retrouvant à la mairie, prêts, chacun d'eux, à peiner sans geindre, à reprendre à plein corps les travaux des champs. Oui, cette année, la peine ne nous a pas manqué.* »

Je regardais Colette Duclavé. Elle s'était animée en parlant, et je sentais dans la voix de la mince jeune femme l'amour porté à la terre qui requiert autant de volonté que de refus au découragement devant les maux qui peuvent soudain l'accabler.

« *Ce fut*, continua-t-elle, *de mauvaises journées à passer. Heureusement, elles sont rares. D'habitude la comptabilité absorbe une bonne partie de notre temps. Aujourd'hui, un budget communal se monte à plusieurs centaines de milliers de francs : dépenses de voirie, aides sociales, entretiens de bâtiments, du foyer des jeunes, du troisième âge, du cimetière, achat de matériel (récemment une nouvelle voiture de pompiers), paiement du personnel municipal, et j'en oublie, multiplient les écritures. Nous ne chômons pas...*

— Vous n'êtes jamais lasse ni blasée ? »

La réponse fusa : « *Comment pourrais-je le devenir ? J'ai le sentiment de rendre service...* »

Je me suis levé pour prendre congé ; une femme entre dans la pièce, une lettre à la *main* : « *Je* ne vous dérange pas, dit-elle. La préfecture m'a répondu, mais je voudrais que vous m'expliquiez. »

Au-dehors, le crépuscule avait quitté les bords extrêmes de l'horizon; il poussait son ombre claire sur la cime des arbres, descendait, enveloppant la campagne piquée soudain de lumières éparses qui se faisaient signe de maison en maison.

JEAN TAILLEMAGRE.



★ Copyright *le Monde* et Jean Effel.

AUX ANTIPODES

Un cimetière parisien oublié

ON connaît tous les grands cimetières de Paris *intra-muros*. Mais qui sait que, parmi les cimetières parisiens *extra-muros*, il en est un qui est situé fort loin, dans le Pacifique sud entre le vingtième et le vingt-deuxième parallèle : le cimetière d'Ouro dans *l'île Kunié, au sud de la Nouvelle-Calédonie*. C'est dans cette île, plus connue sous le nom de l'île des Pins, que furent internés les communards condamnés à la déportation simple. Ils étaient environ trois mille qui vécurent là de 1872 à 1880.

J'en *reviens*. De Nouméa à l'île des Pins, aujourd'hui, trente minutes d'avion à peine. Quel paysage ! Derrière nous la baie de Prony, avec ses montagnes sombres mais striées par les pistes rougeâtres tracées dans la latérite. Au-dessous de nous, *un océan aux eaux claires*, transparentes, aux reflets bleus ou verts, des centaines d'îlots auréolés d'écume et de plages étroites faites d'un sable *neigeux* et éblouissant. Mais pouvais-je n'avoir, à travers les hublots, qu'un regard de touriste ? Pouvais-je, confortablement assis, ne pas songer aux déportés qui, eux, il y a un siècle, mettaient *une dizaine d'heures pour faire* le trajet ? Et dans quelles conditions ?

On m'avait, comme à tous les voyageurs, donné un prospectus sur l'île des Pins « le mini-paradis néo-calédonien ». On me conviait à visiter les cavernes d'Ouatcha, le village de Vao, la baie de Saint-Joseph où, comme au temps d'Ulysse, les pêcheurs tirent leurs barques sur la plage, à admirer les pins *colonnaires hauts parfois de* 60 mètres, les banians aux multiples racines aériennes, et enfin à me délasser dans un des trente bungalows de style mélanésien que le relais de Kanuméra mettait à ma disposition... Mais le dépliant, tout chatoyant de couleurs, *ne me disait rien du seul* site pour lequel j'avais fait le voyage : le cimetière d'Ouro.

Le voici, ce « cimetière des *communards* », *signalé par un* panneau indicateur au carrefour de deux pistes. D'assez loin, j'aperçois un monument tout gris, de forme pyramidale. C'est celui que les communards ont élevé avant de regagner la France. En m'approchant, je *peux lire deux inscriptions* : « A leurs frères morts en exil », et au-dessous : « Souvenir des déportés de 1871. » *On dénombre* deux cent quarante tombes dont cinq sont celles d'épouses de déportés et onze celles d'enfants.

La brousse

Pendant longtemps, ce cimetière *a été abandonné et, sous* ce climat, la végétation pousse vite. En 1968, une remise en état a été faite à l'initiative des Amis de la Commune de Paris. En 1973, les historiens locaux considérant que cette déportation faisait partie de l'histoire de la Nouvelle-Calédonie ont inauguré une plaque portant les noms des deux cent-soixante *communards décédés pendant* leur déportation, y compris ceux qui sont morts en mer lors de tentatives d'évasion. Comment ne pas remercier pour leur geste les sociétés historiques locales ? Sur les tombes, les inscriptions ont été effacées par le *temps. A nouveau la brousse* envahit les allées de ce cimetière sans croix et qui serait, *sans la plaque apposée en 1973*, un cimetière anonyme.

Serait-ce trop demander aux Parisiens, et en particulier au Conseil municipal de Paris, de prendre en charge le cimetière d'Ouro ? Après tout, ceux qui y reposent ne sont peut-être pas *tous nés à Paris mais*, pour la grande majorité, ce sont des ouvriers et des artisans de Belleville, des Batignolles, de Ménilmontant ou du faubourg Saint-Antoine. Et dans une large mesure, n'ont-ils pas combattu et ne sont-ils pas morts pour *faire reconnaître les droits de* Paris ?

JEAN BRUHAT.

HUMOUR

J'ai des complexes...

J'AI toujours eu deux jambes : une à gauche et une à droite. Un pied accompagne chaque jambe, et cinq doigts ornent chaque pied. Chaque jambe a sa propre ombre, et les deux ombres sont parallèles, à l'encontre des jambes qui sont à la fois bossues et divergentes. Les bosses des genoux se fondent dans la rude solidité de l'autre côté du soleil.. Les jambes sont poilues, bien sûr. Fait plus inquiétant : mes petits doigts de pied se couvrent lentement mais sûrement de poils rêches et bien roux. Pourtant, j'ai beaucoup évolué : on me le dit tous les jours. Mais, il y a une semaine, j'ai regardé les doigts de pied d'un vieux singe et ils étaient chauves.

Peut-être suis-je en train de régresser ? Ces détails troublants remplissent mes nuits d'une belle insomnie. Suis-je oui ou non un homme comme les autres, un homme qui évolue, un homme qui progresse ? Et, si la réponse est oui, à quelle vitesse progresserai-je ?

Mes soucis ne se limitent pas à mes doigts de pied bien velus. J'ai entendu dire que le lobe de l'oreille n'est qu'un luxe : il n'est plus nécessaire pour diriger les sons vers les déchiffreurs à l'intérieur de la tête. Donc, logiquement, de génération en génération, les lobes de l'homme rétrécissent. Mais pas les miens. Les miens pendent jusqu'à mes épaules. Encore une nuit blanche.

Mais Dieu aide celui qui s'aide. J'ai été voir mon médecin. Je lui ai demandé des conseils. Il m'a dit que je me fais trop de soucis. Je devrais dormir davantage et penser à mon corps beaucoup moins. En tant que bon malade, je suis ses conseils. On va voir ce que cela donne. J'ai déjà fait un premier pas : je ne m'accroche plus par les pieds au plafond et je viens d'acheter un lit.

JOSEPH GAINES.

TEMOIGNAGES

Notre Emmanuel n'est plus

NOTRE Emmanuel n'est plus. Le 27 octobre 1976, la police nous réveillait brutalement en pleine nuit. Notre fils de dix-neuf ans gisait au pied de l'immeuble. Il s'était précipité de la fenêtre de sa chambre, au septième étage.

C'est pour lui que j'écris aujourd'hui, un an après sa mort. Pour tous ceux qui, comme lui, « handicapés », souffrent l'angoisse, chaque jour renouvelée, non seulement d'avoir à vivre leur handicap, mais d'avoir encore à lutter contre un monde le plus souvent indifférent, quand il n'est pas hostile et rejetant.

Et pourtant, et pourtant, de quelle joie de vivre témoignait notre Emmanuel jusqu'à douze, treize ans. Je regarde ses photos. Un regard éveillé, un visage toujours souriant, malicieux parfois. Et, très tôt, un courage surprenant, une ténacité, une persévérance qui ne se démentaient pas.

C'est lorsqu'il eut deux ans que nous fut révélé le terrible diagnostic : I.M.C. (infirme cérébromoteur). Il ne serait jamais comme les autres. Bien qu'atterrée, je ne pouvais alors réaliser le long calvaire qu'il allait avoir à subir, que nous allions avoir à subir, nous tous qui l'aimions tant.

Très tôt ce fut l'« appareillage », jour et nuit, les séances de kinésithérapie, les consultations, examens, tandis que commençaient les recherches multipliées et désespérantes pour lui trouver, en externat, une institution « spécialisée » qui l'accueille, l'aide à développer au mieux ses possibilités. Et ce n'était que le début.

« Pourquoi moi ? » — « Pourquoi, moi, je ne marche pas comme les autres, comme ma sœur (puis, mes sœurs) ? Pourquoi je ne peux pas courir ? Faire du vélo ? Pourquoi m'emprisonner les jambes jour et nuit ? » Pourquoi ? Pourquoi ? Ses questions n'ont plus cessé d'éclater. D'abord seulement inquiètes, puis de plus en plus angoissées, jusqu'à la fin tragique.

Ses cris de révolte. Et ma propre révolte devant l'« injuste », inexplicable, irréparable. Révolte que venaient redoubler les regards curieux des passants, leurs interrogations indiscrètes au square, dans la rue, chez les commerçants. Révolte de mon fils quand il commença à comprendre qu'il lui fallait endurer toutes les limites et souffrances imposées par son handicap, mais, en plus, et le plus odieux, l'incompréhension des autres, les « normaux ».

Les longues années de scolarité où, patiemment, nous tentions de lui enseigner ce qu'il ne pouvait pas apprendre. Ses efforts désespérés pour comprendre, apprendre, et nos efforts désespérés pour l'y aider. Le dévouement sans borne de la plupart de ses maîtres et maîtresses, de sa kinésithérapeute, confidente et amie, plus tard, des moniteurs sportifs et des moniteurs d'atelier pour guider ses gestes lents et malhabiles. Le dévouement constant de sa famille, de ses proches amis.

Le protéger, mais en même temps l'aider à progresser, à s'autonomiser peu à peu, quitte, pour nous, à avoir très peur quand nous le « lâchions » dans l'inconnu. Et peu à peu nous le voyions évoluer, très lentement bien sûr, mais il évoluait, il s'autonomisait, il cherchait à rejoindre les « normaux ».

Comment ce petit, ce tout petit bonhomme, dès son plus jeune âge, a-t-il pu faire preuve d'un tel courage, d'une telle endurance, d'une telle persévérance, devant les obstacles de tous ordres qui, sans cesse, se dressaient pour lui barrer la route ? Quel long, quel dur chemin nous avons gravi ensemble. Heureux, certaines limites franchies, puis à nouveau désespérés devant ce qui surgissait à nouveau, de nouveau.

Et ce fut l'adolescence. Son angoisse, sa révolte qui crient encore plus haut. Prise de conscience brutale, terrible : il ne pourrait jamais être « comme les autres ». Il ne trouverait jamais sa place dans ce monde hostile. Pas assez « intelligent » pour espérer faire des études (le CEP avait déjà été un exploit). Pas assez habile pour un métier manuel. Pas assez autonome pour avoir une mobylette, conduire une auto.

Alors quoi ? Quoi ? Cette question, la nôtre depuis que nous « savions », c'était lui maintenant qui se la posait. Dix-sept ans. Dix-neuf ans. Deux années d'angoisse, de désespoir. Quel travail espérer, quelle jeune fille rencontrer ? Quel avenir possible ? Et toujours, sous-jacent, comment sortir du « ghetto » des handicapés pour rejoindre les autres ? S'il avait pu accepter son handicap, accepter de rester près de ses frères meurtris, sûrement que cela aurait été moins déchirant. Peut-être aurait-il fini par accepter de vivre.

Il avait choisi l'« intégration ». Il n'a pu y survivre. Quelques jours avant son suicide, de plus en plus désespéré, et alors que sa raison, sous l'angoisse trop forte, commençait à vaciller, il confiait à sa sœur (nous ne l'avons su qu'après) : « Je veux, par une action d'éclat, attirer l'attention du monde sur le problème des handicapés. »

En pleine nuit, le 27 octobre 1976, il s'est précipité, lui pourtant si peu téméraire, du haut de nos sept étages.

A. G. (*Saint-Cloud.*)

LETTRE A UN HOMME DE CINQUANTE ANS

JE te croise tous les jours. Toi, tu ne me vois jamais. Tu es en complet de ville, cravate et manchettes ; tu donnes dans le strict, joues bien rasées et after-shave discret ; ou tu abordes le genre sport, col roulé et cheveux frisottant sur la nuque. Tu joues les touristes ou les hommes d'affaires ; tu te déplaces seul ou en groupe ; tu fais l'important, prononces des mots de métier pour impressionner — crois-tu — les petites donzelles qui s'en foutent. Tu étales ta brioche — chez toi, ce n'est pas de l'obésité, c'est de la force, — la calvitie — preuve de ta virilité passé, que tu veux faire croire toujours présente, — tes rides ne peuvent être que la preuve de ton expérience. Il faut te voir avec une jeune femme qui ne te connaît pas encore : tu fais la roue, tu lui fais la grâce de l'intéresser à des choses très importantes

Moi, j'ai ton âge : et tu ne veux pas me voir. Dans le métro, l'autobus, le café, la rue, tu m'évites. Tu sais que je te connais : tes sourires, tes astuces, ton sérieux et tes mines désinvoltes, tes compliments, ta fausse modestie, ta façon de te redresser devant une jeune femme, de la regarder, d'être aimable, patient ou de jouer le bourru, je connais. Ton numéro, tu me l'as fait cent fois. Et c'est pour cela que tu ne veux pas me voir. Ton regard m'effleure et se pose ailleurs vite, vite...

Moi, j'ai ton âge. Je n'ai pas honte de mes rides et si je me maquille les yeux, c'est parce que ma fille m'a offert du Kajal et que ça m'amuse ; mes varices, mon ostéoporose, ma lassitude, c'est pour moi, et je n'en parle pas. Toi, tu as ton arthrose cervicale : tu est capable d'en décrire les manifestations pendant une soirée. Si tu as mal à la tête, tu te couches, et quand tu as un peu de fièvre tu geins et mobilise la maison : il y a de l'Argan en toi. Moi, je trotte.

Mes petits-enfants m'appellent grand-mère et on aurait du mal à me les attribuer. Toi, tu te promènes avec le plus grand en espérant que tout le monde croira qu'il est ton petit dernier. Si sa mère l'accompagne : vous formez le couple parfait ; l'homme toujours jeune, quoique mûr, et sa jeune femme.

Mon pauvre homme : si tu me regardais un peu telle que je suis. Tes épreuves : elles sont sur mon visage ; mes rides sont les tiennes. Mais mon rire, mon rire, il est à moi, ma conquête, ma revanche. Tu est triste ; tu crèves de sérieux et d'importance ; tu es bouffé par l'honorabilité et l'idée que tu voudrais donner de toi. Il te faut des béquilles : ton nom, ta profession, ta classe sociale ; tu es en règle avec ton percepteur et ton administration. Tu es bien noté, bien encadré, bien fiché.

Des projets pour deux vies

Ta seule écharde, c'est moi. Je te fous par terre, rien que lorsque je te regarde. Car je te connais et, depuis vingt-cinq ans, je sais ce qu'il y a derrière cette « solide apparence ». Tu ne peux guère me traiter de « mal baisée » : ton orgueil te l'interdit. Je dois être mal ménauposée : je n'ai pas de poils au menton, je ne grossis pas, je ne me teins pas les cheveux : j'étale mes cheveux blancs et mes rides. Mes capillaires claquent et mes seins ont une fâcheuse tendance à suivre la loi de la pesanteur. Et je ne joue pas à la jeunette sans être trop décrépite : je te gêne. Quand je suis à ton bras, on voit bien que tu as cinquante piges. Seul aussi, d'ailleurs, mais tu peux toujours faire comme si...

Me choisirais-tu maintenant comme compagne ? Je suis de l'autre côté du fleuve : à force d'avoir été jetée à l'eau, comme les petits chats, j'ai appris à nager. Je survis même très bien. Je peux même me mettre à l'eau pour tirer les autres. Il n'y a que toi qui t'obstines à ne pas vouloir traverser. Tu t'inventes mille obligations : les autres hommes et toi vous vous entendez à trouver mille bonnes raisons de stagner sur votre coin de terre sans voir qu'il s'effondre un peu plus chaque jour.

Moi, je te tends la main. Je suis libre. Viens. On pourra finir notre vie tous les deux ; faire ce qu'on n'a jamais eu le temps d'entreprendre. J'ai des projets pleins la tête, de quoi remplir deux vies.

Non. Tu as peur ? Tu veux couler ?

Alors coule. Mais tout seul.

Je mettrai des fleurs sur ta tombe : mais pas des myosotis.

THÉRÈSE LUCIANI.

Vaincre son chômage

UN an et demi de chômage, l'attente du courrier, le téléphone qui reste muet, les espoirs déçus, les fins de mois difficiles, il y a de quoi user les âmes les mieux trempées. Et pourtant...

Il était une fois... On aurait presque envie de commencer ainsi tant l'histoire de Paule Lucas-Lheureux, une chômeuse de cinquante-six ans, est « exemplaire ». Plus toute jeune, sans rien ni personne pour l'aider, cette grande femme au chignon très brun a décidé de vaincre son chômage. Et de quelle manière !

Mariée à vingt et un ans, Paule se retrouve à trente-quatre ans avec un mari interné dans un hôpital psychiatrique : « *Sans un sou, l'argent était bloqué à la banque. Les amis, les parents, du jour au lendemain envolés : on n'a pas de fou dans sa famille.* » Son seul bagage : quelques vagues notions de secrétariat.

Fonder son affaire

Paule n'a jamais travaillé. Elle se fait embaucher comme aide-comptable dans une boucherie en gros aux Halles, travaille quinze, seize heures par jour, « *pour s'en sortir, pour oublier ; c'est merveilleux le travail, la meilleure des thérapeutiques !* »

Puis la voilà secrétaire dans le textile. Elle a trouvé sa voie. Peu à peu, elle « apprend » le tissu, jusqu'à *devenir chef des ventes, puis* directrice commerciale d'une affaire en Vendée. En 1975, elle est licenciée pour raisons économiques.

Impossible de retrouver du travail dans la région. Impossible à Paris où elle revient au bout d'un moment. Les semaines, les mois passent. Les 90 % du salaire ont fondu en 35 %. Toujours rien à l'horizon. Pas de grande déprime : elle en a vu d'autres, mais une volonté forcenée de s'en sortir. Elle *écrira six cent trente-cinq lettres* avec *curriculum vitae* et photo : « *Une petite fortune !* » Mais Paule a deux vices rédhibitoires : femme, d'abord, et de cinquante-cinq ans. « *On n'a pas besoin de grand-mères, m'a répondu un annonceur.* » Manque de diplômes ? Au contraire, surabondance. La petite secrétaire, à *force de travail et d'obstination*, avait réussi à faire le Centre de préparation aux affaires (C.P.A.), une formation permanente pour cadres de haut niveau. Prétentions salariales surfaites ? « *J'aurais été prête à prendre une place de représentant, voire de secrétaire à 2 500 F par mois...* »

« *Mai dernier : j'apprends par la radio que l'Agence nationale pour l'emploi aura un stand à la Foire de Paris. Je me suis dit : « Formidable, on va demander à tous les exposants d'y afficher leurs offres d'emploi. »* « *Quand je me suis rendue sur place, il n'y avait rien, pas une annonce. Une femme, une autre chômeuse, était près du stand des larmes plein les yeux, aussi déçue que moi.*

« *Je suis sortie de là en me disant : « Moi aussi, si je ne fais rien, je vais crever. »* « *Ce jour-là, j'ai décidé, puisque c'était ma seule possibilité de travailler, de monter ma propre entreprise.* »

Alors tout s'enchaîne très vite. Son affaire, Paule *la construit d'abord sur le papier*. Le secteur d'activité ? La confection, bien sûr, celui qu'elle connaît. La crise du textile, elle n'y croit pas. « *Il n'y a que des gens qui ne savent pas travailler* ». Le produit ? Après une étude de marché, c'est décidé, ce sera de la lingerie pour enfants, « *en chaîne et trame, pas en maille où il y a trop de concurrence* ». La marque ? Calinor, une image de tendresse. Avec une styliste, Paule dessine vingt-sept modèles, sa première collection, achète ses tissus, déniche un local près de Vire, en Basse-Normandie, qu'on lui prête gratuitement pendant deux ans. Le plus difficile : trouver le financement. On lui a bien promis des primes d'investissement mais elles ne seront versées qu'au bout de sept, huit mois d'activité. Il faut un crédit de démarrage de 100 000 F. Peut-être le conseil général du Calvados ?

Rien que des femmes

Mais Paule a confiance. Maintenant *plus rien ne peut l'arrêter*. Dès qu'elle aura ses commandes fermes, elle achètera ses machines. Elle a déjà obtenu de ses fournisseurs de payer à soixante jours fin de mois, certains même à quatre-vingt-dix ou cent vingt. En décembre, celle qui avait tant cherché un emploi va en créer quinze ou vingt, de mécaniciennes en confection : « *Rien que des femmes*, ajoute-t-elle en souriant, *ce sera ma petite revanche.* »

GUILLEMETTE DE SAIRIGNÉ.

INFORMATIONS PRATIQUES

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 924

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I					■				
II						■			
III								■	
IV							■		
V	■		■						
VI						■			
VII		■		■				■	
VIII					■				
IX						■			
X							■		■
XI			■						

HORIZONTALEMENT

I. Ne rêvait que plaies et bosses ; Mange salement. — II. Roule à terre ; Préfixe. — III. Retarde. — IV. Sans réaction apparente ; Article espagnol. — V. La seule chose de belle dans la vie d'un clochard. — VI. Où sont dispersées des collections ; Orientaliste. — VII. Devant Gudule. — VIII. Ancien verbe... actif ; Lier. — IX. Figure biblique ; Un point dans le temps. — X. Occupent une position horizontale. — XI. De quoi réfléchir ; Certains n'hésitent pas à lui tirer la langue.

VERTICALEMENT

1. Ferme les yeux quand il est complaisant ; Fruits. — 2. Monopole divin ; Ses fils sont réputés pour leur douceur. — 3. A suivre! ; Se bousculent dans la profusion. — 4. Qualifiée de charmante avec une suprême ironie ; Lance. — 5. *Distinctes* ; *Déesse.* — 6. Plaît aux novateurs ; Pronom ; Celé. — 7. Pont coupé ; Œuvre d'imagination. — 8. Note ; Roi ; Me déplacerai. — 9. Toujours prête à faire le lézard.

Solution du problème n° 1 923

Horizontalement

I. Cordial ; Apres. — *II. Ose !* ; Bousier. — III. Ré ; Goûts ; Têta. — IV. Démentielle ; Sac. — V. Aliénée ; Cotte. — VI. Logées ; Oh ! — VII. Liée ; Oraison. — VIII. Es ; Salières ; Ru. — IX. Réa ; Minimes ; Cie. — X. Eacées ; De ; Echo. — XI. Urane ; Esus ; Ana. — XII. Eu ; Si. — XIII. Rôt ; Uti ; Laies. — XIV. Chèvrefeuille. — XV. Se ; Al ; Suite ; Ski.

Verticalement

1. Cordillère ; Arcs. — 2. Osée ; Oiseau ; Ohé ! — 3. Ré ; Mage ; Acreté. — 4. *Gelées* ; Eau ; Va ! — 5. Ironie ; Amen ! ; Uri. — 6. Utes ; Lisette. — 7. Lutin ; Vin ; Ifs. — 8. Sées ; Eider ; Eu. — 9. Ab ; Le ; Ormes ; Lui. — 10. Poli ; Orée ; Usait. — 11. Ru ; Echasses ; Ile. — 12. Est ; Sel. — 13. Siestes ; Chaises. — 14. Etat ; Orion. — 15. Trace ; Nue ; Ainsi.

GUY BROUTY.

● *S.V.P. administratif dans les Hauts-de-Seine.* — Après le succès du standard téléphonique infos-jeunes-emploi, la préfecture des Hauts-de-Seine met en place au même numéro (725-18-75) un service de renseignements administratifs de 9 h. 15 à 19 h. 30 du lundi au vendredi. Des hôtesses répondent à toutes les questions d'ordre administratif qui leur sont posées.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
—	—	—	—
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE			
143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE			
180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

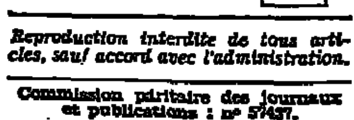
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

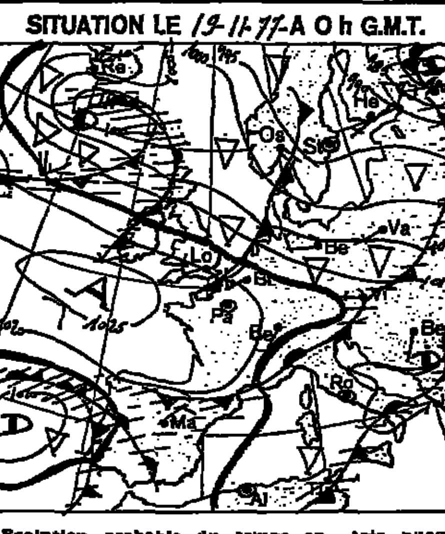


Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, *directeur de la publication*.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 20-XI-77 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le samedi 19 novembre à 0 heure et le dimanche 20 novembre à 24 heures :

La perturbation qui se développe actuellement sur le nord-ouest des îles Britanniques se déplacera vers le sud-est. Elle apportera une nouvelle aggravation sur la France.

Dimanche matin, le temps sera très nuageux et légèrement moins froid du nord de la Loire au Nord et au Nord-Est avec quelques pluies, surtout localisées des régions voisines de la Manche à la frontière belge. Des plaques de verglas seront à craindre au lever du jour du Morvan aux Vosges. Plus au sud, le temps sera encore assez froid avec des éclaircies, mais également des brouillards, parfois givrants au lever du jour, où des gelées temporaires seront également observées.

Le soir, la zone pluvieuse et l'adoucissement passager, parfois précédées d'un peu de neige sur les hauteurs à assez basse altitude, atteindront les régions s'étendant de la Gironde et du Bassin aquitain aux Vosges et au nord des Alpes, tandis que le temps deviendra plus variable et plus frais avec des averses sur l'ouest et le nord du pays.

Les vents se renforceront sur la moitié nord de la France, d'ouest puis de nord-ouest ; ils atteindront le coup de vent sur la Manche orientale et la mer du Nord.

Samedi 19 novembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 021,7 millibars, soit 766,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 novembre ; le second, le minimum de la nuit du 18 au 19) : Ajaccio, 14 et 4 degrés ; Biarritz, 10 et 0 ; Bordeaux, 9 et —2 ; Brest, 9 et 2 ; Caen, 7 et 1 ; Cherbourg, 7 et 3 ; Clermont-Ferrand, 5 et —5 ; Dijon, 5 et 3 ; Grenoble, 8 et —2 ; Lille, 7 et 0 ; Lyon, 6 et —1 ; Marseille, 10 et 1 ; Nancy, 6 et 1 ; Nantes, 10 et —2 ; Nice, 15 et 5 ; Paris-Le Bourget, 9 et 1 ; Pau, 9 et 1 ; *Perpignan, 12 et 5 ; Rennes, 9* et —1 ; Strasbourg, 7 et 2 ; Tours, 5 et —2 ; Toulouse, 11 et —1 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 11 degrés ; Amsterdam, 8 et 3 ; Athènes, 22 et 15 ; Berlin, 5 et 3 ; Bonn, 6 et 2 ; Bruxelles, 8 et 2 ; îles Canaries, 21 et 15 ; Copenhague, 4 et 1 ; Genève, 5 et —3 ; Lisbonne, 16 et 13 ; Londres, 7 et —1 ; Madrid, 13 et 3 ; Moscou, 6 et 1 ; New-York, 10 et 0 ; Palma-*de-Majorque*, 19 et 9 ; Rome, 18 et 4 ; Stockholm, 1 et —5.

Visites et conférences

LUNDI 21 NOVEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., devant l'église, rue Saint-Honoré, Mme Bouquet des Chaux : « Napoléon à Paris ».

15 h., métro Cité, Mme Oswald : « Le Palais de justice ».

15 h. et 17 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut : « Art et civilisation de l'Europe gothique » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Ruelles inconnues, caves du Marais » (A travers Paris).

15 h., musée du Louvre, pavillon *de Flore* : « *Chagall* » (*Mme Angot*).

15 h., métro Pont-Marie : « Hôtel de Lauzun », entrées limitées (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., Musée des monuments français : « Récits des temps gothiques » (Histoire et Archéologie).

15 h., métro Saint-Paul : Synagogues du quartier des Rosiers » (Paris et son histoire).

14 h. 30, 107, rue de Rivoli, Mme Véra Granoff : « Louis XV ».

14 h. 30, 21, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « L'île Saint-Louis » (Mme Rouch-Gain).

15 h. 30, Grand Palais : « Le siècle de Rubens » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 14 h. 45, Institut de France, 23, quai de Conti, Mme Alice Saunier-Seïté : « Les fonctions de l'Université ».

19 h. 30, salle Psyché, 15, rue J.-J. Rousseau, M. Pierre Janin : « *Expériences quantitatives en psychocinèse* » (GERP).

14 h. 30, 5, rue de Mouchy, à Versailles : « Les origines de Versailles » (Art et Histoire).

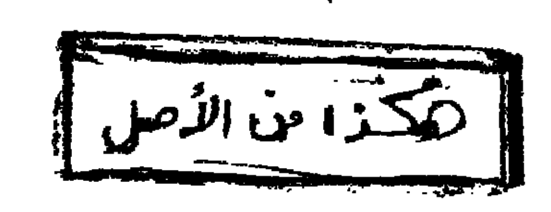
Journal officiel

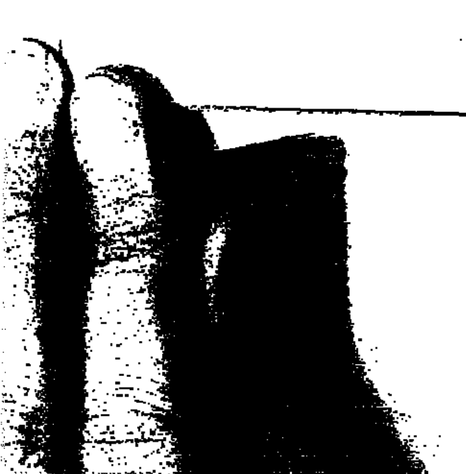
Sont publiés au *Journal officiel* du 19 novembre 1977 :

DES DECRETS

● Complétant le décret numéro 76-439 du 20 mai 1976 relatif aux commissions consultatives paritaires des baux ruraux ;

● Modifiant le décret numéro 54-1128 du 15 novembre 1954 portant majoration d'allocations d'aide sociale.





Le Monde

société

Après l'extradition de Me Croissant

La douzième chambre du tribunal de Stutt-rt a notifié, vendredi 18 novembre, à Klaus Croissant, détenu depuis la veille à prison de Stuttgart-Stammheim, son inculpation et les chefs d'accusation retenus contre qui ne peuvent qu'être ceux pour lesquels la France a accepté son extradition, c'est-à-dire « avoir contribué à mettre sur pied et à faire fonctionner un système d'information par brochures, livres, notices, instructions et documents en tout genre, et avoir par là même favorisé par fourniture de correspondances les agissements d'une association de malfaiteurs ».

Les avocats de Mᵉ Croissant, Mᵉˢ Eberhard Kemp et Stefan Baier, ont demandé la mise en liberté de leur client. Dans une conférence de presse donnée à Stuttgart, ils ont estimé que « la mise en place d'un système d'information entre membres d'une association de malfaiteurs », délit évoqué par la justice française pour justifier l'extradition de l'ancien avocat de Baader, qui a été officiellement inculpé, jeudi, de ce chef d'accusation, ne décrit que ses activités normales de défenseur.

Si la démocratie n'est qu'un mot...

par GEORGES KIEJMAN (*)

E qui surprend le plus dans l'affaire Croissant, c'est le peu de surprise qu'elle a provoqué, bsence quasi totale de réprobation avant qu'il soit trop tard.

Comment ? Voilà un avocat dont rêt de la chambre d'accusation Paris vient de confirmer que les orités allemandes acharnées à sa te avaient été dans l'incapacité préciser le moindre fait de terrome dont il aurait été coupable, ce par complicité. Voilà un mme qui, dans l'hypothèse la plus favorable pour lui, aurait facilité communication des personnes il avait la charge de défendre c le monde extérieur sans que n établisse que cette communication avait permis un acte criminel terminé. Voilà un citoyen allemand l, mis dans l'incapacité de pouvoir fendre efficacement ses clients ns son pays, où lui-même est en tte à toutes les persécutions, vient ercher refuge dans le nôtre. On rrête. On le juge dans une salle éalablement bourrée de policiers. feint de réfléchir à la complexité son cas pendant plusieurs semaines puis, brusquement, en quelques heures, l'un de nos tribunaux, otégé de quelques dizaines de anifestants par quelques centaines gendarmes, mais démuni de toute otection contre des pressions oins visibles, émet un avis favoble à son extradition. Le gouvernement se saisit de cet avis, comme l en connaissait la teneur de toute ernité, signe un décret d'extradion de Klaus Croissant, le lui notifie la sauvette, dès que ses avocats nt quitté, et, s'emparant de lui, le re à ses adversaires sans atten- (outrage supplémentaire au it) que le Conseil d'Etat, saisi d'un ours en nullité du décret, se prononce sur la légalité (1) de celui-ci.

Dans la nuit même, Klaus Croissant *est enfermé à Stuttgart dans la* sinistre prison de Stammhein, où, *quelle que soit l'hypothèse retenue*, suicide ou assassinat, on sait *que rien n'est plus facile que de* rencontrer la mort.

En d'autres temps, une aventure aussi contraire aux traditions françaises, *à notre jurisprudence, à nos* lois, aux principes élémentaires de *la conscience universelle que nous* aimons tant à rappeler (ne sommes-*nous pas le peuple de la Déclaration* des droits de l'homme ?) aurait *provoqué une clameur populaire et* non les cris de quelques intellectuels *isolés*.

Au lieu de cela, quoi ? Depuis plusieurs semaines que ce mauvais coup se prépare : rien. Le mauvais coup une fois porté : des protestations tardives, parfois arrachées par des jeunes gens en colère à des bureaucrates nantis. Et c'est cela qui est sans doute le plus grave.

Que jeudi matin la seule manifestation publique du chef de l'Etat, garant des libertés, ait été un télégramme de félicitations à l'équipe de France de football, on ne peut s'en étonner. Qu'à l'occasion de l'affaire elle-même, le garde des sceaux ait cru pouvoir indiquer aux magistrats le sens de leur devoir : qui n'en a pas pris l'habitude ? Mais cette réserve des grands partis de gauche, cette occasion perdue d'expliquer aux Français que la bataille pour Croissant n'était pas la bataille pour Baader : on ne saurait l'accepter sans une profonde tristesse. Aurait-on imaginé Jaurès ou Blum silencieux sur ce problème ?

A qui revient la faute d'une telle démission ? A vrai dire, les responsabilités sont partagées entre les maladroits et les opportunistes.

Les maladroits

Parmi les maladroits, je rangerai ceux qui ont défendu la cause de Croissant. Non pas, bien sûr, ses avocats eux-mêmes, lesquels ont été admirables de ténacité, multipliant les explications et les recours, ne laissant aux autorités judiciaires ou gouvernementales aucune excuse liée au manque d'information, aucune faille dans laquelle s'engouffrer légalement. Mais il n'en a pas été de même de ceux qui ont tenté de relayer cette défense de Klaus Croissant auprès de l'opinion publique.

Leur première erreur, et la plus importante, c'est de n'avoir pas compris que, pour la quasi-totalité des Français, l'affaire Croissant ne pouvait se dissocier de l'affaire Baader. S'il est à l'honneur des intellectuels allemands, comme Heinrich Böll ou Günter Grass de s'interroger sur les causes du terrorisme, il doit être également le devoir de tous d'admet*tre que la « violence d'Etat » n'excuse* pas toute violence individuelle. *Le crime terroriste est lui aussi une* atteinte fondamentale aux libertés, à *commencer par celle de vivre*. Ceux qui dénient à la République fédérale *d'Allemagne d'aujourd'hui le droit de* se défendre brutalement contre ceux qui voudraient la pousser au pire sont souvent les mêmes qui se plai*sent à rappeler les faiblesses de la* République de Weimar à l'égard des *extrémistes dont une faction, une* seule, devait bientôt triompher.

S'il est vrai que la stratégie des amis de Baader était celle du pire, *comment ne pas se rappeler que le* pire, en Allemagne, ce furent des *millions de cadavres entassés*. Faudrait-il marcher sur quelques millions *de cadavres supplémentaires pour* atteindre cette société sans violence dont, *aux yeux de certains soutiens* de la Fraction armée rouge, l'Union *soviétique serait le modèle le plus* parfait (2) ?

La République fédérale d'Allemagne est peut-être en état de légitime défense. Cela n'excuse pas tous les errements, tant sa riposte paraît disproportionnée aux menaces qu'elle affronte, mais cela mérite un jugement moins simpliste de la part de ceux qui, après avoir crié « C.R.S.-S.S. », croient pouvoir établir l'équation grotesque Schmidt = Hitler.

La première erreur aura donc été *de ne pas dissocier le combat pour* Croissant du combat pour Baader.

La deuxième erreur me paraît être de n'avoir pas souligné que la *France, elle, n'est en tout cas pas* en état de légitime défense à l'égard *du terrorisme et que, dès lors, rien* ne peut excuser la violation de ses *principes*.

Même si Croissant avait été complice d'actes terroristes, ce que, encore une fois, la chambre d'accusation n'a pas retenu, la solidarité du combat antiterroriste n'aurait pas exigé sa livraison.

En France, Croissant aurait été un combattant désarmé et le gouvernement ne manquait pas de moyens, à commencer par l'assignation à résidence, pour lui imposer de l'être. C'est donc au besoin de vengeance et non au besoin de sécurité qu'il a été délibérément sacrifié.

Les opportunistes

Si ceux qui soutenaient la cause de Croissant auraient dû faire un effort d'explication plus grand, on ne peut passer sous silence la responsabilité de ceux qui, par leur abstention, ont facilité la livraison d'un homme sans défense à une machine à broyer.

Depuis plusieurs années les partis signataires du programme commun rivalisent de zèle en faveur des libertés. *A bon droit, ils rejettent toute* tentative de les rendre responsables des *modèles* étrangers qu'ils récusent. Légitimement, ils se refusent *à ce qu'on leur fasse des procès* d'intention sur ce que sera leur politique lorsqu'ils seront le Pouvoir. Mais comment peuvent-ils refuser d'être jugés sur leur action *hic et nunc* aujourd'hui et dans l'opposition ?

Si le parti socialiste et le parti communiste n'avaient pas attendu l'extradition de Croissant pour s'y *opposer*, si le gouvernement n'avait pas eu la certitude de bénéficier d'un consensus quasi unanime, une lâcheté dont nous n'avons pas fini de mesurer les conséquences n'aurait pas été possible.

Que le premier secrétaire du parti socialiste, soucieux de manifester ses liens privilégiés avec un chef de gouvernement social-démocrate, ait, au moment du détournement odieux de Mogadiscio, affirmé sa solidarité avec le chancelier Schmidt, chacun peut le comprendre. Ce n'était pas trahir cette solidarité socialiste que d'affirmer, lorsqu'il en était encore temps, que le gouvernement qu'il conserve une chance de diriger demain, se serait, lui, refusé à extrader Croissant. Son silence, celui de l'opposition au Parlement, sont difficiles à comprendre.

Nous ressentons tous le besoin très profond d'être rassurés à la fois *sur la capacité d'agir de l'Etat et* sur les limites de sa puissance pour *ne pas parler de sa violence*.

Klaus Croissant n'avait détourné *aucun avion, il n'avait assassiné personne*. Il était, comme tout avocat, *le seul obstacle* que puissent opposer des prisonniers à l'Etat qui s'est *assuré de leur* personne et à la merci duquel ils sont désormais.

De quels principes nous réclamerons-nous demain si nous estimons *qu'il est des prisonniers qui ne méritent* pas d'avocats, qu'il est des délinquants politiques qu'il suffit de baptiser « terroristes » pour les priver *de tout asile ?*

Pas de liberté pour les ennemis *de la liberté ? Dans le combat soit.* Mais après ?

Si la démocratie n'est qu'un mot, tout est permis.

(*) Avocat à la cour de Paris.

(1) Comme il l'a fait récemment en annulant le décret d'extradition de M. Astudillo.

(2) Voir l'article de Jean Genet dans *le Monde* du 2 septembre.

UN SONDAGE

Soixante-deux pour cent des rançais étaient « favorables à extradition de Mᵉ Croissant ». % pour étaient hostiles, 18 % ns opinion. C'est du moins le sultat d'un *sondage* publié par ebdomadaire allemand « Der iegel ». Selon le même sondage fectué, dit le « Spiegel », par institut français, le B.V.A. », « avant que l'extration ne soit décidée », 82 % s Français ont approuvé l'opion « 30 ans après la seconde erre mondiale on doit être êts à une amitié inconditionelle avec les Allemands ».

« B.V.A. » affirme avoir intergé, à la fin octobre et au dét de novembre, 2 090 hommes femmes « représentatifs des ançais âgés de plus de quinze s ». 34 % des personnes interrogées *ont estimé* que Mᵉ Croissant était « un complice des terroristes », alors que pour 35 % est « un homme de l'opposin politique ». 31 % n'ont pas opinion.

A Paris, une double manifestation et des violences

La protestation contre l'extradition de Mᵉ Croissant a donné concurremment lieu, vendredi 18 novembre, à Paris, à *partir* de 18 h. 30, à deux manifestations, de la place de la République à la place de la Nation. L'une était appelée par un groupe de personnalités et plusieurs organisations d'extrême gauche ; l'autre, par l'assemblée *parisienne* des groupes autonomes. Les premiers entendaient conduire une manifestation « classique », les seconds une manifestation « offensive ». Au total, près de dix mille personnes dans la rue.

Les *organisateurs* initiaux se sont efforcés, jusqu'à la dispersion du cortège, à 21 h. 15, de conserver son caractère au défilé. Forêt de drapeaux rouges, banderoles — « *Il s'en prennent au droit démocratique, mobilisation !* », — les *manifestants* ont scandé, sans discontinuer, sur le mode ironique : « *Union, action, programme commun !* », « *Marchais, Mitterrand, merci pour Klaus Croissant !* » D'autres slogans : « *Baader assassiné, Croissant extradé, non à l'Europe des Etats policiers !* », « *Croissant extradé, suicidons Peyrefitte !* », « *Extradons le Chah d'Iran !* », ont été largement repris. Des militants distribuaient le texte de l'éditorial de l'hebdomadaire *Politique hebdo*, qui s'en prend en termes violents au président de la République et au garde des sceaux.

Devant cette *manifestation*, et bientôt derrière et au milieu, plusieurs centaines d'autonomes ont multiplié les incidents. Le texte de leur appel dénonçait « *la stratégie des pressions sur les partis de gauche qui n'ont rien fait, et la campagne gadget sur la défense des « libertés démocratiques* », mises en avant par le P.S.U. la L.C.R. et l'O.C.T., et *concluait* à la nécessité d'une manifestation offensive.

De 19 h. 10 à 21 h. 15, un très grand nombre de cocktails Molotov ont ainsi brisé les vitrines de succursales bancaires avenue de la République et avenue *Philippe-Auguste*, dans le onzième arrondissement. D'autres magasins, et notamment un garage BMW et une agence de tourisme Vacances populaires éducatives, ont été endommagés. Plusieurs débuts d'incendie se sont déclarés. *Le service* d'ordre de la manifestation, débordé, s'est opposé aux autonomes à *plusieurs* reprises, tandis que les haut-parleurs invitaient au calme : « *Camarades, serrez les rangs, reformez les chaînes* ».

En fait, comme devait le dire un manifestant : « *Les autonomes sont hyper-décidés, tout peut arriver* ». Toutefois, en dépit de la tension générale, la dispersion du cortège s'est effectuée après une brève charge des forces de l'ordre, place de la Nation, au cours de laquelle un heurt a opposé un journaliste de *l'Aurore*, M. Alain Matheron, aux autonomes dans l'une des bouches d'entrée du métro Nation.

Quatorze personnes ont été interpellées, deux d'entre elles étant déférées à la police judiciaire. Le bilan des déprédations est lourd : vingt-neuf établissements commerciaux ont eu leurs vitrines brisées et trente et une voitures ont été plus ou moins gravement endommagées ainsi que plusieurs abribus situés sur le passage du cortège.

LAURENT GREILSAMER.

En province

● A LYON, un *millier* de personnes ont défilé de la place Bellecour à la Bourse du travail, vendredi soir à partir de 18 h 30. La manifestation, autorisée au dernier moment, s'est déroulée sans incidents.

● A MARSEILLE, quatre cents personnes ont manifesté sur la Canebière, scandant « *Libérez Klaus Croissant !* », « *A bas l'Europe des polices !* » et « *Nous sommes tous des avocats allemands !* » *Il n'y a pas eu d'incidents.*

● A TOULOUSE, près d'un millier de personnes ont parcouru les principales rues de la ville, se rendant, derrière une immense banderole portant l'inscription « Croissant extradé — Libertés menacées », au palais de justice, puis au palais des sports, où a eu lieu la dislocation.

● A *CAEN*, un millier de personnes ont manifesté dans le centre de la ville et devant le palais de justice, dont plusieurs vitres ont été brisées par des jets de pierres.

De semblables manifestations ont eu lieu dans d'autres villes de France, notamment Morlaix (Finistère), Nancy (Meurthe-et-Moselle) et Pontoise (Val-d'Oise).

« LIBÉRATION » : cette rage de casser.

Le quotidien *Libération* de ce samedi 19 novembre évoque les violences auxquelles a donné lieu la manifestation de vendredi soir, à Paris.

« *Banques systématiquement attaquées, magasins fracassés, cocktails Molotov, affrontements avec la police. (...)*

» *On peut le déplorer ou regretter que ces radicaux vous imposent une violence, dont vous ne voulez pas forcément et que vous ne choisissez pas. Et il est certain que beaucoup de manifestants, hier soir, se sont sentis frustés dès les premières attaques de banques. Frustrés d'une vraie manifestation libre et spontanée.*

» *Car ce n'est pas ce qu'ils voulaient, même s'ils pouvaient « comprendre » cette rage de casser. Reste maintenant que l'on peut, selon les intentions que l'on a, monter en épingle de tels incidents ou les mettre à leur juste place. Les journaux aujourd'hui monteront en épingle la casse pour alimenter le spectre du terrorisme, et oublieront Croissant enfermé au sous-sol de Stammheim. Nous non.* »

POLÉMIQUE AU PARQUET DE DRAGUIGNAN

Le procureur de la République de Draguignan, M. Jean Ory, a désapprouvé publiquement les propos tenus par Mlle Monique Guemann, premier substitut, sur l'affaire Croissant.

Siégeant, vendredi matin 18 novembre, au tribunal de simple police, Mlle Guemann, qui est aussi vice-présidente nationale du Syndicat de la magistrature, a déclaré que l'extradition de l'avocat allemand, avant que les recours engagés par ses défenseurs aient reçu réponse, « constituait une violation des droits fondamentaux de la défense ».

Selon M. Ory, « il n'est pas d'usage que les magistrats utilisent le caractère public de leurs fonctions et émettent des opinions individuelles à l'occasion d'une audience de tribunal. Incompatible avec le devoir et les obligations des magistrats, ce genre d'intervention pourrait prêter à équivoque en ce sens que le public pourrait croire qu'elle reflète l'opinion de tous ».

● *Pour avoir frappé deux gendarmes* assurant le service d'ordre au palais de justice de Paris pendant la lecture de l'arrêt d'extradition de Mᵉ Croissant, M. Albert Schirer, éducateur, trente et un ans, a été condamné, le 17 novembre, en audience de flagrant délit, à quatre mois d'emprisonnement avec sursis.

● *Un Allemand de l'Ouest* qui pourrait avoir été en rapport avec les *auteurs* du *détournement* du Boeing de la Lufthansa a été arrêté à Palma-de-Majorque et extradé vers la R.F.A., a-t-on annoncé officiellement vendredi 18 novembre à Madrid. — *(A.F.P.)*

Une mise au point de l'amiral Sanguinetti

Le vice-amiral Antoine Sanguinetti nous écrit :

Par suite d'une tentative de manipulation gauchiste, mon nom a été cité hier à plusieurs reprises — à l'occasion de l'extradition de Klaus Croissant — comme organisateur de la manifestation d'hier soir à la République.

Je tiens à faire savoir que je n'étais pas à cette manifestation parce que je ne partage pas l'analyse que fait l'extrême gauche de cette affaire et que je condamne en particulier totalement la violence, qu'elle soit terroriste ou dans la rue.

● *M. Jacques Chirac* a indiqué vendredi 18 novembre à Rennes que, si les terroristes ne méritent aucune indulgence, l'empressement avec lequel le gouvernement a exécuté l'arrêt d'extradition de Mᵉ Croissant est étonnant. Il a ajouté : « *A mes yeux, il est essentiel de respecter toutes les procédures légales dans les cas où sont mises en cause les libertés individuelles.* »

ÈS AVOIR ÉTÉ DÉMIS DE SA FONCTION DE DIRECTEUR

Le Père Fabre vient d'être nommé conseiller technique à vie » de l'Espélidou

Une mise en demeure du cardinal Marty

ebondissement dans l'affaire l'Espélidou : alors même que s'interroge sur le *sort judiciaire* qui tarde à lui être réservé *Monde* daté 13-14 novembre), père René-Emile Fabre, ante-six ans, qui est au cœur drame et du scandale arrivé février 1976 au sein de l'établissement pour handicapés men- de Saint-André-de-Sangonis rault), vient d'être *nommé* nseiller technique à vie » de entre.

Père Fabre a été démis de fonctions de directeur de pélidou il y a vingt et un mois, s la mort d'Isabelle Le Me-, treize ans et demi, étouffée une camisole de force où avait placée et *laissée sans* eillance. Accusé de brutalité tées envers *plusieurs des ar-* es profondes dont il avait la ge, inculpé à la fois de coups blessures volontaires, violen- et voies de fait sur mineures quinze ans et d'homicide inntaire, le Père Fabre avait incarcéré pendant cinq mois maison d'arrêt de Monter et placé, depuis, sous rôle judiciaire à son domide Clamart (Hauts-de-Seine) interdit de séjour dans le rtement de l'Hérault (1).

nomination à ce poste de nseiller technique à vie » du Fabre fait suite à la démis- de la majorité du conseil ministration de l'Espélidou, y pris celle du président, Contant de Sasseval.

La direction et le personnel éducatif de l'Espélidou, entière*ment renouvelés après le drame* de février 1976 et qui ont su recréer à Saint-André-de-Sangonis un véritable institut médico-éducatif (*le Monde* daté 9-10 janvier), s'inquiètent de ce « retour à distance » du Père Fabre. Certains des anciens administrateurs, qui sont aussi parents de pensionnaires de l'Espélidou, ainsi que d'autres familles se sont constitués en association et tentent de trouver un barrage juridique aux initiatives du Père Fabre. Tous ont en *mémoire que l'ancien* directeur de l'établissement héraultais avait lancé avant d'être contraint de quitter les lieux : « *Si je croule, vous croulerez avec moi.* »

Dans une lettre datée du 15 novembre, le cardinal François Marty, archevêque de Paris, somme le Père Fabre de cesser sans délai toute relation et toute activité à l'Espélidou. « *Vous n'avez reçu pour cela*, lui écrit-il, *aucune mission de l'Eglise de Paris.* » Et le cardinal Marty reprend à son compte les propos très sévères tenus au Père Fabre en mai dernier par l'un de ses proches collaborateurs.

(1) L'avocat principal du Père Fabre est Mᵉ François Delmas, ancien maire de Montpellier, battu aux élections municipales de mars *dernier sur* une liste P.R., et vraisemblablement candidat aux prochaines élections législatives contre son vainqueur, M. Georges Frêche (P.S.).

LA PUBLICATION EN FRANCE DU RAPPORT DE Mme SHERE HITE

Une nouvelle théorie de la sexualité féminine

Déjà vendu, dit l'éditeur français (Robert Laffont), à deux millions d'exemplaires, traduit en dix langues, le « rapport Hite » *vient d'être publié en France.* « Il est à la sexualité féminine, *dit toujours l'éditeur*, ce que le rapport Kinsey (1) a été à la sexualité en général. »

L'auteur, Mme Shere Hite, trente-quatre ans, est parmi les figures de proue du mouvement féministe américain. Historienne, elle enseigne aujourd'hui à l'université de New-York. Elle dirige le « projet féministe sur la sexualité » *et étudie actuellement la sexualité masculine et la* « politique de la vie privée ».

Le livre de Mme Hite est un livre engagé, un livre à thèse. Jusqu'à présent, écrit-elle, ceux qui ont entrepris des enquêtes sur la sexualité féminine « *n'ont posé aux femmes que de mauvaises questions, pour une quantité de mauvaises raisons* ». Ce livre, ajoute-t-elle « *veut provoquer une discussion publique et une réévaluation de la sexualité... Il présente en outre une nouvelle théorie de la sexualité féminine* ».

L'enquête qu'elle a dirigée pendant quatre ans repose sur l'analyse de réponses à plusieurs types de questionnaires. Cent mille exemplaires ont été envoyés, par des circuits divers (organismes *féminins*, revues, *ligues* pour l'avortement, groupements universitaires féminins) sur tout le territoire des Etats-Unis. Sur cette masse, seulement trois mille sont revenus remplis aux enquêteurs.

L'analyse des réponses n'est en rien une analyse neutre. Après des descriptions techniques, cliniques même, des différentes voies *féminines* d'accès au plaisir (82 % des femmes, selon le rapport), recourent à la masturbation, qui est l'un des thèmes les plus importants de ce livre ; elles préfèrent, dans leur immense majorité, ce qu'on leur présente à tort comme des préliminaires ; elles ont des « *capacités* » de plaisir très largement sous-estimées), Mme Hite en vient à l'interprétation pure : « *La sexualité et les rapports physiques*, écrit-elle, *doivent être redéfinis de façon à éliminer les stéréotypes culturels et répressifs* » ; « *Les femmes doivent apprendre*, estime-t-elle, *à jouir de leur corps sur un modèle qui ne soit pas culturellement défini, c'est-à-dire non exclusivement dirigé vers la reproduction.* »

Aussi la deuxième partie du livre traite-t-elle sans ambiguïté de « *l'esclavage sexuel* ». « *Pourquoi les femmes*, demande d'emblée l'auteur, *quand elles font l'amour, satisfont-elles régulièrement les besoins de l'homme et ignorent-elles les leurs ?* »

Ainsi, Mme Shere Hite adopte-t-elle fréquemment dans ce livre une attitude franchement directive, distribuant les conseils techniques mais écrivant sans redouter la contradiction : « *Il ne manque pas de volontaires pour venir renforcer l'idée que les rapport hétérosexuels sont la forme idéale de la sexualité : les médecins, les prêtres, les sexologues autodidactes qui sévissent dans les livres et dans les magazines féminins, et jusqu'à nos propres partenaires masculins, tous nous disent ce que doit être le sexe et comment il convient de le pratiquer. Mais comment pourrait-il exister une façon « convenable » d'avoir un contact physique avec un autre être humain ?* » Mme Shere Hite n'est-elle pas précisément tombée dans le travers même qu'elle dénonce, celui de l'excès didactique ?

C. B.

(1) Médecin et zoologiste américain, le docteur Kinsey, mort en 1956, avait dirigé, entre 1948 et 1953, de volumineuses enquêtes sur le comportement sexuel des Américains. Le « rapport Kinsey », en son temps, avait fait scandale. Il est devenu, depuis, un ouvrage de référence.

★ *Le rapport Hite*, 552 p., Robert Laffont édit. Prix : 55 F.

JUSTICE

LE PROCÈS DE L'INCENDIE DU C.E.S. PAILLERON

Responsabilités et compétences

Que faisaient, ou ne faisaient pas, MM. Jean Raynaud et Albert Bouzoud à la tête de la direction des équipements scolaires universitaires et sportifs du ministère de l'éducation nationale (DESUS) et du service de construction de l'académie de Paris (SCAP) ? De quoi avaient-ils exactement à connaître et avaient-ils eux-mêmes les compétences nécessaires pour le faire en toute rigueur ? On le leur a demandé tout au long de la deuxième journée du procès des constructeurs du C.E.S. Pailleron, vendredi 18 novembre. Pouvoir nominal ou réel ?

M. Raynaud était avant tout un spécialiste des questions financières, administratives, juridiques. *M. Christian Fouchet avait proposé au gouvernement sa nomination à la tête de la DESUS parce qu'il en avait assez de voir chaque année 30 ou 35 % des crédits affectés aux constructions scolaires inutilisés. M. Raynaud est venu pour dépenser vite tout l'argent dont disposait la DESUS. Cette hâte fébrile mise à dépenser était aussi inspirée par l'explosion scolaire.*

« Vous n'étiez pas un technicien », ont accusé les parties civiles. M. Raynaud l'a reconnu. Certes, il s'est référé à des dizaines de textes, instructions, règlements. Mais il n'était pas l'expert qui aurait dû tout savoir et tout prévoir en matière de sécurité. Ce n'était d'ailleurs pas son rôle, assure-t-il, ni celui de ses collaborateurs de la DESUS, des techniciens, certes, mais des « généralistes ». Et tous n'avaient à examiner que des avant-projets de constructions industrialisées qui, une fois agréées, permettaient de « lancer » les constructions et d'engager les crédits là où et quand on le demandait à la DESUS.

Pour le C.E.S. Pailleron, le ver était-il dans le fruit dès le début, et de multiples contraventions aux règles de sécurité auraient-elles dû sauter aux yeux dès le premier moment ? Les détracteurs de M. Raynaud l'affirment. Tout était, en théorie, acceptable au départ, réplique M. Raynaud. En dépit des objections adressées au cas précis de Pailleron, avant même qu'il ne sorte de terre (car il y en eut) ? Oui. Il semble d'ailleurs qu'on n'avait pas le *choix si on voulait respecter le* maître-mot : faire vite.

S'il n'y avait pas de spécialiste chez M. Raynaud, peut-être y en avait-il chez M. Bouzoud, lui-même ingénieur général des ponts et chaussées au *SCAP*, chargé de surveiller l'exécution des travaux ? Non. Même obsession au SCAP qu'à la DESUS : le temps.

S'occupait-on des détails au SCAP ? Ces fameux détails dont la somme a permis à l'accident de devenir catastrophe ? Oui et non. Le substitut du procureur de la République cite des comptes rendus de réunions, où il est question de friteuse et de machine à laver... Quant aux matériaux, quant au respect des règles de sécurité, puisqu'il semble établi que le recours à des commissions spécialisées était superflu, rien. Le ministère public a demandé à M. Bouzoud : « *Quand interveniez-vous alors ? Aurait-il fallu que vous constatiez que l'on construisait un barraquement de bois au lieu du C.E.S. prévu ? Rien de semblable ne s'est produit.* » Quelque chose d'infiniment plus grave s'est produit. Imprévisible ?

MICHEL KAJMAN.

Faits et jugements

Un démenti de Mme Troisier.

Mme Solange Troisier dément avoir tenu, lundi 14 novembre, à Nice, les propos qui lui ont été prêtés à propos de la peine de mort de Patrick Henry (*le Monde* des 16 et 17 novembre).

« *Le professeur Solange Troisier,* explique un communiqué, *remettant au cours d'une cérémonie privée, à Nice, la médaille que méritaient plusieurs serviteurs de l'administration pénitentiaire, n'a entendu que rendre un nouvel hommage au dévouement des gardiens, employés, infirmières, infirmiers et médecins, au service des détenus.*

» *Elle a rappelé à cette occasion combien et comment leur tâche restait ingrate. Elle n'a pas pour autant condamné un système qui continue à chercher sa voie,* et a fortiori *jugé des individus qui l'avaient été déjà par les tribunaux, face à une opinion informée.*

» *Constatant que les uns méritent finalement et toujours plus d'égards que les autres, elle ne peut que déplorer la publication, sous forme d'une interview qu'elle n'a pas accordée, de certains propos qui lui sont prêtés à tort, et qu'un journaliste ambitieux a cru devoir divulguer.* »

[Les journalistes présents, officiellement invités à cette manifestation par une lettre signée de Mme Troisier, maintiennent que le médecin-inspecteur général des prisons a effectivement tenu les propos qu'ils ont rapportés.]

La mutinerie de la prison de Brest : jugement modéré.

La mutinerie qui, le 29 octobre dernier, avait provoqué une vive effervescence dans la prison de Pontaniou, à Brest (*le Monde* du 1er novembre), a connu son épilogue vendredi 18 novembre devant le tribunal de grande instance de Brest. Les peines prononcées par le tribunal s'échelonnent de un à six mois d'emprisonnement. La plus élevée frappe Dominique Truntel, vingt-cinq ans, de Brest, considéré comme étant le meneur des treize autres détenus qui ont pris part à la *révolte*.

Le témoignage précis et mesuré de l'aumônier de la prison a certainement incité le tribunal à ne pas faire preuve de sévérité. Dans sa déposition, le prêtre a longuement rappelé aux magistrats les difficiles conditions de *détention* à Brest. *La maison* d'arrêt date de 1803 et fut construite, à l'époque, pour la marine nationale, qui devait la céder après la dernière guerre à l'administration pénitentiaire. Mme Hélène Dhorlac, lorsqu'elle était secrétaire d'Etat à la condition pénitentiaire, devait d'ailleurs, au cours d'une visite en 1975, reconnaître l'état de vétusté des bâtiments. Depuis, quelques améliorations ont été apportées, mais elles sont nettement insuffisantes. De plus, la prison est surpeuplée. Prévue pour quatre-vingt-cinq détenus, elle en accueille cent trois. Dans ces conditions, le tribunal a accordé des circonstances atténuantes aux prévenus. Outre la condamnation à six mois d'emprisonnement infligée à Dominique Truntel, il a prononcé une peine de trois mois, cinq peines de cinq mois et quatre d'un mois. — *(Corresp.)*

● *Après l'occupation d'un studio de TF 1.* — Poursuivis pour avoir participé à l'occupation d'un studio de TF 1, le 21 juillet, dans l'espoir d'obliger M. Roger Gicquel, journaliste, à diffuser un message de protestation contre le refus américain de laisser atterrir Concorde sur l'aérodrome de New-York, cinq militants communistes identifiés sur photos ont été inculpés vendredi 18 novembre par M. Hubert Pinsseau, juge d'instruction à Paris, de *violation d'un local affecté* à un service public mais laissés en liberté. Ce sont : MM. José Trividic, vingt-cinq ans ; Fernand Léal, vingt-sept ans, et Philippe Burnens, vingt-trois ans, tous trois employés de l'U.A.P. ; Jean-Louis Noël, trente-deux ans, démarcheur en publicité ; Maurice Lourdez, trente-neuf ans, clicheur de presse. Huit autres personnes, également reconnues sur photos, seront sans doute convoquées ultérieurement par le magistrat instructeur.

RELIGION

Mort du chanoine Fernand Boulard

Les obsèques du chanoine Fernand Boulard, qui vient de mourir, auront lieu, le mardi 22 novembre, à 10 h. 30, en l'église Saint-Sulpice à Paris.

La science au service de la foi

L'Eglise s'est longtemps méfiée de la sociologie religieuse, préférant jeter un manteau de Noé sur l'étendue de l'incroyance dans tel ou tel *milieu*.

Avec Gabriel Le Bras, pionnier en la matière, et les abbés H. Godin et Y. Daniel, auteurs du brûlot lancé en 1943 sous le titre *la France, pays de mission ?*, Fernand Boulard s'est consacré, tout entier, à cette science rigoureuse. Patiemment, lucidement, chiffres à l'appui, il s'est efforcé de tracer les contours de la géographie religieuse de son pays, en révélant notamment l'incroyance du monde rural dans lequel il exerçait son ministère.

Non content d'en déceler l'existence, il a tenté d'y apporter le remède en fondant la Jeunesse agricole chrétienne. Secrétaire du groupe de recherche sur la pastorale diocésaine, *il a mis sa science* au service de sa foi. Il était parmi les premiers à comprendre, ainsi qu'il l'écrivait en 1968, que « *la pratique religieuse est un point privilégié où se manifeste, à travers le phénomène sociologique appelé « du troisième homme », un mouvement silencieux de détachement par rapport au groupe religieux organisé en église et aux obligations qu'il impose* ».

Ses travaux furent couronnés par sa nomination comme expert au concile, et de nombreuses Eglises nationales, surtout en Amérique latine, firent appel à ses connaissances en matière de pastorale rurale. Il y a seulement quatre mois, il était parti, à soixante-dix-huit ans, pour le Mexique à la demande de la conférence épiscopale de ce pays pour étudier la réorganisation des structures pastorales. Comptant parmi les sociologues qui ont le plus marqué l'Eglise de France depuis quarante ans, le chanoine Boulard était, avant tout, un pasteur et un homme de foi. — A. W.

[Né à Paris le 26 décembre 1898, le chanoine Fernand Boulard fut ordonné le 23 décembre 1922. Curé d'Ablis en 1926, puis directeur spirituel au séminaire de Montmagny en 1930, il fut curé de Saint-Sulpice-de-Favières (Essonne) en 1933, aumônier diocésain des mouvements ruraux en 1937 et aumônier diocésain des œuvres rurales en 1940. En 1942 il est nommé aumônier national adjoint de la JAC et professeur à l'Institut catholique de Paris en 1955. Il devient spécialiste des questions concernant les paroisses rurales, les recherches de « restructuration » et la collaboration entre prêtres. Le chanoine Boulard a donné une impulsion vigoureuse à la « pastorale d'ensemble ». Il a collaboré avec le professeur Le Bras à des *études sur la France rurale*. Sa renommée de sociologue lui a valu de nombreux voyages dans une quarantaine de pays, spécialement en Amérique latine. Voici les titres de ses principaux ouvrages : « L'art d'être curé de campagne » (1941) ; « Paysannerie et humanisme » (1945) ; « Problèmes missionnaires de la France rurale » (1945) ; « Essor ou déclin du clergé français » (1950) ; « Premiers itinéraires en sociologie religieuse » (1966) ; « *Pratiques religieuses urbaines et régions* culturelles » (1968).]

ÉDUCATION

Après la journée d'action du 17 novembre

L'UNEF appelle les étudiants à faire grève le 1er décembre

La journée nationale d'action organisée, jeudi 17 novembre, par l'Union nationale des étudiants de France (UNEF-ex-Renouveau) n'a pas eu le succès escompté. Au cours de l'après-midi, une manifestation des classes préparatoires aux grandes écoles et des étudiants des universités de la région parisienne a rassemblé trois cents personnes à Paris. Les manifestants sont allés devant le secrétariat d'Etat aux universités pour réclamer une augmentation de l'aide sociale, le doublement des postes aux concours de recrutement des enseignants, et pour protester contre la faiblesse du budget de l'enseignement supérieur pour 1978.

Les organisateurs de cette journée nationale d'action estiment que trente-sept centres d'enseignement ont été touchés par l'appel à la grève lancé par l'UNEF. A Paris, ce mouvement a surtout concerné les classes préparatoires. En province, la grève a été plus suivie à Nancy, Toulouse et Saint-Etienne et dans quelques instituts universitaires de technologie. Mais, dans l'ensemble, les étudiants ne se sont pas sentis vraiment concernés par l'appel de l'UNEF. Dans certaines universités, des enseignants membres du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup) n'ont pas assuré leurs cours, en accord avec l'UNEF.

La direction nationale de l'UNEF estime, cependant, que la journée nationale d'action n'est pas un échec, compte tenu de la difficulté de mobilisation des étudiants. « *Les cours viennent juste de reprendre dans certaines universités parisiennes,* a expliqué M. Jean-Luc Mano, président de l'UNEF. *En éducation physique et sportive, par exemple, les étudiants n'ont pas pu se libérer de leurs compétitions sportives pour participer aux manifestations parisiennes. Mais on a assisté à des débrayages.* » Les responsables de l'UNEF appellent maintenant leurs adhérents à participer à la journée de grève et à la manifestation syndicale du 1er décembre.

Reçu docteur « honoris causa » à la Sorbonne

L'UNIVERSITÉ EST LA MEILLEURE CHANCE DE RENOUVEAU DE LA SOCIÉTÉ déclare M. M'Bow

M. Amadou-Mahtar M'Bow, directeur général de l'UNESCO, a reçu vendredi 18 novembre les insignes et le diplôme de docteur *honoris causa* de l'université de Paris-I (Panthéon-Sorbonne) des mains du président de cette université, Mme Hélène Ahrweiler. Ont été également reçus docteurs *honoris causa* MM. Czeslaw Bobrowski, doyen honoraire de la faculté d'économie de l'université de Varsovie ; Eduardo Garcia de Enterria, professeur à la faculté de droit de Madrid ; John N. Hazard, professeur à la faculté de droit de l'université de Columbia (New-York), et Richard Stone, professeur à l'université de Cambridge.

M. M'Bow a notamment déclaré : « *L'Université est partie intégrante de la société et constitue d'ailleurs sa meilleure chance de renouveau. Cette interpénétration, cette symbiose même, est particulièrement nécessaire dans les pays en voie de développement, où l'Université est source de progrès et de modernisation.* »

SPORTS

VOILE

Les concurrents de la course autour du monde pourraient arriver à Auckland dans une dizaine de jours

L'arrivée des concurrents les mieux placés dans la seconde étape de la course autour du monde (Le Cap-Auckland) est attendue en Nouvelle-Zélande dans moins d'une dizaine de jours, sauf évolution défavorable du temps ; elle aurait donc lieu très en avance sur la date prévue. Les forts vents d'ouest qui poussent les voiliers de tête depuis plusieurs semaines expliquent cette rapidité. L'anglais *Condor*, qui mène la course en temps réel et semble régulièrement améliorer sa position, a réalisé des moyennes très élevées, notamment 294 milles en vingt-quatre heures (environ 540 kilomètres).

Il est possible toutefois qu'un incident dramatique se soit produit à bord de ce bateau. Selon une communication radio avec un des concurrents français, un des membres de l'équipage de *Condor* serait tombé à la mer. Il aurait été retrouvé et repêché dix minutes plus tard par ses camarades et serait sain et sauf. Si cette information est exacte, on peut considérer que l'équipier en question a bénéficié d'une chance peu commune. Il est extrêmement difficile, pour ne pas dire la plupart du temps impossible, de repérer un homme par-dessus bord. De plus, dans ces régions du globe, où l'eau est très froide, la durée de la survie n'excède pas quelques minutes.

Un autre voilier anglais, *King's Legend*, connaît des difficultés. Une voie d'eau s'est ouverte dans la coque. La cause de cette avarie n'a pas été précisée. Il peut s'agir soit d'une fissure consécutive à un choc avec un bloc de glace, soit d'un relâchement des structures au niveau de la fixation du lest. Selon les dernières informations reçues, *King's Legend* embarquerait une cinquantaine de litres d'eau à l'heure, ce qui commence à être beaucoup et oblige l'équipage à pomper souvent. Compte tenu de sa position en mer de Tasmanie, le bateau n'a pas de raison de se dérouter, le terme de l'étape étant aussi proche pour lui que tout autre port. Le voilier britannique *Adventure*, qui navigue dans les mêmes parages, se tient toutefois en relation radio permanente avec *King's Legend* pour parer à toute éventualité.

Au classement en temps compensé, il semble que le vainqueur de la première étape, le Néerlandais *Flyer*, soit en train de regagner rapidement le temps qu'il avait perdu au début de l'étape. Il serait maintenant dans le groupe de tête avec *Traité de Rome, Adventure, King's Legend* et *B & B Italia*. Viendraient ensuite *Disque d'or* (S.), *Debenhams* (G.-B.) et *33 Export* (Fr.).

AUTOMOBILISME. — *Les automobiles Ligier et le service d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (Seita) ont reconduit leur contrat pour 1978. La voiture Ligier-Gitane sera conduite par Jacques Laffite et participera à tous les grands prix de la saison.*

CARNET

Naissances

— Frédérique, née Cortadellas, et Laurent Devin, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille
CHARLOTTE.

— Evelyne, née Rigot, et François Tarnaud, Antoine, Sylvie, Romain, sont heureux d'annoncer la naissance de
LAURE.
28, boulevard du Château, 92200, Neuilly.

Décès

— Perpignan.
Mme Paul Bacou,
M. le docteur et Mme Claude Breton,
M. et Mme Bernard Bacou et leurs enfants,
M. et Mme Michel Breton et leur fils,
font part du décès de
M. le docteur Paul BACOU.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, selon sa volonté.

— M. et Mme Henri Mel,
M. Guy Baudoin,
Xavier et Agnès Gillet,
Stéphanie et Alexandre,
Didier et Pascaline Baudoin,
Véronique, Nathalie, Bénédicte et Barberine Mel,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. et Mme André Desgeans, leurs enfants et petits-enfants,
M. André Emmer,
Mme Raoul Monier, ses enfants et petits-enfants,
les familles Lavoux, Gaydan, et Arnaud, ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Louis DESGEANS
ingénieur E.C.P.
Officier de la Légion d'honneur,
Croix de guerre 1914-1918
et 1939-1940,
survenu dans sa quatre-vingt-neuvième année le 17 novembre 1977, muni des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 21 novembre 1977 à 10 h. 30 en l'église Saint-François-de-Salles, rue Brémontier.
L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes, mais des dons au Secours catholique, C.C.P. Paris 5 824 52.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Auguste FORJONEL,
receveur principal des postes, en retraite,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
croix de guerre 1939-1945,
chevalier du Mérite social,
survenu à Brest le 9 novembre 1977 dans sa quatre-vingtunième année.

— M. et Mme François Gunet-Caplain, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Philippe Gunet, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Joseph Caplain,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Achille GUNET,
née Edwige Caplain,
survenu à Bizanos (Pyrénées-Atlantiques) le 17 novembre 1977, dans sa quatre-vingt-quinzième année.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Samson, à Clermont (Oise), le mardi 22 novembre, à 14 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Avenue Sorrento prolongée,
64 Bizanos.
190, avenue Aristide-Briand,
92 Antony.
8, rue Lamy,
94, La Varenne-Saint-Hilaire.

— M. Amédée Mignard,
M. et Mme Marcel Mignard,
Le colonel et Mme René Ginabat,
Mrs Philippe, Yves, Eric Cerf-Mayer,
Le docteur et Mme Didier Mignard et leur fils,
M. et Mme Charles David et leur fille,
Le docteur et Mme Olivier [...]gnard,
Mme René Houssin et son fils,
Le professeur et Mme André R[...]col et leurs enfants,
Mme Michèle David et sa fille,
M. et Mme Charles Gimenez [...] leur fille,
M. et Mme Patrick Cassoux et le[...] enfants,
Les familles Mignard, David, M[...]tantin, Etienne,
Tous les parents et alliés,
ont la douleur de faire part [...] décès de
Mme Amédée MIGNARD,
née Léone David,
qui s'est éteinte à Nice à l'âge [...] quatre-vingt-trois ans, munie [...] sacrements de l'Eglise.
Priez pour elle.
16 bis, avenue Borriglione,
06400 Nice.
16, avenue Joseph-Giordan,
06400 Nice.
29, rue René-Descartes,
31 Toulouse.

— Caen.
Mme Robert Perreau, son épou[...]
M. et Mme Pierre Pactet et le[...] enfants,
M. et Mme Jean-Marie Perr[...] et leurs filles,
M. Jacques Perreau,
Mlle Geneviève Perreau,
M. et Mme Paul-Henry Wat[...] et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du dé[...] de
M. Robert PERREAU,
survenu le 17 novembre 1977, da[...] sa soixante-treizième année, mu[...] des sacrements de l'Eglise.
Une messe sera célébrée à son i[...]tention en l'église Saint-Julien [...] Caen le jeudi 24 novembre à 15 [...]
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-pa[...]
14000 Caen, 19, rue Haldot.

— Berkane (Maroc), Montpelli[...]
M. et Mme Tissot Emile et le[...] enfants,
Mme Piou, née Lajoinie et enfants,
Les familles parentes et alli[...] font part du décès de
Mme veuve TISSOT,
née Lajoinie Marie
survenu à l'âge de quatre-vingt-[...]ans.
Les obsèques auront lieu le [...]medi *19 novembre* en la chap[...] Notre-Dame de Lourdes (Montp[...]lier).

Messes anniversair[...]

— Un hommage sera rendu à [...] mémoire de
Peter Foldes
mardi 22 novembre 1977 à 12 h. [...] l'église Saint-Séverin.
Tous ceux qui l'ont connu et ai[...] sont conviés à s'y associer.

Avis de mess[...]

— Le 21 novembre 1977 à 17 h. [...] 73, rue de Picpus à Paris, 12e à [...] mémoire de
M. Daniel SALLES.

Communications diverse[...]

— A l'occasion de son vingt-ci[...]quième anniversaire le Cercle fél[...] de Paris organise les 19 et 20 nove[...]bre une grande exposition féli[...] internationale dans les salons [...] l'hôtel Moderne, place de la Rép[...]blique, à Paris, dans le onziè[...] arrondissemen. Quatre cents cha[...] de race, plus de deux cents dessi[...] d'enfants sont présentés à cette o[...]casion.
(De 10 h. à 19 h. sans interruptio[...] Prix d'entrée : Adultes, 12 F ; e[...]fants, 6 F.)

A L'HOTEL DROUO[...]

Lundi

VENTES
S. 1. - Obj. d'art d'Extr.-Orien[...]
S. 2. - Curiosité.
S. 3. - Antiq. Hte Epoq. Art rus[...]
S. 6. - Succes. MM. Squler, [...] Larraz et à div. Bijx Obj. de vi[...] Argent. anc. et mod.
S. 12. - At. Carrière.
S. 16. - Fourrures. Mobilier.

EXPOSITIONS
S. 11. - Tablx. mod. Mbles Ob[...] art XVIIIe.
S. 14. - Chasse, vénerie. Livres.
S. 8. - Tablx anc. Sièges, Mbl[...] XVIIIe. Mob. château ép. Empir[...]

PALAIS d'ORSAY

VENTES
Monn. et médail. sur le protesta[...]tisme.

Variétés

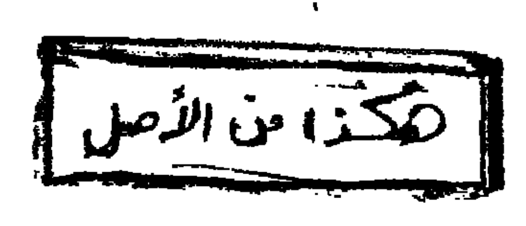
Comédies musi[...]

Musiq[...]

Michel Jonasz

Pauline Julien





ARTS ET SPECTACLES

LE JOUR DES MUSIQUES

Les Who.

Au moment où l'on s'interroge sur la survie ou non du groupe des Who, chacun s'en allant, depuis déjà quelque temps, vers des occupations solitaires, voici un petit livre sans prétention d'un journaliste anglais (George Tremlett) qui raconte l'aventure de quatre anciens mods devenus des pop' stars.

Les groupes punk semblent avoir pris aujourd'hui la relève des Who, qui se sont plusieurs fois racontés dans leurs albums, dans Tommy *et surtout peut-être dans* Quadrophenia, *chronique sociale, histoire d'un jeune* mod *qui aurait pu être celle de Pete Townshend, de Roger Daltrey, de John Entwistle ou de Keith Moon, récit violent et désespéré d'un fils de prolétaire anglais sans présent, condamné avant même d'avoir commencé de vivre, qui fait de sales boulots, qui en a assez de mourir, de sourire, de crier, de prendre des acides, d'essayer de faire l'amour, de se cogner aux mensonges et à des haines, et qui tente de s'en sortir.*

Les mod *ont disparu. Ils réapparaissent sous d'autres formes, avec une autre génération (les* punks*), qui cherche, elle aussi, à revendiquer son droit à l'existence et à la parole.*

C. F.

★ *Les Who*. Coll. « Rock and Folk ». Edit. Albin Michel.

★ *Quadrophenia*. Dist. Polydor., double album.

Nouveaux albums.

— *The Beatles (Love Songs) : la pérennité des Beatles à travers vingt-cinq de leurs ballades* (Yesterday, Something, Michelle, If I fell, I'll follow the Sun), *qui sont des tremplins idéals pour le rêve et l'imaginaire (double album Pathé-Marconi C 154-06550).*

— *Jerry Lee Lewis (Country Memories : l'aisance souveraine d'un personnage légendaire du rock dans le style* country *parfumé de* boogie-woogie *qu'il s'est donné depuis dix ans (33 tours, Mercury, 1-5004).*

— *Leo Kottke : Faute d'avoir pu l'écouter en France, le dernier album d'un maître de la guitare sèche ou électrique. Vélocité, virtuosité, superbes improvisations (33 tours Chrysalis, 6307587).*

— *Horacio Guarany (Luche, luche) : Dix ans de liberté et de lutte pour le continent latino-américain à travers la* milonga, *la* zamba, *la* chaya *(33 tours, Philips 6328223).*

— *Vladimir Vissotsky : La découverte d'un auteur-compositeur soviétique exceptionnel (textes, musique, voix). Une chanson chantée en français :* la Fin du bal, *écrite avec Maxime Le Forestier (33 tours, Polydor, 2473077).*

Calendrier du rock.

Le groupe Tubes, le 21 novembre à l'Olympia ; Ange (avec en première partie le groupe Tangerine) le 24 novembre à Sanary, le 26 à Biarritz, le 27 à Carmaux, le 29 à Bordeaux, le 30 à Angoulême ; Yes et Donovan le 2 décembre au parc des expositions de Colmar, le 4 au palais des sports de Lyon, les 5 et 6 au Pavillon de Paris. Le Centre américain, 261, boulevard Raspail, à Paris, présente trois soirées folk les 24, 25 et 26 novembre, le groupe de rock-blues Good Time Charley Band le 29 et un Hootnanny avec Jean-Yves Jouanny le 30.

Par suite de la grève générale du 1er décembre, le récital de la pianiste Jeanne-Marie Darré est reporté au samedi 3 décembre, à 21 h., salle Gaveau.



Variétés

Comédies musicales à Broadway

Mode d'expression spécifiquement américain que l'on cherche vainement depuis des années à importer en France sans les conditions requises pour l'abriter, sans les salles de théâtre suffisamment grandes pour pouvoir amortir un coût de revient souvent de l'ordre de 3 millions de francs, la comédie musicale continue d'éclater à Broadway en gerbes étincelantes. Sans doute peut-on s'interroger aujourd'hui *sur le renouvellement d'un genre* où le fond c'est d'abord la *forme et qui joue, plus que jamais*, sur le mouvement, sur une *pureté dans la mécanique du* spectacle, *un tourbillon et un vertige où les personnages* s'évanouissent dans la folie des *gestes, sur un rêve auquel on* donne corps, quitte parfois à ce *que le magicien* accorde un instant imaginaire et réalité.

Les conditions de fonctionnement de la comédie musicale *sont, on le sait*, impitoyables. Si cela ne marche pas tout de suite, si la presse écrite et radiotélévisée ne sont pas favo*rables et si la représentation* suivante ne remplit pas la moitié de la salle, le spectacle *s'arrête.* L'hiver dernier, Jerry Lewis a *goûté à cette amère* expérience avec une reprise de *Hellzapoppin* qui a *quitté* l'affiche au bout de trois jours. Mais certaines comé*dies musicales sembient* assurés d'une étonnante pérennité, ainsi *Hair, créée* à la fin des années 60 et dont le thème paraît pour*tant aujourd'hui surgir* de temps lointains. Il est vrai que l'émotion *devant le passé est souvent un* des ressorts essentiels de la comédie musicale : autrefois, *Chantons sous la pluie* ; ces dernières années, *Grease*, qui continue à faire revivre la première fureur du rock — celle des années 50, — et *Beatlemania*, qui ressuscite les Beatles avec des faux John Lennon, Paul McCartney, George Harrison et *Ringo Starr*, vêtus des costumes et des uniformes du fameux quatuor, mimant *leurs* poses, leurs gestes, leurs tics familiers, *faisant* semblant de chanter, tandis que les spectateurs *nostalgiques entendent les chansons* enregistrées chantées par les vrais Beatles *et voient défiler des* centaines de diapositives *sur le groupe, leur aventure* et leur époque.

L'événement de ce début de saison est la rentrée sur une scène de Liza Minnelli dans un musical *(The act)* originellement dirigé par Martin Scorsese, le réalisateur de *Taxi Driver* et de *New-York, New-York*, mais remplacé, deux semaines avant la première représentation, par un vieux routier de Broadway et de Hollywood, Gower Champion. *The Act*, comme d'autres spectacles montés ces dernières années à Broadway, oblige à s'interroger sur l'évolution d'un genre qui paraît souvent aujourd'hui reprendre d'anciens thèmes comme le magicien d'Oz *(The Wiz)* ou se contenter de la structure d'une *revue de cabaret reposant* entièrement sur une nature exceptionnelle comme Liza Minnelli. L'argument de *The Act* n'est qu'un prétexte, un habit pour que celle-ci puisse laisser éclater sa vitalité, une volonté *délirante* de vaincre les planches, de chanter, de danser sur de belles *idées* chorégraphiques qui ont la couleur des grandes années d'Hollywood.

Bubbling Brown Sugar est, en forme d'images composées, de séquences chantées et dansées, *un regard sur* l'âge d'or de Harlem entre 1910 et 1945. C'est donc, *encore une fois*, une revue qui célèbre quelques-uns *parmi les plus fameux musiciens* noirs : Fats Waller, Jelly Roll *Morton*, Billie Holiday, Bessie Smith, Duke Ellington, Cab Callo*way, Cubie Blake, Car Hines*, et aussi le dancing du Savoy, où les *danseurs affectionnaient un* tempo modérément vif, avec des *accentuations « à rebonds ». Bubbling Brown Sugar* raconte *une époque bouillonnante pour* une musique noire dont la richesse, la violence et les constantes mutations aboutissent aujourd'hui, parmi beaucoup d'autres, aux Last Poets et à Gil Scott Heron.

Survival est un musical écrit, composé et joué par quatre Noirs sud-africains, Fana David Kekana, Themba Ntinga, Selaelo Dan Maredi et Seth Sibanda. Sans artifices, sur un plateau nu; les auteurs et comédiens disent, *avec des mots*, des danses et des chansons qui se veulent le plus près possible de la vie, comment sont traités les droits des Noirs en Afrique du Sud, se fond l'interprète de l'exigence d'un peuple, lancent un beau cri de révolte et d'espérance.

CLAUDE FLÉOUTER.

Les Flamingants contre Jacques Brel

La première journée de vente du disque de Jacques Brel bat tous les records à Paris et en province. Plusieurs disquaires ont vendu jusqu'à sept mille exemplaires et il semble bien que le premier tirage d'un million d'exemplaires *décidé* par la *firme* Barclay sera épuisé en quelques *jours, confirmant* ainsi que la sortie de l'album bleu de Brel est plus un événement commercial que musical — ni les mélodies, ni les arrangements, ni les textes, n'ajoutent vaiment *quoi que ce* soit à ce que l'on connaît de Jacques Brel.

Celui-ci chantant dans une de ses nouvelles chansons *« Messieurs les Flamingants, je vous emmerde. Vous salissez la Flandre, mais la Flandre vous juge »*, la Fédération des étudiants catholiques d'Anvers *a déposé plainte* contre le chanteur pour atteinte à l'honneur des personnes, injure, diffamation et calomnie. La Fédération des étudiants catholiques demande également l'interdiction de la chanson à la radio et à la télévision et exige que le chanteur fasse des excuses publiques aux Flamands. — C. F.

Michel Jonasz

Après Yves Duteil, entendu la semaine dernière, et avant Yvan Dantin, qui sera à l'affiche du 6 au 18 décembre, le Théâtre de la Ville présente Michel *Jonasz* dans le cadre de ses programmes de fin d'après-midi consacrés à la nouvelle génération d'auteurs-compositeurs.

Michel Jonasz est connu du grand public par le succès de sa chanson « les Vacances au bord de la mer ». Jonasz a une *couleur bien à lui*, une voix chaleureuse pour chanter, avec une *écriture directe* qui *épouse* la vie de tous les jours, une suite de sentiments ou *d'impressions* qui deviennent comme de petites chroniques.

C. F.

★ Théâtre de la Ville, 18 h. 30, jusqu'au 26 novembre.

Deux albums (Michel Jonasz et « Changez tout ») parus chez W. E. A. *Filipacchi Music* (50199 et 50365).

Pauline Julien

Avec sa flamme, sa fougue, son énergie folle, avec son cœur de militante du Québec libre, Pauline Julien donne son nouveau récital au Palais des arts, en alternance, une *semaine sur deux*, avec le *spectacle* de Bernard Haller.

Pauline Julien crie comme elle chante, avec sa voix de grands espaces, qui parle d'amour et de liberté, de gens de son pays, avec des chansons écrites par les auteurs-compositeurs-chanteurs qui ont donné, dans les années 60, aux Québécois, leur carte d'identité.

C. F.

★ Palais des Arts, 20 h. 30.

Musique

KAGEL LE PRESTIDIGITATEUR

(Suite de la première page.)

Le premier volet de *Quatre degrés*, « Dressage », pour trois percussionnistes (trois batteurs) et instruments *en bois*, avec ses jeux de scène — agression/collaboration — entre les exécutants ou entre eux-mêmes et les ustensiles qu'ils frappent, ressemble davantage à du théâtre musical ; pourtant, en fermant les yeux, on se rend compte, lorsqu'il ne reste que les rythmes et les couleurs sonores, à quel point il s'agit d'abord d'une partition. Mais, en faisant cela, on perdrait une dimension importante de la composition lorsque, par *exemple*, un des percussionnistes se promène en faisant retenir les sabots dont il s'est chaussé sur la scène où, sans qu'on puisse le prévoir, le plan*cher nu alterne* avec des plaques de moquette, de sorte que les prévisions de l'œil, au moment où le pied va frapper le sol, se trouvant sans cesse *déjouées*, l'oreille n'entend pas seulement des coups tantôt secs et tantôt feutrés, mais, trompée par l'illusion visuelle, reçoit avec une intensité *différente* ce qu'elle attendait et ce qui la surprend.

« Présentation pour deux », qui fait suite à « Dressage », c'est, vu de l'extérieur, le sketch bien connu du *présentateur* annonçant une vedette qui ne viendra pas, à ceci près que toute la scène se double, au piano, d'une immense variation, étonnante d'invention, sur une formule d'accompagnement volontairement banale. Peu à peu, on se rend compte que cette « présentation » n'est pas le numéro comique cent fois refait sur les scènes de patronage, mais sa caricature qui peu à peu verse dans le fantastique avec rugissements de fauves imaginaires, rires diaboliques de l'homme au micro, et, naturellement, *réexposition* variée

La dernière partie du spectacle, « Variété », *propose* sur le plateau une quinzaine de numéros de prestidigitateurs ou d'équilibristes, et, dans la fosse d'orchestre, où sont réunis piano, orgue, accordéon, violoncelle, clarinette, trompette et percussion, *une succession* de morceaux, une suite instrumentale sur le thème du *music-hall débarrassé* de toutes les paresses d'écriture inhérentes à ce *genre de répertoire. Comme* la musique n'illustre que très indirectement *les tours de magie qu'elle accompagne* (et qui peuvent changer d'une *exécution à l'autre) où chercher le* lien qui les unit d'une façon pourtant évidente ? En ceci peut-être que Kagel a en commun avec les prestidigitateurs ce côté didactique, cette manière de montrer très clairement au public les ustensiles dont il va se servir, de manipuler « à vue », avec même une sorte d'ostentation, et de *provoquer au bout du processus* quelque chose de tout à fait nouveau, d'autant plus surprenant qu'on croyait pouvoir prévoir ce qui allait arriver. Mais ce *didactisme* de Kagel, qui est d'abord tactique — *embrouiller le* spectateur en le confortant dans sa présomption pour mieux le dérouter — *n'est pas négatif*, il incite au contraire à une perception plus fine, tout comme la prestidigitation est sans doute la plus efficace critique de la magie.

GERARD CONDE.

Cinéma

MORT DE VICTOR FRANCEN

Emphase et noblesse

Le comédien Victor Francen est mort, le jeudi 17 novembre, à Aix-en-Provence. Il était âgé de quatre-vingt-neuf ans.

Né à Tirlemont, en Belgique, le 5 août 1888, fils d'un commissaire de police, Victor Francen, attiré par l'art dramatique, fut à Paris, au Conservatoire, l'élève de Paul Mounet. Il débuta au théâtre dans des tournées, en particulier avec Lucien Guitry, et fit partie de la troupe d'André Antoine à l'Odéon. Après la guerre de 1914, où il avait été gazé, Victor Francen fut le brillant interprète des pièces de Bernstein, et passa par la Comédie-Française.

Il commença sa carrière au cinéma en 1921, mais c'est pendant les années 30, la quarantaine franchie, qu'il devint une vedette aussi célèbre qu'Harry Baur ou Raimu. Sa formation théâtrale avait marqué son jeu d'une certaine emphase, mais aussi d'une certaine noblesse. Victor Francen, barbiche grise en pointe et moustache poivre et sel, joua souvent les officiers de marine (l'uniforme lui allait bien) et les grands bourgeois, presque toujours maris trompés. Mélo *et* Ariane, jeune fille russe, *de Paul Czinner, où il eut pour partenaire Gaby Morlay, qu'il devait retrouver par la suite, fixèrent déjà un personnage dramatique que façonna Marcel L'Herbier — dont il fut l'interprète de prédilection — dans* l'Aventurier, le Voleur, Veille d'armes, la Porte du large, Nuits de feu, Forfaiture.

On retrouve ce personnage dans Feu *et* l'Homme du Niger, *de Jacques de Baroncelli. Abel Gance poussa Victor Francen jusqu'au paroxysme lyrique avec* la Fin du monde *et, surtout,* J'accuse, *où l'acteur montra une sorte de génie de la démesure. C'est sous la direction de Julien Duvivier que, à cinquante et un ans, il atteignit le sommet de cette carrière cinématographique en vieux comédien pensionnaire d'une maison de retraite (*la Fin du jour *(1939), avec Louis Jouvet, Michel Simon, Madeleine Ozeray). Au cours de cette période, Victor Francen avait été marié un temps à l'actrice Mary Marquet. Il ne joua au cinéma qu'un seul rôle comique — mais ce fut une révélation — dans* le Roi, *de Pierre Colombier, d'après la pièce de Flers et Caillavet.*

En 1940, il émigra aux États-Unis. Hollywood ne lui donna que des rôles stéréotypés. De 1945 aux années 60, Victor Francen se partagea entre la France et l'Amérique, reparut au théâtre et travailla pour la télévision.

Il restera lié à cette époque 1930, où le cinéma français commercial tirait une bonne part de son prestige des monstres sacrés de la scène. Son jeu, son style peuvent paraître aujourd'hui démodés si on ne les replace pas dans ce contexte historique et sociologique. Ce n'est pas par hasard que le public populaire d'alors avait fait son succès.

JACQUES SICLIER.

« Audrey Rose » de Robert Wise

Encore une petite fille étrange. Non pas, cette fois, possédée par le diable, mais habitée par l'« âme » d'une autre petite fille, morte dix ans auparavant. Ivy n'est pas Ivy : elle est le double d'Audrey Rose qui *s'est réincarnée en elle. Les* cris qu'Ivy pousse la nuit sont des cris *que poussait Audrey Rose dans* la voiture où elle a brûlé vive. Et la seule personne qui puisse apaiser les terreurs d'Ivy est le père d'Audrey Rose, un homme doux, vaguement inquiétant, qui s'entête à réclamer sa fille et dont les parents d'Ivy *n'arrivent* pas à *se débarrasser*.

Le surnaturel est décidément à la mode. Epuisées les ressources de *la parapsychologie et de la démonologie*, voilà maintenant qu'Hollywood lorgne du côté des religions orientales. Robert Wise raconte avec le plus grand sérieux son histoire de transmigration d'âme. On croirait presque qu'il y croit. Entre deux références à l'hindouisme, il n'oublie cependant pas que le but de son film est de *provoquer l'angoisse. Les frissons* naissent des crises qui métamorphosent Ivy en Audrey Rose. Il y a également une dramatique séance d'hypnotisme au cours de laquelle Ivy remonte le cours du temps et bascule dans l'au-delà de sa naissance. Tout cela habilement réalisé, mais plus naïf que troublant. De la métaphysique de drugstore et de l'insolite pour supermarché.

JEAN DE BARONCELLI.

(*) Voir les films nouveaux.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : la Belle au bois dormant (sam., 19 h. 30) ; Ensemble vocal Garnier (Noëls du monde) (dim., 18 h. 30).
Opéra-Studio : The Rake's Progress ou la Carrière d'un libertin (sam., 20 h. 30).
Comédie-Française : l'Impromptu de Versailles ; le Misanthrope (sam., 20 h. 30) ; les Acteurs de bonne foi ; On ne badine pas avec l'amour (dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Chaillot, grande salle : la Mère (Festival d'automne) (sam., 20 h. 15 ; dim., 15 h. et 20 h. 15).
Petit Odéon : Mercredi trois quarts (sam. et dim. 18 h. 30).
T.E.P. : la Tragique Histoire d'Hamlet, prince de Danemark (sam., 14 h. 30 ; dim., 15 h.) ; Films : Jour de fête ; Taxi Driver (sam., 20 h.).
Petit TEP : la Force des faibles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Les salles municipales

Châtelet : Volga (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30) ; Concerts Colonne, dir. P. Dervaux (Beethoven) (dim., 18 h. 30).
Nouveau Carré : Libre parcours récital (Ortiz, Purcell, Marais, Boismortier) (sam., 17 h. 30) ; Cirque Gruss à l'ancienne (sam. et dim., 15 h. 30) ; Nuova Colonia (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Théâtre de la Ville : Michel Jonasz (sam., 18 h. 30) ; la Mante polaire (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).

Les autres salles

Aire libre : Nuits sans nuit (sam., 20 h. 30 ; dim., 18 h et 20 h 30) ; Etoiles rouges (sam., 22 h., dim., 16 h.).
Antoine : Raymond Devos (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Arts-Hébertot : Si t'es beau, t'es con (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h 30).
Athénée : Equus (sam. 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Biothéâtre-Opéra : Solness le constructeur (sam., 21 h ; dim., 15 h. et 18 h 30)
Bouffes-Parisiens : les Branquignols (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h. 45).
Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium : Les belles histoires n'ont plus d'issues (sam., 21 h. ; dim., 16 h.). — Théâtre du Soleil : David Copperfield (sam., 15 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30). — Atelier du Chaudron : le Voyage de Radji Siméon (sam., 17 h. ; dim., 17 h. et 20 h. 30).
Cité internationale universitaire, la galerie : Hedda Gabler (samedi, 21 h., dernière). — Grand Théâtre : Toussaint Louverture (sam., 21 h.). — La Resserre : l'Avare (sam., 21 h.).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : le Bateau pour Lipaïa (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Daunou : Pepsie (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Edouard-VII : Un ennemi du peuple (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Espace Cardin : Almira (sam., 17 h. et 20 h. 45).
Fontaine : 1915 (sam., 21 h. ; dim., 15 h et 18 h. 30).
Gaîté-Montparnasse : Elles... Steffy, Pomme, Jane et Vivi (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30)
Gymnase : Arrête ton cinéma (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45)
Il Teatrino : les Ragionamenti (sam., 20 h. 30).
Le Lucernaire, Théâtre noir, la Belle Vie (sam. et dim., 18 h. 30) ; Penthésilée (sam., 20 h. ; dim., 20 h.) ; R. Wagner (sam. et dim., 22 h. 30). — Théâtre rouge : Boîte Mao Boîte (sam et dim., 20 h. 30) : Zoo story (sam., dim., 22 h. 15).
Madeleine : Peau de vache (sam. 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Marigny, Nini la Chance (sam. 21 h., dim 14 h. 45 et 18 h. 30).
Mathurins : La ville dont le prince est un enfant (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h.).
Michel : les Vignes du Seigneur (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Michodière : Pauvre assassin (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Moderne : Par-delà les marronniers sam., 21 h. ; sam. et dim., 15 h.).
Montparnasse : Trois lits pour huit (sam., 21 h. ; dim., 15 h., 21 h.).
Mouffetard : Phèdre (sam., 19 h. 30).
Nouveautés : Apprends-moi, Céline (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Œuvre : la Magouille (sam., 21 h. ; dim., 15 h et 18 h 15).
Orsay, grande salle : l'Eden Cinéma (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Palais des arts : Pauline Julien (sam., 20 h. 45).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h 30).
Plaisance : Oui (sam., 20 h. 45, dernière).
Poche - Montparnasse : Sigismond (sam., 20 h 30 et 22 h 30)
Porte-Saint-Martin : Pas d'orchidées pour Miss Blandish (sam., 21 h. ; dim., 15 h et 18 h.)
Renaissance : Claude Vega (sam. 20 h. 45, dim. 15 h. et 20 h. 45).
Saint Georges : Topaze (sam., 20 h 30, dim., 15 h et 18 h 30).
Studio des Champs-Elysées : les Dames du jeudi (sam., 21 h. ; dim., 15 h 15 et 18 h 45)
Studio-Théâtre 14 : En attendant Godot (sam et dim., 20 h. 30).
Théâtre d'Edgar : Sylvie Joly (sam., 20 h. 30)
Théâtre-en-Rond : le Week-End des patriotes (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Théâtre Marie-Stuart : Elle, elle et elle (sam., 21 h.).
Théâtre Oblique : la Ligne de partage (sam., 18 h. 30).
Théâtre de Paris : Pygmalion (sam., 15 h. et 21 h. ; dim., 15 h., dernière).
Théâtre Paris-Nord : les Orchidées (sam., 20 h. 45) ; Colette Magny, Toto Bissainthe, Mara (dim., 16 h.).
Théâtre de la Plaine : Un sang fort (sam. 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre Présent : les Derniers (sam., 20 h 30, dim., 17 h.).
Théâtre de la Rue-d'Ulm : l'Ombre du conte (sam., 20 h. 30)
Théâtre 13 : Arlequin poli par l'amour (sam., 20 h. 45).
Théâtre 347 : la Ménagerie de verre (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Tristan Bernard : Ovni soit qui mal y pense (sam. 21 h., dim. 15 h. et 18 h.).
Troglodyte : Gugozone (sam. 14 h. 30 et 21 h., dim. 15 h 30).
Variétés : Féfé de Broadway (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 19 - dimanche 20 novembre

Festival d'automne

Voir aussi Les salles subventionnées.
Palais des Arts : Caméras-théâtre (sam et dim., 14 h.).
Théâtre des Champs-Elysées : Festival international de la danse (Cuba) (sam. et dim., 20 h. 30).
Théâtre des Amandiers, Nanterre : le Hamlet de Shakespeare (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).

Les concerts

Hôtel Hérouet : Simone Escure, piano (Bach) (sam., 20 h. 30).
Lucernaire-Forum : Manfred Stilz, flûte à bec et luth (sam. et dim., 19 h.).
Salle Gaveau : Trio Borodine (Rachmaninoff, Ravel, Mendelssohn, Bartoldi) (sam., 20 h. 45).
Conciergerie : Renaud Fontanarosa (Bach) (sam. et dim., 17 h. 30).
Théâtre d'Orsay : Trio Ravel (Beethoven, Ravel) (dim., 14 h.).
Notre-Dame de Paris : D. De Rooij, orgue (Bach, Duruflé, Eben) (dim., 17 h. 45).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : A. Bedois, récital d'orgue (Paumann, Titelouze, Grigny) (dim., 17 h. 45).
Eglise Saint-Louis des Invalides : Orchestre Paris - Rive droite, dir. D. Barda (Mozart) (dim., 16 h.).
Théâtre des Champs-Elysées : Concerts Pasdeloup, dir. G. Devos (Mozart, Vivaldi, Andres, Rimsky-Korsakov) (dim., 17 h. 45).
Théâtre de la Madeleine : J.-P. Collard, piano (Fauré, Debussy, Chopin) (sam., 17 h.).
Heure musicale de Montmartre : F. Kerdoncuff, piano (Schubert, Debussy, Ravel) (sam., 17 h. 45).
Théâtre-en-Rond : Trio Deslogères (Milhaud, Charpentier, Bisne, Messiaen) (sam., 18 h.).
Eglise Saint-Merri : Maurice Dalle (Bach) (sam. et dim., 21 h.).

Jazz, pop', rock et folk

Théâtre Mouffetard : Saheb Sarbib (sam., 22 h. 30).
Centre américain : Zaka Percussion (sam., 21 h.).
Palais des glaces : Enrico Rava, Roswell Rudd Quintet (dim., 20 h.).
Théâtre de la Péniche : Shylock, rock progressif (sam., 20 h. 30).
Palace : Brenda Wotton (sam. et dim., 18 h. 30) ; Lewis Furney (sam. et dim., 21 h.).

La danse

Voir aussi le Festival d'automne et les théâtres de banlieue.
Pavillon de Paris : Chants et danses des révolutions russes (sam., 17 h. 30 et 20 h. 45, dernière).

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h., Hommage à Marcel L'Herbier : la Comédie du bonheur ; 18 h. 30, Hommage à H. Diamant-Berger : Messieurs les Ronds-de-Cuir ; 20 h. 30 : Au feu ! les pompiers, de M. Forman ; 22 h. 30 : Lady O'Haru, femme galante, de K. Mizoguchi. — Dim., 15 h. : Metropolis, de F. Lang ; 18 h. 30, Hommage à Marcel L'Herbier : la Nuit fantastique ; 20 h. 30 : Junior Bonner, de S. Peckinpah ; 22 h. 30 : Un dimanche comme les autres, de J. Schlesinger.

Les exclusivités

ACCELERATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
ALICE CONSTANT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Galerie Point Show, 8e (225-67-29) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
L'AMOUR EN HERBE (Fr.) : les Templiers, 3e (272-94-56) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. Sp
L'ANIMAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LA BALLADE DE BRUNO (All. v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43)
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23)
LES CHASSEURS (Grec, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
CHINOIS, ENCORE UN EFFORT POUR ETRE REVOLUTIONNAIRE (Fr.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25)
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : A B C, 2e (236-55-54), Impérial, 2e (742-72-52), Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Colisée, 8e (359-29-46), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Athéna, 12e (343-07-48), Nations, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Mayfair, 16e (525-27-06), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
CRAZY HORSE DE PARIS (Fr.) : U.G.C.-Paris, 2e (261-50-32), Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Nations, 12e (343-04-67), Secrétan, 19e (206-71-33)
LA DENTELLIERE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERZOU OUZALA (Sov., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81)
DES ENFANTS GATES (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83)
DITES-LUI QUE JE L'AIME (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88)
DUELLISTES (A. v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19)
LES ENFANTS DU PLACARD (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Marbeuf, 8e (225-47-19), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81)
L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33)
GLORIA (Fr.) : le Paris, 8e (359-53-99)
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
HARLAN COUNTRY USA (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).
LES INDIENS SONT ENCORE LOIN (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Calypso, 17e (754-10-68)
J.-A. MARTIN PHOTOGRAPHE (Can.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
MARCHE PAS SUR MES LACETS (Fr.) (*) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA MENACE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Ternes, 17e (380-10-41)
LE MILLE-PATTE FAIT DES CLAQUETTES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43).
MOI, FLEUR BLEUE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Lord-Byron, 8e (225-03-31) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
NOUS SOMMES DES JUIFS ARABES EN ISRAEL (Suisse, v. arab.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Racine, 6e (633-43-71)
LES ORPHELINS (Sov. v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; v.f. : U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59)
PADRE PADRONE (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
PARADIS D'ETE (Suède, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; v. f. : U. G. C. - Opéra, 2e (261-50-32)
LE PASSE SIMPLE (Fr.) : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58)
LE POINT DE MIRE (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75)
POUR CLEMENCE (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42)
SALO (It., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04).
SI LES PORCS AVAIENT DES AILES (It., v.o.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02)
LE TOBOGGAN DE LA MORT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
UN AUTRE HOMME, UNE AUTRE CHANCE (Fr.-Am.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46).
UN BOURGEOIS TOUT PETIT, PETIT (It., v.o.) (**) : Le Marais, 4e (278-47-86)
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
UN PONT TROP LOIN (A., v.o.) : Calypso, 17e (754-10-68)
UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), H. Sp
VALENTINO (Ang., v.o.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Les Templiers, 3e (272-94-56)
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-63) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Conventoin-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
VOUS N'AUREZ PAS L'ALSACE ET LA LORRAINE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Les films nouveaux

REPERAGES, film suisse de Michel Soutter : Quintette, 5e (033-35-40) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
ADOM OU LE SANG D'ABEL, film français de Gérard Myriam Benhamou : La Pagode, 7e (705-12-15)
AURAIS DU FAIRE GAFFE, LE CHOC EST TERRIBLE, film français de Jean-Henri Meunier : La Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic, 14e (542-67-42)
TCHAIKOVSKY, film soviétique d'Igor Talankine (son stéréo 70 mm) (v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
BOBBY DEERFIELD, film américain de Sydney Pollack (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)
AUDREY ROSE, film américain de Robert Wise (**) (v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
L'ILE DES ADIEUX, film américain de F. J. Schaffer (v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Helder, 9e (770- -24) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33)

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
L'ARNAQUEUR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) H. Sp.
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86)
ALICE DANS LES VILLES (All., vers. amér.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
BANANAS (A. v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)
LA BLONDE EXPLOSIVE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
CABARET (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15), mer., v., d., mar.
LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sauf mardi)
COMPLOT DE FAMILLE (A., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
LE CONFORMISTE (It., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37)
LES DESARROIS DE L'ELEVE TOERLESS (All., v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15) jeu., sam., lundi.
EL TOPO (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34)
MARY POPPINS (A., v.o.), en soirée : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) — V.f. : U.G.C.-Odéon et Ermitage en matinée ; Rex, 2e (236-83-93) ; La Royale, 8e (265-82-66), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98) H. Sp
MONSIEUR KLEIN (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) H. Sp.
LA MONTAGNE SACRÉE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34)
MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60)
MORE (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
MUSIC LOVERS (Ang., v.o.) (**) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sf mar.) ; Actua-Champo, 5e (033-51-60)
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMÉS (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
ON ACHEVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)
ONE, TWO, THREE (A., v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).

هكذا من الأصل

économie

LA RÉSURRECTION DE « ZODIAC »

amedi 19 novembre, la société liac, dont les embarcations umatiques sont bien connues grand public, a inauguré à zac (*Charente-Maritime*) un lier de montage qui emploiera quante personnes. *Le fait ne* riterait guère d'être signalé si, a trois ans, la firme Zodiac rait été au bord du dépôt de n.

'affaire, à l'époque, avait fait nd bruit dans les milieux pro-lonnels. Il est vrai que l'effon-nent de cette entreprise trôlée par deux familles, pro-ué par de graves erreurs de *ion, avait été aussi* rapide que ctaculaire. Fin 1973, on ne nait pas cher de Zodiac, dont stocks représentaient six mois production et dont les pertes lent atteint 3 millions de ncs pour un chiffre d'affaires 40 millions...

our redresser la situation, le veau président appela auprès lui un directeur général de te ans : M. Jean-Louis Géron-l. Une belle trajectoire : rtechnique, l'INSEE, Harvard iness School, McKinsey. La nière tâche de M. Jean-Louis ondeau ? Rétablir la situation ncière de l'entreprise. En t des critiques de milieux essionnels, l'Institut de déve-ement industriel (IDI) ac-a à la fin de 1974 de s'inté-er à Zodiac en lui apportant 4 millions de francs sous forme d'obligations convertibles. Intervention déterminante. La caution de l'IDI permet à la firme de passer sans trop de dommages une année 1975 catastrophique pour la navigation de plaisance.

Parallèlement, le nouveau directeur général entreprend une action d'assainissement indispensable : *une quarantaine de travailleurs sont licenciés*. Par le jeu du « *turn over* », une centaine d'autres quittent l'entreprise. Du début de 1974 à la fin de 1976 les effectifs sont ainsi ramenés de cinq cent quatre-vingt-deux à quatre cent quarante-six personnes... Les frais généraux sont comprimés, *de même que les* coûts de fabrication. Le réseau commercial de la branche *militaire de la firme — cinquante armées dans le monde sont équipées* de bateaux pneumatiques — est développé grâce « *à des intermédiaires très chers mais indispensables* ».

L'année 1976 sera celle du retour à l'équilibre; *1977 celle du retour* à l'expansion : le chiffre d'affaires atteindra 82 millions de francs, et le bénéfice 10 millions de francs avant impôt. Depuis le 1er janvier cent personnes ont été réembauchées, auxquelles il faut ajouter les cinquante qui travailleront à Jonzac...

Ces résultats sont accueillis *sans triomphalisme excessif* chez Zodiac. M. Jean-Louis Gérondeau ne revendique pas l'étiquette d' « homme-providentiel ». Celle de gestionnaire lui suffit. A ce titre il mesure parfaitement ce qu'il doit au retournement de la conjoncture et fait preuve de prudence: L'accident de 1973 n'est pas si éloigné... — Ph. L.

M. BARRE [RE]ÇEVRA LES REPRÉSENTANTS DES COMMERÇANTS LE 25 NOVEMBRE

e premier ministre a reçu, dredi 18 novembre dans rès-midi, M. Francis Combes, sident de l'Assemblée permate des chambres *de métiers*, lui a fait part de « *l'émotion levée chez les artisans, et mment ceux de l'alimenta- par les récentes mesures ernant les prix adoptées par ouvernement* ».

l'issue de cet entretien il a annoncé que M. Barre rece- de nouveau M. Francis bes, ainsi que les représen- des professions concernées, novembre. On précise, à l Matignon, qu'il ne s'agit le revenir sur les mesures , mais de « *préparer l'ave-* ».

Robert Conti, président de dération nationale des syn- professionnels du com- du poisson et de la conchy-ure, a été, de son côté, reçu me vendredi par M. Claude , directeur des prix.

Villain a pris connaissance façon beaucoup plus appro-, et pendant près de trois s, de nos problèmes », a pré- M. Conti, qui a qualifié l'at- ière de courtoise. « *Des so-s sont à rechercher tant du les pouvoirs publics que de des poissonniers. Nous espé-que les pouvoirs publics en-ront les aménagements né-res* », a ajouté le président *Fédération, qui a rappelé* un ordre de grève n'avait *ncé pour* le 21 *novembre*.

négociations reprendront 21 *novembre*, à 9 heures.

● *National Distillers absorbe Emery*. — National Distillers, grand producteur et importateur américain de boissons va absorber la société de produits chimiques Emery. L'opération se fera par échange d'actions et coûtera 223 millions de dollars à National Distillers, qui fait ainsi un pas de plus dans sa diversification. — *(A.F.P.)*

● *Creusot-Loire va absorber la société Marrel Frères de Rive-de-Gier (Loire)* (1 869 salariés), qui était sa filiale à 67,2 % depuis octobre 1974. Le projet de fusion a été déposé au tribunal de commerce de Paris le lundi 7 novembre et le mardi 8 à celui de Saint-Etienne. Cette absorption donnera à Creusot-Loire le contrôle presque total de Calibracier (83 millions de chiffre d'affaires en 1976), employant à la transformation à froid d'aciers *250 salariés à Andézieux-Bouthéon* (Loire), dont Marrel Frères détient 45 % du capital et Creusot-Loire 50 %. — *(Corresp.)*

● *La société britannique Imperial Metal Industrie*, qui est liée à Imperial Chemical Industrie, premier groupe industriel de Grande-Bretagne, vient de prendre une participation majoritaire dans les Tôleries de Grenoble. Cette entreprise grenobloise, qui *emploie sept cents personnes*, réalise un chiffre d'affaires de 120 *millions* de francs dans la fabrication de chauffe-eau industriels et domestiques.

ACIER : la Commission de Bruxelles en retard d'une crise

M. Davignon, commissaire de la Commission de Bruxelles, n'a *pas de chance. Son plan* anti-crise, qui devait permettre à la *sidérurgie européenne de ne pas* faire naufrage, bat de l'aile, s'essouffle.

L'idée était pourtant fort pertinente. *Pour lutter contre une* surproduction généralisée, face à une consommation languissante, des quotas de livraison avaient été fixés au début de l'année pour chacun des grands producteurs des Neuf. Les prix étant tombés très bas au printemps, on passa rapidement à la deuxième *phase du plan : fixation autoritaire* des prix minimaux pour les *ronds à béton* et certains produits longs, ainsi que de prix d'« *intervention* », non contraignants, *pour* les autres productions, le tout en hausse de 10 % à partir du 1er juillet, puis de 10 % encore en septembre. Ce faisant M. Davignon espérait lancer un mouvement qui mettrait fin à la psychose baissière *habitant* aussi bien les utilisateurs que les vendeurs.

Le démarrage du plan fut effectivement *considéré comme satisfaisant*. Fin juillet, on observait *un redressement des prix*, moins important que prévu certes, mais tout de même sensible. Il y eut quelques bavures, notamment l'indiscipline des petits producteurs italiens de ronds à béton, les fameux « *bresciani* » ; M. Davignon les fit plus ou moins rentrer dans le rang en leur accordant une part plus grande de marché.

D'où vient alors que les sidérurgistes des *Neuf* regroupés au sein d'Eurofer aient décidé de *pousser un véritable cri d'alarme*, le 17 novembre, parlant d'une *nouvelle dégradation* de la situation, et redoutant de nouvelles fermetures et une aggravation du chômage ? Tout simplement du fait que la poussée des importations à bas prix en provenance des pays tiers a réduit à néant les effets du plan, le relèvement des prix étant accompagné d'une diminution des tonnages vendus, de sorte que le revenu moyen des sidérurgistes n'a pas augmenté.

Si la Commission a quelques pouvoirs sur les producteurs européens, *elle n'en a aucun sur* ceux des pays tiers (Espagne, Pologne, Tchécoslovaquie, Australie, Suède, Japon), qui se rabattent sur l'Europe en désespoir de cause. Tout au plus a-t-elle institué des licences automatiques d'importation, à des fins purement statistiques, qui ne changent rien au fait que les frontières communautaires sont de véritables « *passoires* ». *Le* plan Davignon ne pouvait-il réussir *qu'avec une protection douanière externe* ? Sans aucun doute. Maix exiger un tel préalable l'eût condamné au départ, le l'eût condamné au départ, le protectionnisme étant encore considéré comme un péché mortel par la majorité des Neuf. Il fallait donc *tenter* l'expérience; c'est fait et c'est un demi-échec qui pourrait se transformer en catastrophe, car *le quatrième hiver sera rude*.

Le dernier débouché sérieux pour *l'Europe*, le marché des Etats-Unis, est maintenant compromis *par un protectionnisme* sans complexe. Menacée dans ses *fondements par une crise* sans précédent, la sidérurgie européenne appelle au secours, et se retourne vers son instance suprême dont la mission première, définie par les articles 2 et 3 du traité de Paris, est d'assurer son expansion et de sauvegarder la continuité de l'emploi. Elle demande ainsi aux gouvernements d' « *assumer pleinement les responsabilités qui leur incombent* », c'est-à-dire d'éliminer *les importations abusives* et de faire respecter les prix d'orientation. *Le conseil des ministres* des Neuf se réunit précisément lundi 21 novembre pour examiner les problèmes qui se posent à la CECA.

La Commission de Bruxelles, déjà en retard d'une *crise*, va-t-elle se retrouver en retard d'un choix en décidant de respecter à tout prix un libre-échange qui ne l'est plus ailleurs ? Ou servira-t-elle ses propres industries ?

FRANÇOIS RENARD.

Les revendications des marins

La question des congés et des relevés des marins à bord des pétroliers au long cours continue à opposer les syndicats au délégué général du *Comité central des armateurs de France* (C.C.A.F.), M. Pierre de Demandolx (« le Monde » du 11 octobre). *Une nouvelle réunion paritaire*, il y a quelques jours, n'a pas permis de débloquer la situation.

POINT DE VUE

Ce n'est pas l'impossible !...

par LOUIS COPPIN (*)

LES salaires des marins, au 1er octobre, sont les suivants :

— Dans le secteur long cours pétrolier, le salaire mensuel, moyen et net, calculé sur 13 mois et basé sur 208 heures, soit 48 heures par semaine, est pour un *ouvrier mécanicien* ayant dix ans d'ancienneté de 3 700 F ; pour un *matelot* qualifié il est de 3 200 F.

— *Dans le secteur long cours* des cargos, les chiffres sont respectivement *de 3 350 F et de 2 900 F*.

Ces salaires valent pour une *moyenne de 235 jours d'embarquement* par an répartis en période de 90 à 120, voire 135 jours, et, croyez-nous, ces périodes sont longues !

Et les conditions de travail ? Un terrien passe en moyenne 2 200 heures chaque année sur son lieu de travail, le *marin* en passe 5 640.

Demander 18 jours et demi de congés par mois d'embarquement, *ramener ce temps à des périodes* ne dépassant pas 90 jours, est-ce *trop demander ? Nous ne le pensons pas !*

Les marins, comme les autres travailleurs, désirent améliorer la qualité de leur vie. Entre les discours officiels sur l'emploi et la revalorisation du travail manuel et la politique du patronat en la matière, la différence est grande.

Le *chantage* au « *surcoût* » du marin français ne date pas d'aujourd'hui. *Les armateurs* oublient de souligner que ce coût est très variable selon les catégories de navires. Ils se réfèrent au pavillon britannique dont la flotte marchande a toujours été « protégée » pour des raisons économiques, mais aussi historiques, par tous les gouvernements anglais. Ils oublient de parler du pavillon belge, suédois ou *allemand qui sont à quasi-égalité* de concurrence avec le nôtre.

Ce que souhaitent les armateurs français, ce serait le droit d'embarquer des « migrants », d'avoir la possibilité de faire passer un certain nombre de leurs navires sous pavillon de complaisance. Cela, les armateurs l'ont dit et écrit, ils ne s'en cachent pas.

Pourquoi, d'autre part, les armateurs *ne sont-ils pas plus actifs* dans les conférences de Bruxelles pour exiger l'harmonisation des charges sociales vers le plus grand progrès entre partenaires de la Communauté européenne ?

Les armateurs portent toutes les responsabilités dans la dégradation du climat social de la marine marchande. *Il n'est pas de leur intérêt* ni de celui des pouvoirs publics que cela dure.

Des solutions satisfaisantes en matière en congés, c'est-à-dire plus de vie de famille, les marins les obtiendront, car ils ne demandent pas l'impossible.

(*) Président du Syndicat national des marins C.F.D.T.

TRANSPORTS

La desserte maritime de la Corse coûte chaque année 240 millions de francs aux contribuables

« La continuité territoriale » : *la formule était belle* ; on en venait à oublier que la Corse était une île. Lorsque le gouvernement confia à la S.N.C.F., le 1er avril 1976, le soin d'organiser le *service public des transports maritimes*, chacun feignit de croire que la mer n'existait plus. Finalement, la réalité s'est *montrée plus forte que la fiction*.

Aujourd'hui, le mécontentement est général. Certains, comme Edmond Simeoni, le porte-parole du mouvement autonomiste, n'hésitent pas à dénoncer « *la faillite d'une réforme hâtive, impréparée, bâclée et inadaptée* ». D'autres, comme M. Jacques Chirac, récemment de passage en Corse, proposent « *d'aller jusqu'au bout du principe de la continuité territoriale, de telle sorte que soit définitivement abaissé le pont-levis de l'insularité* ».

Le ministère des finances n'est pas encore prêt à satisfaire les revendications des insulaires qui réclament de meilleurs services. La desserte maritime de la Corse aura coûté cette année au budget de l'Etat 240 millions de francs ; au budget primitif de 1978 sont déjà inscrits *247,8* millions. Que la Société nationale maritime *Corse - Méditerranée* (S.N.C.M.), dont la S.N.C.F. détient le quart *du capital, ait pris* le relais de la Transmed) n'a nullement modifié les données du problème.

Les subventions de l'Etat, qui compensent l'insuffisance tarifaire — les barèmes en vigueur couvrent seulement la moitié des prix de revient — intéressent pour un tiers le transport des marchandises, et pour deux tiers l'acheminement de passagers et de leurs voitures. Le ministère des finances, qui avait la hantise de voir *la « facture » croître et embellir* au fil des années, avait *fait admettre* dès le départ le principe d'une aide forfaitaire indexée sur l'évolution des coûts et des tarifs.

Chaque fois que pour répondre à une poussée de la demande elle doivent affréter des bateaux, les compagnies maritimes creusent leur déficit d'exploitation. Le ministère de l'économie et des finances renâclant à leur accorder une « rallonge », elles sont obligées la plupart du temps d'en appeler à l'arbitrage du premier ministre, qui, en définitive, leur donne satisfaction. « *Mais cette procédure administrative est lourde et longue* », reconnaît M. André Lozé, représentant de la S.N.C.F. à la conférence maritime Continent-Corse. A son avis, il serait préférable de calculer la subvention de l'Etat en fonction de l'évolution du trafic.

« *Tant que la flotte n'aura pas été rénovée et son tonnage sensiblement augmenté, la continuité territoriale restera une formule creuse* », ne cessent d'affirmer les insulaires. Ainsi, faute de moyens, la S.N.C.M. et la Compagnie méridionale de navigation, qui se partagent *le transport* des marchandises, doivent affréter des cargos, *par exemple*, pour la campagne des clémentines. On attend que la Société nationale maritime confirme la commande d'un navire « roulier » qu'elle pourrait mettre en ligne au mois de juin 1979. Cela suffira-t-il à améliorer la qualité du service offert ?

L'afflux de la demande

La S.N.C.M., qui a, d'autre part, le monopole du transport des passagers entre la Corse et le continent, a commandé, pour remplacer le *Fred-Scamaroni*, un car-ferry capable de prendre à son bord mille quatre cents passagers et quatre cent cinquante voitures. Ce bateau de 138 mètres de long, dont on prévoit l'entrée en service pour la saison d'été *1979*, pourra desservir Nice et Bastia lorsque les travaux d'aménagement *de ce port auront été* conduits à bonne fin. A la différence du *Napoléon*, qui navigue entre Ajaccio et Marseille.

Comment répondre la saison prochaine à l'afflux de la demande ? Stimulé par la baisse des tarifs, le trafic des voyageurs a augmenté de *: %* en 1977 ; celui des véhicules accompagnés de 12 %. Pour bien faire les choses, il faudrait, au dire des *experts*, s'assurer les services à temps *complet du Provence, qui se partage* entre la Tunisie et la Corse. Pour l'acheminement des voitures, deux cargos seraient nécessaires. L'Etat acceptera-t-il de régler la note ?

La desserte — passagers et marchandises — des ports secondaires de la Corse pose également un problème. M. Jean-Paul de Rocca - Serra, député et maire R.P.R. de Porto-Vecchio, réclame par exemple qu'au moins une fois par semaine, l'été, sa ville soit reliée à Marseille par car-ferry. « *La capacité de la flotte est insuffisante pour répondre favorablement à cette demande*, indiquent les responsables de la S.N.C.F., *mais on y viendra un jour*. »

D'une manière générale, l'institution d'un service public des transports maritimes s'est traduite par une baisse sensible des tarifs, sauf pour les expéditions de moins de 5 tonnes, en nette hausse.

Mais le coût de la vie en Corse ne s'en est pas sensiblement ressenti. Parce que le prix du transport entre pour peu dans la valeur de l'ensemble des marchandises. Parce qu'aussi de multiples intermédiaires tournent évidemment le système à leur profit.

Paris doit-il continuer à démêler à distance l'écheveau de la continuité territoriale? La S.N.C.F., pour sa part, se demande encore ce qu'elle fait dans cette galère. « *On est venu nous chercher ; nous n'étions absolument pas preneurs* », explique M. Jean-Jacques Burgard, secrétaire général de la S.N.C.F. Certains Corses souhaiteraient traiter eux-mêmes ce dossier par le biais d'une autorité régionale en matière de transport. « *Ce serait une bonne solution* », admet M. Lozé. Le gouvernement est-il prêt à tenter l'expérience ?

JACQUES DE BARRIN.

AGRICULTURE

[M.] Méhaignerie s'engage à défendre l'autonomie du régime social paysan

représentants de la *Mutua*-[lité ag]ricole, réunis en assemblée [généra]le, vendredi 18 novembre, [se so]nt vigoureusement opposés [à l'ins]tauration d'un régime uni[que d]e sécurité sociale. « *Rêve [techno]cratique, le régime unique, [c'est] le tour de Babel de la pro[tection] sociale, centraliserait les [pouvoirs] au sommet* », a estimé [M. An]dré Laur, président de la [Mutu]alité sociale agricole [...]. « *Je défendrai toujours [avec] la dernière énergie votre [autono]mie* », a répondu M. Pierre [Méhaig]nerie, ministre de l'agri[culture].

[Le] ministre a précisé que la [collecti]vité finançait 81,5 % des [charg]es sociales pour les exploi[tants] et 55 % pour les salariés [...]. Cet effort est « *tout à [fait lég]itime* », car c'est l'ensem[ble de] l'économie qui a bénéficié [de la] modernisation de l'agri[culture] depuis 1955, mais il exige [« *beau]coup de rigueur* ». Une [enquête] va être menée dans trois *départements* — *Hérault, Vendée* et Saône-et-Loire — pour étudier le phénomène des doubles actifs, « *appelé à se développer* » et mieux cerner les bénéficiaires du régime de protection sociale agricole, afin d'en écarter les « *faux agriculteurs qui recherchent un régime refuge à bon compte* ».

« *Le régime de protection agricole est à la pointe des régimes sociaux en matière de solidarité interne* », a fait également remarquer le ministre. Il a rappelé que l'éventail des cotisations varie de 1 (petit éleveur de Savoie) à 30 (céréaliers, betteraviers de l'Eure). Toutefois, le montant des transferts sociaux va atteindre 45,6 milliards de francs, soit près des deux tiers du revenu brut agricole (quelque 64 milliards de francs en 1977), aussi M. Méhaignerie a estimé que s'il devait être sensiblement diminué « *une bonne partie de l'économie agricole s'effondrerait, notamment dans les départements les plus défavorisés* ».

SOCIAL

Manifestation d'immigrés et grève des loyers à la Sonacotra

« Abrogation des mesures Stoléru », « Non aux expulsions », « Français, immigrés, mêmes patrons, même combat » : tels étaient — avec des revendications spécifiques sur le statut de locataires des foyers-hôtels, — les principaux thèmes de la manifestation organisée, ce samedi 19 novembre, à Paris, à partir de 14 heures, de Barbès à la Nation, par le comité de coordination des foyers Sonacotra en grève et par une vingtaine de formations d'extrême gauche, notamment trotskistes et maoïstes (« le Monde » du 19 novembre).

Le P.C.F., la C.G.T. et la C.F.D.T. ont décidé de se tenir à l'écart de cette protestation de masse, estimant que les conditions ne sont pas réunies actuellement pour cette forme d'action. Le P.S., qui affirme n'avoir pas été consulté, avait de son côté réuni ses délégués de la région parisienne, samedi matin, à son siège, place du Palais-Bourbon, pour une journée d'études sur l'immigration, prolongeant celle organisée récemment à Grenoble pour les élus socialistes de l'ensemble de la France.

Libres opinions

Sortir de l'enlisement

par JEAN LE GARREC (*)

DES récentes mesures sur la suspension de l'immigration et l'extension de la politique dite de « retour » ont mis en lumière, une fois de plus, la situation des travailleurs immigrés en France. On pourrait résumer cette situation par la formule : un « statut d'indignité ». Cette indignité n'est pas faite seulement d'inégalités juridiques ou économiques, elle est la conséquence d'une politique d'ensemble menée depuis plusieurs années pour isoler travailleurs étrangers et travailleurs français : politique de ségrégation *en matière d'habitat, de discrimination en matière d'emploi*, politique du bouc émissaire en matière de maintien de l'ordre.

Le conflit de la Sonacotra illustre l'un des aspects de cette situation. Ce conflit dure depuis deux ans. Dans une soixantaine de foyers, les immigrés continuent la grève des loyers. Si des efforts ont sans doute été faits par la Sonacotra pour assouplir le règlement intérieur rigide, ouvrir les foyers vers l'extérieur et mettre en place des comités de résidents, dont le fonctionnement démocratique est encore mal assuré, sur un point capital des revendications, la politique des loyers, aucune mesure d'ensemble n'a encore vu le jour. On s'est contenté de baisser quelque peu les loyers de certains *foyers de la région parisienne, de retarder certaines hausses*, encore que celle intervenue en juillet ait déclenché une nouvelle vague de refus de paiements.

Les tribunaux, qui ont eu à connaître des actions intentées par les résidents contre la Sonacotra (plainte pour pratique de prix illicites : six hausses entre 1971 et 1975, totalisant plus de 50 % d'augmentation) ou de celles intentées par la Sonacotra à l'encontre *des résidents (saisies-arrêts sur salaires)*, se sont renvoyés, jusqu'à présent, la décision sur le fond. Le tribunal de grande instance de Paris a récemment conclu à un non-lieu, sur la plainte de pratique de prix illicites. Saisie, sur appel, la Cour de Paris doit statuer le 2 décembre.

Mais l'affaire est complexe. Une double question reste posée : la Sonacotra a-t-elle créé une catégorie si particulière de logements qu'ils échappent, sur le plan de leur statut ou de leurs prix, à la réglementation commune ? Comment une catégorie de logements sociaux très aidés, à normes réduites (chambres de 6 mètres carrés), peut-elle se voir appliquer des prix dépassant ceux du secteur de droit commun ? *Il y a là une série d'anomalies et d'ambiguïtés sur lesquels les pou*voirs publics ne se sont pas encore expliqués et que les tribunaux auront à trancher.

Pour débloquer la situation, les efforts de la Sonacotra et de la Commission nationale pour le logement des immigrés se portent vers l'aide personnalisée, qui aurait pour effet de réduire la contribution financière des résidents, en fonction de leurs ressources et de leurs charges familiales, sans pour autant diminuer le montant des loyers. Mais la mise en place de la procédure de l'aide personnalisée sera longue et difficile, sa gestion lourde. Aussi, provisoirement, est-il envisagé de faire appel aux crédits du Fonds d'action sociale (FAS) pour une période transitoire. Y a-t-il, dans le budget 1978, une dotation au FAS suffisante pour mettre en œuvre cette politique ? Actuellement, le conseil d'administration de cet organisme fait régner l'austérité et remet en cause les budgets d'animation, d'alphabétisation, notamment ceux de l'Amicale pour l'enseignement des étrangers.

Des solutions sont possibles concernant aussi bien l'animation des foyers, la réglementation des prix, la mise en place d'une aide personnalisée, *mais encore faudrait-il que les pouvoirs publics arrêtent de* tergiverser. Qui peut avoir intérêt à l'enlisement du conflit ?

(*) Délégué national du parti socialiste à l'immigration.

LE GOUVERNEMENT VISE A RENFORCER LA SÉCURITÉ DES CADRES déclare le premier ministre

Le colloque organisé par la C.G.C. sur les « *nouveaux cadres* », à Palaiseau (Essonne), a été ouvert le 18 novembre par un discours du premier ministre. M. Barre a repris ses thèmes habituels sur la nécessité des efforts à accomplir « *dans une société plus solidaire* », ambition, a-t-il dit, à la mesure des cadres.

L'action du gouvernement s'inspire de deux principes. D'abord, il n'y a pas de contradiction entre *une politique à l'intention des* cadres et la réduction des inégalités, a dit M. Barre.

« *A la différence d'autres, le gouvernement ne souhaite pas une égalisation excessive ou systématique des situations et des revenus. Le ressort de notre société, qui lui assure sa capacité à s'adapter et à résoudre les problèmes, tient à l'initiative, à la responsabilité individuelle ainsi qu'à la sanction du succès par le niveau du revenu et la promotion individuelle. La réduction des inégalités passe par une action aux deux extrémités de l'échelle des revenus : mais dans une action spécifique en faveur des moins favorisés, mais aussi, au sommet contre les rentes ou positions abusives qui ne correspondent pas à la nature des services rendus à la collectivité.* »

Le second principe est « *fondé sur la constatation d'un phénomène qui caractérise en profondeur et sur une longue période la société française et sur un jugement à son égard : cette évolution va dans le bon sens et doit être encouragée. Tout ce qui renforce le consensus dans ce pays, qui estompe les querelles idéologiques, mérite d'être soutenu : ainsi en va-t-il de l'apparition et du développement du phénomène des cadres (...)* » « *le gouvernement vise d'abord à renforcer la sécurité des cadres (...)* », a conclu M. Barre. « *Ceux-ci sont peu enclins à participer aux luttes politiques que certains voudraient instaurer dans leur entreprise. Car ils savent que la condition essentielle d'efficacité de l'entreprise c'est sa cohésion face aux concurrents (...) En apportant leur adhésion à la « cité utopique » qui leur est parfois proposée, ils* [les cadres] *ne feraient qu'accepter, pour reprendre la terminologie marxiste, leur propre suicide de classe.* »

LES MINEURS C.G.T. MANIFESTENT A PARIS

Un millier de mineurs venus de divers bassins de France (charbon, fer, potasse, bauxite) ont manifesté, vendredi 18 novembre, à Paris, à l'appel de la C.G.T., contre « *la liquidation des mines* » et en faveur d'une nouvelle politique énergétique. Après avoir tenu des « *assises nationales* » à la Bourse du travail, les délégations ont défilé, l'après-midi, de la place de la République au ministère de l'économie et des finances, rue de Rivoli. Dénonçant les fermetures de puits, M. Blondeau, secrétaire général de la Fédération du sous-sol, a souligné que, plus la production était réduite, plus le prix de revient de la tonne de charbon augmentait. « *A force de couper les branches*, a-t-il ajouté, *on fait crever l'arbre.* »

Ces assises doivent trouver leur prolongement dans la semaine d'action organisée du 21 au 26 novembre par les syndicats C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C. et F.O. des mines de fer de Lorraine, avec des arrêts de travail de deux heures par jour et un temps fort de vingt-quatre heures le 25 novembre. Ce mouvement vise à obtenir la suspension des fermetures et des réductions d'effectifs.

● *Le décret sur l'immigration familiale : recours du GISTI.* — *Le GISTI (Groupe d'information* et de soutien des travailleurs immigrés) vient de former un recours devant le Conseil d'Etat et de demander le sursis à exécution du décret sur l'immigration familiale que le gouvernement a pris le 10 novembre dernier.

● *Fin de la grève d'Air Inter.* — Les navigants d'Air Inter, qui avaient cessé le travail pendant quatre jours, ont décidé de suspendre leur mouvement, comme prévu, le vendredi 18 novembre à minuit. Le Syndicat national des pilotes de ligne (S.N.P.L.) a indiqué que le mouvement pourrait reprendre, si satisfaction n'était pas obtenue sur la principale revendication : le respect du contrat d'entreprise sur les rémunérations.

M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, a, d'autre part, rejeté catégoriquement les *affirmations des syndicats selon* lesquelles il n'aurait pas jugé utile de les recevoir pour entendre leur point de vue. L'ordre de grève des navigants d'Air Inter a été lancé au moment même où la date d'une rencontre avec un collaborateur du premier ministre avait été fixée, a-t-il assuré.

● *Les syndicats F.O. et autonome des impôts pour la grève du 1er décembre.* — Le Syndicat général des impôts Force ouvrière a appelé, vendredi 18 novembre, l'ensemble des soixante-dix mille salariés de cette administration à « *observer un mouvement général d'arrêt de travail* » le 1er décembre, action que ce syndicat qualifie de « concomitante » avec celle qui est organisée sur un plan unitaire par la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN. De son côté, le Syndicat unifié des impôts (autonome) appelle également à la grève du 1er décembre. Les deux organisations invoquent les répercussions du plan Barre sur le pouvoir d'achat des fonctionnaires.

ÉNERGIE

1 MILLION DE TONNES DE PÉTROLE ALGÉRIEN POUR ELF-AQUITAINE

Elf-Aquitaine vient de conclure un accord d'approvisionnement *pétrolier* d'un million de tonnes pour 1978 avec la société algérienne Sonatrach. C'est la première fois qu'un contrat de ce type est signé. Après la nationalisation du pétrole en Algérie, en 1971, les deux entreprises pétrolières s'étaient associées pour produire du pétrole, mais, en décembre 1975, les deux parties étaient convenues de ne pas renouveler cet accord de co-production (Elf-Erap poursuivait cependant ses recherches en Algérie). Depuis lors, Elf-Erap (devenu en 1976 Elf-Aquitaine) avait négocié chaque année, sans *y parvenir, l'achat de pétrole* algérien dans le cadre d'un simple contrat commercial.

En août 1977, M. Pierre Guillaumat, qui avait mené toutes les négociations difficiles en Algérie ces six dernières années, a été remplacé à la présidence de la Société nationale Elf-Aquitaine (S.N.E.A.) par M. Chalandon. En outre, la Sonatrach éprouve, depuis quelques mois, des difficultés à écouler sa production, le marché du brut léger étant morose.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Meilleure tenue du franc – Nouvelle avance du y[en]

Meilleure tenue du franc français après un accès de faiblesse, nouvelle avance du YEN qui a touché ses plus hauts niveaux, léger effritement du DOLLAR et vif recul de l'or, tels ont été les points saillants d'une semaine beaucoup plus calme que la précédente.

Encore secouée lundi, avec un cours du DEUTSCHEMARK montant à 2,1680 F, niveau record, notre monnaie faisait preuve de résistance les jours suivants, l'annonce, *jeudi*, d'un *nouvel excédent* de la balance commerciale venant lui apporter un soutien non négligeable. La Banque de France n'a pas eu à intervenir directement sur les marchés des changes, des rentrées de devises appréciables, de l'ordre d'une centaine de millions de dollars par jour, étant enregistrées actuellement, d'origine essentiellement commerciale.

Signe certain d'une amélioration, les taux de l'eurofranc se sont quelque peu détendus, revenant de 13 1/2 % à 11 1/2 % à la veille du week-end. Les opérateurs restent néanmoins sur le qui-vive : l'alerte de la semaine dernière n'était pas attendue si tôt, ce qui a créé un malaise.

Après la très vive déception causée par l'*indice des prix de* septembre, tout va dépendre maintenant du taux d'inflation qui sera annoncé pour octobre. S'il est « mauvais », le FRANC baissera à nouveau.

A Tokyo, le YEN a évolué de façon très heurtée. Il a commencé par monter vivement, le cours du DOLLAR tombant à son plus bas niveau depuis la guerre, soit 244 yens, et même un peu moins, en dépit des interventions répétées de la Banque du Japon, qui achetait plusieurs centaines de millions de dollars. Une nouvelle impulsion était donnée mardi avec l'annonce d'un excédent considérable de la balance commerciale en octobre, exprimé pour la première fois en yens, la progression étant ainsi ramenée à 4,5 % d'une année sur l'autre alors qu'elle atteint 15,2 % exprimée en dollars.

Puis le YEN était ramené en arrière à la suite de mesures visant à limiter la spéculation, très active puisque, depuis le 1er octobre, les non-résidents ont acheté pour 1,3 milliard de dollars en titres d'Etat japonais, tandis que les dépôts en yens convertibles augmentaient de 575 millions de dollars.

A partir de lundi prochain, les non-résidents ne pourront plus, provisoirement, acheter de valeurs gouvernementales à court terme, et ils devront placer sans intérêt auprès de la Banque du Japon toute augmentation de leurs dépôts en YENS convertibles, ce qui réduit l'intérêt de l'opération. A l'annonce de ces mesures, les cours du *DOLLAR* bondissent de 244 à 247 YENS, pour retomber quelques heures après à 244 YENS. Selon les *milieux financiers, la pression à la* hausse du YEN est « irréversible », certains experts entrevoyant un cours de 240 YENS pour 1 DOLLAR dans peu de temps et n'excluant pas une chute à 230 YENS d'ici à la fin de l'année.

Le DOLLAR a continué à [ef]friter, malgré la déclaration [du] président de la Bundesb[ank], M. Emminger, partisan [d'un] « DOLLAR fort », et celles [du] secrétaire d'Etat américain [au] Trésor, M. *Blumenthal, qui* [...] une « dépréciation artificielle [du] DOLLAR ». Inutile de dire qu[e les] propos de M. Blumenthal n'[exer]cent plus guère d'influence [sur] le marché des changes. Pou[r le] proche avenir, certains camb[istes] n'excluent pas une stabilis[ation] du DOLLAR aux niveaux ac[tuels] qui, toutefois, ne constituer[ait] qu'un palier avant la repris[e de] la baisse.

Sur le marché de l'or, on a [noté] une forte baisse du cours de l'[once] d'or à Londres, qui, après [avoir] *dépassé 168 dollars la sem[aine]* dernière, est revenue rapider[ment] à 160 dollars. Parmi les motifs [mis] en avant figurait la rumeur [de] ventes portugaises de métal, [afin] de solder une partie du dé[ficit] commercial du pays. — F. R.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'au[tre]

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin
Londres ..	—	1,8200	8,8324	4,0112	4,0813	64,1550	4,4007
	—	1,8200	8,8816	4,0404	4,1004	64,6100	4,4317
New-York.	1,8200	—	20,6058	45,3720	44,5930	2,8368	41,3564
	1,8200	—	20,4918	45,0450	44,3852	2,8169	41,0677
Paris	8,8324	4,8530	—	220,19	216,41	13,7673	200,78
	8,8816	4,8800	—	219,81	216,60	13,7464	200,41
Zurich ...	4,0112	2,2046	45,4152	—	98,2831	6,2524	91,1497
	4,0404	2,2200	45,4918	—	98,5352	6,2535	91,1704
Francfort .	4,0813	2,2425	46,2085	101,7468	—	6,3617	92,7419
	4,1004	2,2530	46,1680	101,4864	—	6,3464	92,5256
Bruxelles	64,1550	35,2500	7,2635	15,9936	15,7190	—	14,5781
	64,6100	35,5000	7,2745	15,9909	15,7567	—	14,5798
Amsterdam	4,4007	241,80	49,8248	109,7096	107,8260	6,8595	—
	4,4317	243,50	49,8975	109,6846	108,0781	6,8591	—
Milan ...	1597,96	878,00	180,91	398,36	391,52	24,9078	363,11
	1600,69	879,50	180,22	396,17	390,36	24,7746	361,19

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les ma[rchés] officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représe[ntent] la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschem[arks,] de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Reprise du cuivre et du zinc — Repli du café et du cac[ao]

MÉTAUX. — *Le cuivre s'est raffermi dans un marché cependant irrégulier. Aucune nouvelle vente importante de la part d'opérateurs japonais n'a été décelée sur le marché londonien, et l'annonce de l'achat de 20 millions de lbs de cathodes par le Service de la Monnaie des Etats-Unis a contribué à la reprise des cours. Des rumeurs font toutefois état de l'imposition éventuelle de taxes à l'importation par les Etats-Unis pour protéger l'industrie nationale. D'autre part, les stocks du Metal Exchange de Londres se sont accrus de 1 125 tonnes à 633 275 tonnes.*

Meilleure orientation des cours du zinc en dépit des récentes baisses de prix effectuées par les producteurs américains (de 1 cent et 1,5 cent la lb, à 31 et 30,5 cents). Les stocks ont diminué à Londres pour la seizième semaine consécutive ; la diminution ressortant au total à 23 000 tonnes.

Les cours du plomb se sont redressés sur des indications d'achats soviétiques évalués à quelque 4 000 tonnes. Les stocks de Londres ont baissé comme prévu de 200 tonnes à 62 300 tonnes.

L'étain a été orienté à la baisse après une augmentation inattendue des stocks londoniens (+ 5 tonnes à 3 325 tonnes).

DENRÉES. — *Repli des cours du café à Londres après la décision apparente des principaux producteurs de renoncer à soutenir les cours mondiaux sans l'accord des pays consommateurs. Les Brésiliens ont-ils réellement vendu en dessous de leur prix minimum à l'exportation de $ 3,20 ? Des rumeurs indiquent que, depuis octobre, le Brésil aurait evndu plus de 1 million de sacs avec un rabais de $ 1,20 par lb, dans le cadre d'accords spéciaux.*

Le cacao a accusé un mouvement de baisse sous l'influence d'un accroissement des disponibilités autres que celles du Ghana. Selon [une] firme britannique, la récolte d[e ce] pays dépassera d'au moins 25 0[00 tonnes] celle de la campagne précéd[ente] (309 758 tonnes).

Redressement des cours du s[ucre] dont la production mondiale [est] pourtant estimée au niveau re[cord] de 90,7 millions de tonnes pa[r le] département américain de l'agr[icul]ture (+ 4 % sur 1976).

CÉRÉALES. — *Les impor[tants] achats de céréales que vien[nent] d'effectuer les Soviétiques ont [sti]mulé les cours du blé et du [maïs] à Chicago. Au cours de la sem[aine,] les achats soviétique ont tot[alisé] 1,35 million de tonnes, dont 1,25 [mil]lion de tonnes de maïs et 1[00 000] tonnes de blé. Le département [amé]ricain de l'agriculture a révis[é en] baisse son estimation de la ré[colte] mondiale de céréales à 1 086 [mil]lions de tonnes (dont 381,6 mil[lions] de tonnes de blé).*

COTON. — *Les cours du c[oton] ont été mieux orientés sur [une] reprise de la demande du né[goce]. Toutefois, selon une estim[ation] officielle américaine, la produ[ction] mondiale devrait atteindre 64,8 [mil]lions de balles cette année (+ [...] par rapport à la campagne 1977).*

Cours des principaux marchés du 18 novembre

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant 657 (649,50), à trois mois 664,50 (660,50) ; étain, comptant 6 825 (6 970), à trois mois 6 715 (6 780) ; plomb 347,50 (344,50) ; zinc 299,50 (289).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 55,50 (54,90) ; aluminium (lingots) 53 (inch.) ; *ferraille*, cours moyen (en dollars par tonne) 48,50 (46,83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) 130-138 (inch.).

— *Penang* (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 1 787 (1 790).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, déc. 51,85 (*50,25*), mars *52,40 (51,08)*.

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), déc. 242 (inch.) ; jute (en dollars par tonne) Pakistan, White grade C 433 (428).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine 23,60 (23,65).

— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : *jute 590 (580)*.

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 50,50-52 (51,50-52,50).

— Penang (en cents des Détroits par kilo) : 205,50-206 (207,25-208,25).

DENRÉES. — New-York (en cents par lb) : cacao, déc. *180,50 (186,50)* ; mars 155,50 (160,60) ; sucre, disp. 7,40 (7) ; mars 8,90 (851) ; mai 9,32 (8,84) ; café, déc. 211,10 (200,50) ; mars 171,10 (185).

— Londres (en livres par tonne) : sucre, déc. 103,30 (101) ; mars 119,10 (116,85) ; café, janv. 1 805 (1 838) ; mars 1 705 (1 730) ; cacao, déc. 2 275 (2 514) ; mars 2 000 (2 080).

— Paris (en francs par quintal) : cacao, déc. 2 066 (2 200) ; mars 1 840 (1 895) ; café, janv. 1 545 (1 580) ; mars 1 485 (1 500) ; sucre (en francs par tonnes) : janv. 970 (910).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, déc. 277 1/2 (270 1/2) ; mars 286 1/4 (279 1/2) ; maïs, déc. 225 1/4 (219 3/4) ; mars 232 1/2 (226 1/2).

MARCHÉ MONÉTAIRE

RETOUR AU CALME

Tant va le franc, tant vont les taux. Cet axiome a encore été vérifié cette semaine sur le marché monétaire de Paris, où le loyer de l'argent au jour le jour n'a pas dépassé le niveau de 9 1/8 % atteint la semaine précédente. Cette stabilité était unanimement attribuée à la meilleure tenue de notre monnaie sur les marchés des changes, après l'accès de faiblesse *qui avait contraint la Banque de* France à utiliser, avec modération, l'arme des taux. Confirmation fut donnée de ce retour au calme, peut-être provisoire, par l'adjudication de 1,5 milliard de francs sur effets privés, qui s'effectua vendredi au taux inchangé de 8 1/2 %.

A la veille du week-end, le marché se montrait plus équilibré, les prêteurs se faisant plus nombreux et les liquidités plus *abondantes. On rencontrait* même quelques optimistes pour envisager, timidement, une détente des taux. Pour l'instant, toutefois, la *vigilance demeure la règle* d'or, trop d'incertitudes pesant sur le proche avenir.

Outre-Atlantique, la publication bihebdomadaire du *chiffre* de la masse monétaire est entourée d'un suspense digne des meilleurs « thrillers » de la Série *noire. Qu'elle diminue*, et les milieux financiers se réjouissent, dans l'espoir que les auto[rités] monétaires, nouveau croque[mi]taine, ne feront pas *monter* [les] taux. Qu'elle augmente à nou[veau,] et les craintes d'un nouveau [tour] de vis renaissent. Cette sem[aine,] la masse monétaire a augm[enté] sensiblement, mais, pour l'ins[tant,] son rythme de progression [reste] modéré. En outre, le taux m[oyen] de l'argent entre banques, [les] « federal funds », a légèrem[ent] fléchi, et le « prime rate » [impor]tant de la Citibank doit r[ester] inchangé. A signaler, toute[fois,] l'initiative d'une petite banqu[e ré]gionale, la South West Ban[k de] Saint-Louis, qui a ramené [son] taux de base de 7 3/4 % à 7 1/[2 %.] Son exemple n'a pas été [suivi.]

F.

TITRES LE PLUS ACTIVEME[NT] TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	V[al.] e[n] cap.
4 1/2 % 1973	39 200	25 [illegible]
Matra	15 825	18 7[illegible]
Michelin	12 820	16 3[illegible]
Perrier	101 200	13 4[illegible]
ELF-Aquitaine ...	32 575	12 [illegible]

LA REVUE DES VALEURS

Bourse de Paris

SEMAINE DU 14 AU 18 NOVEMBRE 1977

ÉCLAIRCIE

PLUS ou moins sombre depuis le début du mois, l'horizon s'est singulièrement éclairci cette semaine à la Bourse de Paris.

Même les volumes quotidiens de transactions, dont on déplorait encore récemment la maigreur, se sont gonflés à la veille du week-end. Quant aux indices de cours, ils ont *progressé* de plus de 1,5 % en moyenne.

Assez lent, mais continu, le mouvement de redressement est apparu à la *majorité* des boursiers « bien accroché ».

Déjà, dès la première séance de la semaine, et en dépit de *quelques* ventes étrangères, la tendance *s'était montrée* plus encourageante. Exception faite d'un recul insignifiant *enregistré le lendemain, ces meilleures dispositions ne* devaient plus se démentir jusqu'à la veille du week-end. « *Sans l'intervention télévisée* de M. Chirac, *qui risque de* relancer la querelle dans la majorité, la hausse eût été plus *forte encore » pouvait-on entendre vendredi, autour de la* corbeille.

Une chose est sûre : la Bourse de Paris a bénéficié cette semaine d'une rare conjonction de facteurs favorables.

Toujours un peu dépendant de ce qui se passe outre-Atlantique, le marché a d'abord observé avec satisfaction le mouvement de reprise amorcé à *Wall Street. Seules les* déclarations intempestives de M. Boulin, selon lequel il fallait s'attendre à une reconduction en 1978 de la limitation des dividendes, paraissaient constituer le frein le plus sérieux. Heureusement pour les boursiers, les propos du ministre délégué à l'économie et aux finances se virent très vite démentis par la Rue de Rivoli : « La décision de reconduire cette recommandation gouvernementale de 1977 n'a pas été envisagée. »

Débarrassés de cette épine dans le pied, les boursiers reçurent ensuite une aide *morale* non négligeable de deux grands établissements bancaires *qui* n'hésitent pas à prôner « dès maintenant » l'investissement en valeurs françaises : la banque *Rothschild* et la *Commerzbank*.

Au cas où la prospective boursière n'aurait pas suffi *à dégeler totalement les initiatives, les opérateurs ont pu* trouver dans l'actualité des raisons plus concrètes de procéder à de nouvelles *acquisitions*.

L'enquête mensuelle du C.N.P.F. décelant une tendance à la reprise économique et le ralentissement très net de la montée du chômage en octobre, constituaient des faits bien réels. De même, la nouvelle amélioration de la balance commerciale — même si elle est un peu exceptionnelle » — a aussi produit un certain effet. Il n'est que de voir la tenue du franc, contre lequel les attaques ont cessé depuis le début de la semaine.

Cela suffira-t-il a ramenter en Bourse les investisseurs étrangers qui lui font tant défaut ? Nul ne peut le dire. *Mais, le fait est important* : la liquidation générale qui débutera lundi par la réponse des primes n'était pas encore *considérée perdante par la majorité des opérateurs. Autour* de la corbeille on laissait entendre qu'un bond de 3 % en *deux séances ne constituait pas une performance impossible.* C'est, en tout cas, le chemin qui reste à parcourir afin que les cours rejoignent leur niveau d'il y a un mois.

PATRICE CLAUDE.

*V*aleurs à revenu fixe ou indexées

Le nouveau prix de reprise de « Emprunt 4 1/2 % 1973 » par [les] services de l'enregistrement [—] ce prix sera en vigueur à [pa]rtir du 1er décembre 1977 — [de]vrait se situer, selon nos cal[cu]ls, à 683,14 F.

Dans l'hypothèse, bien sûr, où [les] clauses de garantie-or de [l'] Emprunt 7 % 1973 » vien[dr]aient à jouer pour la déter[m]ination du montant du pro[ch]ain coupon de ce fonds d'État, [les] premiers calculs semblent [in]diquer que ce coupon devrait [re]présenter près de 170 F par [tit]re de 1 000 F nominal. Rap[pe]lons que pour déterminer le [mo]ntant de ce coupon on appli-

	18 nov.	Diff.
…/2 % 1973	666,50	+ 4,60
…% 1973	260	+ 1,20
…pr. 10,30 % 1975	96,42	+ 0,12
…% 1976	99,30	— 0,01
…E. 10,60 % 1976	97,15	inchangé
…E. 11 % 1977	99,10	+ 0,10
…0 % 1977	104,42	+ 0,52
…/4 % 1963	103	+ 0,60
…/4 - 4 3/4 % 1963	90,80	— 1
…/2 % 1965	105,50	— 0,50
…% 1966	104,70	inchangé
…% 1967	95,15	— 1,35
…E. 3 %	1 935	+ 7,50

…e au taux nominal (soit 7 %) [un] coefficient multiplicateur éta[b]l[i] par le rapprochement effec[tu]é entre le cours moyen du [lin]got en Bourse à Paris enre[gi]stré pendant les trente séances [pr]écédant le 31 décembre 1977 [et] le cours moyen de ce même [lin]got, *enregistré pendant les* [tr]ente séances précédant le [31] décembre 1972 (soit 10 483 F). [Ce]tte éventualité n'a pas été [ét]rangère à la bonne tenue de [l']Emprunt 7 % 1973 » qui a [at]teint à 264 un cours record. « Emprunt 4 1/2 % 1973 » a [d']ailleurs fait de même à 667 F.

[B]anques, assurances, sociétés d'investissement

Les dirigeants de *Cofimeg* esti[me]nt que la société devrait per[ce]voir en 1977 101 millions de [fr]ancs de recettes (contre 92,7 l'an [pa]ssé). Pour *Sefimeg* — qui fait

	18 nov.	Diff.
…l Equipement	155	+ 4
…np. bancaire	310	+ 14
…F.	88,20	— 0,10
…dit foncier	284	+ 12,10
…dit national	248,10	— 4,40
…anc. de Paris	172	+ 1
…aball	171	+ 5
…afrance	135,50	— 2
…B.	174,90	+ 14,90
…meg	181,90	inchangé
…meg	180	— 0,10
…I.	335	+ 10
…pagn. du Midi	274,50	— 4,50
…el	186,20	+ 1,70
…elder	121,60	— 4,60
…	234	+ 8

…ement partie du groupe *Im[mob]ilière Construction de Paris*, [l]e total des recettes devraient [attei]ndre en 1977 89 millions de [fran]cs (contre 81,7).

Alimentation

A l'occasion d'une opération de *fusion*, les *Cidreries réunies* et *Calvados Busnel* vont apporter aux *Distilleries réunies* leurs actifs. Le capital de cette dernière entreprise sera majoré de 2,6 millions de francs. Rappelons que

	18 nov.	Diff.
Beghin-Say	53,60	— 1,20
B.S.N.-Gerv.-Dan.	666	+ 5,90
Carrefour	1 429	+ 41
Casino	1 039	+ 29
Moët-Hennessy	429	+ 11
Mumm	318	+ 2
Olida et Caby	126,80	— 2,20
Pernod-Ricard	233	+ 10,90
Radar	324	— 3
Raffiner. St-Louis.	67	+ 3,50
S.I.A.S.	329,50	+ 5,50
Veuve Clicquot	490	+ 6
Viniprix	364	+ 6
Martell	315	— 5
Guy. et Gascogne	173	— 6,10
Nestlé	7 880	— 30

Distilleries réunies fait partie du groupe *Pernod-Ricard*.

L'exercice 1977-1978 de *Martell* s'annonce sous de meilleurs auspices que le précédent, le montant global des ventes « hors taxes » du premier trimestre s'élevant à *125 millions de francs contre 81.*

Bâtiment et travaux publics

Toujours très recherché en Bourse, *Dumez* a réalisé durant les neuf premiers mois pour

	18 nov.	Diff.
Auxil. d'entrepr.	237,50	+ 9,40
Bouygues	491	+ 17,30
Chim. et Routière.	97	— 0,50
Ciments français	30,60	+ 0,60
Dumez	524	+ 41
Entr. J. Lefebvre	204,50	+ 9,50
Génér. d'entrepr.	139,80	— 0,10
Gds Travx de Mars.	192,60	+ 9,60
Lafarge	169,50	+ 5,80
Maisons Phénix	887	+ 25
Pollet et Chausson	124,90	— 0,10

2 716 millions de francs de travaux, *contre 2 182 millions* au 30 septembre 1976.

Matériel électrique, services publics

L'action *Philips* s'est mise en évidence à l'annonce des résultats trimestriels, qui s'établissent à 140 millions de florins contre 125 millions ; au total, pour les neuf premiers mois, le bénéfice est de 437 millions de florins contre 357 *millions*.

Au vu des résultats provisoires,

	18 nov.	Diff.
Alsthom-Atlant.	64	+ 4,90
C.E.M.	63	— 2
C.G.E.	281	+ 3
C.S.F.	181,50	+ 12
Matra	1 254	+ 115
Legrand	1 518	+ 40
Leroy-Somer	584	+ 19
Machines Bull	27,80	— 0,35
S.A.T.	472	— 21
Fr. Tél. Ericsson	250	+ 15
Thomson-Brandt	176	+ 3,90
Schlumberger	335,30	+ 16,80
Générale des eaux	500	+ 30
Lyonnaise des eaux	390	+ 0,90
Ufiner-S.M.D.	90,90	+ 3,80

qui s'élèvent à 35 millions de francs pour les neuf premiers mois, les dirigeants *d'Ufiner-S.M.D. estiment le maintien* du dividende largement assuré. L'activité d'établissement financier va être apportée à la filiale *Sofiner*, contrôlée à 99 %.

Filatures, textiles, magasins

La situation provisoire de *Filés de Fourmies* au 30 juin fait ressortir un bénéfice de 852 543 F, après amortissements, contre une perte de 2,04 millions de francs l'an dernier à la même époque.

	18 nov.	Diff.
Dollfus-Mieg	36,50	— 2,30
Sommer-Allibert	500	+ 25
Fourmies	20,10	+ 1,10
Godde-Bedin	28	— 2
Lainière Roubaix	42	— 1
Saint-Frères	47	+ 5
Vitos	128,50	+ 13,50
C.F.A.O.	368,50	+ 10,40
Galeries Lafayette.	68,10	— 1,90
Nouvelles Galeries.	65,95	— 5,05
Printemps	37,90	— 1,10
La Redoute	560	— 1
S.C.O.A.	71,60	— 2,10
Damart-Servip.	290	+ 10

On prévoit pour l'année entière une augmentation de 24 % des ventes.

Damart - Serviposte estime à 15 % la progression de son activité pour l'exercice 1977 ; la société prévoit une hausse annuelle *moyenne de 12 à 15 % pour les* cinq ans à venir, avec une croissance parallèle des résultats.

Métallurgie, constructions mécaniques

La société *Marine-Wendel* devrait être en mesure de répartir en 1978 un dividende pouvant atteindre le montant de celui dis-

	18 nov.	Diff.
Chiers-Châtillon	13,70	+ 1
Creusot-Loire	62,20	— 5,90
Denain Nord-Est	36,45	+ 0,60
Marine-Wendel	39,40	+ 1,35
Métall. Normandie	40,80	— 1,30
Pompey	72,10	+ 0,60
Sacilor	19	— 1,30
Saulnes	37,20	— 8,80
Usinor	20,05	+ 0,95
Vallourec	72	+ 0,20
Alspi	55	+ 0,50
Babcock-Fives	78,90	+ 1,90
Génér. de fonderie	94,50	— 13
Poclain	134,10	— 7,10
Sagem	458	+ 25
Saunier-Duval	87,20	— 1,80
Penhoët	178,70	+ 6,20
Peugeot-Citroën	296	+ 13
Parodo	384	+ 1

tribué cette année, *soit 4 F pour* les actions actuelles non regroupées, et 2 F pour les actions rémunérant les apports faits à titre de fusion.

Mines, caoutchouc, outre-mer

Charter annonce pour le premier *semestre un bénéfice* net attribuable de 11,06 millions de livres, contre 8,97 *millions*. Le dividende intérimaire a été fixé à 3,025 pence, *contre 2,75 pence*.

Les dirigeants d'*Amax* tablent pour 1977 sur un bénéfice d'exploitation record, et ce malgré la mauvaise conjoncture. Toute-

	18 nov.	Diff.
Imétal	68	+ 7,95
Peñarroya	39,10	— 0,70
Charter	11,70	+ 0,15
Inco	79,80	— 1,30
R.T.Z.	16,55	— 0,50
Tanganyika	12,90	+ 1,15
Union minière	104,80	+ 0,90
Z.C.I.	0,87	— 0,04
Kléber	36,50	+ 2,50
Michelin	1 299	+ 49

fois, en raison de l'augmentation des frais financiers, les profits nets dégagés au 30 septembre *ne s'élevaient qu'à 90,2 millions* de dollars (contre 110,1 millions). Le dividende est assuré.

Pétroles

Le bénéfice réalisé par le groupe *Royal Dutch-Shell* lors du troisième trimestre a atteint 329 *millions de livres contre 176* millions un an auparavant. Au 30 *septembre, le bénéfice par* action s'élève à 20,79 florins (contre 17,6 florins) pour Royal Dutch et à 72,13 pence

	18 nov.	Diff.
Aquitaine	370	— 5
Esso	63,80	— 0,60
Franç. des pétroles	98	+ 0,90
Pétroles B.P.	60,20	+ 0,65
Primagaz	136,80	— 0,20
Raffinage	58,90	— 3,10
Sogerap	76	+ 2
Exxon	234	+ 7,50
Petrofina	531	+ 25
Royal Dutch	287,30	+ 10,10

(contre 47,23 pence) pour Shell-Transport.

La compagnie *Elf-Gabon* va procéder à l'attribution d'une *action gratuite pour deux sous* réserve des autorisations nécessaires. *Un acompte de 1 280 F* C.F.A. (25,60 + 9,21 F de crédit d'impôt) sur le dividende de 1977 sera versé en décembre.

Labo-Industrie va *procéder en* Bourse au rachat maximum de 190 960 *de ses propres actions* au prix unitaire de 91 F (dernier cours : 69 F).

Mines d'or, diamants

Les exportations israéliennes de diamants taillés ont fortement augmenté en octobre, atteignant la valeur record de 272 millions de dollars. Par rapport à la période correspondante de

	18 nov.	Diff.
Amgold	96,50	— 3,50
Anglo-American	16,40	— 0,55
Buffelsfontein	57,75	— 2,15
Free State	75,70	+ 2,70
Goldfields	15,30	— 0,50
Harmony	25,20	— 1,60
President Brand	56,50	— 0,70
Randfontein	179,90	— 6,10
Saint-Helena	61,80	— 2
Union Corporation	16,50	— 0,60
West Driefontein	116,70	— 9,40
Western Deep	45,50	— 0,55
Western Holdings	86	— 5
De Beers	18,65	+ 0,25

1976, la progression est de 42,4 %. Pour les dix premiers mois, elles s'élèvent à 809 millions de dollars, chiffre très supérieur déjà à celui enregistré pour l'année 1976 en entier (711, 8 millions de dollars).

Produits chimiques

Troisième trimestre très décevant pour le groupe *Unilever*, dont le bénéfice net (343 millions de florins) a diminué de 12 % par rapport au trimestre précédent, marqué par une nette amélioration des résultats et de 14 % par rapport à la période correspondante de 1976. Du coup, les profits dégagés pour les neuf mois (867 millions de florins) sont *inférieurs de 4 % à ceux obtenus* le 30 septembre 1976, malgré un *chiffre d'affaires plus élevé de* 12 %. Le dividende intérimaire est néanmoins porté à 3,4 *florins* (contre 3,2) pour *Unilever N.V.* et à 7,64 pence (contre 7,46) pour *Unilever Ltd.*

Franchement mauvais pour *Akzo*, dont le déficit s'est considérablement aggravé, atteignant 57,5 millions de florins, contre 5,7 millions pour le second trimestre et 24 millions pour le trimestre correspondant de 1976.

Pour les neuf premiers mois, la perte ressort ainsi à 52,1 millions de florins, au lieu d'un bénéfice

	18 nov.	Diff.
C.M.-Industries	174,10	+ 7,10
Cotelle et Foucher	80,90	+ 4,40
Institut Mérieux	349	+ 19
Laboratoire Bellon	169	+ 4
Nobel-Bozel	60,40	— 2,10
Pierrefitte-Auby	56,10	— 1,70
Rhône-Poulenc	55,50	+ 0,50
Roussel-Uclaf	170,10	+ 1,10
B.A.S.F.	316,30	+ 1,20
Bayer	295,50	— 2,50
Hoechst	293,20	— 1,60
Norsk Hydro	197	— 4,20

de 0,9 million au 30 septembre 1976.

Les actionnaires de *Kodak* toucheront le 3 janvier, en plus du dividende intérimaire de 40 cents, une somme exceptionnelle de 50 cents, soit au total 2,10 dollars *(contre 2,07)*.

Le *Carbone Lorraine* annonce pour le premier semestre un bénéfice après impôt de 4,26 millions *de francs, contre une* perte de 2,59 millions l'an passé à la même date. Malgré le *ralentissement* d'activité observé durant le troisième trimestre, le résultat net d'exploitation pour 1977 sera très supérieur à celui de 1976 (3,69 millions de francs).

Valeurs diverses

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe *Saint-Gobain* s'élève *pour les neuf premiers mois* à 23,155 millions de francs. La pro-

	18 nov.	Diff.
L'Air liquide	275,50	+ 8,40
Bic	555	— 10
Europe n° 1	533	+ 85
L'Oréal	666	+ 17
Club Méditerranée	382	+ 16,40
Arjomari	95	+ 0,90
Hachette	168	+ 8,90
Presses de la Cité	250	+ 10
P.U.K.	79,80	— 2,80
St-Gob.-P.-à-M.	130,50	+ 3,70
Skis Rossignol	1 798	+ 29
Chargeurs réunis	147	— 1,90

gression, par rapport à la période correspondante de 1976, est de *34,7 %*. Mais elle n'est *que* de 11,4 %, à structures comparables.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Base 100 : 29 décembre 1972

	10 nov.	18 nov.
Indice général	76,8	77,4
Assurances	131,8	132,9
Banq. et sociétés financ.	83,7	84,4
Sociétés foncières	80,3	79,4
Sociétés investiss. portef.	76,8	76,9
Agriculture	75,6	74,4
Aliment., brasseries, distill.	71,9	72,7
Autom., cycles et l. équip.	88,5	92,7
Bâtim., matér. constr., T.P.	78,3	80,2
Caoutchouc (ind. et comm.)	58,6	59,6
Carrières salines, charbon.	82,9	82
Constr. mécan. et navales.	80,3	82,2
Hôtels, casinos, thermal.	91,4	92,9
Imprimeries, pap., cartons.	59,3	59,4
Magas., compt. d'exportat.	65,4	65,4
Matériel électrique	87,7	90,4
Métall., com. des pr. métal	40,2	38,7
Mines métalliques	82,5	87,3
Pétroles et carburants	70	69,2
Prod. chimiq. et él.-mét.	77,8	78
Services publics et transp.	80,8	80,7
Textiles	98	98,3
Divers	95,3	98,8
Valeurs étrangères	102,8	103
Valeurs à rev. fixe ou ind.	123,4	122,4
Rentes perpétuelles	54,9	53,8
Rentes amort., fonds gar..	181,3	181,9
Sect. indust. publ. à r. fixe	92,7	92,6
Sect. ind. publ. à rev. ind.	228,3	228,5
Secteur libre	103,1	102,6

INDICES GÉNÉRAUX DE BASE 100 EN 1949

	10 nov.	18 nov.
Valeurs à rev. fixe ou ind.	216,2	216,2
Val. franç. à rev. variable.	532,2	536,4
Valeurs étrangères	759,8	781,3

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 29 décembre 1961

	10 nov.	18 nov.
Indice général	62,1	63,3
Produits de base	38,6	39,4
Construction	82,1	83,7
Biens d'équipement	61,8	64,1
Biens de consom. durables	107,4	112
Biens de cons. non durabl.	53,4	54,1
Biens de consom. aliment.	65,9	67,5
Services	90,2	92,5
Sociétés financières	71,2	72,2
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	156,8	157,7
Valeurs industrielles	55,5	56,7

MARCHÉ DE L'OR

	COURS 10/11	COURS 18/11
Or fin (kilo en barre).	25300	25280 ..
— (kilo en lingot)...	16360	25260
Pièce française (20 fr.).	248 60	247 10
Pièce française (10 fr.)..	220 50	221 40
Pièce suisse (20 fr.)....	230 20	222 10
Union latine (20 fr.)....	224 80	228 20
● Pièce tunisienne (20 fr.)	180	182 10
Souverain..	238 80	238 50
● Souverain Elizabeth II	257 .	252 70
● Demi-souverain	259 ..	256 50
Pièce de 20 dollars	1138 50	1120 ...
— 10 dollars	625	593 .
— 5 dollars	387 50	340 ..
— 50 pesos	1086	1052 .
● — 20 marks	271	274 50
— 10 florins	224 90	224 50
● — 5 roubles	129 80	127 ..

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	14 nov.	15 nov.	16 nov.	17 nov.	18 nov.
Terme ..	54 383 687	70 468 590	66 670 231	66 436 511	81 406 799
Comptant :					
R. et obl.	252 304 369	190 140 155	277 311 408	117 339 558	139 914 166
Actions	35 700 259	38 137 993	36 280 087	39 178 132	52 820 767
Total	342 388 315	298 746 738	380 261 726	222 953 201	274 141 732

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E., base 100, 31 décembre 1975)

Valeurs :

	14 nov.	15 nov.	16 nov.	17 nov.	18 nov.
Franç. ..	93,5	93,2	93,9	94,7	95,1
Étrang. .	98,9	98,5	98,4	98,3	98,6

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1976)

	14 nov.	15 nov.	16 nov.	17 nov.	18 nov.
Tendance	100,9	100,3	101	101,9	102,4

(base 100, 29 décembre 1961)

	14 nov.	15 nov.	16 nov.	17 nov.	18 nov.
Ind. gén.	62,3	62,2	62,3	62,8	63,3

Bourses étrangères

NEW-YORK
Ventes bénéficiaires

[Le]s ventes bénéficiaires se sont, [cette] semaine, abattues par vagues [succ]essives sur Wall-Street. Pas trop *absorbées, dans l'ensemble, elles* [ont] néanmoins contraint le marché [à se] *replier quelque peu*.

[Sing]ulièrement, les opérateurs [n'ont] pas *fait* grand *cas* des infor[mati]ons d'ordre économique, plu[tôt] *encourageantes*, dont ils *ont eu* [conn]aissance (hausse du P.N.B. plus [fort] que prévu, augmentation des [reven]us personnels, des ventes au [détai]l et des mises en chantier [de l]ogements), reportant derechef [toute] leur attention sur les symp[tôme]s inflationnistes. La décision [d'une] petite banque de Saint-Louis [de ba]isser son taux de base leur a, [un m]oment, remonté le moral. Mais [cette] *initiative n'ayant été suivie* [d'a]un effet, l'atmosphère s'est de [nouv]eau *alourdie* dans la crainte, [concré]tisée jeudi après Bourse, [d'une] augmentation de la masse mo[nétai]re.

[Mai]s le phénomène du fait accom[pli a], semble-t-il, joué une fois [encor]e et, soutenu par l'espoir d'un [main]tien des taux d'intérêt aux [nivea]ux actuels, le marché s'est un [peu r]edressé à la veille du week-end.

[L'ac]tivité hebdomadaire a porté [sur] *24,95 millions de titres contre* … millions.

[Ind]ices Dow Jones du 18 no[vemb]re : industrielles, 835,76 (contre …) ; transports, 215,18 (contre …) ; services publics, 112,10 [(contr]e 112,50).

	Cours 11 nov.	Cours 18 nov.
…	44 3/4	43 1/4
…	60 3/4	60 7/8
…g	28 3/8	27 7/8
… Man Bank	29 3/4	29 7/8
… de Nemours	119 1/4	121 3/4
…an Kodak	54 5/8	52 1/8
…	46 3/8	47 3/4
…	45 1/2	44 1/4
…al Electric	52 1/2	51 3/8
…al Foods	32 1/2	32 1/2
…al Motors	67 1/8	68 1/4
…ear	18 1/8	18 1/8
…	269 1/8	269
…	32 1/4	32 1/2
…scott	22 3/8	21 7/8
… Oil	63 3/4	63 3/4
…	26 1/8	27
…mberger	70 1/2	70
…	27 7/8	27 1/4
… Inc.	18 7/8	18 1/8
… Carbide	43 3/8	41 7/8
…teel	30 7/8	30 1/8
…ghouse	18 3/4	18 1/4
… Corp.	49 3/4	48 3/4

LONDRES
Moins 4 %

Malgré plusieurs volte-face, le marché, irrésistiblement tiré vers le bas, s'est fortement replié et, en fin *de semaine, l'indice des industrielles* enregistrait une baisse de 4 %.

L'effet bénéfique causé par l'annonce d'un excédent commercial en *octobre a été contrarié par la publication* de résultats trimestriels très inégaux pour plusieurs grandes sociétés et par la stagnation de la production industrielle et des ventes au détail. Les opérateurs redoutent également que les hausses de salaires relancent une inflation déjà difficilement contenue. Vendredi, cependant, le ralentissement de la hausse des prix calmait un peu les appré*hensions. Mais la reprise enregistrée* ne permettait pas, loin s'en faut, de combler les pertes initiales.

Indices « F. T. » du 18 novembre : *industrielles, 480,5 (contre 501,4)* ; mines d'or, 143,3 (contre 147,3) ; fonds d'État, 76,59 (contre 77,45).

	Cours 11 nov.	Cours 18 nov.
Bowater	173	167
Brit. Petroleum	912	906
Charter	136	135
Courtaulds	113	111
De Beers	289	296
Free State Geduld*	14 1/4	15 1/2
Gt Univ. Stores	332	322
Imp. Chemical	370	365
Shell	572	565
Vickers	202	182
War Loan	36 1/4	35 1/2

(*) En dollars, net de prime sur le *dollar investissement*.

FRANCFORT
Nouvelle avance

Toujours soutenu par l'espoir d'une amélioration de la conjoncture en 1978, le marché a poursuivi son avance, entrecoupée çà et là de quelques ventes bénéficiaires, et a débordé ses plus hauts niveaux de l'année.

Indice de la Commerzbank du 18 novembre : 811,5 contre 809,1.

	Cours 11 nov.	Cours 18 nov.
A.E.G.	89,30	93,10
B.A.S.F.	149,20	148,40
Bayer	138,70	138,30
Commerzbank	219,70	221,80
Hoechst	138,90	137,50
Mannesman	163,50	168,50
Siemens	301,30	298,50
Volkswagen	215,90	217,50

ROUSSELOT RESTERA FRANÇAIS

Le groupe Rousselot ne passera pas sous contrôle étranger. Sollicitée par les pouvoirs publics pour se substituer à la Société française des Pétroles BP (*S.F.BP*), contrôlée à *70 %* par le géant British Petroleum, ATO *Chimie*, filiale à *50/50* des groupes Elf Aquitaine et Total, s'est mise d'accord avec les membres de la famille Rousselot pour leur racheter les 205 900 titres (34 % du capital) en leur possession au prix unitaire de 540 F. Un prix jugé très convenable par M. Alexandre Mallat, président d'ATO, compte tenu de la rentabilité de l'affaire, et seulement inférieur de 10 F à celui offert par la S.F.BP.

L'opération s'effectuera en Bourse à compter du 28 novembre, l'assemblée extraordinaire des actionnaires devant décider au préalable la suppression des clauses particulières sur la limitation des droits de vote, instituées avant la guerre pour empêcher tout changement de majorité.

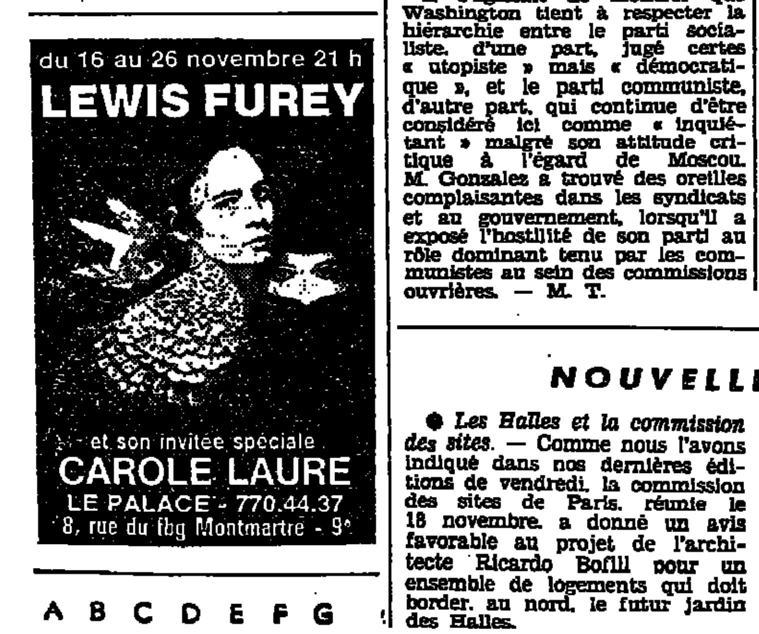
Les autres actionnaires de Rousselot, petits et gros (G.A.N., Caisse des Dépôts), pourront pleinement profiter de cette offre jusqu'au 16 décembre inclus, ATO se portant acquéreur de toutes les quantités de titres *présentées. Pour sa part, le président* Mallat souhaite obtenir une participation *des deux tiers*. La S.F.BP, dont l'OPA reste valable, aura bien entendu la possibilité de surenchérir. Mais son désistement étant pratiquement acquis — ATO n'a accepté de se rendre aux raisons du gouvernement qu'à la condition de ne pas entrer en conflit avec la BP, — son intervention apparaît peu probable.

Voilà donc un conflit qui, jusqu'à preuve du contraire, se termine à l'avantage des pouvoirs publics. Mais il ne faut pas en conclure que dans une affaire similaire, le projet de vente des engrais Gardinier à la firme d'État hollandaise U.K.F., la solution *finale* sera la même. U.K.F. est décidée, elle, à aller jusqu'au bout de ses droits dans le cadre de la législation communautaire pour arriver à ses fins. A bon entendeur... — A. D.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 19 novembre 1977 a été tiré à 539 994 exemplaires.



A B C D E F G

ANCIEN CHANCELIER D'AUTRICHE

M. Kurt Schuschnigg est mort

M. Kurt Schuschnigg, ancien chancelier autrichien, est mort, le vendredi 18 novembre, à l'âge de quatre-vingts ans.

Écrasé par l'histoire

Kurt Schuschnigg est de ces hommes qui ont acquis à jamais la notoriété parce qu'ils furent écrasés à un moment dramatique de l'histoire mondiale. Ce catholique, fils d'un général autrichien — il naquit le 14 décembre 1897 à Riva sur le lac de Garde où son père commandait la garnison, — n'avait sans doute ni la formation, ni les atouts nécessaires pour mener le premier combat décisif des démocraties contre l'invasion nazie.

Ancien élève des jésuites, docteur en droit, il adhéra très jeune au parti chrétien social dont il fut le chef au Tyrol. A l'âge de trente ans, il était élu au Parlement. A trente-quatre ans, il entrait au gouvernement avec le portefeuille de la justice. Une rude tâche l'attendait : la lutte était acharnée entre les socialises et les chrétiens sociaux. Une véritable guerre civile fit rage à Vienne du 12 au 15 février 1934. Retranchés dans les quartiers ouvriers, les « rouges » furent battus. Plusieurs de leurs dirigeants allaient être exécutés. Les socialistes ne pardonnèrent pas à Schuschnigg d'avoir, au ministère de la justice, mené ou, en tout cas, accepté la répression.

Pourtant le danger, de loin, le plus redoutable pour le gouvernement venait de la droite. Encouragés par l'Allemagne, les nazis locaux faisaient grand bruit. Le 25 juillet 1934, ils crurent venu le moment de saisir le pouvoir. Le chancelier Dollfuss fut assassiné. Cette fois la tentative de putsch tourna court. C'est alors que Schuschnigg fut appelé à la tête du gouvernement.

Sa position pouvait paraître ambiguë. A l'intérieur, il ne croyait, pas plus que Dollfuss, aux vertus de la démarche parlementaire. Il était partisan du régime corporatiste dont les principes étaient fixés dans la Constitution promulguée le 1er mai de cette année. Il avait également en horreur le totalitarisme nazi. Profondément attaché à la tradition allemande, il était néanmoins résolu à préserver l'indépendance de son pays.

Il croyait compter sur de solides appuis à l'extérieur. Le 14 avril 1935, en signant l'accord de Stresa, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie n'avaient-elles pas garanti l'indépendance de l'Autriche ? Un an plus tard (11 juillet 1936), l'Allemagne elle-même déclarait qu'elle reconnaissait la souveraineté de l'Autriche. Mais à quoi servaient toutes ces promesses ? Hiter était résolu à bâtir, grâce à l'Anschluss, un grand Reich. En France et en Grande-Bretagne, nombreux étaient ceux qui recherchaient l'apaisement avec le Führer. L'Italie mussolinienne, qui avait pourtant dit avec vigueur le prix qu'elle attachait à l'indépendance de l'Autriche, se rapprochait de plus en plus des Allemands.

Les événements se précipitèrent au début de 1938. Convoqué par Hitler à Berchtesgaden, le chancelier se vit contraint, le 14 février, de nommer ministre de l'intérieur, Seyss-Inquart, le chef des nazis autrichiens. L'ennemi était dans la place. Schuschnigg fit alors une tentative désespérée pour empêcher l'irréparable. Le 9 mars, il annonça pour le 13, un plébiscite, pour ou contre le rattachement à l'Allemagne. Il était convaincu que la grande majorité de ses compatriotes refuseraient l'Anschluss. Hitler avait, semble-t-il, la même conviction. Dès le 11 mars, il adressa un ultimatum au chancelier autrichien Celui-ci refusa de présider à la disparition de son pays. Mais il ne sut, au ne put trouver les moyens de résister. Il donna sa démission. Seyss-Inquart le remplaça. Trois jours plus tard l'Autriche indépendante était rayée de la carte sans qu'aucun pays étranger réagisse autrement qu'en paroles.

Après avoir connu la plus grande humiliation qui puisse être infligée à un homme d'Etat, Schuschnigg subit les tourments qui allaient être ceux de millions d'Européens. Arrêté, interrogé par les vainqueurs, il resta incarcéré pendant dix-huit mois au siège de la Gestapo à Vienne, puis dans des camps de concentration en Allemagne. La libération ne lui donna pas la revanche qu'il pouvait espérer. Sa politique faisait l'objet de vives controverses. Dans l'épreuve nationale, il avait refusé de quitter son pays. En 1948, il se résigna à l'exil et partit enseigner aux Etats-Unis, il prit d'ailleurs la nationalité américaine. En 1967, retraité, il revint finir ses jours dans une Autriche où les passions s'étaient apaisées.

B. F.

A SON CONGRÈS DE MARSEILLE

La C.F.T. décide de s'appeler Confédération des syndicats libres

De notre envoyé spécial

Marseille. — Réunis en congrès national extraordinaire à Marseille depuis vendredi 18 novembre, les quatre cent cinquante représentants de la Confédération française du travail (C.F.T.) poursuivent jusqu'à dimanche soir leurs travaux. Ils ont décidé par 98,87 % des voix de changer « un sigle sali par les adversaires » et d'intituler désormais leur organisation Confédération des syndicats libres (C.S.L.) — qu'il ne faut pas confondre avec la Confédération internationale des syndicats libres (C.I.S.L.). Les congressistes ont réélu secrétaire général M. Auguste Blanc, qui avait remis sa démission pour « précipiter le changement ». Ils devaient se prononcer dimanche sur un manifeste qui a pour objectif de doter leur centrale d'une doctrine basée sur la cogestion dans les entreprises.

Les reproches divers adressés à la C.F.T., « *syndicat maison* », « *officine de l'U.N.R.* », puis du R.P.R. et même du SAC « *refuge des commandos d'extrême droite* », et le fait que le nom de la centrale ait été cité à propos de l'attentat mortel contre un délégué C.G.T. à Reims par des membres de la C.F.T., sont en grande partie à l'origine de la modification qui vient d'être décidée. M. Blanc a lui-même déclaré que « *la marque C.F.T. était lourde, trop lourde à porter* ».

Créée en 1959 par M. Simakis, la C.F.T. est restée longtemps ce que certains de ses membres ont appelé une petite épicerie (1). Elle a, en outre, accumulé une série de « bavures » — et même de graves accidents — qui lui ont donné une triste image de marque. Lors de l'éviction de son fondateur, M. Simakis, en 1975, et de l'élection de M. Blanc, la nouvelle équipe, qui pensait, affirme-t-elle aujourd'hui, changer de sigle en 1978, s'est efforcée de mettre de l'ordre dans la maison et d'affirmer l'aspect syndical de l'organisation, ainsi que son indépendance vis-à-vis des partis.

Dans son rapport moral, adopté par 3 848 voix sur 3 920 mandats, M. Blanc a longuement expliqué les raisons de ce congrès extraordinaire. Il a évoqué « *le passé peu glorieux* » de la C.F.T., affirmant que les erreurs avaient été le fait de ceux qui, depuis, l'ont quittée. M. Blanc, qui, depuis deux ans, n'a pas lésiné sur les critiques à l'égard du pouvoir politique, a voulu une nouvelle fois, à Marseille, démontrer que son organisation était indépendante.

En termes d'une très grande vivacité, le leader de la C.F.T., qui réclame la liberté des candidatures au premier tour des élections professionnelles (alors que M. Simakis insistait sur la reconnaissance de la représentativité nationale de son organisation), a « matraqué » la majorité. Faisant état des promesses de nombreux députés de la majorité qui se sont engagés à faire voter une loi en ce sens, il a déclaré : « *Les encouragements et les promesses n'ont pas manqué lors de nos multiples contacts avec les hommes politiques. Les partis ont agité en permanence sous le nez de la C.F.T. la carotte de la représentativité nationale, sachant très bien que c'était un problème insoluble ; mais cela leur permettait de nous faire marcher électoralement et de nous considérer dans leur esprit comme leurs porteurs de seaux de colle.* »

« Ravaler la façade »

Constatant que rien n'a été voté et que les partis de la majorité ne défendent pas la liberté des candidatures aux élections professionnelles dans leurs programmes pour les prochaines élections législatives, M. Blanc a qualifié les parlementaires de « *lâches* » et de « *parjures* », non sans décocher pour les mêmes raisons des flèches aussi acérées contre le garde des sceaux, le ministre du travail et le président de la République.

Ayant l'ambition de rassembler les salariés votant pour des syndicats autonomes ou des listes de candidats non syndiqués, les dirigeants de la C.F.T. ont précipité leur décision de changer de sigle après le scandale de Reims. Tout en affirmant que l'accident mortel de Reims et que des « bavures passées » « *n'avaient rien à voir avec les responsables de la C.F.T. et la C.F.T. elle-même* », M. Blanc et ses amis ont estimé qu'il n'était plus possible de conserver « *un sigle sali par les adversaires (...).* » « *Le changement de sigle est un impératif. Nous avons réussi à changer l'intérieur du syndicat depuis deux ans. Il est temps aujourd'hui de ravaler la façade.* »

Une vingtaine de dénominations avaient été proposées, et deux ont été avancées au congrès. La première, C.G.T.L. (Confédération générale des travailleurs libres), a été écartée en raison de l'opposition profonde, voire viscérale à la C.F.T., contre tout ce qui est cégétiste. La deuxième, C.S.L., a été adoptée à la quasi-unanimité par 3 839 voix (98,87 %), contre 28 voix, 16 nuls et 37 abstentions.

Un délégué a posé clairement le problème en déclarant : « *Le sigle importe peu. L'important est ce qu'il couvrira, afin de rendre incritiquable la réalité du syndicalisme indépendant.* » Encore faut-il savoir si les syndicats les plus importants qui constituent l'organisation — les soixante mille adhérents de Citroën et de Simca-Chrysler — sont prêts à adopter dans les faits un comportement démocratique. La C.G.T. a souvent affirmé devant les tribunaux — parfois avec l'approbation des juges — et maintenant dans un nouveau livre (2) que les agissements des membres de la C.F.T. sont parfois contraires à la démocratie. L'habit ne faisant pas le moine, le sigle nouveau ne peut suffire à tout.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) En 1975, M. Simakis affirmait que la C.F.T. comportait 320 000 adhérents ; *le Monde* avançait, lui, sur la base d'indications sérieuses, une « fourchette » de 80 000 à 120 000. En 1977, M. Blanc cite le chiffre de 215 000 adhérents et de 40 000 à 50 000 abonnés à son journal, *l'Indépendance syndicale* ; les chiffres de syndiqués avancés semblent encore supérieurs à la réalité, puisque, aux élections professionnelles, la C.F.T. ne recueille que 3 % des voix.

(2) *Militant syndical chez Simca-Chrysler*, de M. Rollin.

A la Fédération des médecins salariés C...

LE GOUVERNEMENT NE SOUHAITE PAS UNE « PROLÉTARISATI[ON] DU CORPS MÉDICAL » déclare M. Barre

Présidant le vendredi 1[8 no]vembre, à Paris, le dîner au [cours] duquel la Fédération des [méde]cins salariés C.G.C. a célébr[é son] vingt - cinquième anniver[saire], M. Raymond Barre a rappe[lé les] grandes lignes de la politi[que de] santé, que le président de l[a Ré]publique avait lui-même t[racée] dans son discours aux Ent[retiens] de Bichat, le 29 septembr[e (le] *Monde* du 29 septembre [et du] 15 novembre).

Fort applaudi lorsqu'il a [dé]claré que le gouverneme[nt ne] souhaitait pas une « *prol[étari]sation du corps médical* », l[e pre]mier ministre a tout d'abor[d dit] qu'il est primordial de mai[ntenir] les relations convention[nelles] entre médecins et Sécurité s[ociale] et de conserver « *à côté des [hôpi]taux publics, dont la mode[rnisa]tion et l'humanisation d[oivent] être poursuivies, un secteur [privé] actif et efficace* ».

Notant qu'« *un praticie[n sur] deux exerce sa profession [inté]gralement ou pour partie s[ous la] forme d'une activité salar[iée* »,] le premier ministre s'est d[éclaré] favorable à l'élaboration [d'un] statut de la médecine salari[ée et] a annoncé la parution au *Jo[urnal] officiel* d'un arrêté améliora[nt la] couverture sociale de ces [prati]ciens.

Parlant, enfin, en ministr[e des] finances, M. Raymond Ba[rre a] indiqué que les efforts ent[repris] pour maîtriser les coûts [de] santé commençaient « *à [porter] leurs fruits, comme le m[ontre] l'évolution récente des dép[enses] de l'assurance-maladie* ».

LE F.M.I. ACCORDE UN CRÉDIT AU P[ÉROU]

Washington (A.F.P.). — Le [Fonds] monétaire international a a[nnoncé] vendredi qu'il accordait un [...] de crédit de 194,4 millions de [...] (90 millions de droits de [tirage] spéciaux) au Pérou. Ce crédit [...] négocié depuis plusieurs mois [...] les autorités péruviennes qui [font] face actuellement à de sérieuse[s dif]ficultés financières. Il restera [...] jusqu'à la fin de 1979.

M. FELIPE GONZALEZ A ÉTÉ REÇU A WASHINGTON COMME LE REPRÉSENTANT DE LA « BONNE » OPPOSITION ESPAGNOLE

(De notre correspondant.)

Washington. — La brève visite à Washington de M. Felipe Gonzalez, premier secrétaire du Parti socialiste ouvrier espagnol, aura été moins spectaculaire que celle de M. Carrillo, mais elle n'en a pas moins revêtu un caractère de consécration officielle. M. Carrillo ne sera vraisemblablement reçu par aucune personnalité politique. M. Gonzalez, au contraire, a reçu de la part du gouvernement le traitement réservé aux leaders de la « bonne » opposition européenne : il a eu un entretien avec M. Mondale, vice-président, flanqué pour la circonstance par M. Brzezinski, conseiller du président pour les affaires internationales, et une conversation avec M. Vance, secrétaire d'Etat.

Invité officiel de l'United Auto Workers Union, le syndicat des travailleurs de l'automobile, le leader socialiste a aussi rencontré des hommes d'affaires, notamment les vice-présidents de Ford et de Chrysler, ainsi que M. Waldheim, secrétaire général des Nations unies.

Il s'agissait de montrer que Washington tient à respecter la hiérarchie entre le parti socialiste, d'une part, jugé certes « utopiste » mais « démocratique », et le parti communiste, d'autre part, qui continue d'être considéré ici comme « inquiétant » malgré son attitude critique à l'égard de Moscou. M. Gonzalez a trouvé des oreilles complaisantes dans les syndicats et au gouvernement, lorsqu'il a exposé l'hostilité de son parti au rôle dominant tenu par les communistes au sein des commissions ouvrières. — M. T.

Dans les Vosges

L'USINE MONTEFIBRE EST TOTALEMENT PARALYSÉE

Les colonnes de polymérisation, cœur de l'usine Montefibre de Saint-Nabord (Vosges) ont été arrêtées dans la nuit du 18 au 19 novembre, indique la direction de l'établissement. L'activité de l'usine est ainsi totalement stoppée et ne pourra reprendre, en cas d'accord sur la reprise du travail, avant au moins deux mois, laps de temps nécessaire pour la remise en route de ces installations.

L'arrêt des colonnes de polymérisation risque fort d'entraîner un durcissement du conflit, qui s'enlisait depuis plusieurs semaines.

Alors que les forces de l'ordre filtraient toujours les entrées de l'usine, la direction générale et les syndicats avaient tenu vendredi 18 novembre une réunion préparatoire à l'inspection du travail d'Epinal afin de fixer une date pour la tenue du comité d'entreprise. Après quelques heures d'entretien les deux parties s'étaient séparées sans qu'aucune décision ne soit prise.

Tant les syndicats que la direction étaient restés sur leurs positions. Les premiers avaient émis un préalable à toute discussion : l'évacuation par les forces de l'ordre de l'établissement et la réintégration de six délégués tenus à l'écart de l'usine par une décision du tribunal des référés. De son côté, la direction avait répété qu'avant tout les travailleurs devaient reprendre le travail et appliquer le plan de la Montedison.

M. Casali, directeur général, avait fait savoir en début de soirée aux délégués syndicaux que, s'il n'obtenait pas dans les plus brefs délais un piquet de sécurité pour maintenir en activité les colonnes de polymérisation, il ne répondrait pas de leur arrêt.

L'AUTEUR PRÉSUMÉ DE DEUX MEURTRES DANS LE 10e ARRONDISSEMENT EST INCULPÉ

Ayant reconnu avoir étranglé dans le dixième arrondissement Mlle Christine Kergreis, le 3 novembre, puis Mlle Djajica Prgomet, le 15 novembre, mettant le feu à son appartement et lui prenant l'argent dont elle était en possession (*le Monde* du 17 novembre), M. Milivog Milosavlsevic, vingt-sept ans, de nationalité yougoslave, a été inculpé, vendredi 18 novembre, de meurtres, d'incendie volontaire et de vol, par le président Claude Hanoteau.

A FR 3

Quatre « Vendredi » sur l'information

Pour son deuxième anniversaire, « Vendredi », le magazine de Maurice Cazeneuve et Jean-Pierre Alessandri, diffusé sur FR 3, avait choisi de consacrer quatre émissions spéciales à l'information.

Vaste et beau sujet. Quatre heures denses, riches, trop riches peut-être, car les auteurs ont parfois cédé à la tentation de vouloir tout dire, quatre heures qui laisseront cependant le téléspectateur sur sa faim.

La télévision, le plus puissant moyen d'information des temps modernes, ne s'est pas mise en question. Le voulait-elle ? Le pouvait-elle ?

La première des quatre émissions fut un peu confuse, le montage adoptant un rythme particulièrement vif et contraignant le spectateur à sauter d'une idée à l'autre sans ces temps morts qui facilitent l'ingestion. Quel souvenir le public a-t-il gardé des événements qui se déroulaient il y a seulement deux ans ? Les résultats navrants d'un sondage impromptu apparaissent vite. Souvenir : néant ! On gardera l'image réjouissante de ce journaliste de grand renom, incapable de savoir quel pouvait être ce chef d'Etat agonisant dans un pays voisin de la France, au sud, en 1975. Ainsi vont les blocages mentaux.

Le vendredi suivant, les réalisateurs avaient choisi, au hasard, une journée pour analyser comment l'information était traitée dans différentes salles de rédaction. Le hasard avait bien fait les choses, puisque la date retenue se trouvait être celle de la rupture des négociations au « sommet » de la gauche. De l'Humanité *à* la Montagne, *de FR 3 au* Monde, *la caméra passait d'heure en heure, tout au long d'une soirée et d'une journée chargée. Faut-il mettre au compte des « bavures » l'agression verbale dont a été victime le chef de notre service politique qui, pour avoir en quelques phrases, extraites d'un long entretien, puis dans le* Monde, *exprimé l'idée que les hommes politiques de gauche avaient pu tomber dans le « piège » de la télévision, s'est vu, sans pouvoir répliquer (où en est l'application du droit de réponse sur les ondes ?), assener une volée de bois vert ? Messieurs de TF 1, faut-il être jaloux ou aigri pour constater que l'instrument dont vous usez possède le redoutable pouvoir de se retourner parfois contre ses utilisateur.*

La troisième émission fut consacrée aux rapports entre le lecteur et son journal. Le conducteur de la S.N.C.F. était visiblement toujours d'accord avec l'Humanité, *le vétérinaire de Clermont-Ferrand ne voyait nulle raison de contester* la Montagne, *et la famille des lecteurs de* France-Soir *se trouvait en parfaite communion d'esprit avec son journal, lorsqu'il s'agissait de combattre pour une application féroce et radicale de la peine de mort. Par hasard — ou par malchance, — seuls les lecteurs du* Monde *se sont montrés critiques, parfois jusqu'à l'injustice. Ne nous en plaignons pas trop si les auteurs ont voulu ainsi démontrer que le* Monde *faisait « réfléchir ».*

Pour nous, comme pour nos confrères, est-il juste, est-il honnête, de schématiser jusqu'à la caricature. Foin des études et des analyses sur les lectures de la presse ! La redoutable simplification télévisée est passée par là, et, pour des millions de Français, les lecteurs du Monde *seront à jamais ces quatre « cadres supérieurs » du rond-point de la Défense.*

Vendredi soir, ce fut l'apothéose avortée. L'émission se déroulait en direct. Il fallait, pendant une heure, dépister, traquer l'information sur le globe, de Denver à Hongkong, de l'Afrique à l'Europe. Or les auteurs ont joué de malchance, car il ne s'est... rien passé ! Cinq fois l'annonce de la visite du président Sadate en Israël à peu près dans les mêmes termes, et une navrante impression d'uniformité, de banalité et, lâchons le mot, d'inutilité. Si la télévision ce n'était que cela, il faudrait, parodiant Karl Marx, se demander qui libérera de leurs « chaînes » les prolétaires du monde entier.

JACQUES SAUVAGEOT.

NOUVELLES BRÈVES

● *Les Halles et la commission des sites.* — Comme nous l'avons indiqué dans nos dernières éditions de vendredi, la commission des sites de Paris, réunie le 18 novembre, a donné un avis favorable au projet de l'architecte Ricardo Bofill pour un ensemble de logements qui doit border, au nord, le futur jardin des Halles.

● *Un policier tue un de ses enfants et se suicide.* — Un gardien de la paix en poste dans le septième arrondissement de Paris, M. Paul Lemoy, quarante-deux ans, a tué, vendredi matin 18 novembre, un de ses enfants, âgé de neuf ans, avant de se donner la mort. Il avait été surpris, la veille, en flagrant délit de vol à la roulotte.

N° 10 206

Le [Monde]

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

...SION DE PAIX » DU...

● M. Sadate adjur[e] ... pour éviter une ...

● M. Begin annonc[e] ... à la conférence ...

Un dialogue

Une semaine avec la ré...

PROVENCE — ALPES — CÔTE ...

LES G...

Entretien ...

I. — Inventer



Michel Le B...

L'homme aux semelles d...

هكذا من الأصل